

Banque Royale du Canada

Rapport annuel 2023



Notre objectif

Aider nos clients et leurs collectivités à prospérer

Inspirés par **notre vision** de compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde et par notre objectif, nous voulons être :



Au Canada :

Être le chef de file incontesté des services financiers.



Aux États-Unis :

Être le partenaire privilégié des entreprises, des clients institutionnels, de la clientèle fortunée et de leur entreprise.



Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale :

Être un partenaire de choix en services financiers de par notre expertise.

Nous sommes guidés par **nos valeurs** :

- Le client avant tout
- Collaboration
- Responsabilisation
- Diversité et inclusion
- Intégrité

Pour en apprendre davantage sur la façon dont nous sommes déterminés à créer une valeur unique au bénéfice de nos clients, des collectivités, de nos employés et de nos actionnaires, veuillez visiter notre site sur les histoires de RBC.

Retrouvez-nous sur

 facebook.com/rbc

 instagram.com/rbc

 x.com/rbc

 youtube.com/user/RBC

 linkedin.com/company/rbc

 tiktok.com/@rbc

Table des matières

Message du chef de la direction	6
Message de la présidente du Conseil	10
Faits saillants de 2023	12
Rapport de gestion	22
Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	145
Rapports et états financiers consolidés	146
Analyse statistique des dix derniers exercices	264
Renseignements à l'intention des actionnaires	265



Qui sommes-nous

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux employés, qui sont plus de 94 000 et qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à plus de 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays.



**Plus de
17 millions**
de clients



**Plus de
94 000**
employés



29
pays

Pourquoi investir ?

- Modèle d'affaires diversifié et d'envergure qui repose sur des marques de premier ordre qui offrent aux clients une gamme complète de produits, de conseils et de services
- Place de premier plan au Canada et stratégie multiplateforme bien établie aux États-Unis avec un grand potentiel de croissance élevée
- Investissements technologiques et innovants uniques qui vont au-delà des services bancaires
- RCP élevé et gestion des charges disciplinée
- Bilan solide et gestion prudente des risques
- Grande institution de dépôt de base du Canada et source stable de financement
- Bien positionné pour l'évolution de la situation macroéconomique
- Stabilité et leadership de l'équipe de direction et du conseil d'administration



Message de

Dave McKay

Président et chef de la direction



Chères et chers actionnaires,

Nous vivons une période de transition historique.

La hausse des taux d'intérêt et du coût de la vie qui affectent le pouvoir d'achat des gens et des ménages entraîne une augmentation des inégalités dans nos collectivités et exerce des pressions sur les dépenses des gouvernements. Les changements technologiques qui se succèdent sans cesse bouleversent le monde du travail et les modèles économiques partout dans le monde. Les conflits actuels partout sur la planète et le paysage géopolitique de plus en plus volatil divisent notre société et minent la confiance.

Mais on peut aussi dire que le monde ne change pas assez vite pour préparer l'humanité aux changements climatiques qui menacent notre survie et touchent toutes les sphères de nos vies.

En de pareils moments, nous devons nous rappeler que les transitions historiques peuvent être d'extraordinaires opportunités de faire des changements positifs et importants pour les gens et les collectivités du monde entier.

J'écris ce message à titre de dirigeant d'une banque qui a fait ses preuves au fil du temps et des périodes de grands changements, depuis plus de 150 ans. Aujourd'hui, alors que notre société se fraye un chemin dans un monde en évolution, le rôle de RBC en tant que force stabilisatrice pour notre clientèle, qui compte plus de 17 millions de personnes, et pour les milliers de collectivités qui sont les leurs, est plus important que jamais.

Les membres de notre équipe diversifiée, plus de 94 000 personnes dans près de 30 pays, sont guidés et unis par notre raison d'être et partagent la responsabilité de contribuer à la prospérité à court terme et au progrès à long terme de ceux et celles que nous servons. Dans cette optique, nous continuerons de bâtir notre banque pour qu'elle puisse remplir son rôle fondamental : faire avancer notre économie tout en trouvant un équilibre entre les besoins de nos quatre principales parties prenantes – clients, employés, collectivités et actionnaires – à travers tous les cycles économiques et de crédit.

En cette période difficile, l'équipe de RBC demeure résolument engagée à être un conseiller de confiance pour aider sa clientèle à faire face aux risques et à saisir les opportunités, ainsi qu'à prendre les meilleures décisions possible. De plus, notre extraordinaire équipe est toujours tout aussi dévouée envers les collectivités, pour les rendre encore plus durables et inclusives.

Je suis reconnaissant d'avoir de tels collègues aux quatre coins de la planète. Nous croyons que les idées ont le pouvoir de changer le monde. Ce rapport met en valeur l'engagement profond de notre

équipe à faire de notre banque un pilier de stabilité et un symbole d'espoir pour les gens, les collectivités et les projets que nous soutenons fièrement.

Notre parcours en 2023

Comme toujours, l'exercice qui vient de s'écouler a été marqué par notre volonté de faire ce qu'il fallait pour notre clientèle et de la mettre au centre de nos priorités. Ce principe est au cœur de notre culture, et nous nous efforçons de le mettre en pratique tous les jours. Il s'agit d'être à l'écoute de nos clients, qui nous font confiance, de concevoir des produits et des services qui répondent à leurs besoins et de créer une valeur significative pour aujourd'hui et pour demain.

L'ambition de RBC est de compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde. À la fin de l'exercice, nous étions l'une des 15 premières banques mondiales selon la capitalisation boursière et l'une des 5 plus grandes en Amérique du Nord, ainsi que la banque la plus valorisée en termes de ratio cours/valeur comptable parmi les banques mondiales⁽¹⁾. Nous avons également eu l'honneur d'être reconnus encore une fois comme la marque la plus appréciée au Canada, et d'être la quatrième marque de services financiers au monde⁽²⁾.

En 2023, nous avons réalisé des bénéfices de près de 15 milliards de dollars, notre rendement des capitaux propres s'est établi à 14,2 % et notre solide ratio CET1 s'est élevé à 14,5 %, un sommet historique. Nous avons aussi distribué près de 7,4 milliards de dollars en dividendes, ce qui a été bénéfique aux porteurs d'actions ordinaires, dont les fonds de pension et les investisseurs de détail partout au Canada, et avons mieux fait que la moyenne mondiale des pairs pour ce qui est du rendement total pour les actionnaires sur 5 ans.

Notre performance financière explique notre notation de Aa1, l'une des plus élevée parmi les banques à l'échelle mondiale, et témoigne de notre modèle économique diversifié, de notre taille, de notre bilan solide et de notre gestion prudente des risques.

Nous sommes bien positionnés à l'aube de 2024, et j'ai confiance que RBC peut être un pilier solide et stable dans les périodes difficiles pour ceux et celles que nous servons.

Portrait d'une banque mondiale de première classe

Nos activités canadiennes sont toujours à la base de notre forte croissance à long terme et de notre position concurrentielle dans le monde.

(1) Banques avec plus de 850 milliards de dollars de prêts
(2) Kantar BrandZ

“ Aujourd’hui, alors que notre société se fraye un chemin dans un monde en évolution, le rôle de RBC en tant que force stabilisatrice pour notre clientèle, qui compte plus de 17 millions de personnes, et pour les milliers de collectivités qui sont les leurs, est plus important que jamais. ”



“ Nous sommes en première ou deuxième position pour ce qui est de la part de marché dans toutes les principales catégories de produits des Services bancaires canadiens, grâce à notre réseau de détail inégalé, et nous sommes fiers des relations clients solides et fiables qui nous ont permis d’arriver où nous sommes aujourd’hui. ”

Nous continuons également d’investir dans des expériences et des conseils numériques qui sont réellement appréciés par les clients, et nous avons été reconnus à cet égard dans notre secteur d’activité. Nous sommes notamment, selon J.D Power, au premier rang pour la satisfaction de la clientèle en ce qui a trait aux conseils dans le secteur des banques de détail.

Nous avons accueilli un grand nombre de clients dans le secteur des Services bancaires canadiens, soit 650 000 nouveaux clients nets cet exercice, une hausse de 60 % d’un exercice à l’autre. Dans le secteur Gestion de patrimoine – Canada, le nombre de conseillers en placement que nous avons engagés est 40 % plus élevé qu’en 2022, ce qui est un exercice record en fait d’embauche et ce qui améliore l’expérience client.

Cette année, nous avons renforcé notre engagement à l’égard de notre marché intérieur grâce à une acquisition unique dans l’histoire d’une banque : l’acquisition de HSBC Canada. Il s’agit de notre plus grande acquisition jamais proposée, et elle nous donne l’occasion de faire passer notre expérience client combinée à un niveau supérieur en ajoutant des activités complémentaires sur le marché que nous connaissons le mieux. Je suis extrêmement enthousiaste à l’idée que cette acquisition permettra à RBC de devenir la banque de choix des nouveaux arrivants au Canada et des clients canadiens ayant des liens internationaux.

Cette transaction sera également bénéfique pour les Canadiens et pour la réussite économique de notre pays. Une fois l’approbation réglementaire obtenue, une plus grande partie du secteur financier canadien sera entre les mains de Canadiens, plus de dividendes et de capitaux iront à nos clients et à nos actionnaires au Canada et, comme nous sommes l’un des plus importants contribuables au Canada, plus de revenus resteront dans notre pays d’origine. Chaque année, RBC fait don d’au moins 1 % de ses bénéfices avant impôts au Canada, ainsi les collectivités où nous vivons et travaillons recevront plus d’argent.

Aux États-Unis, notre deuxième marché en importance, nous avons enregistré une solide croissance interne, à mesure que notre réputation de solidité et de stabilité ainsi que la confiance à notre égard continuent de s’accroître chez les entreprises clientes, les clients institutionnels et la clientèle fortunée.

Je suis fier de la façon dont nous exécutons notre stratégie différenciée, que soutiennent les solides segments de clientèle que nous bâtissons depuis des dizaines d’années. Nous comptons parmi les 10 principales entreprises du secteur des banques d’investissement aux États-Unis, en plus de nous classer au 6^e rang des gestionnaires de patrimoine pour ce qui est du volume des biens administrés au pays⁽³⁾. À City National Bank, notre secteur commercial axé sur le client demeure un chef de file du marché des services bancaires aux secteurs du divertissement, et nous cherchons à réinventer notre plateforme client et opérationnelle de base pour assurer un succès durable à long terme.

Pour l’avenir, nous planifions d’intégrer plus intrinsèquement et plus efficacement nos activités aux États-Unis, tout en élargissant et en améliorant nos capacités en matière de produits afin d’offrir une expérience globale à nos clients. Parmi les moyens

qui nous permettront d’accroître notre influence aux États-Unis, mentionnons l’expansion de notre plateforme de services bancaires de gestion de patrimoine et une nouvelle offre de services de trésorerie d’entreprise dans le secteur Marchés des Capitaux.

Enfin, au Royaume-Uni et en Europe, nous aspirons à accroître notre présence sur le marché, nos activités et la création de valeur pour nos clients, et cette ambition s’est accrue avec l’ajout de RBC Brewin Dolphin. À la suite de cette acquisition réussie, nous sommes parmi les 5 premiers gestionnaires de patrimoine en importance au Royaume-Uni, en Irlande et dans les îles Anglo-Normandes pour ce qui est du volume des biens administrés, et nous nous efforçons de continuer à tirer parti de nos capacités mondiales pour offrir des conseils de premier plan et accroître notre positionnement dans cette importante région.

Le prochain chapitre de notre histoire de croissance

C’est avec l’avenir en tête que nous nous préparons à lancer notre prochaine phase de croissance.

Comme les attentes des clients et des investisseurs évoluent rapidement, il est clair que les banques qui réussiront à l’avenir seront celles qui profiteront de leur taille pour offrir la meilleure valeur possible de la façon la plus efficace possible.

C’est exactement l’approche que nous adoptons alors que nous repositionnons la banque pour l’avenir, c’est-à-dire contrôler ce que nous pouvons contrôler, faire des choix difficiles et recentrer nos efforts pour nous assurer que nos employés et nos investissements sont alignés sur les priorités de la banque.

L’une de ces priorités est de doubler notre secteur de dépôts de base, tant du côté des consommateurs que du côté des entreprises. Nous avons consacré des années à développer notre avantage et nous continuerons de prioriser cet élément fondamental du secteur bancaire afin d’être en bonne position pour générer une croissance à long terme supérieure à celle de nos pairs.

Mais dans un monde en évolution rapide, notre taille et notre envergure doivent être soutenues par notre capacité à offrir une expérience client différenciée. C’est pourquoi nous sommes toujours à l’affût de la prochaine opportunité de fournir de nouvelles perspectives et d’innover pour connecter, simplifier et améliorer les services bancaires.

“ Nous voulons aller au-delà de ce que les gens attendent d’une banque et leur offrir une expérience client qui soit la meilleure et la plus personnalisée possible. ”

Nous y parvenons en offrant une valeur ajoutée aux clients grâce à des partenariats avec des marques de premier plan comme Petro-Canada[‡], Rexall[‡], WestJet[‡] et METRO inc., et en élargissant notre programme de fidélité Avion Récompenses^{MC} à tous les Canadiens, peu importe leur institution bancaire. Nous sommes particulièrement fiers d’avoir offert aux membres du programme Avion^{MD} un lot exclusif de billets pour les spectacles de 2024 de l’incontournable tournée The Eras Tour de Taylor Swift au Canada.

Alors que nous continuons de redéfinir ce qu’une banque peut faire, nous misons sur l’investissement dans des technologies susceptibles d’offrir des informations et des conseils fondés sur des données afin d’aider les clients à gagner en confiance et à prendre de meilleures décisions, y compris au moyen de nos produits NOMI^{MD} et de Aiden^{MD}, notre plateforme de négociation électronique fondée sur l’intelligence artificielle.

RBC investit massivement dans l’intelligence artificielle depuis de nombreuses années et, en collaboration avec Borealis AI, nous sommes un chef de file de la transformation technologique à l’échelle du Canada et nous figurons dans le palmarès des trois

(3) Bénéfices trimestriels des sociétés américaines de services-conseils en gestion de patrimoine (10-Q)

institutions financières ayant la meilleure maturité en ce qui a trait à l'intelligence artificielle dans le secteur bancaire mondial⁽⁴⁾.

L'émergence des capacités d'intelligence artificielle générative nous porte à explorer la façon dont nous pouvons, en toute sécurité, exploiter pleinement la technologie dans le but de mettre sur pied les meilleurs produits et services pour notre clientèle. Nous croyons que le fait de combiner des idées et la créativité humaine avec des informations en temps réel et des ensembles de données permettra d'ouvrir des possibilités infinies pour notre banque, notre économie et notre société.

Générer des idées pour les gens et la planète

RBC et son personnel sont des partenaires de confiance pour les clients et les collectivités partout dans le monde et ils occupent une place de choix pour aider à concrétiser les idées et permettre de progresser vers un avenir plus inclusif, durable et prospère.

En 2023, nous avons investi plus de 172 millions de dollars à l'échelle mondiale sous forme de dons en espèces et d'investissements dans les collectivités, car nous savons que la force de notre banque dépend du bien-être des collectivités au sein desquelles nous vivons et travaillons.

« Compte tenu de la complexité unique des défis sociaux observables actuellement dans le monde, nous devons recentrer nos efforts sur les sphères où nous pouvons faire la différence la plus positive. »

C'est pourquoi nous avons mis en place, cette année, le Cadre de la raison d'être RBC – *Générer des idées pour les gens et la planète*, une initiative visant à structurer davantage notre approche en matière de facteurs ESG en fonction de trois grandes visées pour la société : accélérer la transition vers une économie plus verte, donner aux gens les compétences dont ils ont besoin pour accéder à un avenir prospère et favoriser une prospérité plus équitable dans les collectivités.

Depuis mes tout débuts comme chef de la direction, je consacre mes efforts à la réalisation de ces trois objectifs, mais l'un d'entre eux surtout, soit les défis et les occasions qu'entraîne la transition climatique au Canada, occupe le plus de place dans mon esprit.

Il est indéniable que nous devons agir face aux changements climatiques dans le monde. Nous sommes tous témoins des répercussions catastrophiques des crises environnementales, particulièrement cette année qui a été marquée par plusieurs des pires événements météorologiques extrêmes ayant causé des ravages et des perturbations pour les gens et les entreprises partout dans le monde.

La poursuite de notre succès comme banque est tributaire du succès commercial de nos clients à long terme, entre autres pendant la transition vers une économie carboneutre. La meilleure façon dont RBC peut aider ses clients est de les soutenir dans leurs efforts de décarbonation et dans l'atteinte de leurs objectifs.

Dans la dernière année, nous avons réalisé des avancées dans différentes sphères, que ce soit grâce à nos conseils dans le cadre de projets d'énergies renouvelables d'envergure ou à notre soutien auprès d'innovateurs de technologie verte pour la mise en marché de solutions. Nous avons également continué de travailler vers l'atteinte de nos objectifs intermédiaires 2030 de réduction des émissions liées à nos activités financées relativement aux secteurs de notre portefeuille produisant le plus d'émissions, soit le pétrole et le gaz, la production d'électricité et l'automobile.

À l'avenir, nous accélérerons la mise en œuvre de notre stratégie climatique en communiquant de façon claire et proactive la façon

(4) Evident AI Index, novembre 2023

(5) L'approche d'engagement clientèle sur le climat est disponible à l'adresse [rbc.com/climat](https://www.rbc.com/climat)



dont nous aidons les clients et les collectivités à atteindre plus rapidement la carboneutralité. Nous avons entre autres créé l'approche d'engagement clientèle sur le climat, un cadre de premier ordre qui officialise comment nous évaluons le plan de transition de nos clients⁽⁵⁾. À commencer par nos clients du secteur énergétique, cette approche nous guide dans notre manière de fournir financement et conseils pour les aider à mettre en œuvre leur plan de transition.

Nous croyons que l'avancement de ce projet collectif qu'est la carboneutralité nécessite la collaboration de nombreuses parties prenantes au Canada et nous sommes déterminés à poursuivre le dialogue avec les clients, les investisseurs, les dirigeants autochtones, les chercheurs, les étudiants et les autres groupes engagés pour l'environnement.

Parallèlement, nous nous efforçons de réunir des décideurs de partout au Canada au sein de divers secteurs d'activité, du gouvernement et des ONG par le biais de l'Institut d'action climatique RBC. Nous cheminons déjà dans la bonne direction grâce à notre collaboration avec des clients et des dirigeants des secteurs de l'agriculture et du bâtiment, et nous continuerons de travailler avec ces parties prenantes pour les aider à mettre en œuvre des solutions adaptées aux changements climatiques à l'échelle du pays.

Je suis fier des progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent et je vous assure que nous poursuivrons nos efforts pour atteindre nos objectifs.

Je vous remercie

À l'approche de 2024, je suis plus confiant et enthousiaste que jamais quant à l'avenir de RBC et au rôle important que nous jouons pour aider les clients et les collectivités à prospérer.

Grâce à notre position de pilier solide dans la société et le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités, nous savons que le moment est venu de contribuer à offrir un leadership, une stabilité et une confiance accrues aux gens que nous servons fièrement.

De la part de toute l'équipe RBC, je tiens à vous remercier du fond du cœur pour la confiance et le soutien que vous continuez de nous démontrer.

J'ai hâte de continuer à vous faire part de nos progrès au cours de la prochaine année.

Dave McKay
Président et chef de la direction

Message de

Jacynthe Côté

Présidente du Conseil



RBC a une capacité extraordinaire à faire le bien.

Aider ses clients et les collectivités à prospérer est la raison d'être de RBC et ce à quoi elle excelle. Et des millions de personnes en profitent. La motivation de la banque à créer une valeur significative pour les personnes et collectivités qu'elle sert soutient ses efforts pour maintenir et étendre sa position de chef de file dans les secteurs stratégiques cruciaux.

“ **Les solides résultats financiers de RBC en 2023 témoignent de son rendement axé sur sa raison d'être. Elle entame le nouvel exercice financier comme l'une des banques les plus valorisées à l'échelle mondiale.** ”

Le Conseil participe à la planification stratégique, reçoit régulièrement des mises à jour des plans d'affaires par la direction et veille à ce que la banque respecte les paramètres dictés par son appétit pour le risque, ce qui contribue à une croissance à faible volatilité supérieure à la moyenne, et ce, à chaque cycle économique.

Nous mettons l'accent sur la gestion des talents; nous permettons ainsi aux employés de RBC, qui sont plus de 94 000, de fournir un rendement supérieur de façon durable. Le Conseil contribue au perfectionnement de la prochaine génération de membres de la haute direction en supervisant la planification de la relève et en conseillant des cheminements de carrière qui améliorent les compétences essentielles. Nous surveillons également de près les efforts continus de la banque pour améliorer la présence des femmes, des Noirs, des Autochtones et des personnes de couleur au sein de la haute direction. En effet, la présence⁽¹⁾ des femmes dans les postes de direction est passée de 38 % en 2015 à 43 % en 2023, et celle des personnes noires, autochtones et de couleur est passée de 16 % à 24 % au cours de la même période. Nous continuons de travailler pour atteindre nos objectifs ambitieux mais réalisables de 50 % des nouvelles nominations à la direction pour les femmes et de 30 % pour les Noirs, les Autochtones et les personnes de couleur⁽²⁾.

Le Conseil envisage l'année 2024 avec confiance. En attendant l'approbation réglementaire, l'ajout des clients et des collègues de HSBC Canada, notamment des clients commerciaux ayant

des besoins internationaux et de nouveaux arrivants au Canada, contribuera à améliorer la proposition de valeur de la banque. L'acquisition proposée a été une priorité à chaque réunion ordinaire du Conseil en 2023 et continuera de l'être dans un avenir prévisible.

Cependant, comme le mentionne Dave dans sa lettre, le monde est à la fois complexe et dynamique. Le Conseil joue un rôle de surveillance important pour soutenir la résilience opérationnelle et financière de la banque. Par exemple, afin de mieux protéger les clients de la banque, nous avons continué de concentrer nos activités et nos fonctions sur la détermination des services les plus essentiels et des secteurs où les préjudices les plus graves pourraient survenir en cas de perturbation prolongée. De plus, la banque a continué de faire progresser son modèle d'exploitation de la gestion des risques, ainsi que son approche et ses capacités en la matière, afin de résister au stress et aux événements imprévus. Les efforts continus visant à renforcer cette résilience contribuent à maintenir la confiance du public envers RBC.

“ **Le Conseil reconnaît que RBC exerce ses activités entourée d'un large éventail de parties prenantes, dont bon nombre partagent des intérêts communs avec la banque, notamment un environnement sain et durable.** ”

En effet, la banque s'est engagée à soutenir la transition vers une économie carboneutre. Elle travaille donc étroitement avec ses clients pour les aider à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions, un domaine où le Conseil croit que RBC peut contribuer grandement en faisant progresser sa propre stratégie en matière de climat. De manière plus générale, en 2023, les administrateurs se sont vu présenter le Cadre de la raison d'être RBC – *Générer des idées pour les gens et la planète*. Son objectif est de créer de la clarté et une structure autour de trois ambitions sociales sur lesquelles RBC peut avoir un impact important. En s'appuyant sur ses priorités environnementales, sociales et de gouvernance existantes, RBC souhaite contribuer à accélérer la transition vers une économie plus verte, doter les gens des compétences nécessaires à un avenir florissant et favoriser une prospérité plus équitable dans les collectivités.

Depuis plus de huit ans, je bénéficie du talent exceptionnel de mes collègues du Conseil et de leur engagement inébranlable à faire les bonnes choses, de la bonne façon. Et la nomination en 2023 de

(1) Selon les données pour nos entités canadiennes qui sont visées par la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Selon l'auto-identification

(2) Pour en savoir plus, se reporter à la page 15 du rapport annuel 2023

“ Depuis plus de huit ans, je bénéficie du talent exceptionnel de mes collègues du Conseil et de leur engagement inébranlable à faire les bonnes choses, de la bonne façon. ”



Barry Perry au poste d'administrateur complète notre ensemble de compétences. J'aimerais remercier sincèrement David Denison, qui a accompli un travail extraordinaire au sein de notre Conseil. Je sais également gré à notre ancienne présidente, Kathleen Taylor. Son leadership a contribué à la création d'un conseil plus diversifié et plus dynamique. RBC est sortie gagnante.

Comme toujours, le succès continu de RBC est intimement lié à la manière dont nous servons notre clientèle, à la compréhension des attentes de nos parties prenantes et à notre apport pour créer un

monde où tous peuvent s'épanouir et prospérer. Je suis convaincue que, sous la direction de Dave McKay et de son équipe de direction, la banque saura s'appuyer sur sa raison d'être et que son succès sera durable pendant de nombreuses années.

Jacynthe Côté
Présidente du Conseil

Clients

À RBC, nous nous efforçons constamment d'offrir une expérience client exceptionnelle grâce à nos conseils, produits et services uniques. Nos investissements dans les technologies et les talents sont à la base de notre façon de créer une valeur à long terme pour nos clients et de les aider à atteindre leurs objectifs.

Prix d'excellence du service à la clientèle parmi les 5 grandes banques de détail – reconnus dans les 11 catégories de l'édition 2023 des Prix d'excellence en services financiers IPSOS pour la 3^e année consécutive

Meilleurs conseils par une banque de détail selon le J.D. Power 2023 Canada Retail Banking Advice Satisfaction Study. Les clients ont placé RBC au 1^{er} rang pour tous les critères évalués, dont la qualité, la clarté, la pertinence, la fréquence et l'écoute des besoins

RBC Gestion mondiale d'actifs^{MD} a reçu le titre **d'équipe d'élite de l'année** pour la 8^e fois⁽⁵⁾

L'un des **3 premiers chefs de file de qualité** en matière de services de gestion de placements institutionnels au Canada selon Greenwich, pour la 9^e année consécutive⁽⁶⁾

RBC Marchés des Capitaux^{MD} a été reconnue comme **la meilleure banque d'investissement au Canada**⁽⁷⁾

Clientèle de premier ordre

- **1^{er} ou 2^e rang en matière de part de marché** pour toutes les catégories de produits clés dans le secteur des Services bancaires canadiens
- **9^e rang des plus grandes banques d'investissement mondiales⁽¹⁾, 1^{er} rang des banques d'investissement au Canada, 1^{er} rang des banques d'investissement canadiennes aux États-Unis⁽²⁾**
- **La plus grande part de marché au Canada pour les clients fortunés et ultrafortunés**
- **La plus importante société de fonds de placement de détail au Canada** selon les biens sous gestion⁽³⁾
- L'un des plus importants assureurs détenus par une banque au Canada⁽⁴⁾
- **6^e rang des sociétés de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis** et parmi les 5 premiers gestionnaires de patrimoine en importance au Royaume-Uni pour ce qui est du volume de ses biens administrés⁽³⁾

Marque canadienne ayant la plus grande valeur pour la 5^e année consécutive, avec une amélioration des indicateurs d'objectif, de confiance, d'inclusion et de durabilité depuis l'année précédente⁽⁸⁾

Meilleure banque privée au Canada⁽⁹⁾ et meilleure banque privée mondiale⁽¹⁰⁾ en Amérique du Nord pour une 8^e année consécutive

RBC Dominion valeurs mobilières^{MC} se classe **au premier rang des sociétés de courtage canadiennes détenues par une banque** pour la 17^e année consécutive⁽¹¹⁾

Application mobile de première classe au Canada qui nous donne des informations à valeur ajoutée sur nos clients. 3,9 millions de clients ont fait appel à MonConseiller^{MC} pour obtenir un plan d'investissement personnalisé



Lancement du nouveau **compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)** au Canada en avril 2023, qui aide les Canadiens à épargner à l'abri de l'impôt en vue de l'achat de leur première propriété. Disponible par l'entremise, entre autres, de RBC Placements en Direct^{MD}, de RBC Investi-Clic^{MD} et des conseillers RBC en succursale

RBCx^{MC} soutient plus de 3 500 clients du secteur des technologies et de l'innovation et certaines de nos propres entreprises comme Mydoh^{MD} (utilisée par plus de 140 000 Canadiens), Ownr^{MD} (qui a gagné la confiance de plus de 130 000 entreprises canadiennes), Houseful^{MC} (auparavant OJO^{MD}, qui aide des millions de Canadiens dans le processus d'achat d'une maison) et Dr. Bill^{MD} (adopté par 14 000 médecins depuis 2020)

Meilleure banque de services de trésorerie et de gestion de trésorerie au Canada, meilleur fournisseur de financement du commerce international au Canada et meilleure banque en Amérique du Nord pour les petites et moyennes entreprises⁽¹²⁾

RBC est le partenaire officiel pour les services financiers et l'accès aux billets pour la tournée **The Eras Tour de Taylor Swift**, lorsqu'elle sera de passage au Canada en 2024. Grâce au programme Avion Récompenses^{MC}, les membres ont la possibilité d'accéder à un lot exclusif de billets. Tous les Canadiens admissibles, quel que soit l'établissement où ils font leurs opérations bancaires, ont maintenant accès au programme grâce au nouveau niveau d'adhésion **Avion Récompenses^{MC} Sélect**

Prévisions NOMI^{MD}, qui fournit des prévisions sur sept jours des flux de trésorerie des clients, a été reconnue comme la meilleure utilisation de l'IA dans le secteur de l'expérience client. Plus de 960 000 clients ont utilisé cette fonctionnalité depuis son lancement en septembre 2021⁽¹³⁾

Lancement de **Mes finances d'abord^{MC}**, un portail sur le bien-être financier qui aide les Canadiens à comprendre leur relation avec l'argent

- (1) Selon les honoraires des banques d'investissement mondiales (exercice 2023), Dealogic
- (2) Selon la part de marché (exercice 2023), Dealogic
- (3) Voir la définition dans le glossaire à la page 143
- (4) Selon le total des revenus
- (5) Brendan Wood International, depuis 2013
- (6) Coalition Greenwich
- (7) Euromoney Awards for Excellence 2023
- (8) Kantar BrandZ Most Valuable Global Brands
- (9) Global Finance – Best Private Bank Awards 2023
- (10) Private Banker International Global Wealth Awards
- (11) Investment Executive Brokerage Report Card 2023
- (12) Global Finance Magazine 2023
- (13) The Digital Banker Digital CX Awards 2023

Quelques faits saillants de notre feuille de pointage équilibrée en 2023

Employés

Notre force et notre succès reposent sur les membres de notre personnel, qui sont plus de 94 000 dans le monde entier et qui donnent vie à notre objectif et à nos valeurs. RBC s'est engagée à entretenir une culture d'entreprise inclusive qui motive son personnel, le soutient et lui donne les moyens d'aider les clients et les collectivités à prospérer.

Parmi les **100 meilleurs employeurs au Canada** et les **meilleurs lieux de travail** en 2023⁽¹⁾⁽²⁾

Parmi les **meilleurs employeurs soucieux de la diversité au Canada**⁽²⁾ et récipiendaire d'un **prix Talent Award dans la catégorie de la diversité**⁽³⁾

La formation continue est l'un des fondements de notre approche pour soutenir les aspirations et le développement professionnels de nos collègues. À l'échelle mondiale, les membres de notre personnel ont collectivement investi **3 millions d'heures** dans le perfectionnement de leurs compétences technologiques et d'affaires⁽⁴⁾

Environ **plus de 19 milliards de dollars** en rémunération et avantages concurrentiels, y compris l'augmentation du montant versé par RBC dans les régimes de retraite à cotisations définies

Reconnu parmi les **meilleurs employeurs au Canada pour les jeunes**⁽¹⁾



Le **sondage 2023 sur l'engagement des employés** a conclu que les employés sont très engagés et sont fiers de faire partie de RBC⁽¹¹⁾



93 %

sentent qu'ils contribuent
au succès de RBC



88 %

sont fiers de faire partie
de RBC



87 %

sont prêts à en faire plus
que ce qu'on attend d'eux



Notre engagement envers la diversité et l'inclusion se poursuit

Les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) représentent :

- 61 % des nouvelles recrues⁽⁵⁾
- 45 % des promotions⁽⁶⁾
- 25 % des nouvelles nominations à la haute direction⁽⁷⁾, par rapport à notre objectif de 30 %

Les femmes représentent :

- 49 % des nouvelles recrues⁽⁵⁾
- 54 % des promotions⁽⁶⁾
- 43 % des nouvelles nominations à la haute direction⁽⁷⁾, par rapport à notre objectif de 50 %

Les jeunes représentent 18 % des employés à l'échelle mondiale⁽⁸⁾

Plus de 1 900 stagiaires d'été dans le monde, 59 % d'entre eux appartenant à la communauté PANDC⁽⁹⁾

Nous avons continué d'améliorer les programmes destinés aux groupes traditionnellement sous-représentés⁽¹⁰⁾ afin que les possibilités de promotions et de perfectionnement soient plus équitables.

(1) MediaCorp Canada Inc.

(2) Great Place to Work Institute

(3) Prix Talent Award dans la catégorie de la diversité pour les sociétés de plus de 10 000 employés, LinkedIn

(4) Le nombre d'heures de formation comprend la totalité du temps consacré à diverses formations au cours de l'exercice 2023

(5) Les nouvelles recrues comprennent les personnes qui sont engagées, à l'échelle mondiale, pour la première fois et celles qui sont réengagées; à l'exception de City National et de RBC Brewin Dolphin; selon l'auto-identification; exclut les stagiaires d'été, les étudiants et les membres des programmes coop.

(6) Les promotions sont les passages à un échelon supérieur dans l'échelle des échelons mondiaux. Exclut les stagiaires d'été, les étudiants, les membres des programmes coop, City National Bank et RBC Brewin Dolphin. Les données englobent les activités mondiales. Selon l'auto-identification

(7) Les nouvelles nominations à la haute direction sont les cas où une personne de RBC ou de l'externe est nommée pour la première fois au poste de vice-président, vice-président principal ou vice-président directeur. Selon l'auto-identification. Dans le cadre du Plan de diversité et d'inclusion 2025 de RBC, notre objectif est d'atteindre un taux de représentation au sein de la haute direction de 30 % pour les personnes appartenant à la communauté NAPC et de 50 % pour les femmes d'ici 2025

(8) Nombre d'employés de moins de 30 ans à l'échelle mondiale, y compris ceux de City National Bank, de BlueBay Asset Management et de RBC Brewin Dolphin

(9) Selon l'auto-identification

(10) Par « groupes traditionnellement sous-représentés », on entend ceux dont les membres se désignent comme femmes, Noirs, Autochtones ou personnes de couleur (NAPC), LGBTQ+ ou personnes handicapées.

(11) Sondage sur l'engagement des employés mené du 26 avril au 10 mai 2023; taux de participation de 74 %

Collectivités

Grâce à nos partenariats mondiaux, à nos dons et aux initiatives de nos employés, RBC s'emploie à concrétiser des idées qui apportent des changements positifs dans les collectivités où nous vivons et travaillons. Notre engagement de longue date envers les jeunes, le climat, la promotion de l'inclusion et le bien-être financier nous aide à bâtir des collectivités plus fortes, résilientes et équitables.

Objectif avenir RBC

Depuis 2017, **Objectif avenir RBC^{MD}** a aidé plus de 6,9 millions de jeunes Canadiens et a versé plus de 393 millions de dollars à plus de 900 programmes partenaires, pour aider les jeunes à avoir accès à du réseautage et à du mentorat, soutenir la santé mentale et le perfectionnement des compétences et leur permettre de gagner de l'expérience de travail



Artistes émergents

Grâce à notre programme **Artistes émergents RBC**, nos investissements dans les organisations artistiques ont dépassé 130 millions de dollars et ont permis de soutenir plus de 44 000 artistes depuis 2004



Campagne de dons des employés

Notre **campagne de dons des employés** a permis d'amasser 23,9 millions de dollars pour soutenir près de 12 000 organisations caritatives dans 71 pays

Dons et investissements dans les collectivités de plus de 172 millions de dollars à l'échelle mondiale, dont près de 800 000 \$ pour contribuer aux efforts humanitaires en Turquie, en Syrie, au Maroc, en Libye et au Moyen-Orient, ainsi qu'au Canada après des catastrophes climatiques⁽¹⁾



Le **Camp des recrues RBC** a organisé des événements pour les athlètes autochtones ayant le potentiel de participer aux Jeux olympiques, en prévision des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2023. Les athlètes, entraîneurs et membres des équipes autochtones de différentes Premières nations du pays se sont réunis à Kijipuktuk (Halifax, Nouvelle-Écosse) pour célébrer le sport et leur culture



La **Journée de bienfaisance pour les enfants RBC** a permis de faire des dons de 5 millions de dollars américains à 63 organismes du monde entier axés sur les jeunes. Depuis sa création en 2015, cette initiative a récolté plus de 30 millions de dollars américains au profit de plus de 135 organismes

5 milliards de dollars pour soutenir les collectivités en tant que l'un des contribuables les plus importants au Canada, et à titre de contribuable dans les pays où nous exerçons des activités⁽²⁾

Un million d'heures de bénévolat enregistrées par les employés dans myCommunity, la plateforme mondiale de bénévolat des employés de RBC, depuis son lancement en 2016



En 2023, la **Course pour les enfants de RBC^{MC}** a permis d'amasser plus de 10,7 millions de dollars pour 24 organisations caritatives axées sur les jeunes dans 26 villes à travers le monde. Depuis la première édition à New York en 2009, plus de 400 000 personnes ont participé à la Course pour les enfants et ont recueilli plus de 93,5 millions de dollars

Création du **Fonds de rapprochement des collectivités**, qui permet aux employés de RBC de participer à des événements de bénévolat en équipe pour répondre à des besoins pressants dans leur région. En 2023, le Fonds a soutenu **plus de 880 projets de bénévolat** rassemblant **plus de 2 800 employés** qui ont fait **plus de 13 000 heures de bénévolat** dans 6 pays pour recueillir **plus de 1,3 million de dollars**

Plus de 275 000 personnes se sont inscrites au cours **Finances personnelles pour tous par McGill** depuis son lancement en 2019 par l'Université McGill, en collaboration avec RBC. Ce programme, offert gratuitement à tous les Canadiens, fait partie des mesures de RBC pour favoriser le bien-être financier, aider les gens à avoir confiance en eux, à se bâtir une sécurité financière et à atteindre leurs objectifs



(1) Comprend les dons et les investissements dans les collectivités de RBC et de RBC Fondation^{MD}, les dons à titre de bénévole et les dons en nature ainsi que les contributions à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance non enregistrés faits par les employés. Les chiffres incluent les commandites
(2) Pour en savoir plus, se reporter à la page 116 du rapport annuel 2023

Planète

RBC travaille avec ses clients pour accélérer la transition vers la carboneutralité. Nous collaborons activement avec nos clients pour comprendre leur plan de transition, leur fournissons des outils financiers et soutenons leurs efforts de réduction des émissions. Nous rassemblons aussi des parties prenantes clés pour promouvoir des idées pouvant contribuer au progrès du Canada dans le domaine du climat.

Institut d'action climatique RBC

Création de l'**Institut d'action climatique RBC** qui réunit des économistes, des analystes politiques et des stratèges opérationnels pour faire progresser les recherches et les idées pouvant contribuer à la lutte du Canada pour le climat

En collaboration avec EllisDon et Mattamy Homes Limited, l'Institut d'action climatique RBC a créé la Climate Smart Buildings Alliance, qui vise à identifier les principaux défis et freins à la décarbonation du secteur et à s'y attaquer avec des projets ciblés qui améliorent les pratiques du secteur pour atteindre la carboneutralité

L'Alliance agroalimentaire canadienne carboneutre, menée par RBC, Loblaw[‡], Les Aliments Maple Leaf[‡], McCain[‡] foods, Nutrien[‡] et Boston Consulting Group, comprend deux volets, l'initiative d'agrostockage de carbone et l'initiative nationale de réseau de biodigesteurs, et contribue à créer un système agroalimentaire circulaire et carboneutre

Agit à titre de co-placeur pour compte dans le cadre de la ronde de financement de série E de Svante Technologies Inc. qui a mobilisé 318 millions de dollars américains pour accélérer la fabrication de sa technologie de capture du carbone

Lancement de la **calculatrice du coût d'une voiture électrique** et conclusion de partenariats exclusifs avec deux fabricants de véhicules électriques, VinFast[‡] et Lucid Motors, pour contribuer à l'expansion de ce marché au Canada

Financement, avec Exportation et développement Canada (EDC), offert au fabricant de camions électriques Vicinity Motor Corp. pour l'aider à croître et à atteindre son objectif de produire entre 3 000 et 5 000 camions par année d'ici 2025



Techno nature

Techno Nature RBC^{MC} a soutenu les solutions de technologie, d'agriculture et d'énergie propres et les solutions climatiques fondées sur la nature de 150 partenaires grâce à des investissements de plus de 21 millions de dollars dans les collectivités, ce qui représente une hausse de 72 % en 2023. Depuis 2019, RBC a investi plus de 60 millions de dollars sur les 100 millions qu'elle s'est engagée à verser d'ici 2025 pour soutenir des solutions climatiques innovantes et des initiatives qui renforcent la résilience grâce à la nature

Pour en savoir plus sur les engagements de RBC en matière de climat, veuillez visiter le site [rbc.com/climat](https://www.rbc.com/climat)

1^{er} rang parmi les banques canadiennes et 7^e rang à l'échelle mondiale pour le volume de prêts liés au développement durable par un placeur⁽¹⁾

Engagement à verser **48 millions de dollars** en 2023 à des fonds de capital-risque et des fonds de croissance afin de soutenir les innovations en matière de climat, ce qui porte nos investissements totaux à plus de 140 millions de dollars depuis 2022

Amélioration de nos solutions pour le secteur de l'agriculture, entre autres avec un outil numérique de conseils climatiques qui a été testé sur le marché et qui a passé l'étape de validation de principe



Élargissement de notre gamme de produits de financement durable pour les entreprises, en plus de tirer parti de la garantie des produits de financement durable offerte par EDC pour accroître les prêts visant à financer des projets de réduction des émissions et d'autres produits de financement durable

Lancement de la nouvelle **Bourse d'études RBC Fondation pour le perfectionnement des aptitudes environnementales**, qui est destinée aux étudiants qui poursuivent leurs études en environnement dans les secteurs clés du bâtiment et de la construction, de l'agriculture et de la production alimentaire, des transports, de la gestion des déchets et du recyclage, ou des énergies renouvelables



(1) Bloomberg, au 31 octobre 2023

Actionnaires

Ce qui motive RBC est sa vision, ses valeurs et son engagement à réaliser des résultats à long terme.

Mesures de performance financière

Objectifs à moyen terme⁽¹⁾

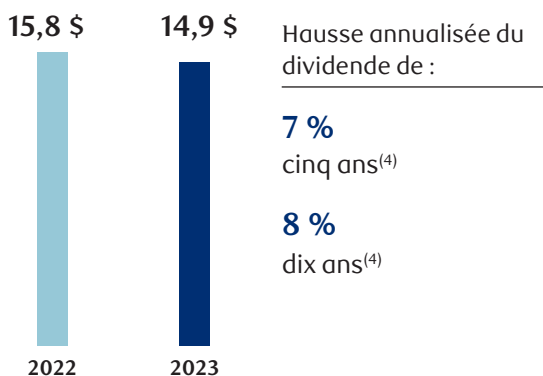
	3 ans	5 ans
Croissance du bénéfice dilué par action de plus de 7 %	10 %	5 %
Rendement des capitaux propres de plus de 16 %	16,4 %	16,0 %
Ratio de fonds propres (CET1) élevé	13,6 %	13,1 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	45 %	47 %

Rendement total pour les actionnaires⁽²⁾

	3 ans	5 ans
RBC	10 %	7 %
Moyenne mondiale des pairs	14 %	5 %

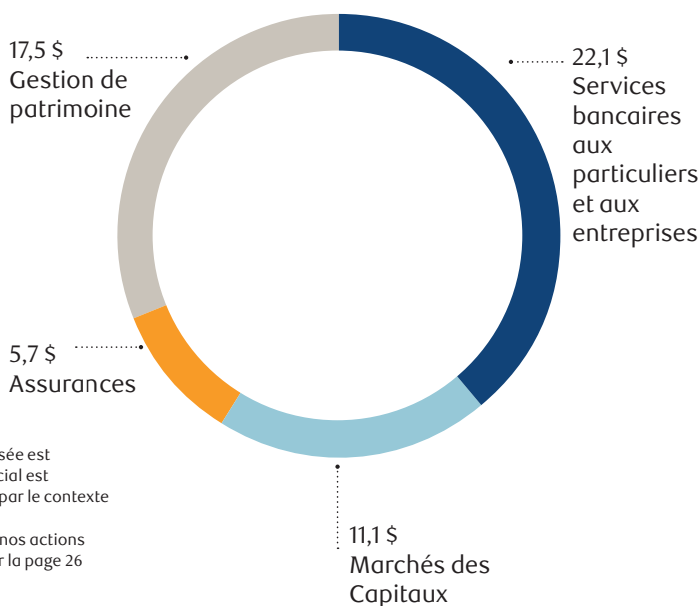
Bénéfice

bénéfice net (en G\$ CA)



Produits par secteur⁽³⁾

(en G\$ CA)



(1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par le contexte macroéconomique. Voir la définition dans le glossaire à la page 143

(2) Le rendement total pour les actionnaires annualisé représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires à la TSX, et des dividendes réinvestis. Source : Bloomberg, au 31 octobre 2023. Voir la page 26

(3) À l'exclusion des Services de soutien généraux

(4) Taux de croissance annuel composé

Rendement de 14,2 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽⁵⁾

14,5 % Solide ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)⁽⁶⁾

Gestion prudente des risques avec une dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC) liée aux prêts douteux de 21 p.b.

Dividendes déclarés par action de 5,34 \$; ratio de distribution de 51 %⁽⁷⁾

7,4 milliards de dollars Tranche de notre bénéfice distribuée à nos actionnaires par la voie de dividendes sur actions ordinaires

Bénéfice dilué par action de 10,50 \$

Solide profil du financement Maintien d'une notation à long terme de Aa1 par Moody's⁽⁸⁾

Ratio des prêts par rapport aux dépôts de 102 % dans le secteur Services bancaires canadiens

Environ 650 000 nouveaux clients nets gagnés en 2023, ce qui renforce notre secteur principal, celui des dépôts, et souligne notre engagement à répondre aux divers besoins bancaires des Canadiens grâce à nos conseils et à nos partenariats uniques



(5) Voir la définition dans le glossaire à la page 144

(6) Voir la définition dans le glossaire à la page 143

(7) Voir la définition dans le glossaire à la page 143

(8) Le 6 novembre 2023, Moody's a confirmé les notations et les évaluations de notre dette à long terme et confirmé les notations de notre dette à court terme. Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, par rapport à l'exercice précédent. Le présent rapport de gestion, daté du 29 novembre 2023, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2023 et les notes annexes. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2023, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	22	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	35	Facteurs de risque opérationnel et de risque de non-conformité à la réglementation	108
Vue d'ensemble et perspectives	23	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	39	Risque opérationnel	108
Faits saillants financiers et autres	23	Gestion de patrimoine	45	Risque de non-conformité à la réglementation	111
À propos de la Banque Royale du Canada	24	Assurances	53	Facteurs de risque stratégique	112
Vision et objectifs stratégiques	24	Marchés des Capitaux	57	Risque stratégique	112
Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	24	Services de soutien généraux	62	Risque de réputation	112
Principaux événements au sein de l'organisation en 2023	26	Information financière trimestrielle	63	Risque lié au cadre juridique et réglementaire	113
Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires	26	Rendement du quatrième trimestre	63	Risque lié à la concurrence	114
Rendement financier	27	Analyse des résultats trimestriels et des tendances	64	Facteurs de risque macroéconomique	115
Vue d'ensemble	27	Situation financière	65	Risque systémique	115
Incidence du change	27	Bilans résumés	65	Aperçu d'autres risques	115
Total des revenus	28	Arrangements hors bilan	66	Gestion des fonds propres	119
Dotation à la provision pour pertes de crédit	30	Gestion du risque	68	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	130
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	31	Risques connus et risques émergents	68	Méthodes et estimations comptables critiques	130
Frais autres que d'intérêt	31	Vue d'ensemble	71	Contrôles et procédures	135
Impôt sur le résultat et autres taxes	31	Gestion du risque d'entreprise	72	Transactions entre parties liées	135
Actifs des clients	32	Facteurs de risque d'ordre transactionnel ou positionnel	77	Renseignements supplémentaires	135
Résultats des secteurs d'exploitation	34	Risque de crédit	77	Renseignements supplémentaires	135
Résultats par secteur d'exploitation	34	Risque de marché	88	Glossaire	143
Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	34	Risque de liquidité et de financement	94	Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	145
		Risque d'assurance	108		

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2023, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire, aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, britannique, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, à l'application d'IFRS 17 *Contrats d'assurance*, à la clôture attendue de la transaction avec la Banque HSBC Canada, y compris les plans de regroupement de nos activités avec la Banque HSBC Canada et les incidences de la transaction sur les finances, l'exploitation et les capitaux, à la clôture attendue de la transaction visant les activités de l'antenne britannique de RBC Investor Services Trust et de RBC Investor Services à Jersey, l'incidence prévue de la cotisation spéciale de la *Federal Deposit Insurance Corporation* et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, au contexte de gestion des risques, y compris notre risque de crédit, notre risque de marché et notre risque de liquidité et de financement ainsi qu'à l'efficacité de notre surveillance des risques, à nos convictions, nos cibles et nos objectifs en matière de climat et de durabilité (y compris nos engagements en matière de carboneutralité et de finance durable) et à l'évolution des lois et de la réglementation connexes, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction et d'autres membres de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document reflète les points de vue de la direction et est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence et aux modèles, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2023. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tiers, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans les rubriques sur les risques de notre rapport annuel 2023, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2023 sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur les risques du présent rapport annuel 2023, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2023	2022	2023 par rapport à 2022 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	56 129 \$	48 985 \$	7 144 \$	14,6 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 468	484	1 984	n.s.
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	4 022	1 783	2 239	n.s.
Frais autres que d'intérêt	31 173	26 609	4 564	17,2 %
Bénéfice avant impôt	18 466	20 109	(1 643)	(8,2)%
Bénéfice net	14 866 \$	15 807 \$	(941)\$	(6,0)%
Bénéfice net ajusté (1)	16 083	15 998	85	0,5 %
Secteurs – bénéfice net				
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	8 266 \$	8 370 \$	(104)\$	(1,2)%
Gestion de patrimoine (2)	2 427	3 210	(783)	(24,4)%
Assurances	803	857	(54)	(6,3)%
Marchés des Capitaux (2)	4 139	3 368	771	22,9 %
Services de soutien généraux	(769)	2	(771)	n.s.
Bénéfice net	14 866 \$	15 807 \$	(941)\$	(6,0)%
Données financières sommaires				
Bénéfice par action – de base	10,51 \$	11,08 \$	(0,57)\$	(5,1)%
– dilué	10,50	11,06	(0,56)	(5,1)%
Bénéfice ajusté par action – de base (1)	11,39	11,21	0,18	1,6 %
– dilué (1)	11,38	11,19	0,19	1,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3), (4)	14,2 %	16,4 %	n.s.	(220)p.b.
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1)	15,4 %	16,6 %	n.s.	(120)p.b.
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	102 800 \$	94 700 \$	8 100 \$	8,6 %
Marge nette d'intérêt – selon la moyenne des actifs productifs, montant net (4)	1,50 %	1,48 %	n.s.	2 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,29 %	0,06 %	n.s.	23 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,08 %	(0,04)%	n.s.	12 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,21 %	0,10 %	n.s.	11 p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,42 %	0,26 %	n.s.	16 p.b.
Ratio de liquidité à court terme (4), (5)	131 %	125 %	n.s.	600 p.b.
Ratio de liquidité à long terme (4), (5)	113 %	112 %	n.s.	100 p.b.
Ratios de fonds propres, ratio de levier et ratios de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) (4), (6)				
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	14,5 %	12,6 %	n.s.	190 p.b.
Ratio de fonds propres de première catégorie	15,7 %	13,8 %	n.s.	190 p.b.
Ratio du total des fonds propres	17,6 %	15,4 %	n.s.	220 p.b.
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %	n.s.	(10)p.b.
Ratio TLAC	31,0 %	26,4 %	n.s.	460 p.b.
Ratio de levier TLAC	8,5 %	8,5 %	n.s.	– p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements (7)				
Total de l'actif	2 004 992 \$	1 917 219 \$	87 773 \$	4,6 %
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable	409 730	318 223	91 507	28,8 %
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	852 773	819 965	32 808	4,0 %
Actifs liés aux dérivés	142 450	154 439	(11 989)	(7,8)%
Dépôts	1 231 687	1 208 814	22 873	1,9 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	110 347	100 746	9 601	9,5 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (4), (6)	596 223	609 879	(13 656)	(2,2)%
Biens sous gestion (4)	1 067 500	999 700	67 800	6,8 %
Biens administrés (4), (8), (9)	4 338 000	5 653 600	(1 315 600)	(23,3)%
Information sur les actions ordinaires				
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 391 020	1 403 654	(12 634)	(0,9)%
– moyenne diluée	1 392 529	1 406 034	(13 505)	(1,0)%
– à la fin de la période	1 400 511	1 382 911	17 600	1,3 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	5,34 \$	4,96 \$	0,38 \$	7,7 %
Rendement de l'action (4)	4,3 %	3,7 %	n.s.	60 p.b.
Ratio de distribution (4)	51 %	45 %	n.s.	600 p.b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (10)	110,76 \$	126,05 \$	(15,29)\$	(12,1)%
Capitalisation boursière (TSX) (10)	155 121	174 316	(19 195)	(11,0)%
Renseignements généraux liés aux activités				
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	91 398	91 427	(29)	(0,0)%
Nombre de succursales	1 247	1 271	(24)	(1,9)%
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 341	4 368	(27)	(0,6)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (11)	0,741 \$	0,774 \$	(0,033)\$	(4,3)%
Équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période	0,721 \$	0,734 \$	(0,013)\$	(1,8)%

- Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la base de présentation de cette mesure hors PCGR.
 - Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
 - Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
 - Se reporter au glossaire pour une définition de cette mesure.
 - Le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le ratio de liquidité à court terme correspond à la moyenne du trimestre compris dans chaque période. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.
 - Les ratios de fonds propres et l'actif pondéré en fonction des risques sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, le ratio de levier l'est conformément à celle sur les exigences de levier de ce même organisme, et le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont tous deux établis conformément à la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier qui sont entrées en vigueur au cours du deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.
 - Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
 - Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de respectivement 13 milliards de dollars et 7 milliards (15 milliards et 6 milliards en 2022).
 - Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
 - Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
 - Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
- n.s. non significatif

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 94 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à notre clientèle de plus de 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

À compter du premier trimestre de 2023, nous avons simplifié notre structure de présentation de l'information en éliminant le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie et en intégrant ses activités et données aux secteurs existants. Ainsi, les Services aux investisseurs ont été intégrés dans le secteur Gestion de patrimoine, et les Services de trésorerie et les Services bancaires transactionnels ont été intégrés dans le secteur Marchés des Capitaux. À compter du quatrième trimestre de 2023, nous avons déplacé les activités de prêt des Services aux investisseurs de notre secteur Gestion de patrimoine à notre secteur Marchés des Capitaux. Sur le plan de l'information financière, aucun changement n'a été apporté à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Assurances. Les résultats comparatifs présentés dans le présent rapport de gestion ont été révisés afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Ce secteur offre un vaste éventail de produits et services financiers à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Notre engagement à bâtir et à maintenir des liens étroits et significatifs avec nos clients est mis en relief par l'offre d'une expérience client exceptionnelle, l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Gestion de patrimoine

Ce secteur offre des services aux clients aisés, fortunés ou ultrafortunés à partir de nos bureaux dans les principaux centres financiers, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, y compris une gamme complète de solutions de gestion de patrimoine, de placement, de services fiduciaires et bancaires, de services de crédit et d'autres solutions axées sur des services-conseils. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers des produits de gestion d'actifs par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs. Nous offrons des services d'administration d'actifs et des services aux investisseurs à des institutions financières, à des gestionnaires d'actifs et à des propriétaires d'actifs.

Assurances

Ce secteur offre, à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises, un éventail complet de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, de gestion de patrimoine, d'assurance IARD (incendie, accidents et risques divers), voyage, d'avantages collectifs, de rentes et de réassurance.

Marchés des Capitaux

Ce secteur offre son expertise en matière de services-conseils, d'origination, de vente et de négociation ainsi que de crédit et de financement ainsi que des services bancaires transactionnels aux sociétés, aux clients institutionnels, aux gestionnaires d'actifs, aux sociétés d'investissement privé et aux gouvernements du monde entier. Nous servons les clients de 60 bureaux situés dans 16 pays en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « **Compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde.** »

Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada : Être le chef de file incontesté des services financiers.
- Aux États-Unis : Être le partenaire privilégié des clients institutionnels, des grandes sociétés, des entreprises et de la clientèle fortunée.
- Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale : Être un partenaire de choix en services financiers de par notre expertise.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour une description des progrès réalisés en 2023 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données en date du 29 novembre 2023

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

La croissance du PIB ralentit dans la plupart des pays développés, freinée par l'effet décalé de la hausse des taux d'intérêt. Le taux de chômage demeure faible dans la plupart des économies. Ils commencent toutefois à augmenter légèrement au Canada et

au Royaume-Uni. L'économie américaine est demeurée résiliente, affichant une croissance solide du PIB et un faible taux de chômage. Toutefois, les conditions de crédit continuent de se resserrer, le nombre de postes vacants atteste d'une baisse de la demande de main-d'œuvre et l'épargne excédentaire accumulée par les ménages pendant la pandémie est moins élevée. La croissance du PIB aux États-Unis devrait ralentir à la fin de l'année civile 2023, et une légère récession est prévue vers le milieu de l'année civile 2024. Au Canada, le PIB devrait reculer dans la deuxième moitié de l'année civile 2023, et croître lentement au début de l'année civile 2024. L'inflation demeure élevée, mais elle montre des signes d'essoufflement dans la plupart des pays développés. Les taux d'intérêt ont augmenté à des niveaux que la plupart des banques centrales considèrent comme suffisants pour ralentir la croissance économique et atténuer les pressions inflationnistes au fil du temps. Nous ne nous attendons pas à ce que les banques centrales haussent plus amplement les taux d'intérêt, et entrevoyons que la Réserve fédérale et la Banque du Canada commencent à réduire les taux d'intérêt dans la prochaine année civile. Les taux d'intérêt devraient cependant demeurer nettement supérieurs à leurs niveaux pré-pandémiques.

Canada

Le PIB du Canada devrait augmenter de 1,0 % pour l'année civile 2023, après avoir progressé de 3,4 % pour l'année civile 2022. La production au début de l'année civile 2023 a été soutenue par la vigueur des dépenses de consommation et le rebond inattendu et important de l'activité sur le marché de l'habitation au printemps. Le PIB a toutefois légèrement diminué au deuxième trimestre de l'année civile 2023, les dépenses de consommation ayant diminué. Une hausse additionnelle de 50 points de base des taux d'intérêt pratiquée par la Banque du Canada en juin et juillet 2023 a contribué à refroidir les marchés de l'habitation au cours de l'été. La croissance du PIB et les dépenses de consommation par habitant ont été nettement plus timides, si l'on tient compte de la croissance historiquement élevée de la population. Plus récemment, les conditions du marché de l'emploi attestent également d'un ralentissement. Le taux de chômage a augmenté de 0,7 % depuis avril et le nombre de postes vacants continue de diminuer. Le taux d'inflation a reculé par rapport aux sommets atteints au cours de l'année civile 2022, mais demeure supérieur à la fourchette cible de 1 % à 3 % de la Banque du Canada. Le PIB devrait continuer de diminuer légèrement au cours de la deuxième moitié de l'année civile 2023, avant de revenir en territoire positif au cours de l'année civile 2024. Le taux de chômage devrait passer au-dessus de 6 % dans la première moitié de l'année civile 2024. La Banque du Canada a haussé le taux de financement à un jour de 475 points de base depuis mars 2022, et comme les hausses de taux d'intérêt continuent de freiner les dépenses de consommation, nous ne nous attendons pas à de nouvelles hausses. Nous n'entrevoyons toutefois pas de baisse des taux d'intérêt avant la deuxième moitié de l'année civile 2024.

États-Unis

Aux États-Unis, le PIB devrait augmenter de 2,4 % pour l'année civile 2023, après une hausse de 1,9 % pour l'année civile 2022. La croissance du PIB aux États-Unis s'est avérée exceptionnellement résiliente au cours de l'année civile 2023. Les dépenses de consommation sont demeurées solides en dépit de la hausse des taux d'intérêt et le taux d'emploi a continué d'augmenter à bonne cadence. Toutefois, le taux de chômage a augmenté à 3,9 % en octobre, l'augmentation des salaires commence à faiblir et le nombre de postes vacants a diminué. La Réserve fédérale a augmenté le taux des fonds fédéraux de 525 points de base depuis mars 2022 et considère le niveau actuel des taux d'intérêt comme suffisamment restrictif pour ralentir la croissance du PIB et les pressions inflationnistes au fil du temps. Nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale maintienne les taux dans la fourchette actuelle avant de commencer à les réduire au deuxième trimestre de l'année civile 2024. Nous nous attendons à un ralentissement de la croissance du PIB des États-Unis au quatrième trimestre de l'année civile 2023, suivi d'un léger recul dans la première moitié de l'année civile 2024.

Europe

Le PIB de la zone euro devrait augmenter de 0,4 % pour l'année civile 2023, après avoir progressé de 3,4 % pour l'année civile 2022. L'économie de la zone euro commence à perdre de la vigueur. Le PIB affiche un repli de 0,1 % pour le troisième trimestre de l'année civile 2023, et nous prévoyons un nouveau recul de 0,1 % pour le quatrième trimestre de l'année civile 2023. Le marché de l'emploi demeure exceptionnellement tendu, mais il devrait se contracter dans un contexte de ralentissement de la croissance du PIB. L'inflation demeure élevée dans la zone euro, mais elle commence à baisser. La Banque centrale européenne devrait maintenir le taux des dépôts à son niveau actuel jusqu'à l'année civile 2024, après une hausse de 25 points de base qui a porté ce taux à 4 % en septembre 2023. Le PIB du Royaume-Uni devrait augmenter de 0,4 % pour l'année civile 2023, après une progression de 4,3 % un an plus tôt. Au Royaume-Uni, le PBI est demeuré stable au troisième trimestre de l'année civile 2023, l'incidence des hausses cumulatives de 515 points de base du taux d'intérêt pratiquées par la Banque d'Angleterre depuis décembre 2021 ayant commencé à ralentir les dépenses de consommation. L'inflation globale demeure élevée, mais elle montre des signes de ralentissement. La Banque d'Angleterre devrait maintenir le taux bancaire à 5,25 % jusqu'à la fin de l'année civile 2024.

Marchés financiers

Les rendements des obligations ont beaucoup augmenté au cours de l'année civile 2023, les marchés exigeant des primes de terme plus élevées et s'attendant à ce que les banques centrales maintiennent les taux d'intérêt plus élevés plus longtemps. L'écart entre les rendements des obligations à long et à court terme, un indicateur de récession couramment utilisé, a augmenté depuis le deuxième trimestre de l'année civile 2023, mais il demeure bien en deçà de zéro, les marchés s'attendant encore à une détérioration de la croissance économique. Les marchés boursiers ont rebondi après avoir connu un recul plus tôt cet automne et ils demeurent au-dessus du niveau atteint à la fin de l'année civile 2022. Les pressions inflationnistes mondiales montrent des signes d'assouplissement. Toutefois, les pressions sous-jacentes sur les prix ne devraient pas s'atténuer complètement tant qu'il n'y aura pas de ralentissement plus marqué de la demande intérieure et de l'économie.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Un bref résumé des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts et la complexité de nos activités est présenté à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire du présent rapport annuel 2023.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces changements et d'autres faits nouveaux qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques traitant des risques du présent rapport annuel 2023. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques traitant de la gestion des risques et des fonds propres du présent rapport annuel 2023.

Principaux événements au sein de l'organisation

Banque HSBC Canada

Le 29 novembre 2022, nous avons conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada) pour un prix d'achat entièrement au comptant de 13,5 milliards de dollars. HSBC Canada est une banque canadienne de premier plan au service de particuliers et d'entreprises axée sur les clients connectés du monde entier. De plus, nous achèterons toutes les actions privilégiées et les titres d'emprunt subordonnés existants de HSBC Canada qui sont détenus directement ou indirectement par HSBC Holdings plc à leur valeur nominale.

L'entente prévoit un mécanisme de prix fixe selon lequel le bénéfice de HSBC Canada pour la période allant du 30 juin 2022 à la date de clôture de la transaction revient à RBC et sera reflété dans l'actif net acquis à la clôture. Dans le même ordre d'idées, nous verserons un montant supplémentaire, accumulé entre le 30 août 2023 et la date de clôture de la transaction et calculé en fonction du prix d'achat entièrement au comptant des actions ordinaires de HSBC Canada et du taux des opérations de pension à un jour.

La clôture de la transaction est prévue pour le premier trimestre de l'année civile 2024, sous réserve des conditions de clôture d'usage, y compris l'obtention des approbations des autorités de réglementation. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

RBC Investor Services

Le 3 juillet 2023, nous avons finalisé la vente annoncée précédemment des activités européennes d'administration d'actifs de RBC Investor Services® et de son centre d'excellence associé situé en Malaisie (la vente partielle des activités de RBC Investor Services) à CACEIS, le groupe bancaire d'administration d'actifs de Crédit Agricole S.A. et de Banco Santander, S.A. Par suite de l'opération, nous avons constaté un profit à la cession, avant impôt, de 69 millions de dollars dans les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine (77 millions après impôt).

La conclusion de la vente des activités de l'antenne britannique de RBC Investor Services Trust et de RBC Investor Services à Jersey demeure assujettie aux conditions de clôture d'usage, y compris les approbations réglementaires. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par la réalisation d'un rendement à moyen terme (3 à 5 ans) se situant dans la tranche supérieure de la moyenne du groupe mondial de pairs, ce qui, à notre avis, reflète notre souci de maintenir à long terme un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques dont il est fait mention plus haut, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une mesure utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de la plus-value des actions ainsi que des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et la position de la banque reflète la perception du marché à l'égard de notre performance par rapport à nos pairs sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier sont utilisés pour évaluer notre performance par rapport à nos objectifs de rendement total pour les actionnaires à moyen terme et nous servent de cible alors que nous tenterons de mettre en œuvre nos priorités stratégiques. Nous les revoyons et révisons régulièrement de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement à moyen terme (3 à 5 ans) par rapport à nos objectifs de rendement financier à moyen terme.

Rendement financier par rapport à nos objectifs à moyen terme

Tableau 2

Objectifs à moyen terme ⁽¹⁾	3 ans ⁽²⁾	5 ans ⁽²⁾
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % et plus	10 %	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) de 16 % et plus	16,4 %	16,0 %
Ratio de fonds propres (CET1) élevé ⁽³⁾	13,6 %	13,1 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	45 %	47 %

(1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par les conditions macroéconomiques.

(2) La croissance du bénéfice dilué par action est calculée au moyen d'un taux de croissance annuel composé. Quant au RCP, au ratio CET1 et au ratio de distribution, ils sont établis par voie d'une moyenne.

(3) Le ratio CET1 est calculé selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails sur le ratio CET1, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pour l'exercice 2024, nos objectifs de rendement financier à moyen terme, soit sur 3 ans à 5 ans, demeureront les mêmes.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial de pairs approuvé par notre Conseil d'administration (le Conseil), groupe qui se compose des neuf institutions financières suivantes :

- **Institutions financières canadiennes** : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- **Banques américaines** : JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- **Banques internationales** : Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur 3 à 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de pairs
Tableau 3

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans (1)
Banque Royale du Canada	10 %	7 %
	Tranche inférieure	Tranche supérieure
Moyenne du groupe de pairs (excluant RBC)	14 %	5 %

(1) Le rendement total pour les actionnaires annualisé sur 3 ans et sur 5 ans représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour les périodes du 31 octobre 2020 au 31 octobre 2023 et du 31 octobre 2018 au 31 octobre 2023.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes
Tableau 4

Pour les exercices clos les 31 octobre	2023	2022	2021	2020	2019
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	110,76 \$	126,05 \$	128,82 \$	93,16 \$	106,24 \$
Dividendes versés par action	5,34	4,96	4,32	4,26	4,00
Hausse (baisse) du cours de l'action	(12,1)%	(2,2)%	38,3 %	(12,3)%	10,8 %
Rendement total pour les actionnaires	(8,3)%	1,6 %	43,8 %	(8,4)%	15,2 %

Rendement financier
Vue d'ensemble
2023 par rapport à 2022

Le bénéfice net s'est établi à 14 866 millions de dollars, soit une diminution de 941 millions, ou 6 %, sur un an. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 10,50 \$, soit une baisse de 0,56 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 14,2 %, soit un recul de 220 p.b. sur un an. Notre ratio CET1 s'est établi à 14,5 %, ayant progressé de 190 p.b. sur un an.

Le bénéfice net ajusté s'est dégagé à 16 083 millions de dollars, en hausse de 85 millions, ou 1 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice ajusté dilué par action s'est établi à 11,38 \$, en hausse de 0,19 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 15,4 %, en baisse de 120 p.b.

Le recul de nos résultats par rapport à l'exercice précédent tient principalement à l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes dans l'exercice à l'étude, qui sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Nos résultats reflètent également le recul des résultats des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Assurances, recul qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation des résultats du secteur Marchés des Capitaux. Les résultats de l'exercice à l'étude reflètent l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attribuable principalement à l'accroissement des dotations liées aux prêts douteux et aux dotations liées aux prêts productifs constituées, qui contrastent avec les contrepassations de dotations liées aux prêts productifs de l'exercice précédent.

Pour plus de détails sur nos résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Résultats ajustés

Les résultats ajustés excluent les éléments spécifiés, à savoir des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée, certains ajustements au titre de l'impôt différé, le DRC et les autres ajustements fiscaux connexes et la transaction visant HSBC Canada et les coûts d'intégration (déduction faite des impôts), ainsi que l'incidence après impôts de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition. Les résultats ajustés sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

Tableau 5

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2023 par rapport à 2022
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	936 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	29
Frais autres que d'intérêt	607
Impôt sur le résultat	9
Bénéfice net	291
Incidence sur le bénéfice par action	
De base	0,21 \$
Dilué	0,21

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

Tableau 6		
(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	2023	2022
Dollar américain	0,741	0,774
Livre sterling	0,599	0,618
Euro	0,689	0,727

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

Tableau 7		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2023	2022
Revenu d'intérêt et de dividende	86 991 \$	40 771 \$
Charge d'intérêt	61 862	18 054
Revenu net d'intérêt	25 129 \$	22 717 \$
Marge nette d'intérêt	1,50 %	1,48 %
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	5 675 \$	3 510 \$
Revenus tirés des activités de négociation	2 392	926
Commissions de gestion de placements et de services de garde	8 344	7 610
Revenus tirés des fonds communs de placement	4 063	4 289
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 463	1 481
Frais bancaires	2 099	1 976
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 005	2 058
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 292	1 038
Revenus sur cartes	1 240	1 203
Commissions de crédit	1 489	1 512
Profits nets sur les titres de placement	193	43
Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées	(219)	110
Autres	964	512
Revenus autres que d'intérêt	31 000 \$	26 268 \$
Total des revenus	56 129 \$	48 985 \$

2023 par rapport à 2022

Le total des revenus a augmenté de 7 144 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à un an plus tôt, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt, des primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (revenus d'assurance) et des revenus tirés des activités de négociation. L'augmentation des commissions de gestion de placements et de services de garde, des autres revenus et des revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, a également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un bénéfice (une perte) des coentreprises et des entreprises associées et une diminution des revenus tirés des fonds communs de placement. L'incidence du change a compté pour 936 millions de dollars de l'augmentation des revenus.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 2 412 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de l'élargissement des écarts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine et de la croissance moyenne des volumes du secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus tirés des dérivés non détenus à des fins de transaction, qui sont compensés dans les autres revenus, et par la diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, toutes deux dans le secteur Marchés des Capitaux.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 2 p.b., en raison surtout de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur nos secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, laquelle a été contrebalancée en partie par un changement défavorable dans la composition des dépôts du secteur Services bancaires canadiens et une augmentation des coûts de financement du secteur Marchés des Capitaux.

Les revenus d'assurance ont progressé de 2 165 millions de dollars, ou 62 %, résultat qui tient avant tout à la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, à la hausse des ventes de rentes collectives et à l'expansion des activités pour la plupart des produits, éléments qui sont tous compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 734 millions de dollars, ou 10 %, ce qui reflète principalement l'inclusion de RBC Brewin Dolphin.

Les revenus tirés des activités de négociation ont augmenté de 1 466 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions. L'exercice précédent reflétait également l'incidence des réductions des souscriptions de prêts.

Les revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, ont progressé de 254 millions de dollars, ou 24 %, du fait principalement des profits de change associés à certains financements libellés en monnaies étrangères, qui ont été compensés par l'incidence des couvertures économiques dans les autres revenus.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont reculé de 226 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients attribuable essentiellement des conditions de marché défavorables dans le secteur Gestion de patrimoine, et de la diminution de la moyenne des soldes de fonds communs de placement, laquelle s'est traduite par une réduction des frais de placement du secteur Services bancaires canadiens.

Le bénéfice (la perte) des coentreprises et des entreprises associées a diminué de 329 millions de dollars, en raison principalement de pertes de valeur sur notre participation dans une entreprise associée dans le secteur Gestion de patrimoine.

Les autres revenus ont augmenté de 452 millions de dollars, ou 88 %, ce qui s'explique en grande partie par les profits sur nos portefeuilles d'activités autres que de négociation, qui ont été compensés dans le revenu net d'intérêt, et les variations de la juste valeur des couvertures de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles ont été pour l'essentiel compensées dans les frais autres que d'intérêt. L'augmentation des revenus tirés des dépôts dans des comptes de passage et l'incidence favorable d'éléments liés aux impôts ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence des couvertures économiques.

Informations supplémentaires sur les activités de négociation

Tableau 8		
(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Revenu net d'intérêt (1)	1 510 \$	2 024 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 392	926
Total des revenus tirés des activités de négociation	3 902 \$	2 950 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit		
Taux d'intérêt et crédit	2 528 \$	1 147 \$
Titres de participation	604	951
Contrats de change et sur marchandises	770	852
Total des revenus tirés des activités de négociation	3 902 \$	2 950 \$

(1) Tient compte du revenu net d'intérêt découlant des positions liées aux activités de négociation, y compris les actifs et passifs qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2023 par rapport à 2022

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 3 902 millions de dollars, en hausse de 952 millions, ou 32 %, sur un an, ce qui rend essentiellement compte de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions. L'exercice précédent reflétait également l'incidence des réductions des souscriptions de prêts.

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	370 \$	(281)\$
Gestion de patrimoine ⁽²⁾	153	20
Marchés des Capitaux ⁽²⁾	137	(20)
Services de soutien généraux et autres ⁽³⁾	–	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	660	(281)
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 225 \$	755 \$
Gestion de patrimoine ⁽²⁾	175	13
Marchés des Capitaux ⁽²⁾	436	9
Services de soutien généraux et autres	–	1
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux ⁽³⁾	1 836	778
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	2 496	497
Dotation à la provision pour pertes de crédit – autres ⁽⁴⁾	(28)	(13)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	2 468 \$	484 \$
La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	295 \$	(31)\$
Prêts de gros	365	(250)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	660	(281)
Prêts de détail	1 051	648
Prêts de gros	785	130
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 836	778
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	2 496 \$	497 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,29 %	0,06 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,21 %	0,10 %

(1) L'information sur les prêts englobe celle sur les prêts, les acceptations et les engagements.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

(3) Comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit qui a été constatée dans les secteurs Services de soutien généraux et Assurances.

(4) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres éléments inclut les montants liés aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières et achetées.

2023 par rapport à 2022

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 1 984 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'augmentation des dotations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 23 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à 660 millions de dollars, contre (281) millions pour l'exercice précédent, ce qui reflète principalement les dotations constituées au cours de l'exercice à l'étude dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises en raison de changements défavorables dans nos perspectives concernant la qualité du crédit et de la croissance des portefeuilles. L'augmentation des dotations du secteur Marchés des Capitaux attribuable à des changements défavorables dans nos prévisions macroéconomiques et nos perspectives concernant la qualité du crédit a également contribué à la hausse.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 1 058 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des dotations dans nos portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens et dans le secteur Marchés des Capitaux dans la plupart des secteurs d'activité.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2023 par rapport à 2022

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, d'un montant de 4 022 millions de dollars, ont augmenté de 2 239 millions, par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement les variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, l'augmentation des ventes de rentes collectives et l'expansion des activités pour la plupart des produits, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'amélioration de la sinistralité.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2023	2022
Salaires	8 597 \$	7 251 \$
Rémunération variable	7 607	7 127
Avantages du personnel et conservation du personnel	2 139	2 015
Rémunération fondée sur des actions	628	135
Ressources humaines	18 971	16 528
Matériel	2 381	2 099
Frais d'occupation	1 634	1 554
Communications	1 271	1 082
Honoraires	2 223	1 511
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	1 487	1 369
Autres	3 206	2 466
Frais autres que d'intérêt	31 173 \$	26 609 \$
Ratio d'efficacité (1)	55,5 %	54,3 %
Ratio d'efficacité ajusté (2), (3)	58,2 %	55,8 %

(1) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(2) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, nous avons révisé la composition de ce ratio hors PCGR. Les montants ajustés correspondants ont été révisés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

2023 par rapport à 2022

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 4 564 millions de dollars, ou 17 %, sur un an, ce qui a découlé surtout d'une augmentation des coûts liés au personnel, de l'inclusion de RBC Brewin Dolphin et des coûts connexes, de l'incidence du change et de l'augmentation des honoraires. La variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée en grande partie dans les autres revenus, ainsi que les coûts de transaction et d'intégration liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada, ont également contribué à l'augmentation précitée.

Notre ratio d'efficacité de 55,5 % a augmenté de 120 p.b. sur un an. Notre ratio d'efficacité ajusté a progressé de 240 p.b. pour s'établir à 58,2 %, contre 55,8 % un an plus tôt.

Le ratio d'efficacité ajusté est un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2023	2022
Impôt sur le résultat	3 600 \$	4 302 \$
Autres taxes		
Taxe à la valeur ajoutée et taxe de vente	597	508
Cotisations sociales	990	871
Taxes sur le capital	55	90
Taxes foncières	144	129
Taxes sur les primes d'assurance	35	31
Taxes d'affaires	82	72
	1 903	1 701
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	5 503 \$	6 003 \$
Bénéfice avant impôt	18 466 \$	20 109 \$
Taux d'imposition effectif	19,5 %	21,4 %
Taux d'imposition effectif total (1)	27,0 %	27,5 %
Résultats ajustés (2)		
Impôt sur le résultat ajusté	3 346 \$	4 367 \$
Bénéfice avant impôt ajusté	19 429	20 365
Taux d'imposition effectif ajusté	17,2 %	21,4 %

(1) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice avant impôt et autres taxes.

(2) Il s'agit de mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2023 par rapport à 2022

La charge d'impôt a diminué de 702 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence des changements dans la combinaison du bénéfice, de certains ajustements au titre de l'impôt différé et de la baisse du bénéfice avant impôt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ainsi que par l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % au cours de l'exercice à l'étude. La charge d'impôt ajustée a diminué de 1 021 millions de dollars, ou 23 %.

Le taux d'imposition effectif de 19,5 % a reculé de 190 p.b., en raison principalement de l'incidence des changements dans la composition du bénéfice et de certains ajustements au titre de l'impôt différé. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes susmentionnés ainsi que par l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % au cours de l'exercice à l'étude. Le taux d'imposition effectif ajusté de 17,2 % est en baisse de 420 p.b.

Les autres taxes ont augmenté de 202 millions de dollars, ou 12 %, sur un an, en raison essentiellement d'une augmentation des cotisations sociales attribuable à une hausse des coûts liés au personnel et de la hausse des taxes sur la valeur ajoutée et des taxes de vente proportionnelle à l'intensification des activités d'achat.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Actifs des clients

Biens administrés

Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, dont des services de garde, de recouvrement des revenus de placement, de règlement des opérations de vente et d'achat, et de tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent varier selon des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'activité responsable de biens administrés, puisqu'il revendiquait à lui seul environ 92 % du total des biens administrés au 31 octobre 2023, principalement dans le secteur Services aux investisseurs qui compte pour environ 57 % des biens administrés. Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comptait pour environ 8 % du total des biens administrés.

2023 par rapport à 2022

Les biens administrés ont diminué de 1 316 milliards de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la vente partielle des activités de RBC Investor Services, contrebalancée en partie par l'incidence favorable de l'appréciation des marchés.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs	Tableau 12	
(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Canada (1)		
Titres du marché monétaire	34 900 \$	43 200 \$
Titres à revenu fixe	705 800	735 800
Titres de participation	770 500	734 000
Actifs multiples et autres	1 045 800	1 006 300
Total – Canada	2 557 000	2 519 300
États-Unis (1)		
Titres du marché monétaire	31 600	40 700
Titres à revenu fixe	131 600	116 000
Titres de participation	271 600	246 300
Actifs multiples et autres	326 500	304 300
Total – États-Unis	761 300	707 300
Autres pays (1)		
Titres du marché monétaire	19 100	38 200
Titres à revenu fixe (2)	130 000	255 200
Titres de participation	404 100	636 600
Actifs multiples et autres (2)	466 500	1 497 000
Total – Autres pays (2)	1 019 700	2 427 000
Total – Biens administrés (2)	4 338 000 \$	5 653 600 \$

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

(2) Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Biens sous gestion

Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement et autres clients pour les compétences en placement d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux titres de participation sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et du marché monétaire. Les honoraires varient également selon la composition des actifs et la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds prévoient des honoraires liés au rendement, lesquels sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts dans les honoraires reçus par produit, et il se pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, et ce, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Comptant environ 99 % du total des biens sous gestion au 31 octobre 2023, notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'exploitation.

2023 par rapport à 2022

Les biens sous gestion ont augmenté de 68 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de l'incidence de l'appréciation des marchés et des ventes nettes.

Le tableau suivant présente la variation des biens sous gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Actifs des clients – Biens sous gestion

Tableau 13

	2023					2022
	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	37 800 \$	197 800 \$	129 900 \$	634 200 \$	999 700 \$	1 008 700 \$
Entrées institutionnelles	160 200	52 500	7 000	19 400	239 100	175 600
Sorties institutionnelles	(159 400)	(42 300)	(10 000)	(14 300)	(226 000)	(180 000)
Flux des particuliers, montant net	800	2 600	(2 100)	9 100	10 400	21 400
Total des flux, montant net	1 600	12 800	(5 100)	14 200	23 500	17 000
Incidence de marché	800	3 200	4 600	19 300	27 900	(117 400)
Acquisitions/cessions	–	–	–	–	–	58 500
Change	400	3 500	800	11 700	16 400	32 900
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	1 200	6 700	5 400	31 000	44 300	(26 000)
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	40 600 \$	217 300 \$	130 200 \$	679 400 \$	1 067 500 \$	999 700 \$

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 14

	2023						2022
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)							
Revenu net d'intérêt	16 074 \$	4 495 \$	– \$	3 379 \$	1 181 \$	25 129 \$	22 717 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 046	13 049	5 675	7 672	(1 442)	31 000	26 268
Total des revenus	22 120	17 544	5 675	11 051	(261)	56 129	48 985
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 579	328	–	561	–	2 468	484
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	4 022	–	–	4 022	1 783
Frais autres que d'intérêt	9 215	14 128	653	6 509	668	31 173	26 609
Bénéfice avant impôt	11 326	3 088	1 000	3 981	(929)	18 466	20 109
Impôt sur le résultat	3 060	661	197	(158)	(160)	3 600	4 302
Bénéfice net	8 266 \$	2 427 \$	803 \$	4 139 \$	(769)\$	14 866 \$	15 807 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	27,8 %	9,9 %	37,3 %	14,6 %	n.s.	14,2 %	16,4 %
Moyenne de l'actif	616 600 \$	193 100 \$	23 500 \$	1 107 100 \$	62 600 \$	2 002 900 \$	1 886 900 \$

(1) Le revenu net d'intérêt, les revenus autres que d'intérêt, le total des revenus, le bénéfice net avant impôt et l'impôt sur le résultat du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
n.s. non significatif

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats.

Principales méthodes

Les paragraphes ci-dessous présentent les principales méthodes et hypothèses qui sont utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion; celles-ci sont passées en revue périodiquement par la direction afin d'assurer qu'elles sont toujours valides. À compter du premier trimestre de 2023, nous avons simplifié notre structure de présentation de l'information en éliminant le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie et en intégrant ses activités aux secteurs existants. À compter du quatrième trimestre de 2023, nous avons déplacé les activités de prêt des Services aux investisseurs de notre secteur Gestion de patrimoine au secteur Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

Attribution des charges et de l'impôt

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis directement pour le compte du secteur d'exploitation. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, notamment les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation de manière à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les harmoniser avec les avantages et risques sous-jacents aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué et les montants connexes sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prix de cession interne de fonds

Le prix de cession interne de fonds représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe aux fins de l'information de gestion. Nous utilisons une méthode de tarification des cessions internes de fonds afin de préparer des informations sectorielles de gestion qui soient ajustées en fonction des risques. Cette méthode établit les coûts et les revenus liés aux emprunts et aux prêts de fonds intragroupe en tenant compte de nos objectifs de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour plus de détails sur notre méthode de comptabilisation de la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de tenir pleinement compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci.

En plus des principales méthodes décrites ci-dessus, les composantes suivantes de notre cadre d'information de gestion influent également sur la gestion de nos secteurs d'exploitation et de la présentation de l'information sectorielle :

- Les résultats présentés par le secteur Gestion de patrimoine comprennent des montants en dollars américains, essentiellement pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) puisque nous examinons et gérons les résultats de ce secteur en grande partie en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats présentés par le secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu total provenant de certaines sources fiscalement avantageuses (dividendes imposables de sociétés canadiennes et crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination de la majoration au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de mieux refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car elles accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes relatifs à nos revenus imposables et à nos principales sources de revenus avec avantage fiscal. Il se pourrait toutefois que les mesures et les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation dans son ensemble qui ne sont pas classées dans l'un ou l'autre de nos quatre secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion des liquidités et de trésorerie, y compris les montants liés au capital non attribué, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent. De plus, nous constatons les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes dans le secteur Services de soutien généraux puisque nous jugeons que ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous évaluons le rendement de nos activités et gérons les risques sous-jacents.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires consolidé est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs repose sur le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le capital attribué moyen pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour contrer les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion des fonds propres, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Toute modification de ces hypothèses, jugements et méthodes peut avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements semblables sur des mesures d'attribution et de rendement connexes peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 15

	2023						2022
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)							
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	8 192 \$	2 372 \$	798 \$	4 077 \$	(816)\$	14 623 \$	15 547 \$
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	29 500	24 050	2 150	27 850	19 250	102 800	94 700
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	27,8 %	9,9 %	37,3 %	14,6 %	n.s.	14,2 %	16,4 %

(1) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 et de nos résultats de l'exercice précédent. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés et de certaines mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-après et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes. Pour l'exercice considéré, nos résultats ont été touchés par les éléments spécifiés suivants :

- pertes de valeur : ces pertes reflètent les pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée au cours du quatrième trimestre de 2023. Pour plus de détails, se reporter à la note 12 de nos états financiers consolidés annuels de 2023;
- certains ajustements au titre de l'impôt différé : ces ajustements reflètent la comptabilisation d'actifs d'impôt différé liés aux pertes réalisées par City National au titre de la vente intragroupe de certains titres de créance au quatrième trimestre de 2023;
- le DRC et les autres ajustements fiscaux connexes : cela reflète l'incidence du DRC et l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé annoncés dans le budget 2022 du gouvernement du Canada et adoptés au premier trimestre de 2023;
- les coûts de transaction et d'intégration liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada.

Ratio d'efficacité ajusté

Notre ratio d'efficacité ajusté est un ratio hors PCGR qui est calculé en divisant les frais autres que d'intérêt ajustés, exclusion faite des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition, par le total des revenus, exclusion faite des éléments spécifiés et déduction faite des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, qui sont tous deux des mesures hors PCGR. Nous sommes d'avis que le ratio d'efficacité ajusté est une mesure utile puisque les variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance peuvent causer une volatilité dans les revenus, qui est largement compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ce qui peut masquer les tendances au titre du rendement sous-jacent des activités et réduire la comparabilité des résultats avec ceux des périodes antérieures.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats ajustés et des résultats présentés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Tableau 16

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	2023	2022 (1)
Total des revenus	56 129 \$	48 985 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 468	484
Frais autres que d'intérêt	31 173	26 609
Bénéfice avant impôt	18 466	20 109
Impôt sur le résultat	3 600	4 302
Bénéfice net	14 866 \$	15 807 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	14 623 \$	15 547 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 391 020	1 403 654
Bénéfice de base par action (en dollars)	10,51 \$	11,08 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 392 529	1 406 034
Bénéfice dilué par action (en dollars)	10,50 \$	11,06 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	14,2 %	16,4 %
Taux d'imposition effectif	19,5 %	21,4 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	963 \$	256 \$
Élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration (3)	380	–
Élément spécifié : Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée (4)	242	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (5)	341	256
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	(254) \$	65 \$
Élément spécifié : DRC et autres ajustements fiscaux connexes (3), (6)	(1 050)	–
Élément spécifié : Certains ajustements au titre de l'impôt différé (3)	578	–
Élément spécifié : Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée (4)	65	–
Élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration connexes (3)	78	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (5)	75	65
Résultats ajustés (7)		
Bénéfice avant impôt – ajusté	19 429	20 365
Impôt sur le résultat – ajusté	3 346	4 367
Bénéfice net – ajusté	16 083 \$	15 998 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – ajusté	15 840 \$	15 738 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 391 020	1 403 654
Bénéfice de base par action (en dollars) – ajusté	11,39 \$	11,21 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 392 529	1 406 034
Bénéfice dilué par action (en dollars) – ajusté	11,38 \$	11,19 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté	15,4 %	16,6 %
Taux d'imposition effectif ajusté	17,2 %	21,4 %
Ratio d'efficacité ajusté (8)		
Total des revenus	56 129 \$	48 985 \$
Moins : Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	4 022	1 783
Plus élément spécifié : Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée (avant impôt) (4)	242	–
Total des revenus – ajusté	52 349 \$	47 202 \$
Frais autres que d'intérêt	31 173 \$	26 609 \$
Moins élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration (avant impôt) (3)	380	–
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (avant impôt) (5)	341	256
Frais autres que d'intérêt – ajusté	30 452 \$	26 353 \$
Ratio d'efficacité	55,5 %	54,3 %
Ratio d'efficacité – ajusté	58,2 %	55,8 %

(1) Il n'y avait aucun élément spécifié pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

(2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

(3) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

(4) Au cours du quatrième trimestre de 2023, nous avons comptabilisé des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée. Ce montant a été comptabilisé dans le secteur Gestion de patrimoine.

(5) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.

(6) L'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ne tient pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

(7) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, nous avons inclus la transaction visant HSBC Canada et les coûts d'intégration connexes et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition à titre d'éléments donnant lieu à des ajustements dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Par conséquent, les résultats ajustés correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la base de présentation de cette mesure hors PCGR.

(8) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, nous avons révisé la composition de ce ratio hors PCGR, qui est calculé en divisant les frais autres que d'intérêt ajustés par le total des revenus ajustés. Par conséquent, les résultats ajustés correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la base de présentation de ce ratio hors PCGR.

Résultats sectoriels, montants présentés et ajustés

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats ajustés et des résultats présentés du secteur Gestion de patrimoine. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Gestion de patrimoine		Tableau 17	
		2023 ⁽¹⁾	
		Élément exclu	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages, et sauf indication contraire)		Montants présentés	Montants ajustés
		Élément spécifié ⁽²⁾	
Total des revenus		17 544 \$	17 786 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit		328	328
Frais autres que d'intérêt		14 128	14 128
Bénéfice net avant impôt		3 088	3 330
Bénéfice net		2 427 \$	2 604 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires		2 372	2 549
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^{(3), (4)}		24 050	24 050
Revenus par secteur			
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)		7 969 \$	8 211 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars US)		5 908	6 083
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽⁵⁾		9,9 %	10,6 %
Marge avant impôt ⁽⁶⁾		17,6 %	18,7 %

(1) Il n'y avait aucun élément spécifié pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

(2) Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée.

(3) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(4) Les montants se rapportant aux différents secteurs sont désignés à titre de capital attribué.

(5) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

(6) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs investissements et leurs besoins de financement. Nous axons nos efforts sur l'établissement de liens étroits et significatifs avec nos clients, ce qui est mis en relief par notre offre d'expériences client exceptionnelles, l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Environ 15 millions

de clients du secteur Services bancaires canadiens

1^{re} ou 2^e position

pour ce qui est de la part de marché pour tous les produits destinés aux particuliers et aux entreprises

38 027

employés

Revenus par secteur d'activité



- 68 % Services bancaires aux particuliers
- 27 % Services bancaires aux entreprises
- 5 % Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos activités sont regroupées en deux secteurs : Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Le secteur Services bancaires canadiens dessert notre marché au Canada. Nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et l'une des plus grandes équipes de ventes mobiles au Canada ainsi que des capacités numériques de premier plan sur le marché. Le secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis offre quant à lui une vaste gamme de produits et services financiers dans des marchés ciblés.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit, des caisses populaires, des sociétés de financement automobile, ainsi que des entreprises émergentes dans le secteur des services financiers.

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des banques numériques émergentes, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises et aux institutions publiques. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Contexte d'exploitation 2023

- › Devant l'inflation persistante, la Banque du Canada a continué de resserrer sa politique monétaire, haussant le taux d'intérêt de référence de 125 points de base au cours de l'exercice 2023 et de 475 points de base depuis le début de mars 2022. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt, notre marge nette d'intérêt a continué d'augmenter. Le revenu net d'intérêt a fortement augmenté sous l'effet conjugué de la hausse de la marge nette d'intérêt et des forts volumes.
- › Le ralentissement de la croissance économique et la flambée des taux d'intérêt ont également eu une incidence sur la conjoncture de crédit, ce qui a fait croître les dotations liées aux prêts productifs et aux prêts douteux.
- › Pour les Services bancaires canadiens, les frais autres que d'intérêt reflètent les investissements dans le personnel, principalement la hausse de la moyenne du nombre d'employés en équivalent temps plein, les frais de commercialisation et les investissements en cours dans la technologie.
- › Nos résultats ont également été touchés par une augmentation du taux d'imposition effectif attribuable à la hausse de 1,5 % du taux d'imposition des sociétés au Canada mis en œuvre au début de l'exercice.
- › La hausse des taux d'intérêt a entraîné un ralentissement de l'activité du marché de l'habitation ainsi qu'une augmentation du coût du service de la dette des ménages, qui se sont traduits par un recul des originations de prêts hypothécaires par rapport aux niveaux de l'exercice précédent.
- › Les dépôts à terme ont affiché une forte croissance, reflétant la préférence des clients pour les produits à faible risque offrant des rendements plus élevés du fait de l'incidence de la politique monétaire de la Banque du Canada. Malgré tout, les volumes des dépôts à vue des particuliers et des entreprises sont demeurés supérieurs aux niveaux pré-pandémiques.
- › Les conditions de marché sont demeurées défavorables tout au long de l'exercice 2023, ce qui a entraîné une baisse des ventes de produits de fonds communs de placement, lesquels ont également été touchés par le changement dans les préférences des clients en faveur des produits de dépôt à terme. Le ralentissement du volume total des transactions de notre service Placements en Direct s'est poursuivi.
- › La croissance des volumes de transactions sur cartes a été vigoureuse au cours de l'exercice 2023, reflétant de solides niveaux d'acquisition. Les volumes des achats sont demeurés stables et attestent d'un environnement dans lequel les clients sont de plus en plus soucieux de leurs habitudes de dépenses.
- › Les clients affichent une préférence de plus en plus marquée pour les solutions numériques et nous avons continué d'investir dans ces solutions afin de rehausser l'expérience client et de fournir à ces derniers des conseils personnalisés.
- › La hausse des taux d'intérêt a été bénéfique pour notre secteur Services bancaires dans les Antilles, car elle s'est traduite par une forte croissance du revenu net d'intérêt. De plus, nous avons observé une augmentation des revenus tirés des services tarifés, laquelle reflète l'intensification des activités des clients attribuable à la reprise du secteur touristique dans le sillage de la pandémie de COVID-19.
- › Aux États-Unis, le revenu net d'intérêt a été favorisé par la hausse des taux d'intérêt.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2023	PRIORITÉS POUR 2024
<p>Accélérer notre croissance et approfondir nos relations</p>	<p>Notre programme Avion Récompenses, le plus important programme de fidélisation exclusif au Canada, a décroché deux prix lors du gala 2023 des International Loyalty Awards : le prix du programme de fidélisation international de l'année – gagnant régional (Amériques) et le prix de la meilleure initiative de fidélisation pour un produit financier. En 2023, l'accès au programme Avion Récompenses a été élargi à tous les Canadiens, quel que soit l'établissement où ils font leurs opérations bancaires ou leurs achats. Cet élargissement offre souplesse et économies inégalées et modifie fondamentalement la façon dont le programme offre ses avantages à ses membres.</p> <p>Nous avons annoncé conjointement avec METRO inc. un nouveau partenariat qui a débuté avec le lancement de la carte de crédit <i>Moi RBC^{MD} Visa[®]</i> sans frais annuels. Les titulaires de la carte obtiendront des points <i>Moi[®]</i> sur tous leurs achats et bénéficieront d'offres et de réductions uniques de la part d'Avion Récompenses et de son vaste réseau de commerçants partenaires.</p> <p>Nous avons lancé en avril 2023 le nouveau compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) conçu pour aider les Canadiens à épargner en franchise d'impôt en vue de l'achat de leur première maison, et l'avons rendu disponible le plus rapidement et le plus simplement possible par la voie de divers canaux, y compris RBC Placements en Direct, RBC Investi-Clic^{MD} et des conseillers RBC en succursale.</p> <p>Nous avons acquis OJOHome Canada Ltd., qui exploite Houseful^{MC} (anciennement OJO), plateforme de technologie immobilière complète soutenue par l'intelligence artificielle (IA), afin de simplifier l'expérience d'achat d'une maison des Canadiens, tout en les soutenant tout au long du processus en offrant des expériences et des ressources d'information numériques et intuitives.</p> <p>Nous avons continué d'étoffer nos capacités de classe mondiale par la voie de la plateforme Atouts paiements RBC^{MC}, mettant à profit les données pour accroître la valeur stratégique grâce à des indications spécifiques sur le secteur d'activité et le client afin d'offrir des solutions de fonds de roulement supérieures à notre clientèle d'entreprises.</p> <p>Nous avons maintenu le cap sur les segments à forte croissance et forte valeur, comme les adolescents et les jeunes adultes, les nouveaux arrivants, les propriétaires d'entreprises, les professionnels du secteur de la santé, les retraités et les clients fortunés.</p> <p>Nous avons attiré un nombre notable de nouveaux clients, notamment des nouveaux arrivants, et avons conclu de nouveaux partenariats importants, y compris avec ICICI Bank Canada.</p>	<p>Continuer d'élaborer une gamme de produits et services à valeur ajoutée, des outils numériques et le Projet Entreprise : au-delà des services bancaires, tous d'une qualité exceptionnelle, afin d'accélérer l'acquisition de clients, de mobiliser les Canadiens plus tôt, plus souvent et de manière plus durable.</p> <p>Axer nos efforts sur les secteurs clés de clientèle à forte croissance et permettre à nos conseillers d'établir de nouvelles relations plus approfondies en fournissant des conseils supérieurs afin d'atteindre la meilleure croissance des volumes de l'industrie.</p> <p>Établir de nouveaux partenariats clés afin de continuer à ajouter de la valeur pour nos clients.</p> <p>Offrir une valeur sans égale aux consommateurs et aux commerçants grâce au meilleur programme de fidélité de sa catégorie.</p>
<p>Transformer les ventes, les conseils et les services, tout en prenant le virage numérique pour accroître la productivité</p>	<p>Nous avons perfectionné Prévisions NOMI^{MD} – une fonction à la fine pointe de la technologie de RBC qui donne aux clients un aperçu sur sept jours de leurs entrées et sorties de fonds, en affichant les paiements de factures, virements électroniques, cotisations aux régimes de placement et versements de salaires. Prévisions NOMI s'est vu décerner un prix pour « la meilleure utilisation de l'IA aux fins de l'expérience client » lors de la remise des prix Digital CX Awards de The Digital Banker.</p> <p>Nous sommes arrivés en tête du classement pour la satisfaction des clients à l'égard des conseils bancaires aux particuliers pour une troisième année d'affilée dans la J.D. Power Canada Retail Banking Advice Satisfaction Study de 2023.</p> <p>Nous avons conclu un partenariat stratégique avec Conquest Planning Inc. afin d'offrir aux clients et aux conseillers financiers une plateforme de planification financière de nouvelle génération qui fait appel au pouvoir de l'IA pour cerner des stratégies financières efficaces et offrir aux clients une expérience de conseil et de planification numérique de calibre mondial axée sur l'atteinte de leurs objectifs financiers.</p> <p>Nous avons été reconnu comme étant la meilleure banque auprès des petites et moyennes entreprises (PME) en Amérique du Nord par le Global Finance Magazine, en raison du vaste éventail de services offerts aux entreprises en sus des services bancaires classiques, y compris Ownr, la plateforme en ligne qui a aidé plus de 55 000 entrepreneurs à démarrer leur entreprise, et Avantages Perspectives RBC, qui permet aux entreprises de mettre à profit les données regroupées pour obtenir des indications pertinentes sur leurs marchés et attirer de nouveaux clients.</p> <p>Nous avons collaboré avec la Chambre de commerce du Canada pour lancer l'Institut des PME, un guichet unique, le premier en son genre, qui offre aux PME la formation, le soutien et les conseils dont elles ont besoin pour s'adapter, croître et prospérer dans une économie en rapide mutation.</p> <p>Nous sommes la première banque au Canada à offrir le service Swift Go par l'intermédiaire de la plateforme Atouts paiements RBC^{MC}, un nouveau mode de paiement transfrontalier rapide, sécuritaire et économique qui met en relief l'engagement soutenu de RBC à l'égard de l'innovation dans le domaine des services bancaires et de paiement numériques.</p>	<p>Nous démarquer par notre souplesse en continuant d'offrir à nos clients, dans tous les canaux, des solutions accessibles en tout lieu et en tout temps.</p> <p>Agir à titre de chef de file en ce qui a trait aux capacités mobiles et faciliter la prestation de services via les canaux numériques qui permettent aux conseillers d'aider directement les clients dans le parcours de leur choix.</p> <p>Continuer de réinventer notre réseau de succursales pour répondre aux besoins changeants de nos clients.</p> <p>Favoriser la formation continue des conseillers experts de notre réseau pour les habiliter à offrir des conseils plus personnalisés et à répondre aux besoins complexes des clients et ainsi rehausser l'expérience client.</p> <p>Mettre à profit le numérique et les principes d'agilité pour favoriser une prestation plus rapide des produits et des services tout en améliorant la productivité et l'efficacité.</p> <p>Transformer notre coentreprise Moneris afin d'offrir une plus grande valeur aux commerçants canadiens par la voie de propositions de valeur, de produits et de services intégrés.</p>

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2023	PRIORITÉS POUR 2024
<p>Bâtir des collectivités durables</p>	<p>Nous avons lancé la Calculatrice du coût d'une voiture électrique (VE) de RBC et établi des relations exclusives avec deux fabricants de VE – VinFast et Lucid – afin de contribuer à l'expansion du marché des VE au Canada.</p> <p>Nous avons élargi notre gamme de produits de finance durable pour les entreprises, notamment par le truchement de notre solution Financement durable offerte en collaboration avec Exportation et développement Canada, afin d'aider les entreprises à financer leurs initiatives en matière de décarbonisation et de finance durable.</p> <p>Nous avons continué à aider nos clients à réduire leurs émissions en proposant de nouvelles solutions, en fournissant des conseils personnalisés par la voie d'équipes dévouées, et en élaborant des propositions de valeur propres au secteur, comme des recherches sur l'adaptation de l'agriculture aux impératifs climatiques et l'offre d'incitatifs aux agriculteurs canadiens.</p> <p>Nous avons lancé Mes finances d'abord^{MC}, une nouvelle plateforme numérique regroupant en un seul endroit un vaste éventail de ressources et de conseils afin qu'il soit plus facile pour les Canadiens de prendre en main leurs finances et de réduire le stress lié aux questions d'argent.</p> <p>Nous avons continué d'offrir l'Initiative pour l'inclusion des survivants de RBC afin d'offrir aux survivants de la traite de personnes des programmes de littératie financière, des services bancaires de base et un accès à des conseillers financiers spécialement formés qui ont suivi une formation sur les traumatismes.</p> <p>Nous avons continué de soutenir le cheminement des entrepreneurs noirs vers la prospérité et la croissance en leur donnant accès à du financement, à du soutien communautaire et à du parrainage résolument inclusifs, aux termes d'un engagement quinquennal de 100 millions de dollars à l'égard des entrepreneurs noirs annoncé en 2020.</p>	<p>Continuer de cibler les occasions d'appuyer les Canadiens et les entreprises dans leur transition vers la carboneutralité, y compris en étoffant notre portefeuille existant de produits, de services et de conseils.</p> <p>Continuer de nous concentrer sur la sensibilisation, l'éducation et la mobilisation des employés à l'égard des initiatives axées sur le climat afin de mieux soutenir les clients dans leurs démarches en matière de durabilité.</p> <p>Continuer de favoriser le bien-être financier des Canadiens en aidant les particuliers et les petites entreprises à gagner en confiance, à accéder à la sécurité financière et à atteindre leurs objectifs au moyen de produits, de services et de partenariats ciblés dans l'écosystème.</p>
<p>Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir</p>	<p>Nous avons offert diverses solutions pour nous assurer que les employés demeurent productifs et engagés, notamment des initiatives ciblées pour favoriser le perfectionnement et le maintien en poste de nos meilleurs talents, et en poursuivant le déploiement de la stratégie de retour au bureau afin de relancer les interactions et la collaboration.</p> <p>Nous avons investi dans l'acquisition des compétences de l'avenir, ce qui a permis d'améliorer la performance et de favoriser une culture axée sur le leadership inclusif par la voie de programmes tels que notre série d'ateliers de maître sur la gestion du personnel, de programmes d'actualisation des compétences et notre série d'activités de formation.</p> <p>Nous avons aidé les employés à atteindre leurs objectifs professionnels et personnels et favorisé la santé et le bien-être grâce à des initiatives telles que la campagne Make It Yours^{MC}, l'augmentation du nombre de jours de vacances pour certains groupes d'employés, l'amélioration des avantages liés aux congés de paternité pour les employés des Antilles.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture axée sur l'inclusion et l'appartenance en favorisant la croissance et le perfectionnement de talents divers par la voie d'initiatives et de programmes ciblés, y compris le Forum des femmes SBC, le programme de stages en roulement destinés à la communauté PANDC et le programme Perfectionnement des Autochtones RBC.</p>	<p>Favoriser l'amélioration des compétences en leadership afin d'accroître le bassin de talents et assurer leur perfectionnement.</p> <p>Continuer de renforcer notre culture d'inclusion et d'appartenance.</p> <p>Favoriser une culture axée sur une performance élevée qui habilite les employés à atteindre nos objectifs ambitieux.</p>
<p>Dans les Antilles</p>	<p>Nous avons accéléré les mesures axées sur l'amélioration de l'expérience client grâce à des programmes priorisant la croissance et la transformation, y compris le développement de produits et la numérisation.</p>	<p>Continuer d'investir dans notre stratégie de croissance en élargissant notre offre de produits tout en mettant en œuvre des initiatives en vue de simplifier et de numériser nos processus opérationnels afin d'offrir une meilleure expérience aussi bien aux clients qu'aux employés.</p>
<p>Aux États-Unis</p>	<p>Nous avons tiré parti de l'augmentation des déplacements transfrontaliers après la pandémie de COVID-19 afin d'assurer une croissance solide de nos activités.</p> <p>Nous avons continué de mettre l'accent sur l'automatisation des processus et des contrôles et le développement d'outils numériques pour accroître l'évolutivité, simplifier les processus et améliorer l'expérience client.</p>	<p>Aligner davantage les expériences produits et canaux par une intégration plus approfondie avec la franchise canadienne afin de favoriser la croissance de la part de marché tout en simplifiant les activités bancaires aux États-Unis.</p> <p>Poursuivre la numérisation, en mettant l'accent sur les processus liés au financement hypothécaire et à l'expérience client.</p>

Perspectives

L'effet décalé des hausses de taux d'intérêt freine la croissance économique au Canada. Le taux de chômage demeure faible au Canada, mais, depuis avril, il a augmenté de 0,7 %. Depuis le début de l'année civile 2023, la croissance du PIB au Canada a sensiblement ralenti. Le marché immobilier au Canada s'est replié après avoir connu une reprise vigoureuse inattendue, au printemps, suivant des hausses additionnelles des taux d'intérêt de 50 points de base par la Banque du Canada, à l'été. L'économie américaine demeure exceptionnellement résiliente. Cependant, les niveaux élevés d'épargne pandémique et de postes vacants commencent à faiblir, la croissance mondiale s'essouffle, la conjoncture du crédit continue de se resserrer, et la croissance de l'inflation a ralenti. Nous ne nous attendons pas à ce que la Réserve fédérale ou la Banque du Canada relève davantage les taux d'intérêt, la croissance économique et les pressions inflationnistes étant appelées à ralentir. Nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale commence à réduire les taux d'intérêt à compter du deuxième trimestre de l'année civile 2024, et à ce que la Banque du Canada lui emboîte le pas et commence à réduire son taux à un jour à la deuxième moitié de l'année civile 2024. Dans cette conjoncture économique, nous continuerons de viser un taux de croissance parmi les meilleurs dans le secteur d'activité et d'approfondir nos relations clients afin de répondre aux besoins en constante évolution de ceux-ci.

La reprise s'est poursuivie dans les Antilles en 2023, favorisée par les déplacements liés au tourisme. Le PIB réel devrait continuer d'augmenter en 2024, mais à un taux plus normal, à mesure que la reprise économique progresse. À l'échelle régionale, les taux d'inflation ont commencé à s'essouffler en 2023, et ils devraient revenir à la normale en 2024. Les risques à l'échelle régionale sont quelque peu à la hausse, car les risques à l'échelle mondiale pourraient, par un effet d'entraînement, peser sur les perspectives de croissance. De plus, la menace de chocs causés par des événements météorologiques, particulièrement les ouragans, pose également un risque pour les perspectives économiques des Antilles. Nous maintenons notre stratégie d'investissement pour la croissance, en mettant un accent renouvelé sur l'offre d'une valeur exceptionnelle pour le client, l'amélioration de la résilience et de l'efficacité opérationnelle et la mise sur pied d'équipes motivées et habilitées.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Tableau 18

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2023	2022
Revenu net d'intérêt	16 074 \$	14 019 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 046	6 124
Total des revenus	22 120	20 143
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	371	(283)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	1 208	746
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 579	463
Frais autres que d'intérêt	9 215	8 437
Bénéfice avant impôt	11 326	11 243
Bénéfice net	8 266 \$	8 370 \$
Revenus par secteur d'activité		
Services bancaires canadiens	21 050 \$	19 282 \$
Services bancaires aux particuliers	15 018	13 957
Services bancaires aux entreprises	6 032	5 325
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	1 070	861
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	27,8 %	30,9 %
Marge nette d'intérêt	2,74 %	2,55 %
Ratio d'efficacité (1)	41,7 %	41,9 %
Levier d'exploitation (1)	0,6 %	4,0 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	616 600 \$	575 900 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	585 900	548 900
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	593 000	553 300
Moyenne des dépôts	597 500	552 100
Autres informations		
Biens administrés (2), (3), (4)	336 800 \$	340 300 \$
Moyenne des biens administrés (4)	350 800	356 300
Biens sous gestion (3)	5 900	5 600
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	38 027	38 450
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,21 %	0,14 %
Autres informations – Services bancaires canadiens		
Bénéfice net	7 922 \$	8 024 \$
Marge nette d'intérêt	2,69 %	2,54 %
Ratio d'efficacité	40,4 %	40,5 %
Levier d'exploitation	0,2 %	3,8 %

(1) Se reporter au glossaire pour une définition de cette mesure.

(2) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 13 milliards de dollars et 7 milliards au 31 octobre 2023 (15 milliards et 6 milliards au 31 octobre 2022).

(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(4) Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Rendement financier 2023 par rapport à 2022

Le bénéfice net a diminué de 104 millions de dollars, ou 1 %, sur un an, en raison essentiellement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et de l'accroissement des charges, reflétant principalement les coûts liés au personnel et les frais de commercialisation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation du revenu net d'intérêt.

Le total des revenus a augmenté de 1 977 millions de dollars, ou 10 %, du fait surtout d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant un élargissement des écarts et une croissance moyenne des volumes de 8 % pour ce qui est des dépôts et de 7 % dans le cas des prêts pour les Services bancaires canadiens.

La marge nette d'intérêt a progressé de 19 p.b. en raison surtout des répercussions de la hausse des taux d'intérêt, laquelle a été contrebalancée en partie par un changement défavorable dans la composition des dépôts.

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est alourdie de 1 116 millions de dollars, reflétant principalement les dotations constituées au titre des prêts productifs au cours de l'exercice considéré, principalement dans nos portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens, du fait essentiellement de changements défavorables dans nos perspectives concernant la qualité du crédit et de la croissance du portefeuille, ce qui contraste avec les contrepassations de l'exercice précédent attribuables à la diminution de l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19. L'augmentation reflète également l'accroissement des dotations liées aux prêts douteux, principalement dans les portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens, ce qui a entraîné une hausse de 7 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 778 millions de dollars, ou 9 %, ce qui est imputable en grande partie à la montée des coûts liés au personnel et des frais de commercialisation.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 40 milliards de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de la croissance des prêts hypothécaires et des prêts bancaires aux entreprises, reflétant l'intensification des activités des clients.

La moyenne des dépôts a progressé de 45 milliards de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète principalement une augmentation des dépôts à terme, laquelle a été contrebalancée en partie par une diminution des dépôts à vue.

Analyse des secteurs d'activité

Au Canada, nous exploitons deux secteurs d'activité, soit les Services bancaires aux particuliers et les Services bancaires aux entreprises.

Services bancaires aux particuliers

Le secteur Services bancaires aux particuliers offre une gamme complète de produits et de services de financement et de placement visant à répondre aux besoins de chacun de nos clients canadiens à toutes les étapes de leur vie. Ces produits et services englobent les produits de financement sur valeur nette, les prêts aux particuliers, les comptes-chèques et comptes d'épargne, les services de gestion privée, les prêts indirects (y compris du financement automobile), les fonds communs de placement et les comptes de courtage autogérés, des CPG, les cartes de crédit et les solutions et produits de paiement.

Nous occupons le premier ou le deuxième rang en matière de part de marché pour tous les principaux produits du secteur Services bancaires aux particuliers au Canada, forts du plus vaste réseau de services bancaires de détail au pays, avec 1 143 succursales et 4 003 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 1 061 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant un élargissement des écarts et une croissance moyenne des volumes de 14 % pour les dépôts et de 5 % pour les prêts.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 6 % sur un an, et ce, en raison principalement du grand nombre d'originations de prêts hypothécaires au cours du premier semestre de l'exercice.

La moyenne des dépôts a augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient principalement à une augmentation des dépôts à terme, laquelle a été contrebalancée en partie par une diminution des dépôts à vue.

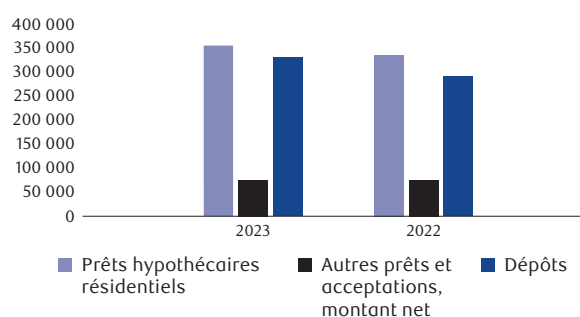
Faits saillants

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2023	2022
Total des revenus	15 018 \$	13 957 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	358 400	338 400
Moyenne des autres prêts et acceptations, montant net	76 300	75 700
Moyenne des dépôts	333 800	293 500
Moyenne des soldes de cartes de crédit	20 800	18 200
Volumes des achats sur cartes de crédit	174 200	162 200
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	174 700	178 600
Moyenne des soldes des fonds communs de placement – succursales	183 100	194 400
Biens administrés – courtage autogéré (1)	128 700	127 600
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	1 143	1 162
GAB	4 003	4 028

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires aux entreprises

Le secteur Services bancaires aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de crédit-bail, de dépôt, de placement, de change, de gestion de trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles et de négociation aux petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. En nous appuyant sur l'une des plus grandes équipes de spécialistes et de directeurs en relations du secteur, notre engagement à offrir une expérience client et des conseils avisés nous a permis de nous hisser au premier rang du marché des dépôts et des prêts aux entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 707 millions de dollars, ou 13 %, sur un an du fait surtout d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant un élargissement des écarts et une croissance moyenne des volumes de 14 % pour les prêts et de 2 % pour les dépôts. L'augmentation des volumes a contribué à la hausse des revenus tirés des commissions de crédit.

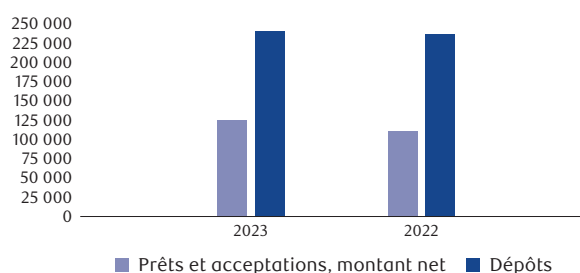
La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 14 % et la moyenne des dépôts, de 2 %, en raison principalement de la forte croissance des secteurs prioritaires et découlant de nouveaux comptes.

Faits saillants

Tableau 20

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Total des revenus	6 032 \$	5 325 \$
Autres informations (moyenne)		
Prêts et acceptations, montant net	125 800	110 800
Dépôts	241 800	237 900

Moyenne des prêts et acceptations et des dépôts
(en millions de dollars canadiens)



Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles offrent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises à une clientèle composée de particuliers, de petites entreprises, d'entités commerciales générales et de sociétés régionales et multinationales, et de gouvernements, par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, et de services bancaires en ligne et mobiles.

Grâce à nos services bancaires aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens, qu'il s'agisse de particuliers ou de petites entreprises, dans les 50 États du pays, en leur offrant des solutions bancaires numériques personnalisées qui contribuent à un mode de vie sans frontière.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 209 millions de dollars, ou 24 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'accroissement du revenu net d'intérêt reflétant une amélioration des écarts.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 15 % et la moyenne des dépôts, de 5 %, en raison surtout de l'incidence du change et de l'intensification des activités des clients.

Faits saillants

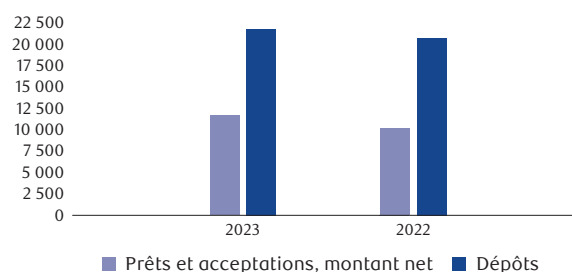
Tableau 21

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2023	2022
Total des revenus	1 070 \$	861 \$
Autres informations		
Marge nette d'intérêt	4,08 %	2,90 %
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	11 700	10 200
Moyenne des dépôts	21 900	20 800
Biens administrés (1), (2)	10 800	10 400
Moyenne des biens administrés (2)	10 500	10 200
Biens sous gestion (1)	5 500	5 300
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	38	38
GAB	271	269

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(2) Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Gestion de patrimoine est un secteur mondial qui sert des clients dans les principaux centres financiers du monde. Nous offrons à des clients institutionnels et à des particuliers aisés, fortunés et ultrafortunés une gamme complète de solutions et stratégies fondées sur les services-conseils afin de les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

17,5 milliards \$

Total des revenus

Plus de 6 100

conseillers en contact direct avec les clients

Environ 83 %

des biens sous gestion de GMA affichent un rendement supérieur à l'indice de référence sur trois ans¹

Biens administrés



- 64 % Clients institutionnels
- 35 % Particuliers
- 1 % Fonds communs de placement

Biens sous gestion



- 50 % Particuliers
- 25 % Fonds communs de placement
- 25 % Clients institutionnels

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion mondiale d'actifs (GMA), la Gestion de patrimoine – International et les Services aux investisseurs.

- Gestion de patrimoine – Canada est la plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine du Canada pour ce qui est du volume de ses biens administrés à des clients fortunés et ultrafortunés.
- Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend notre groupe de services de gestion privée ainsi que les activités de compensation et de garde. Le groupe de services de gestion privée arrive au sixième rang des sociétés de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis pour ce qui est des biens administrés. City National est une banque relationnelle établie aux États-Unis qui offre ses services au secteur du divertissement, aux moyennes entreprises, aux particuliers fortunés et à d'autres clients qui préfèrent une expérience client personnalisée avec leur banque.
- Selon les biens sous gestion, GMA est la plus importante société de fonds communs de placement de détail au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels.
- Gestion de patrimoine – International sert des clients fortunés et ultrafortunés, principalement dans les grands centres financiers du Royaume-Uni, de l'Irlande, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie.
- Services aux investisseurs protège les actifs des clients et favorise la croissance des gestionnaires et propriétaires d'actifs, des conseillers en placement et d'autres institutions financières au Canada et au Royaume-Uni.

Contexte d'exploitation 2023

- › Le bénéfice de l'exercice à l'étude a été avantagé par le contexte de taux d'intérêt élevés créé par les hausses de taux de la Réserve fédérale, de la Banque du Canada et d'autres banques centrales, tandis que le changement dans les préférences des clients en faveur des produits à rendement plus élevé et les conditions de marché défavorables ont eu une incidence sur nos revenus tirés des services tarifés.
- › Nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine ont affiché un bon rendement, les entrées nettes d'actifs liés aux services tarifés des clients reflétant la force de nos activités, laquelle résulte de la qualité de nos conseils, de l'éventail de nos solutions d'investissement et de planification successorale globale, ainsi que de la confiance que les clients accordent à notre marque. Les ventes du secteur des fonds communs de placement ont connu de nouveau un recul en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la volatilité des marchés.
- › Les résultats de nos activités de Services aux investisseurs ont été touchés par les vents contraires qui soufflent sur le secteur d'activité, notamment les pressions soutenues sur les prix, contrebalancées en partie par la hausse des taux d'intérêt.
- › Nous avons continué d'investir dans nos ressources humaines et dans la technologie afin de maintenir nos atouts concurrentiels dans un contexte caractérisé par la volatilité des marchés, l'évolution rapide des préférences des clients et le resserrement des exigences réglementaires.
- › La conjoncture de crédit a été assombrie par le ralentissement de la croissance économique et la hausse des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par une augmentation des dotations liées aux prêts douteux et productifs.

¹ En date de septembre 2023, frais compris.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2023	PRIORITÉS POUR 2024
Au Canada, être le fournisseur de services par excellence pour les clients fortunés et ultrafortunés.	<p>Nous avons accru davantage notre position de chef de file du secteur des services de gestion de patrimoine privée traditionnels.</p> <p>Nous avons continué de nous concentrer sur la planification successorale globale, notamment par la formation de conseillers sur le transfert de patrimoine entre les générations et les entreprises.</p> <p>Nous avons encore élargi le service RBC® Premier Banking afin de consolider les relations bancaires avec les clients de Gestion de patrimoine.</p> <p>Nous avons mis l'accent sur la clientèle de propriétaires d'entreprise pour approfondir les relations clients dans divers secteurs.</p> <p>Nous avons continué d'améliorer nos capacités numériques et liées aux données afin d'accroître le niveau de satisfaction des clients et d'améliorer la productivité des conseillers.</p> <p>Nous avons mis en œuvre des capacités uniques qui sont de plus en plus importantes pour notre clientèle, comme les placements alternatifs privés.</p>	<p>Continuer de conserver et d'attirer les meilleurs conseillers afin de multiplier le talent au sein de l'équipe.</p> <p>Offrir une expérience client différente grâce à de riches interactions conseiller client et à des expériences numériques conviviales.</p> <p>Approfondir les relations clients en tirant parti des forces combinées dans l'ensemble des secteurs d'affaires, en mettant l'accent sur le segment des propriétaires d'entreprises.</p> <p>Continuer d'investir dans des solutions numériques afin de rationaliser et d'améliorer l'efficacité et la productivité des conseillers.</p> <p>Moderniser l'infrastructure et les systèmes existants afin d'assurer le maintien de la résilience de nos plateformes technologiques.</p>
Aux États-Unis, devenir le chef de file des banques privées et des banques commerciales ainsi que des gestionnaires de patrimoine, dans nos marchés clés.	<p>Nous avons continué d'investir dans des secteurs clés qui sont essentiels à la croissance de notre secteur Gestion de patrimoine – États-Unis, recrutant notamment de nombreux conseillers financiers, poursuivant notre transformation technologique et fournissant de manière proactive des liquidités à nos clients par la voie d'une plateforme revampée de crédit fondé sur des titres.</p> <p>À City National, nous avons continué d'axer nos efforts sur l'amélioration de notre gestion des risques et nos capacités en matière de conformité dans les trois lignes de défense afin d'assurer une croissance interne durable pour l'avenir.</p>	<p>Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle aux secteurs des services bancaires, aux clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux moyennes et grandes entreprises.</p> <p>Mettre à profit les forces combinées des secteurs Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux en vue d'approfondir les relations clients.</p> <p>Avec City National, continuer d'axer nos efforts sur l'amélioration de notre gestion des risques et nos capacités en matière de conformité dans les trois lignes de défense afin d'assurer une croissance interne durable pour l'avenir.</p>
Dans des centres financiers mondiaux ciblés, devenir la banque privée régionale la plus fiable.	<p>Nous avons encore tiré d'excellents résultats de nos initiatives de croissance, faisant ainsi bénéficier nos clients de la force et de la portée qui nous caractérisent.</p> <p>Nous avons axé nos efforts sur la prestation d'une expérience client unique, tirant ainsi parti de nos capacités mondiales.</p> <p>Nous avons mis à contribution RBC Brewin Dolphin pour accroître notre distribution, nos biens sous gestion et notre clientèle de manière à nous positionner parmi les cinq premiers gestionnaires de patrimoine en importance au Royaume-Uni.</p> <p>En Asie, nous avons poursuivi notre croissance en misant sur l'ajout de conseillers d'expérience en contact direct avec les clients et sur les nouveaux actifs nets.</p>	<p>Mettre l'accent sur l'accroissement de la part de marché dans nos marchés cibles.</p> <p>Continuer de mettre à profit nos forces mondiales pour mieux servir les clients.</p> <p>Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle et d'accroître l'efficacité commerciale et les compétences de nos employés.</p> <p>Intégrer avec succès RBC Brewin Dolphin afin d'accroître la proposition de valeur pour le client et renforcer notre position sur les marchés locaux au Royaume-Uni.</p> <p>En Asie, renforcer la collaboration sectorielle à l'échelle mondiale et rehausser les capacités du numérique et des produits.</p>
Être un chef de file en gestion d'actifs diversifiés, axé sur les clients institutionnels mondiaux et les clients du secteur de détail en Amérique du Nord.	<p>Nous avons conservé le premier rang au chapitre des parts de marché des biens sous gestion dans des fonds communs de placement au Canada.</p> <p>Avec l'alliance stratégique RBC® iShares, nous avons conservé la plus grande part du marché des FNB canadiens.</p> <p>Nous avons mis en œuvre un modèle opérationnel en gestion d'actifs plus uniforme de sorte à accroître la collaboration et à mieux tirer parti de l'infrastructure et des ressources humaines.</p>	<p>Continuer de mettre l'accent sur la réalisation d'un rendement exceptionnel sur les placements et l'offre de conseils de valeur, en plaçant l'expérience client au cœur de tout ce que nous faisons.</p> <p>Consolider davantage nos compétences en placement de sorte à répondre aux besoins changeants de nos clients dans nos régions cibles.</p>
Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir.	<p>Nous avons fait des progrès au chapitre de la représentation et renforcé l'inclusion de groupes traditionnellement sous-représentés au moyen d'initiatives ciblées et de partenariats, y compris le programme Femmes gestionnaires d'actifs en partenariat avec la Ivey Business School, les séances d'écoute axées sur l'expérience des femmes offrant des services-conseils, les conseils sur le leadership en matière de diversité (Diversity Leadership Councils) et les groupes-ressources d'employés.</p>	<p>Améliorer les capacités en matière de leadership afin de favoriser la croissance et le perfectionnement des talents.</p> <p>Continuer de renforcer notre culture axée sur l'inclusion et l'appartenance.</p> <p>Favoriser une culture axée sur une performance élevée qui habilite les employés à contribuer à l'atteinte de nos objectifs ambitieux.</p>

Perspectives

L'incertitude persistante sur le plan macroéconomique, y compris l'incidence des taux d'intérêt élevés et un ralentissement prévu de la croissance économique, continuera de peser sur les marchés.

En dépit de cette incertitude, nous estimons que, grâce à nos activités diversifiées, nous demeurons en bonne posture pour consolider notre position de chef de file au Canada et accroître notre part de marché dans nos clientèles de clients fortunés et ultrafortunés à l'échelle mondiale, tirant à cette fin parti de la notoriété de notre marque, de notre réputation et de notre excellente situation financière. Notre stratégie demeure la même puisque nous entendons toujours offrir une expérience client exceptionnelle par voie de conseils axés sur l'ensemble des objectifs de nos clients, recruter et conserver à notre emploi les meilleurs conseillers qui soient et assurer une collaboration entre tous les paliers de l'organisation afin que nos clients aient accès à l'ensemble de nos compétences. Nous continuerons d'investir dans nos ressources humaines et la technologie afin d'améliorer l'expérience client et celle des conseillers, de réaliser des efficacités opérationnelles et de renforcer notre infrastructure de gestion des risques, de conformité et de contrôle afin de répondre à des exigences réglementaires encore plus strictes.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Gestion de patrimoine

Tableau 22

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2023	2022 (1)
Revenu net d'intérêt	4 495 \$	3 886 \$
Revenus autres que d'intérêt	13 049	12 357
Total des revenus	17 544	16 243
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	153	20
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	175	13
Dotation à la provision pour pertes de crédit	328	33
Frais autres que d'intérêt	14 128	12 015
Bénéfice avant impôt	3 088	4 195
Bénéfice net	2 427 \$	3 210 \$
Revenus par secteur d'activité		
Gestion de patrimoine – Canada	4 443 \$	4 308 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	7 969	7 448
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	5 908	5 757
Gestion mondiale d'actifs	2 626	2 667
Gestion de patrimoine – International	1 273	426
Services aux investisseurs (2)	1 233	1 394
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	9,9 %	15,8 %
Marge nette d'intérêt	2,66 %	2,47 %
Marge avant impôt (3)	17,6 %	25,8 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	193 100 \$	177 400 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	169 300	157 100
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	113 800	102 400
Moyenne des dépôts (2)	163 800	198 000
Autres informations		
Biens administrés (2), (4), (5)	3 981 500 \$	5 294 800 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (4)	752 700	700 100
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains) (4)	542 800	513 700
Services aux investisseurs (4)	2 488 600	3 906 900
Biens sous gestion (4)	1 058 900	991 500
Moyenne des biens administrés (2)	4 987 200	5 710 700
Moyenne des biens sous gestion	1 058 000	966 300
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,15 %	0,01 %
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	25 196	26 150
Nombre de conseillers (6)	6 169	6 158
Résultats ajustés (7)		
Total des revenus ajusté	17 786 \$	16 243 \$
Bénéfice avant impôt ajusté	3 330	4 195
Bénéfice net ajusté	2 604	3 210
Revenu ajusté de Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	8 211	7 448
Revenu ajusté de Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars US)	6 083	5 757
Principaux ratios ajustés (7)		
Principales données figurant au bilan et autres renseignements		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – montant ajusté	10,6 %	15,8 %
Marge avant impôt ajustée	18,7 %	25,8 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2023 par rapport à 2022
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	441 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	10
Frais autres que d'intérêt	369
Bénéfice net	50
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(4)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(3)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(5)%

- Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- Le 3 juillet 2023, nous avons conclu la vente partielle des activités de RBC Investor Services. La conclusion de la vente des activités de l'antenne britannique de RBC Investor Services Trust et de RBC Investor Services à Jersey demeure assujettie aux conditions de clôture d'usage, y compris les approbations réglementaires. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.
- La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.
- Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- En plus de ceux des secteurs Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion de patrimoine – International et Services aux investisseurs, les biens administrés comprennent 6 200 millions de dollars (6 400 millions en 2022) relativement au secteur GMA.
- Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients pour toutes les activités du secteur Gestion de patrimoine.
- Ces indicateurs sont des mesures hors PCGR et des ratios hors PCGR. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 177 millions de dollars (242 millions avant impôt) liées à notre participation dans une entreprise associée. Pour plus de détails sur cet élément spécifié, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Actifs des clients – Biens administrés

Tableau 23

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Biens administrés, solde au début de l'exercice (1)	1 387 900 \$	1 322 300 \$
Entrées d'actifs	414 600	380 600
Sorties d'actifs	(396 400)	(325 100)
Total des flux, montant net (1)	18 200	55 500
Incidence de marché	44 400	(153 000)
Acquisitions/cessions	–	79 800
Change/autre	42 400	83 300
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change/autres (1)	86 800	10 100
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice (1)	1 492 900	1 387 900
Services aux investisseurs, solde à la fin de l'exercice (2)	2 488 600	3 906 900
Total des biens administrés	3 981 500 \$	5 294 800 \$

- (1) Comprend les biens administrés des secteurs suivants : Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International.
- (2) Comprend l'incidence de la vente partielle des activités de RBC Investor Services. Pour en savoir plus, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs

Tableau 24

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Canada (1), (2)		
Titres du marché monétaire	21 600 \$	26 200 \$
Titres à revenu fixe	46 100	30 500
Titres de participation	86 700	81 800
Actifs multiples et autres	388 800	369 500
Total – Canada	543 200	508 000
États-Unis (1), (2)		
Titres du marché monétaire	31 600	40 700
Titres à revenu fixe	131 600	116 000
Titres de participation	271 600	246 300
Actifs multiples et autres	318 000	297 100
Total – États-Unis	752 800	700 100
Autres pays (1), (2)		
Titres du marché monétaire	18 800	16 600
Titres à revenu fixe	11 300	8 900
Titres de participation	49 300	47 000
Actifs multiples et autres	117 500	107 300
Total – Autres pays	196 900	179 800
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice (2)	1 492 900	1 387 900
Services aux investisseurs, solde à la fin de l'exercice (3)	2 488 600	3 906 900
Total des biens administrés	3 981 500 \$	5 294 800 \$

- (1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.
- (2) Comprend les biens administrés des secteurs suivants : Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International.
- (3) Comprend l'incidence de la vente partielle des activités de RBC Investor Services. Pour en savoir plus, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

	2023					2022
	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	37 800 \$	195 600 \$	129 400 \$	628 700 \$	991 500 \$	1 000 600 \$
Entrées institutionnelles	160 200	52 500	7 000	19 500	239 200	175 600
Sorties institutionnelles	(159 400)	(42 300)	(10 000)	(14 300)	(226 000)	(180 000)
Flux des particuliers, montant net	800	2 600	(2 100)	9 000	10 300	21 000
Total des flux, montant net	1 600	12 800	(5 100)	14 200	23 500	16 600
Incidence de marché	800	2 900	4 600	19 200	27 500	(116 700)
Acquisitions/cessions	–	–	–	–	–	58 500
Change	400	3 500	800	11 700	16 400	32 500
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	1 200	6 400	5 400	30 900	43 900	(25 700)
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	40 600 \$	214 800 \$	129 700 \$	673 800 \$	1 058 900 \$	991 500 \$

Rendement financier 2023 par rapport à 2022

Le bénéfice net a diminué de 783 millions de dollars, ou 24 %, sur un an, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés au personnel et des honoraires qui reflète principalement les investissements continus dans l'infrastructure opérationnelle de City National. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et l'incidence d'un élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée ont également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'accroissement du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt. Le bénéfice net ajusté a diminué de 606 millions de dollars, ou 19 %.

Le total des revenus a augmenté de 1 301 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'inclusion de RBC Brewin Dolphin, de l'accroissement du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt contrebalancé en partie par la diminution des dépôts, ainsi que de l'incidence du change. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence d'un élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée. Le total des revenus ajusté a augmenté de 1 543 millions de dollars, ou 9 %.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 295 millions de dollars, principalement dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), en raison essentiellement de l'accroissement des dotations liées aux prêts douteux principalement dans les secteurs d'activité de l'immobilier et autres, et des télécommunications et des médias, entraînant une hausse de 14 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. L'accroissement des dotations liées aux prêts productifs, qui reflète principalement des changements défavorables dans nos révisions macroéconomiques et nos perspectives concernant la qualité du crédit, a également contribué à l'augmentation.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2 113 millions de dollars, ou 18 %, sous l'effet surtout de l'inclusion de RBC Brewin Dolphin et des coûts associés. La hausse des coûts liés au personnel et des honoraires, reflétant essentiellement les investissements continus dans l'infrastructure opérationnelle de City National, ainsi que l'incidence du change ont également contribué à l'augmentation.

Les biens administrés ont diminué de 1 313 milliards de dollars, ou 25 %, principalement dans le secteur Services aux investisseurs en raison de la vente partielle des activités de RBC Investor Services. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la hausse des biens administrés dans d'autres secteurs de la Gestion du patrimoine, attribuable surtout à l'incidence de l'appréciation des marchés et du change ainsi qu'aux ventes nettes.

Les biens sous gestion ont augmenté de 67 milliards de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'incidence favorable de l'appréciation des marchés. Les ventes nettes et l'incidence du change ont également contribué à l'augmentation.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

Le secteur Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au pays, est le chef de file canadien par le volume de ses biens administrés. Il regroupe plus de 2 000 conseillers en placement qui proposent des solutions financières complètes et destinées plus particulièrement aux clients fortunés et ultrafortunés. Il fournit par ailleurs des services de gestion de placements discrétionnaires et des services successoraux et fiduciaires, par l'intermédiaire de plus de 120 conseillers en placement et de plus de 115 spécialistes des services de fiducie, partout au Canada.

Nos concurrents dans ce secteur sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels et maisons de courtage spécialisées appartenant à des banques, les sociétés de fonds communs de placement et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques restent les principaux acteurs sur ce marché.

Rendement financier

Les revenus ont progressé de 135 millions de dollars, ou 3 %, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients attribuable principalement aux ventes nettes et à l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la hausse des taux d'intérêt, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par la diminution des dépôts.

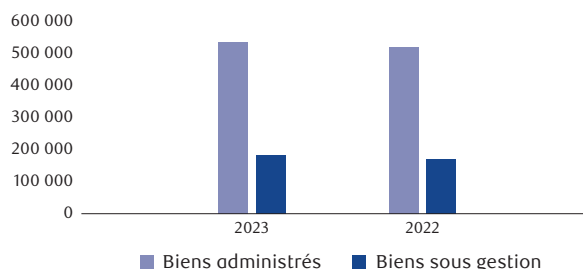
Faits saillants

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Total des revenus	4 443 \$	4 308 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	5 200	5 600
Moyenne des dépôts	20 900	28 600
Biens administrés (1)	548 600	511 300
Biens sous gestion (1)	184 300	171 700
Moyenne des biens administrés	536 100	519 600
Moyenne des biens sous gestion	182 200	171 800

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)

Le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend le groupe de services de gestion privée et les activités de compensation et de garde. Comptant plus de 2 100 conseillers financiers, le groupe de services de gestion privée est la sixième société de conseil en gestion de patrimoine traditionnel en importance aux États-Unis. Dans le cadre de nos activités de compensation et de garde, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. City National offre une gamme complète de solutions financières aux particuliers, aux entrepreneurs et aux professionnels aisés, ainsi qu'à leur famille, et à d'autres clients qui apprécient une expérience bancaire personnalisée de premier ordre grâce à un modèle de service de classe supérieure, à des conseils proactifs et à des solutions financières. City National propose une vaste gamme de produits et de services liés entre autres aux prêts, aux dépôts, à la gestion de trésorerie, au financement d'équipement, à la gestion de patrimoine. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté et très concurrentiel. Nous entrons en concurrence avec d'autres courtiers, banques commerciales et institutions financières qui servent des particuliers et des entrepreneurs fortunés et ultrafortunés, ainsi que leurs entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 521 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à il y a un an. En dollars américains, l'augmentation se chiffre à 151 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt, laquelle a été contrebalancée en partie par la diminution des dépôts. La hausse des revenus tirés des dépôts dans des comptes de passage a également contribué à l'augmentation des revenus tirés des transactions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence d'un élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée et par les profits à la cession de certaines sociétés affiliées secondaires un an plus tôt. Les revenus ajustés en dollars américains ont augmenté de 326 millions de dollars, ou 6 %.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 15 p.b., en raison de l'incidence du contexte de la hausse des taux d'intérêt.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

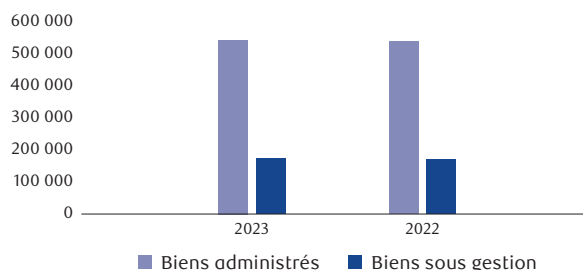
Faits saillants

Tableau 27

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023	2022
Total des revenus	7 969 \$	7 448 \$
Autres informations (en millions de dollars américains)		
Total des revenus	5 908	5 757
Marge nette d'intérêt	2,53 %	2,38 %
Moyenne des actifs productifs, montant net	103 500	98 100
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	75 900	68 800
Moyenne des dépôts	83 200	90 600
Biens administrés (1)	542 800	513 700
Biens sous gestion (1)	176 900	159 200
Moyenne des biens administrés	544 000	538 100
Moyenne des biens sous gestion	174 500	168 100

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars américains)



Le secteur Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, par l'entremise de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de fonds privés, de comptes sur honoraires et de portefeuilles qui sont gérés séparément. Nous diffusons nos solutions de placement aux clients individuels soit directement, soit par l'intermédiaire de notre vaste réseau de succursales bancaires et de nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine traditionnels autogérés, ou par l'entremise de conseillers indépendants et de banques privées. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, dont des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, de grandes sociétés, des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, selon le montant des biens sous gestion, ainsi que l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Sur ce marché, nous livrons concurrence à des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises de gestion d'actifs. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs offrent des solutions et des services de gestion de placements essentiellement aux investisseurs institutionnels. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, des sociétés intégrées à des banques nationales et internationales, et des compagnies d'assurance.

Dans les autres pays, de par nos capacités à l'échelle internationale de la marque RBC BlueBay Asset Management, nous proposons des services de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, notamment RBC Gestion de patrimoine^{MD}, nous desservons également des investisseurs fortunés et ultrafortunés. Nos concurrents sont les gestionnaires d'actifs détenus par des banques internationales, ainsi que les gestionnaires d'actifs exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous sommes présents.

Rendement financier

Les revenus ont fléchi de 41 millions de dollars, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent, ce qui rend compte principalement de la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients principalement attribuable à des conditions de marché défavorables. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des variations de la juste valeur des investissements en capital de démarrage.

Faits saillants

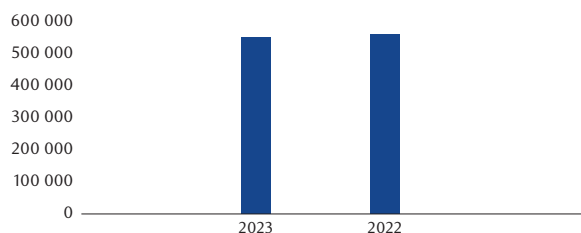
Tableau 28

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Total des revenus	2 626 \$	2 667 \$
Autres informations		
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement à long terme au Canada (1)	(11 367)	(5 246)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement du marché monétaire au Canada (1)	1 121	(127)
Biens sous gestion (2)	541 300	522 700
Moyenne des biens sous gestion	550 700	562 200

(1) Information fournie à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprend toutes les ventes de fonds communs de placement par prospectus effectuées par le secteur GMA au Canada.

(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine – International

Le secteur Gestion de patrimoine – International regroupe les établissements du Royaume-Uni, de l'Irlande, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie. Ce secteur fournit, sous une forme personnalisée et intégrée, des solutions de gestion de patrimoine aux clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux grandes entreprises des principaux centres financiers. Nos concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles et des sociétés de gestion de patrimoine locales.

Rendement financier

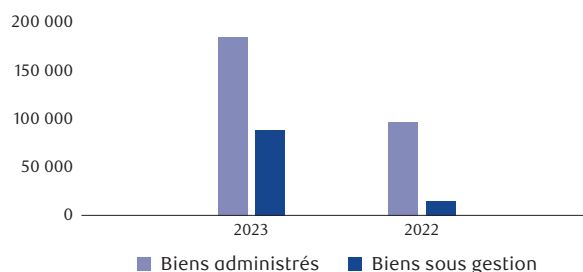
Les revenus ont augmenté de 847 millions de dollars sur un an, en raison principalement de l'inclusion de RBC Brewin Dolphin et d'un accroissement du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt.

Faits saillants	Tableau 29	
(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Total des revenus	1 273 \$	426 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	4 800	5 000
Moyenne des dépôts	11 800	12 300
Biens administrés (1), (2)	185 400	170 100
Biens sous gestion (1), (2)	87 900	80 100
Moyenne des biens administrés	185 200	97 200
Moyenne des biens sous gestion	89 600	15 400

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(2) Les biens administrés et les biens sous gestion reflètent respectivement l'inclusion de montants de 79 800 millions de dollars et 72 400 millions en raison de l'acquisition de RBC Brewin Dolphin, conclue le 27 septembre 2022.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Services aux investisseurs

Services aux investisseurs offre des solutions d'administration d'actifs aux gestionnaires d'actifs, aux propriétaires d'actifs, aux conseillers en placement et à d'autres institutions financières au Canada et au Royaume-Uni. Notre gamme de produits et services comprend les services de garde, d'administration des fonds, de service aux actionnaires, et de services intermédiaires et de marché (y compris le financement des opérations de change et de financement sur titres et la gestion de trésorerie/liquidité). Les concurrents de nos Services aux investisseurs comprennent des dépositaires nationaux et internationaux exerçant des activités au Canada et au Royaume-Uni.

Rendement financier

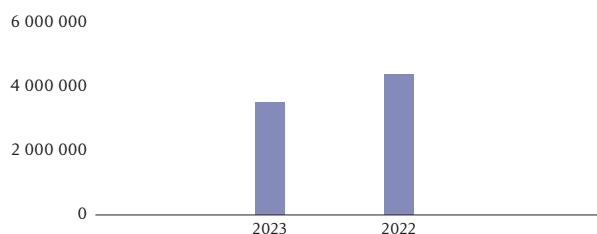
Les revenus ont diminué de 161 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du recul des revenus par suite de la vente partielle des activités de RBC Investor Services, lequel a été contrebalancé en partie par le profit sur la vente.

Faits saillants	Tableau 30	
(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Total des revenus (1)	1 233 \$	1 394 \$
Autres informations		
Moyenne des dépôts (1)	18 000	39 203
Biens administrés (1), (2)	2 488 600	3 906 900
Moyenne des biens administrés (1)	3 525 500	4 392 600

(1) Les montants reflètent l'incidence de la vente partielle des activités de RBC Investor Services finalisée le 3 juillet 2023. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés (en millions de dollars canadiens)



RBC Assurances® offre un éventail complet de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, IARD et voyage, de gestion de patrimoine, d'assurance collective, de rentes et de réassurance à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises.

5,7 milliards \$

Total des revenus

Plus de 4,8 millions

de clients

2 781

employés

Primes et dépôts



- 45 % Assurance vie et maladie
- 45 % Rentes
- 8 % Dépôts des fonds distincts
- 2 % Assurance IARD

RBC Assurances® est, sur le plan du total des revenus, l'un des plus importants assureurs détenus par une banque au Canada et se divise en deux segments, soit Assurances – Canada et Assurances – International.

Au Canada, nous offrons des produits d'assurance vie, maladie et voyage, ainsi que des produits d'épargne et de rentes, à des particuliers et des entreprises. Nous offrons également des produits d'assurance IARD selon un accord de distribution avec Aviva Canada. Nos produits et services sont distribués par l'intermédiaire de multiples canaux, notamment un effectif de vente exclusif, des plateformes numériques et un réseau de courtiers indépendants et partenaires.

À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance du risque de longévité, de rétrocession vie et de réassurance crédit en cas de décès, d'invalidité ou de maladies graves.

Contexte d'exploitation 2023

- › Au Canada, la conjoncture est demeurée difficile pour le secteur d'activité, mais elle a aussi généré certaines possibilités, notamment les hausses des taux d'intérêt, les changements générationnels et démographiques, l'importance grandissante de l'expérience omnicanale, ainsi que des partenariats de distribution novateurs pour atteindre de nouveaux segments de clientèle. Dans cette perspective, nous avons poursuivi notre démarche en vue de devenir une organisation axée sur le client offrant des conseils et des solutions supérieurs afin de fournir à notre clientèle la couverture dont elle a besoin. Nous avons également maintenu une forte présence dans la plupart des secteurs d'assurance, nous adressant à une clientèle de particuliers et d'entreprises, et demeurons bien positionnés pour offrir des produits novateurs par l'intermédiaire de notre réseau solide de conseillers et de partenaires. De plus, nous avons réalisé des progrès pour ce qui est de l'atteinte de nos objectifs stratégiques axés sur le leadership au chapitre de l'intégration numérique et de l'atteinte et du maintien de l'excellence en matière de distribution. Il demeure important pour nous de prioriser les investissements dans notre personnel et de nous positionner en tant qu'employeur de choix. Nous avons comme ambition de nous démarquer en offrant des conseils et des solutions personnalisés axés sur le client en mettant à profit la technologie et les données.
- › Au Royaume-Uni, le transfert du risque de longévité demeure concurrentiel. Nous avons conservé notre stratégie, qui consiste à cibler des créneaux bien précis du marché de la réassurance du risque de longévité dans un contexte où les clients potentiels gèrent activement le risque de longévité.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2023	PRIORITÉS POUR 2024
Faire croître notre secteur Assurances de base.	<p>Nous avons réalisé de nouvelles ventes de rentes collectives de plus de 1 G\$, ce qui représente une croissance d'environ 20 %, et offrons un revenu de retraite assuré à un plus grand nombre de retraités canadiens.</p> <p>Nous avons conservé notre position de chef de file sur le plan des parts de marché pour l'assurance invalidité individuelle.</p> <p>Nous avons amélioré notre offre en santé mentale en partenariat avec Personalize Prescribing Inc. (PPI), afin de donner accès à un test de compatibilité médicamenteuse à tous les membres des régimes collectifs et aux personnes à leur charge avant qu'un problème de santé mentale devienne incapacitant.</p>	<p>Favoriser la croissance rentable des activités en poursuivant notre démarche pour devenir une organisation axée sur le client par la prestation de conseils et de solutions supérieures.</p> <p>Accroître notre clientèle en mettant à profit nos canaux exclusifs pour approfondir les relations clients de manière à englober de multiples produits et solutions.</p>
Établir et maintenir l'excellence dans la distribution.	<p>Nous nous sommes classés au premier rang pour les capacités de gestion de la relation avec le courtier¹ et pour notre réseau de distribution d'assurances exclusif².</p> <p>Nous avons réduit la durée du cycle complet d'une demande de règlement d'assurance vie de cinq jours en redéfinissant le processus.</p> <p>Nous avons lancé l'assurance vie temporaire PourVous RBC^{MD} sur la plateforme de demande en ligne pour notre effectif de vente exclusif, qui offre une fonction de signature numérique et élimine le recours aux livrets de signatures.</p>	<p>Approfondir nos relations avec les clients en misant sur l'excellence dans la distribution, notamment en faisant croître les différents canaux et en appuyant nos agents et partenaires avec les meilleurs outils, et en offrant des propositions de valeur uniques.</p>
Accélérer les investissements dans l'innovation de produits, la numérisation et les données.	<p>Nous avons réduit de près de 40 % le délai de traitement d'une demande pour l'assurance invalidité individuelle grâce à la revue et à l'optimisation du processus de bout en bout.</p> <p>Nous avons développé et mis en place des modèles d'analytique prédictifs pour aider au traitement des demandes, à la détection des fraudes et à la formulation de recommandations de produits personnalisées aux clients.</p> <p>Nous avons lancé des solutions d'inscription numériques pour les clients du Régime d'assurance à établissement standard garanti®, automatisant l'ensemble du processus d'accueil, y compris la demande, la souscription, l'émission de la police, le règlement et la consultation de la police en ligne.</p> <p>Nous avons conclu un partenariat avec Epilogue Wills, l'un des plus importants outils de planification successorale en ligne sur le marché, pour lancer un nouvel outil numérique intégrant une soumission pleinement intégrée et interactive pour un produit d'assurance vie temporaire Simplifiée RBC^{MD}.</p> <p>Nous avons lancé des formulaires électroniques de patrimoine pour les fonds distincts afin de simplifier nos pratiques en réduisant les coûts des transactions manuelles tout en améliorant l'expérience pour le conseiller et le client.</p>	<p>Investir dans les capacités technologiques, numériques et informationnelles afin d'offrir une expérience qui se démarque sur le marché par son approche personnalisée, intégrée et conviviale du début à la fin pour le consommateur.</p>
Faire évoluer notre culture du risque.	<p>Nous avons publié notre première mise à jour sur les marchés pour les fonds du compte d'assurance vie avec participation. Les fonds ont affiché un rendement supérieur à l'ensemble du marché ainsi qu'à celui des fonds concurrents malgré une année turbulente.</p> <p>En partenariat avec Medaca Health Group, nous avons amélioré nos pratiques de gestion des demandes de prestations d'invalidité en offrant aux participants en congé d'invalidité qui sont aux prises avec un diagnostic de problèmes de santé mentale, un accès rapide à des psychiatres et à des professionnels en santé mentale en milieu de travail.</p> <p>Nous avons progressé dans nos activités de préparation à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable IFRS 17, entrée en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2023.</p>	<p>Peaufiner nos cadres de gestion des risques, lesquels sont déjà fort efficaces, nos contrôles et notre culture de gestion des risques afin de favoriser la croissance dans des secteurs stratégiques, de protéger nos clients et de répondre aux exigences des organismes fédéraux et provinciaux.</p>
Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir.	<p>Nous demeurons une équipe hautement engagée et diverse, ouverte aux changements et disposée à nous surpasser pour servir nos clients et offrir un solide rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à la RBC.</p> <p>Nous avons lancé un programme de champions de la diversité afin de discuter de ce qui constitue un milieu psychologiquement sécuritaire et de sensibiliser les employés à cette question et d'explorer le sens donné individuellement et collectivement aux notions de diversité, inclusion, équité et appartenance.</p>	<p>Améliorer les capacités en matière de leadership afin de favoriser la croissance et le perfectionnement des talents.</p> <p>Continuer de renforcer notre culture axée sur l'inclusion et l'appartenance.</p> <p>Favoriser une culture axée sur la performance qui habilite les employés à atteindre nos objectifs ambitieux.</p>

¹ Étude NMG sur l'assurance vie individuelle au Canada de 2022

² Insurance Advisors' Report Card d'Investment Executive

Perspectives

Le secteur de l'assurance devrait continuer de connaître des changements à l'exercice 2024, en raison des changements démographiques, de l'importance grandissante de l'expérience omnicanale, du besoin de conseils financiers s'inscrivant dans une approche globale pour les clients et de l'innovation sur le plan de la distribution. Les Canadiens accordant de plus en plus d'importance à une expérience sans heurts permettant de passer facilement d'une interface numérique à une interaction avec un conseiller, nous demeurons déterminés à renforcer nos conseils et solutions axés sur le client et à mettre à profit la technologie et les données pour offrir une expérience client harmonieuse. Nous tâcherons de maintenir notre place de choix en investissant dans les améliorations opérationnelles, en rehaussant l'expérience client multicanale et en nous concentrant sur la croissance durable. Cela nous permettra d'atteindre notre objectif, à savoir être le fournisseur novateur d'un éventail complet de solutions d'assurance axées sur le client, et devrait nous aider à prospérer dans un environnement en mutation rapide.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Assurances	Tableau 31	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2023	2022
Revenus autres que d'intérêt		
Primes acquises, montant net	5 131 \$	4 653 \$
Revenus de placement, profits (pertes) sur les actifs liés aux obligations des détenteurs de polices (1)	326	(1 363)
Honoraires	218	220
Total des revenus	5 675	3 510
Dotation à la provision pour pertes de crédit	–	–
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	3 699	1 468
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	323	315
Frais autres que d'intérêt	653	588
Bénéfice avant impôt	1 000	1 139
Bénéfice net	803 \$	857 \$
Revenus par secteur d'activité		
Assurances – Canada	3 087 \$	653 \$
Assurances – International	2 588	2 857
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	37,3 %	36,4 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	23 500 \$	22 500 \$
Autres informations		
Primes et dépôts (2)	5 929 \$	5 498 \$
Assurances – Canada	3 385	2 999
Assurances – International	2 544	2 499
Sinistres et obligations liés aux indemnités d'assurance	11 966	11 511
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance (1)	(91)	(1 888)
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	2 781	2 731

(1) Comprend les profits et pertes latents sur les placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance attribuables aux fluctuations des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance individuelle et collective et de rentes fondées sur le risque, ainsi qu'aux dépôts des fonds distincts, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

Rendement financier

2023 par rapport à 2022

Le bénéfice net a diminué de 54 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des coûts de financement, laquelle a été contrebalancée en partie par l'amélioration de la sinistralité.

Le total des revenus a augmenté de 2 165 millions de dollars, ou 62 %, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, de la hausse des ventes de rentes collectives et de l'expansion des activités pour la majorité des produits, facteurs qui sont tous compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, tel qu'il est indiqué ci-après.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 2 239 millions de dollars, sous l'effet essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, de la hausse des ventes de rentes collectives et de l'expansion des activités pour la majorité des produits, facteurs qui ont été tous compensés en grande partie dans les revenus. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'amélioration de la sinistralité.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 65 millions de dollars, ou 11 %, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés au personnel et des investissements en cours dans la technologie.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurance vie, maladie et voyage ainsi que des produits d'épargne et de rentes à des particuliers et des entreprises dans tout le Canada. Nous offrons également des produits d'assurance IARD selon un accord de distribution avec Aviva Canada. Notre portefeuille d'assurance vie et maladie se compose de produits d'assurance vie entière avec participation, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et de régimes collectifs d'avantages sociaux, y compris l'assurance invalidité à long terme, ainsi que des régimes d'assurances maladie et dentaire. Les solutions d'épargne comprennent un groupe de fonds distincts ainsi que des versements de rentes sur une base individuelle. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Notre groupe dédié aux rentes collectives aide les promoteurs des régimes à prestations déterminées à mieux gérer et contrôler le risque. RBC Assurances® dispose d'un éventail de stratégies et d'initiatives dont l'objectif est de créer une dynamique et de bien nous positionner en vue de la croissance, et ce, dans une gamme de produits pour laquelle les entreprises cherchent de plus en plus à transférer aux compagnies d'assurance les risques associés à leurs obligations au titre des prestations de retraite, que ce soit au moyen de contrats de rentes collectives ou de produits de swap de longévité.

Au Canada, nombre de nos concurrents se spécialisent dans les produits d'assurance vie et maladie, de gestion de patrimoine ou d'assurance IARD. À titre de fournisseur d'assurance multirisque, nous offrons un large éventail de solutions, ce qui accroît la commodité pour nos clients. Bon nombre de nos solutions occupent une position dominante sur le marché, notamment nos produits d'assurance invalidité, d'assurance vie temporaire et de rentes collectives.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 2 434 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, de la hausse des ventes de rentes collectives et de l'expansion des activités pour la majorité de nos produits, facteurs qui sont tous compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

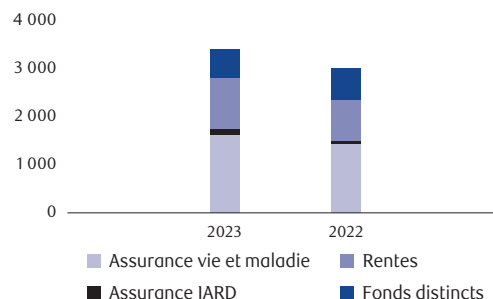
Les primes et dépôts ont augmenté de 386 millions de dollars, ou 13 %, grâce surtout aux ventes de rentes collectives et des produits d'assurance vie et maladie individuelle et collective, lesquelles ont été contrebalancées en partie par les produits de fonds distincts.

Faits saillants

Tableau 32

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Total des revenus	3 087 \$	653 \$
Autres informations		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	1 614	1 416
Assurance IARD	108	81
Rentes	1 067	834
Dépôts des fonds distincts	596	668
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	(224)	(2 259)

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances – International

Le secteur Assurances – International se compose de nos lignes de produits de réassurance, qui consistent à réassurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des solutions de réassurance vie, maladie et longévité.

Le marché mondial de la réassurance est très concurrentiel, car le nombre de participants est élevé. Une grande part du marché est détenue par un petit nombre de réassureurs, et RBC Assurances® continue de cibler des créneaux bien précis.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 269 millions de dollars, ou 9 %, sur un an, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, qui est compensée en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

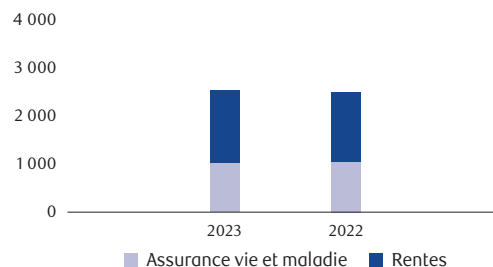
Les primes et dépôts ont augmenté de 45 millions de dollars, ou 2 %.

Faits saillants

Tableau 33

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Total des revenus	2 588 \$	2 857 \$
Autres informations		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	1 040	1 044
Rentes	1 504	1 455
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	133	371

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



RBC Marchés des Capitaux^{MD} est une banque d'investissement mondiale de premier rang qui met son expertise dans les services-conseils, l'origination, la vente, la négociation, le crédit et le financement, et les services bancaires transactionnels au service des sociétés, des clients institutionnels, des gestionnaires d'actifs, des sociétés d'investissement privé et des gouvernements partout dans le monde. Nos professionnels veillent à ce que les clients reçoivent des conseils, produits et services qui répondent à leurs besoins d'affaires depuis 60 bureaux situés dans 16 pays. Nous sommes présents en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions.

Plus de 21 500

clients

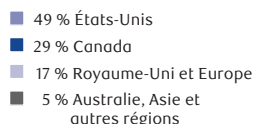
9^e position

au classement Global league¹

7 253

employés

Revenus par secteur géographique



Nous exerçons nos activités dans deux grandes divisions, à savoir le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils, la vente et la négociation, ainsi que les services bancaires transactionnels. Au Canada, nous sommes un chef de file du marché et comptons sur une présence stratégique dans toutes les sphères liées aux marchés financiers. Aux États-Unis, où nos concurrents comprennent de grandes banques d'investissement internationales, nous assurons toute la gamme des services de banque d'investissement et nous offrons des services dans les domaines suivants : crédit, prêts garantis, financement municipal, titres à revenu fixe, devises, marchandises et titres de participation.

Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Contexte d'exploitation 2023

- Pour l'exercice 2023, le contexte d'exploitation s'est caractérisé par des perspectives incertaines dans un secteur financier en pleine tourmente, un ralentissement de la croissance économique, une inflation persistante et des risques soutenus sur le plan géopolitique. Bien que les honoraires à l'échelle du secteur d'activité demeurent plutôt faibles dans un contexte où les clients se tiennent pour l'essentiel à l'écart des risques, nos gains sur le plan des parts de marché nous ont aidés à dégager des résultats solides.
- Le niveau des activités de négociation est demeuré élevé, en raison d'une amélioration de l'environnement de négociation de crédit, ainsi que des résultats solides des activités axées sur les facteurs macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et de change, favorisés par la vigueur des opérations des clients. Nous avons continué de faire preuve de discipline en demeurant fidèles à la stratégie de croissance modérée de nos activités de prêts. En dépit des pressions exercées par les coûts de financement élevés sur les marges nettes d'intérêt, nous avons dégagé des résultats solides et la vigueur de notre bilan nous a permis de continuer à soutenir nos clients tout au long de l'exercice 2023.
- La conjoncture de crédit a été touchée par le ralentissement de la croissance économique et la hausse des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par une augmentation des dotations liées aux prêts douteux et productifs.

¹ Source : Dealogic, selon les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2023.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2023	PRIORITÉS POUR 2024
<p>Développer et approfondir les relations avec la clientèle.</p>	<p>Nous avons offert une couverture complète aux clients et approfondi les relations clés, ce qui a permis aux secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux de décrocher des mandats fort prestigieux et de faire des gains importants.</p> <p>Nous avons été nommés meilleure banque d'investissement au Canada dans le cadre de la remise des prix d'excellence 2023 d'Euromoney.</p> <p>Voici quelques exemples de clients d'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons agi à titre de conseiller exclusif côté vendeur auprès de Saint-Gobain dans le cadre de son acquisition d'une valeur de 1,3 G\$ CA de Building Products of Canada. Nous avons agi à titre de teneur de livres actif associé relativement au placement de titres de capitaux propres de 1,7 G\$ US d'American Water Works Company. 	<p>Étendre notre approche axée sur le client et favoriser les relations clients mondiales fondées sur l'offre de produits multiples afin de gagner des parts de marché.</p> <p>Consolider notre clientèle en ce qui concerne les secteurs et les produits sous-exploités.</p> <p>Favoriser une plus grande collaboration et connectivité à l'échelle de RBC pour mieux servir les clients.</p>
<p>Être chef de file par nos conseils et accroître nos capacités.</p>	<p>Nous avons établi de nouvelles capacités pour nos produits, y compris pour nos services de gestion de la trésorerie aux États-Unis, et élargi l'éventail des secteurs de services-conseils, y compris les solutions de gestion des risques, afin d'être un chef de file par nos idées et nos perspectives.</p> <p>Voici quelques exemples de clients d'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons agi à titre de conseiller financier exclusif auprès de TransAlta Corporation et fourni une attestation d'équité au conseil d'administration sur l'acquisition des actions ordinaires en circulation de TransAlta Renewables pour une contrepartie de 1,4 G\$ CA. Nous avons agi à titre de conseiller financier exclusif dans le cadre de la vente pour 1,0 G\$ US de 20 % de Corient (activités de gestion de patrimoine aux États-Unis de CI Financial) (valeur implicite de l'entreprise de 5 G\$ US), la plus importante transaction dans le secteur de la gestion de patrimoine en 2023. 	<p>Favoriser notre croissance dans tous les domaines des services-conseils et de l'origination par la voie d'investissements et de partenariats supplémentaires dans les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux.</p> <p>Continuer de promouvoir les initiatives ESG, y compris aider nos clients à atteindre leurs objectifs en matière de transition énergétique.</p>
<p>Tirer parti du numérique et des données pour offrir des solutions novatrices.</p>	<p>Nous avons doté notre plateforme de recherche numérique d'applications de nouvelle génération faisant appel à des données dites « alternatives ».</p> <p>Nous avons lancé Aiden^{MD} Arrival, le deuxième algorithme de la plateforme de négociation électronique fondée sur l'AI, en Europe. Marchés des Capitaux RBC s'est classée au deuxième rang pour l'ensemble des banques nord-américaines et européennes pour ce qui est de l'intégration et la promotion de l'IA selon l'indice Evident AI Index en février 2023.</p>	<p>Générer des idées et une analyse différenciées en tirant parti d'Elements, la plateforme de données alternatives et d'analytique de RBC.</p> <p>Améliorer l'expérience numérique des clients et étoffer les capacités d'exécution électronique.</p>
<p>Établir des priorités et s'aligner pour exercer une influence.</p>	<p>Nous avons intégré les Services de trésorerie et les Services bancaires transactionnels dans le secteur Marchés des Capitaux, ce qui a permis un meilleur alignement stratégique pour l'ensemble des activités.</p> <p>Nous avons continué d'intégrer une culture de productivité et d'efficacité afin d'accélérer les investissements.</p>	<p>Déployer stratégiquement les talents, la technologie et les ressources financières dans les secteurs offrant les meilleures possibilités.</p> <p>Aligner les stratégies commerciales et fonctionnelles pour améliorer l'exécution de bout en bout afin de développer l'échelle et de maximiser le rendement du capital investi.</p>
<p>Favoriser l'agilité et la facilité à faire des affaires.</p>	<p>Nous avons priorisé les investissements dans la technologie et l'infrastructure fonctionnelle conformément à la stratégie commerciale.</p> <p>Nous avons modifié la composition d'investissements pour faire plus de place à la numérisation de l'expérience client et aux nouvelles capacités des produits.</p>	<p>Simplifier les processus pour améliorer l'expérience client et employé.</p> <p>Continuer de favoriser la collaboration entre plateformes et régions pour les diverses activités et groupes d'actifs.</p>
<p>Mobiliser, favoriser et habiliter nos talents.</p>	<p>Nous avons investi dans les talents en offrant des promotions à l'interne et en recrutant de nouveaux cadres supérieurs à l'externe et en favorisant la mobilité interne.</p> <p>Nous avons progressé sur le plan de la représentativité en ancrant plus solidement notre stratégie de diversité et d'inclusion dans l'ensemble de nos activités.</p> <p>Nous avons été nommés meilleure banque étrangère pour la diversité lors de la remise des prix du secteur du change 2023 d'Euromoney.</p>	<p>Rehausser les capacités en matière de leadership pour accroître notre base de talents et perfectionner les compétences.</p> <p>Améliorer la représentativité et la diversité et continuer de renforcer notre culture d'inclusion et d'appartenance.</p> <p>Favoriser une culture axée sur un rendement élevé qui habilite les employés à atteindre nos objectifs ambitieux.</p>

Perspectives

Pour l'exercice 2024, les perspectives demeurent incertaines et la volatilité devrait persister sur les marchés financiers. Dans cette dynamique des marchés, nous nous attendons à ce que les honoraires des services de banque d'investissement à l'échelle mondiale reviennent à leurs niveaux historiques, et à constater une certaine modération dans les revenus sectoriels du secteur Marchés mondiaux. Nous chercherons encore à accroître notre part de marché pour les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. Dans le secteur Services de banque d'investissement, nous continuerons de miser sur certains secteurs cibles et les investissements dans les ressources humaines, en mettant l'accent sur les produits de conseils. Dans le secteur Marchés mondiaux, nos efforts viseront toujours l'obtention d'excellents résultats grâce à l'optimisation continue des ressources, à l'intensification des activités de ventes croisées, au déploiement continu de notre savoir-faire électronique et numérique et au maintien d'excellentes pratiques de gestion des risques. En ce qui concerne les services bancaires aux grandes entreprises, après un déploiement accru des ressources financières afin de soutenir les demandes de financement des clients au cours de l'exercice 2023, nous continuerons d'appliquer une approche de croissance disciplinée afin de consolider nos liens avec nos clients de crédit et ainsi stimuler la croissance des activités autres que d'octroi de prêts. Cette stratégie demeurera arrimée à d'excellentes méthodes de gestion du risque de crédit et à l'optimisation de nos ressources financières et elle aidera nos clients à réaliser leurs propres stratégies.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Marchés des Capitaux

Tableau 34

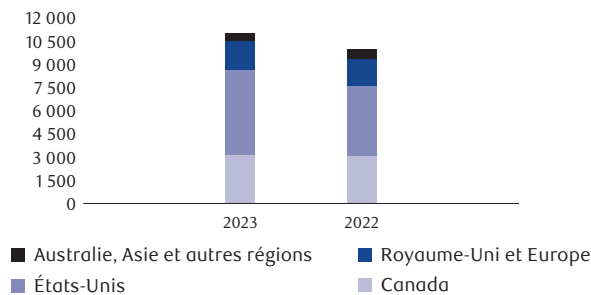
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2023	2022 (1)
Revenu net d'intérêt (2)	3 379 \$	4 944 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	7 672	5 005
Total des revenus (2)	11 051	9 949
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	125	(32)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	436	19
Dotation à la provision pour pertes de crédit	561	(13)
Frais autres que d'intérêt	6 509	5 816
Bénéfice avant impôt	3 981	4 146
Bénéfice net	4 139 \$	3 368 \$
Revenus par secteur d'activité		
Grande entreprise et services de banque d'investissement	5 375 \$	4 765 \$
Marchés mondiaux	6 013	5 619
Autres	(337)	(435)
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,6 %	12,1 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	1 107 100 \$	1 056 100 \$
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	160 900	139 400
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	144 900	131 400
Moyenne des dépôts	291 700	284 800
Autres informations		
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	7 253	7 017
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,30 %	0,01 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2023 par rapport à 2022
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	374 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	19
Frais autres que d'intérêt	186
Bénéfice net	165
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(4)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(3)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(5)%

- (1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (2) La majoration au montant imposable équivalent pour 2023 a été de 559 millions de dollars (572 millions en 2022). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par région (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier 2023 par rapport à 2022

Le bénéfice net a augmenté de 771 millions de dollars, ou 23 %, sur un an, ce qui reflète essentiellement la réduction de l'impôt attribuable à des changements dans la composition du bénéfice, une hausse des revenus des secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux et l'incidence du change. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, un accroissement de la rémunération et les investissements en cours dans la technologie.

Le total des revenus a grimpé de 1 102 millions de dollars, ou 11 %, sur un an, du fait essentiellement de l'intensification des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions. L'exercice précédent reflétait également l'incidence des réductions de souscription de prêts. L'incidence du change a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le recul des activités d'origination de titres de participation dans toutes les régions.

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établie à 561 millions de dollars, contre (13) millions pour l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des dotations liées aux prêts douteux dans la plupart des secteurs d'activité, entraînant une augmentation de 29 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. Les dotations liées aux prêts productifs constituées au cours de l'exercice à l'étude en raison des changements défavorables dans nos prévisions macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit ont également contribué à l'augmentation.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 693 millions de dollars, ou 12 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération attribuable à la croissance des résultats, à l'incidence du change et aux investissements en cours dans la technologie.

Analyse des secteurs d'activité

Grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement assure les activités de prêts aux grandes entreprises, de financement municipal, de syndication de prêts, d'origination de titres de créance et de titres de participation ainsi que de services-conseils liés aux activités de fusion et acquisition et de services bancaires transactionnels. En ce qui concerne les activités d'origination de titres de créance et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en fonction de l'apport de chaque secteur, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont chiffrés à 5 375 millions de dollars, en hausse de 610 millions, ou 13 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont progressé de 279 millions de dollars, ou 16 %, car l'exercice précédent reflétait l'incidence des réductions des souscriptions de prêts, contrebalancée en partie par le recul des activités de syndication de prêts dans la majorité des régions au cours de l'exercice à l'étude.

Les revenus tirés des prêts et autres activités ont augmenté de 331 millions de dollars, ou 11 %, et ce, essentiellement en raison de l'amélioration des marges sur les services bancaires transactionnels et de l'augmentation des revenus tirés du financement des activités de titrisation.

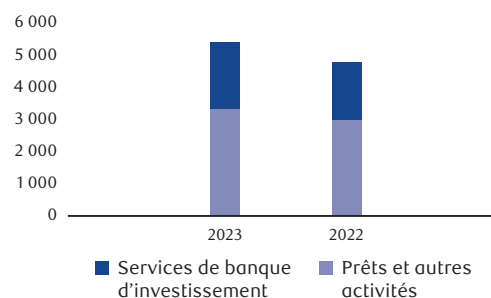
Faits saillants

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022 (1)
Total des revenus (2)	5 375 \$	4 765 \$
Répartition des revenus (2)		
Services de banque d'investissement	2 065	1 786
Prêts et autres activités (3)	3 310	2 979
Autres informations		
Moyenne de l'actif	125 000	109 000
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	117 000	101 500

- (1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (2) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'est élevée à 135 millions de dollars (39 millions au 31 octobre 2022). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et des activités de crédit mondial.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Marchés mondiaux

Le secteur Marchés mondiaux englobe les activités de vente et de négociation de titres à revenu fixe, de devises, de marchandises et de titres de participation, ainsi que de nos produits de mise en pension de titres et de financement garanti.

Rendement financier

Les revenus du secteur Marchés mondiaux se sont établis à 6 013 millions de dollars, en hausse de 394 millions, ou 7 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des opérations sur titres à revenu fixe, devises et marchandises ont augmenté de 654 millions de dollars, ou 24 %, ce qui a découlé principalement de la progression des activités de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis et en Europe.

Les revenus tirés des opérations sur titres de participation ont diminué de 149 millions de dollars, ou 10 %, sous l'effet essentiellement de la réduction des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation, principalement aux États-Unis, laquelle a été contrebalancée en partie par l'incidence du change.

Les revenus tirés de nos Services de gestion de trésorerie et de financement ont fléchi de 111 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la diminution des revenus tirés du prêt de titres.

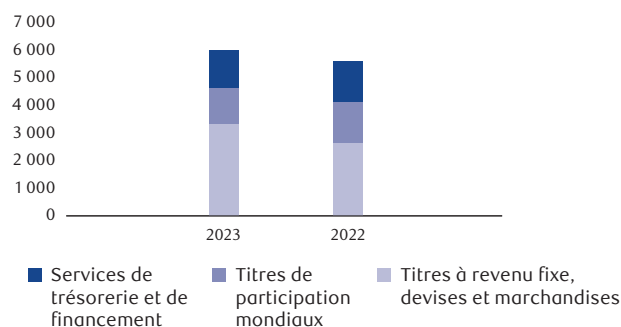
Faits saillants

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022 (1)
Total des revenus (2)	6 013 \$	5 619 \$
Répartition des revenus (2)		
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	3 335	2 681
Titres de participation	1 309	1 458
Services de trésorerie et de financement (3), (4)	1 369	1 480
Autres informations		
Moyenne de l'actif	968 000	930 000

- (1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (2) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'est élevée à 424 millions de dollars (533 millions au 31 octobre 2022). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) À compter du premier trimestre de 2023, nos services de trésorerie ont été intégrés dans le secteur Marchés des Capitaux, regroupant nos services de mise en pension de titres et de financement garanti. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (4) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Autres inclut notre portefeuille existant, qui comprend essentiellement nos titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, des contrats sur dérivés au titre de polices d'assurance vie détenues par des banques et des contrats de taux structurés en Asie.

Rendement financier

Les autres revenus ont augmenté de 98 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions, lesquelles ont été en grande partie compensées dans les frais autres que d'intérêt, ainsi que par l'incidence des variations de la juste valeur de nos portefeuilles existants aux États-Unis.

Services de soutien généraux

Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, de même que de notre fonction Trésorerie générale. Les résultats présentés pour le secteur Services de soutien généraux reflètent essentiellement les activités de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux

Tableau 37

(en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	1 181 \$	(132)\$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1), (2)	(1 442)	(728)
Total des revenus (1), (2)	(261)	(860)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	–	1
Frais autres que d'intérêt (2)	668	(247)
Bénéfice (perte) avant impôt (1)	(929)	(614)
Charge (économie) d'impôt (1)	(160)	(616)
Bénéfice net (perte nette)	(769)\$	2 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, les revenus tiennent compte de profits de 111 millions de dollars (pertes de 363 millions au 31 octobre 2022) au titre des couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), et les frais autres que d'intérêt tiennent compte d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 109 millions ((289) millions au 31 octobre 2022), laquelle a découlé des variations de la juste valeur des passifs liés aux régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative des périodes n'est pas utile.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'est établi à 559 millions de dollars, comparativement à 572 millions à l'exercice précédent.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, autres que l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont influé sur les résultats présentés pour chaque exercice.

2023

La perte nette s'est chiffrée à 769 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes de 1 050 millions, ainsi que de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de 302 millions liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada, qui sont tous deux des éléments spécifiés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un élément spécifié lié à certains ajustements au titre de l'impôt différé de 578 millions. La perte nette comprend en outre l'incidence défavorable des coûts non affectés résiduels, laquelle a été neutralisée par l'incidence favorable d'éléments fiscaux.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2022

Le bénéfice net a été de 2 millions de dollars. Le montant net des ajustements fiscaux favorables et les activités de gestion actif-passif ont été contrebalancés par les coûts non affectés résiduels.

Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 4 131 millions de dollars, en hausse de 249 millions, ou 6 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,90 \$, soit une hausse de 0,16 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a fléchi de 40 p.b. pour s'établir à 15,2 %. Notre ratio CET1 s'est établi à 14,5 %, en hausse de 190 p.b. sur un an. L'amélioration de nos résultats s'explique principalement par un élément spécifié lié à certains ajustements au titre de l'impôt différé et par l'incidence favorable d'éléments fiscaux, qui sont tous deux présentés dans le secteur Services de soutien généraux. L'augmentation du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux et Assurances a également contribué à l'amélioration des résultats, mais elle a été contrebalancée en partie par la diminution du bénéfice des secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le total des revenus s'est accru de 459 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'inclusion de RBC Brewin Dolphin, ainsi que de l'élargissement des écarts et de la croissance moyenne des volumes dans le secteur Services bancaires canadiens. L'incidence favorable d'éléments fiscaux a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence des couvertures économiques, les pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée dans le secteur Gestion de patrimoine et la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans le secteur Marchés des Capitaux.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établi à 720 millions de dollars, soit une hausse de 339 millions, ou 89 %, ce qui reflète principalement l'augmentation des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 34 p.b., en hausse de 16 p.b.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 24 millions de dollars, ou 21 %, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, de l'amélioration de la sinistralité et de l'incidence des renégociations favorables de contrats de réassurance. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de la sinistralité favorable liée aux placements, l'expansion des activités, y compris les ventes de rentes annuelles, et la révision à la baisse d'hypothèses actuarielles annuelles.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 934 millions de dollars, ou 13 %, en raison principalement de la hausse des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, des coûts de transaction et d'intégration liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada et de l'incidence de réserves légales dans notre secteur Gestion de patrimoine. L'inclusion de RBC Brewin Dolphin et les coûts connexes, et l'augmentation des honoraires, qui reflètent essentiellement les investissements continus dans l'infrastructure opérationnelle de City National, ont également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une réduction des charges par suite de la vente partielle des activités de RBC Investor Services.

La charge d'impôt a reculé de 1 039 millions de dollars, ce qui rend surtout compte de l'incidence d'un élément spécifié lié à certains ajustements au titre de l'impôt différé, de changements dans la composition du bénéfice et de la diminution du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est établi à (1,5) %, soit une baisse de 21,6 % par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de certains ajustements au titre de l'impôt différé susmentionnés et de changements dans la composition du bénéfice.

Quatrième trimestre de 2023 par rapport au troisième trimestre de 2023

Le bénéfice net a totalisé 4 131 millions de dollars, en hausse de 259 millions, ou 7 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique essentiellement par un élément spécifié en ce qui a trait à certains ajustements au titre de l'impôt différé, ainsi que par l'incidence favorable d'éléments fiscaux, tous deux dans le secteur Services de soutien généraux. Ces facteurs ont été annulés en partie par un élément spécifié en ce qui a trait aux pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée, ainsi que par l'incidence des réserves légales, tous deux dans le secteur Gestion de patrimoine.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels (1)

Tableau 38

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	5 718 \$	5 563 \$	5 298 \$	5 541 \$	5 419 \$	5 182 \$	4 739 \$	4 803 \$
Gestion de patrimoine (2)	4 188	4 402	4 394	4 560	4 287	3 997	3 973	3 986
Assurances	589	1 848	1 347	1 891	644	1 233	234	1 399
Marchés des Capitaux (2), (3)	2 564	2 679	2 662	3 146	2 505	1 889	2 531	3 024
Services de soutien généraux (3)	(33)	(3)	(181)	(44)	(288)	(169)	(257)	(146)
Total des revenus	13 026	14 489	13 520	15 094	12 567	12 132	11 220	13 066
Dotation à la provision pour pertes de crédit	720	616	600	532	381	340	(342)	105
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	92	1 379	1 006	1 545	116	850	(180)	997
Frais autres que d'intérêt	8 143	7 861	7 494	7 675	7 209	6 386	6 434	6 580
Bénéfice avant impôt	4 071	4 633	4 420	5 342	4 861	4 556	5 308	5 384
Impôt sur le résultat	(60)	761	771	2 128	979	979	1 055	1 289
Bénéfice net	4 131 \$	3 872 \$	3 649 \$	3 214 \$	3 882 \$	3 577 \$	4 253 \$	4 095 \$
Bénéfice par action – de base	2,90 \$	2,74 \$	2,58 \$	2,29 \$	2,75 \$	2,52 \$	2,97 \$	2,84 \$
– dilué	2,90	2,73	2,58	2,29	2,74	2,51	2,96	2,84
Taux d'imposition effectif	(1,5)%	16,4 %	17,4 %	39,8 %	20,1 %	21,5 %	19,9 %	23,9 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période	0,732 \$	0,750 \$	0,737 \$	0,745 \$	0,739 \$	0,783 \$	0,789 \$	0,787 \$

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

(3) Majoration au montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités des clients ralentissent habituellement, ce qui peut affaiblir les résultats des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux.

Analyse des tendances

Le bénéfice de la période a été touché par les facteurs décrits ci-dessous.

Une forte croissance des volumes de prêts et de dépôts pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. La marge nette d'intérêt a été favorisée pour la majorité de la période par la hausse des taux d'intérêt. Pour l'exercice 2023, la marge nette d'intérêt a subi le contrecoup d'un changement dans la composition des dépôts.

Dans l'ensemble, les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont été favorisés par la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle est tributaire des conditions de marché, ainsi que par la croissance des volumes de prêts pendant la période. La hausse des taux d'intérêt a également eu une incidence positive sur les revenus au cours de la majeure partie de la période. Les revenus de RBC Brewin Dolphin sont inclus depuis la clôture de l'acquisition, le 27 septembre 2022. Le 3 juillet 2023, nous avons finalisé la vente des activités européennes d'administration d'actifs de RBC Investor Services et de son centre d'excellence associé situé en Malaisie. Les résultats du quatrième trimestre de 2023 rendent compte des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée.

Les revenus du secteur Assurances ont fluctué tout au long de la période, et ce, en raison surtout de l'incidence des variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et du calendrier des ventes de rentes collectives, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les ventes de rentes collectives peuvent considérablement varier d'un trimestre à l'autre et sont généralement plus élevées au premier semestre de l'exercice.

Les revenus du secteur Marchés des Capitaux dépendent fortement des conditions de marché qui influent sur les activités des clients. Au cours de la seconde moitié de l'exercice 2022, les honoraires tirés des services bancaires mondiaux ont commencé à diminuer, par des conditions de marché difficiles, y compris l'incidence des réductions de souscriptions de prêts au troisième trimestre. L'intensification des activités des clients en 2023 a toutefois stimulé les ventes et les revenus tirés des activités de négociation, surtout au premier trimestre.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est composée de dotations constituées à l'égard des actifs productifs et des actifs dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs a varié au cours de la période puisqu'elle est touchée par les changements concernant la qualité du crédit, les conditions macroéconomiques et les risques. Tout au long de la première moitié de l'exercice 2022, nos prévisions macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit

se sont améliorées, les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 s'étant atténuées dans la plupart des régions, ce qui a mené à la contrepassation de dotations liées aux actifs productifs. Pour le reste de la période, les dotations liées aux actifs productifs reflétaient généralement les changements défavorables dans nos prévisions concernant la qualité du crédit et nos prévisions macroéconomiques. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a été faible au début de la période, mais affichait une hausse pour le reste de la période.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont connu au cours de la période des fluctuations qui reflètent l'incidence des variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, lesquelles sont touchées par l'évolution des conditions de marché, ainsi que les ventes de rentes collectives, facteurs qui sont tous deux en grande partie compensés dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont également varié du fait de l'incidence de la sinistralité liée aux placements et des coûts des sinistres au cours de la période. Les ajustements actuariels, qui surviennent habituellement au quatrième trimestre de l'exercice, ont également des répercussions sur les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les frais autres que d'intérêt ont été touchés par les fluctuations de la rémunération variable au cours de la période, fluctuations qui ont été en phase avec celles des revenus et du bénéfice. Les variations de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles sont largement compensées dans les revenus, ont également causé des fluctuations durant la période et sont touchées par la conjoncture de marché. Même si nous continuons de porter une attention à nos activités de gestion de l'efficacité, les charges de la période reflètent également nos investissements dans nos ressources humaines et la technologie. Les frais autres que d'intérêt de RBC Brewin Dolphin sont inclus depuis la clôture de l'acquisition, le 27 septembre 2022. À compter de l'exercice 2023, les frais comprennent également les coûts de transaction et d'intégration liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, et ce, en raison surtout de niveaux d'ajustements fiscaux variables et des changements dans la composition du bénéfice. Pour les deuxième et quatrième trimestres de 2022, ce taux rendait compte, respectivement, de l'incidence du montant net d'ajustements fiscaux favorables et d'une augmentation du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés. Le premier trimestre de 2023 reflète l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux. Le quatrième trimestre de 2023 reflète également la comptabilisation des actifs d'impôt différé liés aux pertes réalisées par City National associées à la vente intragroupe de certains titres de créance.

Situation financière

Bilans résumés

Tableau 39

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2023	2022
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	61 989 \$	72 397 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	71 086	108 011
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	409 730	318 223
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	340 191	317 845
Prêts		
Prêts de détail	569 951	549 751
Prêts de gros	287 826	273 967
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(5 004)	(3 753)
Autres – Dérivés	142 450	154 439
– Autres (2)	126 773	126 339
Total de l'actif	2 004 992 \$	1 917 219 \$
Passif		
Dépôts	1 231 687 \$	1 208 814 \$
Autres – Dérivés	142 629	153 491
– Autres (2)	501 530	436 714
Débtentures subordonnées	11 386	10 025
Total du passif	1 887 232	1 809 044
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	117 661	108 064
Participations ne donnant pas le contrôle	99	111
Total des capitaux propres	117 760	108 175
Total du passif et des capitaux propres	2 004 992 \$	1 917 219 \$

(1) Comprend les titres de placement et les titres de négociation.

(2) Les postes Autres – Autres dans les actifs et passifs comprennent respectivement l'actif net des fonds distincts ou le passif net des fonds distincts.

2023 par rapport à 2022

Le total de l'actif a augmenté de 88 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. L'incidence du change a accru le total de l'actif de 14 milliards.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont reculé de 10 milliards de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la baisse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète nos activités de gestion de la trésorerie à court terme.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont diminué de 37 milliards de dollars, ou 34 %, sous l'effet principalement de l'incidence de la vente partielle des activités de RBC Investor Services. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. La baisse des dépôts auprès de banques centrales a également contribué à la diminution, ce qui rend compte de nos activités de gestion de la trésorerie et des liquidités.

Les titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, ont progressé de 92 milliards de dollars, ou 29 %, en raison surtout de la hausse des titres de créance d'entités gouvernementales, ce qui reflète principalement les activités de gestion de la trésorerie et les activités commerciales. L'augmentation des titres de participation détenus à des fins de transaction et des titres de créance de sociétés a également contribué à cette progression.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés se sont accrus de 22 milliards de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la hausse de la demande des clients. L'incidence du change a également contribué à cet accroissement. Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) ont augmenté de 33 milliards de dollars, ou 4 %, en raison surtout de la croissance des volumes des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts de gros. L'incidence du change a également contribué à l'augmentation.

Les actifs dérivés ont reculé de 12 milliards de dollars, ou 8 %, du fait principalement de l'incidence du change.

Le total du passif a augmenté de 78 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. L'incidence du change a accru ce total de 14 milliards de dollars.

Les dépôts ont monté de 23 milliards de dollars, ou 2 %, du fait essentiellement d'une augmentation des dépôts à terme attribuable à la hausse des taux d'intérêt et de l'incidence du change. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des dépôts à vue et à préavis et par l'incidence de la vente partielle des activités de RBC Investor Services.

Les passifs dérivés ont fléchi de 11 milliards de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'incidence du change.

Les autres passifs ont augmenté de 65 milliards de dollars, ou 15 %, du fait essentiellement de l'augmentation des engagements liés aux ententes de rachat, reflétant la hausse de la demande des clients.

Le total des capitaux propres a augmenté de 10 milliards de dollars, ou 9 %, ce qui est principalement attribuable au bénéfice, déduction faite des dividendes, et à l'émission d'actions ordinaires.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser les leurs. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation, n'ont généralement aucun effectif et peuvent être prises en compte ou non dans nos bilans consolidés.

Nous nous livrons également, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, elle pourra faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité ainsi qu'à des fins de capitaux. Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). La majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés puisque nous ne remplissons pas les critères de décomptabilisation. En 2023 et 2022, nous n'avons décomptabilisé aucun prêt hypothécaire titrisé aux termes du Programme des titres hypothécaires LNH. Pour plus de détails, se reporter aux notes 7 et 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant, sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette, à des entités structurées dont une est parrainée par nous. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous n'avons titrisé aucun prêt hypothécaire commercial (450 millions de dollars au 31 octobre 2022). Les liens qui subsistent avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard de certains prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus. Au 31 octobre 2023, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés que nous continuons de gérer par suite de ces activités de titrisation s'élevait à 2 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2022).

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers de nos clients, et nous créons des produits de placement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons recourir à des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite, notamment, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notations chaque trimestre, et confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation au moins une fois l'an. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Conduits multicédants

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nos clients ont essentiellement recours à nos conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs

coûts en tirant parti de garanties de grande qualité. Ces conduits nous rapportent des revenus et un rendement ajusté en fonction du risque appréciables.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions, des services d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement partiel de crédit. Les revenus tirés de tous ces services se sont élevés à 387 millions de dollars pour l'exercice (296 millions au 31 octobre 2022).

Le total de nos engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour ces conduits est présenté ci-après. Le montant total de ces engagements est supérieur au montant total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement correspondant.

Facilités de liquidités et de rehaussement de crédit

Tableau 40

	2023			2022		
	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)
Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)						
Facilités de garantie de liquidités	54 713 \$	51 469 \$	51 469 \$	48 235 \$	45 261 \$	45 261 \$
Facilités de rehaussement de crédit (3)	3 244	3 244	3 244	2 974	2 974	2 974
Total	57 957 \$	54 713 \$	54 713 \$	51 209 \$	48 235 \$	48 235 \$

(1) Selon le plafond de financement engagé.

(2) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus les actifs dérivés, d'une juste valeur de 2 millions de dollars (25 millions au 31 octobre 2022), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(3) Comprend des lettres de crédit de soutien financier de 18 millions de dollars (14 millions au 31 octobre 2022).

Au 31 octobre 2023, le capital nominal des facilités de garantie de liquidités que nous avons accordées avait augmenté de 6 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. Le capital nominal des facilités de rehaussement partiel de crédit que nous avons consenties a augmenté de 270 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient essentiellement à une plus grande utilisation de la part des clients des conduits multicédants.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 41

	2023			2022		
	\$ US	\$ CA	Total \$ CA	\$ US	\$ CA	Total \$ CA
Aux 31 octobre (en millions de dollars)						
Actifs titrisés en cours						
Prêts et crédit-bail pour automobiles et camions	11 197 \$	3 874 \$	19 402 \$	10 553 \$	3 967 \$	18 351 \$
Prêts à la consommation	4 170	–	5 783	3 198	–	4 359
Prêts sur cartes de crédit	4 226	510	6 371	4 932	719	7 441
Créances sur financement des stocks des concessionnaires	1 075	592	2 083	1 012	580	1 960
Créances sur matériel	2 086	965	3 858	2 291	243	3 365
Créances sur financement de flottes	1 835	190	2 735	785	213	1 283
Prêts commerciaux (1)	542	530	1 282	143	428	624
Prêts hypothécaires résidentiels	–	1 785	1 785	–	1 785	1 785
Prêts aux étudiants	2 312	141	3 348	2 013	139	2 882
Créances clients	2 954	–	4 097	2 306	–	3 144
Financement au secteur des transports	2 752	153	3 969	2 119	153	3 041
Total	33 149 \$	8 740 \$	54 713 \$	29 352 \$	8 227 \$	48 235 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	45 973 \$	8 740 \$	54 713 \$	40 007 \$	8 227 \$	48 235 \$

(1) L'exposition au risque, qui était auparavant classée dans les primes d'assurance, est maintenant classée dans les prêts commerciaux, ce qui rend compte d'une harmonisation avec le mode de classement et de présentation des agences de notation.

Notre risque global a augmenté de 6 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient surtout à une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. La totalité des transactions des conduits multicédants étaient assorties d'une notation interne égale ou supérieure à A. Une notation interne est attribuée au moyen d'un système de notation interne à toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés, tel qu'il est indiqué dans la grille de notations internes de la rubrique Risque de crédit.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's \ddagger), Standard & Poor's (S&P \ddagger) et Fitch Ratings (Fitch \ddagger) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par deux des conduits multicédants au Canada sont évaluées par DBRS Morningstar (DBRS \ddagger) et Moody's, alors que celles d'un autre conduit multicédant au Canada le sont également par S&P. Chacune de ces agences de notation examine également, mensuellement, le rendement des transactions et peut publier des rapports détaillés sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2023, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits s'élevait à 37 milliards de dollars, pour une hausse de 4 milliards, ou 12 %, sur un an, ce qui tient essentiellement à une plus grande utilisation de la part des clients. La totalité de ce PCAA (la totalité au 31 octobre 2022) a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation concernées.

Entités de financement structuré

Nous fournissons des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales, dans lesquelles nous détenons des participations, mais que nous ne consolidons pas du fait que les certificats résiduels émis par ces fiducies sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2023, le risque de perte maximal auquel nous

étions exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 3 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2022).

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers et dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni soit par le gestionnaire des garanties, soit par des investisseurs tiers. Le financement subordonné est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant nous, à titre de premier prêteur. Une part du produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous accordons. Au 31 octobre 2023, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés en raison des facilités de financement sur stocks de premier rang en cours se chiffrait à 796 millions de dollars (640 millions au 31 octobre 2022). L'augmentation du risque de perte maximal sur un an provient de l'ajout de nouvelles facilités de financement, qui a été contrebalancé en partie par le remboursement de facilités de financement existantes.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées et mises sur pied par des tiers aux fins de l'acquisition de prêts. Un financement subordonné est fourni soit par le gestionnaire des garanties, soit par des investisseurs tiers. Le financement subordonné est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant nous, à titre de premier prêteur. Ces facilités ont généralement une durée plus longue que les facilités de financement sur stocks liées aux titres garantis par des prêts et bénéficient d'un rehaussement de crédit visant à couvrir un multiple des pertes subies. Au 31 octobre 2023, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à l'encours des facilités de financement de premier rang se chiffrait à 6 milliards de dollars (5 milliards au 31 octobre 2022). L'augmentation du risque de perte maximal sur un an provient de l'ajout de nouvelles facilités de financement, qui a été contrebalancé en partie par le remboursement de facilités de financement existantes.

Fonds de placement non gérés par RBC

Nous investissons dans des fonds de couverture surtout pour offrir aux clients l'exposition qu'ils souhaitent avoir à des fonds de référence. Lorsque nous investissons dans les fonds de référence, l'exposition aux fonds est simultanément transférée aux clients au moyen de transactions sur dérivés. Notre risque de perte maximal dans les fonds de référence se limite à nos placements dans ceux-ci. Au 31 octobre 2023, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés se chiffrait à 2 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2022). La diminution de notre risque de perte maximal sur un an découle des rachats des fonds de placement de tiers.

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et investissent dans des portefeuilles d'obligations exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2023, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fonds se chiffrait à 632 millions de dollars (667 millions au 31 octobre 2022). La diminution de ce risque sur un an s'explique par le rachat de capitaux par des tiers investisseurs dans les fonds.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines entités de titrisation non consolidées mises en place par des tiers, qui constituent des entités structurées. À l'instar d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2023, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces entités se chiffrait à 15 milliards de dollars (14 milliards au 31 octobre 2022). L'augmentation de ce risque par rapport à il y a un an reflète l'intensification des activités des clients en ce qui concerne les véhicules de titrisation de tiers. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt gagnés sur ces placements se sont élevés à 528 millions de dollars (186 millions au 31 octobre 2022).

Autre

Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les ententes de transfert du risque de crédit aux tierces parties, les produits d'investissement de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt. Pour plus de détails sur les autres entités structurées non consolidées, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Garanties, engagement envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons à nos clients des garanties et des engagements qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'établissait à 496 milliards de dollars au 31 octobre 2023, comparativement à 453 milliards un an plus tôt. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent découle principalement de la croissance des autres engagements de crédit, des garanties des membres parrainés, des facilités de garantie de liquidités et des lettres de crédit de soutien financier. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement ainsi qu'à la note 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Gestion du risque

Nous avons à gérer les risques inhérents au secteur des services financiers, notre objectif à cet égard étant de générer une valeur maximale pour nos actionnaires, nos clients, nos employés et les collectivités auprès desquelles nous œuvrons. La gestion des risques constitue une compétence fondamentale de la banque et elle repose sur une culture de connaissance des risques et sur une méthode de gestion des risques. Notre perception des risques est évolutive et reflète le rythme des changements qui surviennent dans le secteur des services financiers.

Risques connus et risques émergents

L'un des aspects importants de notre méthode de gestion des risques consiste à nous assurer que les risques connus et émergents sont, au fil de leur évolution, détectés, gérés et pris en compte dans nos processus d'appréciation, d'évaluation, de surveillance et d'escalade hiérarchique des risques et qu'ils sont visés par nos politiques et cadres de gestion des risques. Ces pratiques ont pour objet de garantir que la direction anticipe, dans le cadre du développement des affaires, les risques susceptibles de se poser et s'inscrivent dans les responsabilités de surveillance continue des risques. La haute direction et le Conseil discutent régulièrement des risques connus et des risques émergents.

Nous avons élaboré des lignes directrices à usage interne complémentaires afin de favoriser, à l'échelle de l'entreprise, l'identification et l'appréciation de tous les risques importants, notamment ceux qui ne sont pas encore manifestes. Les risques connus et les risques émergents englobent ceux qui pourraient avoir un impact important sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie, ainsi que les risques qui pourraient avoir de lourdes conséquences au fil de leur évolution. Les risques suivants constituent nos risques connus et nos risques émergents.

Risques connus et risques émergents	Description
<p data-bbox="140 331 403 384">Contexte commercial et conjoncture économique</p> 	<p data-bbox="443 331 1476 709">Nos résultats financiers sont touchés, et ce, à différents degrés, par le contexte commercial et la conjoncture économique prévalant dans les secteurs géographiques où nous exerçons des activités. Ce contexte et cette conjoncture peuvent inclure la croissance ou la contraction économique, les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, leur comportement en matière d'emprunt et de remboursement ainsi que celui des entreprises, les taux de chômage, les variations dans le parcours économique d'un pays à l'autre et partout dans le monde, les tensions à l'échelle mondiale et l'incertitude sur le plan géopolitique, l'ampleur des investissements des entreprises et leur niveau général de confiance, les échanges commerciaux, l'éclosion d'une pandémie ou d'autres crises sanitaires, le niveau des dépenses publiques ainsi que les politiques budgétaires et monétaires, le degré d'activité et la volatilité des marchés financiers, les bouleversements sur les marchés de l'énergie et d'autres produits de base, la concurrence, les problèmes de la chaîne logistique et la pénurie de main-d'œuvre, l'évolution des pressions inflationnistes élevées, voire la stagflation ou la déflation. De plus, les changements de taux d'intérêt et les mesures prises par les banques centrales pour gérer l'inflation ou l'économie en général ont des conséquences pour nous. Nos résultats financiers sont, tel qu'il est indiqué à la rubrique qui traite du risque systémique, sensibles aux variations de ces taux.</p> <p data-bbox="443 720 1476 999">Par exemple, un ralentissement de la croissance économique ou une mauvaise conjoncture peut avoir des répercussions négatives sur les taux de chômage, les revenus des ménages, les dépenses de consommation, les prix des habitations, ainsi que les bénéfices et les investissements des entreprises et peut nuire à nos activités, incluant, sans toutefois s'y limiter, à la demande de prêts et autres produits, et ainsi réduire notre bénéfice et accroître nos pertes de crédit. En plus des risques découlant du resserrement de la politique monétaire, la façon dont les gouvernements continueront de tenter de se remettre en selle après l'aide liée à la pandémie qu'ils ont accordée, ou toute nouvelle mesure de soutien qu'ils fourniront pour pallier les difficultés économiques émergentes constituent des risques supplémentaires. Ces risques peuvent inclure, par exemple, des changements à la politique fiscale visant à calmer les appréhensions quant à la capacité budgétaire et à équilibrer les budgets dans les années à venir.</p> <p data-bbox="443 1010 1476 1113">D'autres risques sont en émergence sur les plans de la richesse et de l'inégalité de la richesse, ainsi que des changements démographiques et de l'immigration, qui pourraient avoir une incidence sur le marché de l'emploi, le marché immobilier, l'inflation, la demande et les tendances en matière de consommation, voire des conséquences plus vastes sur le plan social et des politiques publiques.</p>
<p data-bbox="140 1136 403 1209">Risque lié au marché immobilier canadien et à l'endettement des ménages</p> 	<p data-bbox="443 1136 1476 1367">L'endettement hypothécaire et l'endettement des ménages au Canada demeurent élevés dans le contexte actuel des taux d'intérêt. Les préoccupations quant aux niveaux élevés d'endettement des ménages canadiens, lesquels se sont accélérés pendant la pandémie de COVID-19, pourraient encore s'accroître si les taux d'intérêt demeurent élevés encore longtemps, si le coût de la vie continue de s'accroître, ou si les pertes d'emploi augmentent considérablement, ce qui pourrait notamment alourdir nos pertes de crédit. De plus, les hausses soutenues des taux d'intérêt ou le ralentissement de la croissance économique pourraient avoir une incidence défavorable sur l'activité sur le marché immobilier et les prix des habitations, ce qui pourrait se traduire par une hausse des ratios prêt-valeur et creuser encore davantage les pertes de crédit.</p> <p data-bbox="443 1377 1476 1480">Même si les activités de location immobilière ont repris dans certains marchés, les conditions d'abordabilité difficiles, l'offre restreinte ainsi que les coûts d'emprunt et de construction élevés pourraient avoir une incidence défavorable sur les investissements immobiliers et sur la demande à venir dans ce secteur.</p>
<p data-bbox="140 1499 403 1604">Risque lié aux technologies de l'information, cyberrisques et risques liés aux tierces parties</p> 	<p data-bbox="443 1499 1476 2007">Le risque lié aux technologies de l'information, les cyberrisques et le risque lié aux tierces parties demeurent des risques connus, et ce, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour d'autres secteurs partout dans le monde. Les tensions géopolitiques ont accru le risque d'attaques par des États-nations à l'égard d'infrastructures critiques, y compris les banques et les tiers fournisseurs de services essentiels (p. ex., services publics, services de télécommunications). Nous demeurons exposés à des risques inhérents accrus sous forme de cyberattaques, d'atteintes à la protection des données, de cyberextorsions et d'autres situations comparables en raison : i) de l'importance, de l'ampleur et de la nature mondiale de nos activités; ii) de notre forte dépendance envers l'Internet dans la conduite de nos affaires quotidiennes; iii) de la complexité de notre infrastructure technologique; et iv) de notre dépendance envers les fournisseurs de services externes. Notre exposition potentielle à de tels risques s'accroît puisque nous continuons de faire appel à des fournisseurs de services externes et d'adopter de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles technologies (p. ex., l'infonuagique, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique). Les cybercriminels exploitent les failles d'un écosystème, et le maillon faible de la chaîne logistique peut être un fournisseur ou un fournisseur de services externe dont les contrôles ne sont pas assez solides. La pression de l'inflation sur l'économie mondiale et la concentration des fournisseurs et des parties de quatrième niveau (les fournisseurs de nos fournisseurs externes) au sein de la chaîne logistique globale font aussi partie des principaux facteurs influant sur le risque lié aux tierces parties. Nous surveillons activement les tiers fournisseurs de services qui nous sont essentiels afin de déceler tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut les parties de quatrième niveau.</p>

Des rançongiciels de plus en plus perfectionnés sont utilisés pour attaquer les grandes chaînes logistiques. De plus, l'utilisation, par nos clients, d'appareils personnels peut causer des incidents de cette nature puisque la banque a peu de contrôle, voire aucun, sur la sécurité de ces appareils. Ces facteurs pourraient entraîner une interruption des activités, des perturbations des services des clients, des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges, une attention accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. De plus, l'adoption de technologies émergentes, telles que l'infonuagique, l'intelligence artificielle, y compris l'intelligence artificielle générative, et la robotique, nécessite une attention et des investissements constants afin de bien gérer nos risques. Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risque lié à l'incertitude géopolitique



En 2023, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a continué de bouleverser le paysage géopolitique, ce qui a eu des conséquences encore bien senties sur l'économie et sur les marchés mondiaux. Les perturbations en Russie pourraient en outre être le signe d'une instabilité croissante au pays et d'une hausse du risque de perte extrême liée aux tensions entre la Russie et l'Occident. La durée et la trajectoire de ce conflit demeurent incertaines, et pourraient continuer d'aggraver les tensions à l'échelle mondiale, les pénuries d'énergie et d'autres produits de base, les problèmes de la chaîne logistique, les pressions inflationnistes, la baisse de confiance et la réduction des perspectives de croissance, la volatilité des marchés, les cyberattaques et la prolifération de sanctions et de mesures visant les échanges commerciaux. L'Europe, en particulier, compose encore avec l'incertitude en raison de ses liens commerciaux avec les régions touchées et de l'assombrissement de ses perspectives économiques.

Les tensions entre la Chine et les États-Unis et leurs alliés demeurent fortes à l'égard d'un bon nombre de questions, dont les échanges commerciaux, la technologie, les droits de la personne, Taïwan, Hong Kong et Macao. En outre, ces tensions commerciales augmentent la vulnérabilité de l'économie du Canada du fait de ses relations commerciales avec les États-Unis et la Chine, ses deux principaux partenaires commerciaux. Les tensions entre la Chine et ses voisins qui créent des revendications territoriales, ainsi que les perspectives d'un rapprochement encore plus important entre la Chine et la Russie et le rapprochement de ces deux pays avec l'Iran et la Corée du Nord accentuent les incertitudes économiques et mondiales.

Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et dans d'autres régions pourraient également accroître les incertitudes concernant l'économie et les marchés. Advenant que la guerre entre Israël et le Hamas s'étende à d'autres territoires ou s'amplifie dans la zone visée, la sécurité mondiale, l'économie, la croissance des marchés et les principaux marchés des marchandises pourraient être perturbés. De plus, un climat géopolitique et économique incertain pourrait être un terrain fertile pour une plus grande polarisation, des tensions sociales ou le terrorisme, ce qui pourrait avoir des incidences directes ou indirectes sur la banque.

De façon plus générale, l'avenir du commerce international demeure imprévisible, car les pays veulent réduire leur dépendance envers la chaîne logistique mondiale et les nations prônant des valeurs différentes des leurs. La hausse du protectionnisme et du nationalisme économique pourrait remodeler les alliances et les systèmes financiers à l'échelle internationale puisqu'un approvisionnement stable en biens essentiels d'une grande importance économique ou nationale (tels l'énergie, les minéraux essentiels et les semi-conducteurs) demeure l'une des priorités des gouvernements. Nous continuerons de suivre ces questions et d'autres, et nous en évaluerons les conséquences pour notre organisation.

Risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques)



Les organisations, dont la nôtre, sont soumises à des exigences réglementaires et à des attentes des parties prenantes accrues en matière d'inégalité sociale et raciale et de droits de la personne.

Les risques posés par les changements climatiques évoluent puisqu'ils se rapportent à la transition mondiale vers une économie carboneutre et aux risques climatiques matériels (comme ceux engendrés par des événements météorologiques extrêmes et par les changements climatiques chroniques).

Les risques environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques, sont des risques uniques et transversaux qui ont une incidence sur nos principaux types de risques de différentes façons et à divers degrés, y compris notamment sur les risques stratégique et opérationnel, les risques de crédit et de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et le risque de non-conformité à la réglementation.

Pour plus de détails sur ces risques et la façon dont nous les gérons, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques – Risques environnementaux et sociaux.

Risques liés aux bouleversements numériques et à l'innovation



Alors que la demande pour des services bancaires numériques augmente, la nécessité de répondre aux besoins en évolution rapide des clients et de rivaliser avec des concurrents conventionnels et non conventionnels a accru notre risque stratégique et celui de réputation. Qui plus est, de nouveaux risques émergent sans cesse puisque les tendances démographiques, les attentes changeantes des clients, la mise au point de nouveaux outils d'analyse des données ainsi que l'apparition d'éléments perturbateurs créent des pressions concurrentielles dans plusieurs secteurs. En outre, des sociétés technologiques de renom, de nouveaux concurrents et les changements de nature réglementaire continuent de générer de nouveaux modèles d'affaires qui pourraient menacer les banques traditionnelles et leurs produits financiers. Enfin, bien que l'adoption de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle (y compris l'intelligence artificielle générative) et l'apprentissage automatique, nous offre de nouveaux débouchés, elle pose, ou pourrait poser, des risques stratégique et opérationnel ainsi que des risques de réputation et des risques liés au cadre réglementaire et à la non-conformité à la fois nouveaux et complexes, risques qu'il nous faudrait alors parvenir à bien gérer.

Risques connus et risques émergents

Description

Risques liés à la confidentialité et aux données



Pour maintenir la confiance de nos clients, nous nous devons de protéger leurs informations personnelles et de les utiliser de façon responsable. De plus, la gestion et la gouvernance de nos données constituent toujours un risque connu étant donné la grande valeur qu'ont celles-ci, vu les précieuses informations qu'elles peuvent transmettre sur nos clients et nos collectivités. Le fait de ne pas gérer les risques liés aux données et à la confidentialité pourrait se traduire notamment par des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle ou de renseignements confidentiels, des litiges, une supervision accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. Des pratiques efficaces en matière de confidentialité et de gestion de l'information revêtent de plus en plus d'importance, comme en témoigne l'établissement continu de règlements complexes dans les territoires où nous menons des activités. Les risques liés à la confidentialité et aux données se sont également amplifiés du fait de l'évolution du contexte des menaces et des risques d'atteinte à la protection des données liés. Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risque lié aux changements de la réglementation



L'adoption constante de nouveaux règlements et la modification de ceux existants feront encore en sorte qu'il sera nécessaire de déployer, à l'échelle de l'organisation, encore plus d'efforts pour répondre aux exigences réglementaires supplémentaires qui nous sont imposées dans les nombreux territoires où nous menons nos activités. Les réformes financières et autres qui sont ou seront adoptées dans plusieurs territoires, telles que la réglementation sur le numérique, les données et la technologie, la cybersécurité et sur le recyclage des produits de la criminalité, la réforme des taux d'intérêt de référence et des paiements, ainsi que sur la confidentialité, les changements climatiques, le développement durable et les initiatives de réglementation visant la protection des consommateurs, influent toujours sur nos activités et nos stratégies. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Risques liés à la culture et à la conduite



Notre raison d'être, nos valeurs et nos principes de gestion des risques sont d'importants aspects de notre culture. L'expression de notre culture passe par notre conduite, soit les comportements, les décisions et les mesures de notre organisation et des membres de notre personnel. Les risques liés à la culture et à la conduite sont considérés comme des risques connus pour le secteur des services financiers en raison des répercussions que nos choix, nos comportements et notre gouvernance générale en matière de risque peuvent avoir sur nos clients et nos autres parties prenantes. Nous tenons compte des questions concernant nos clients dans nos processus décisionnels et cherchons toujours à nous assurer que ceux-ci sont traités de manière équitable, ce qui s'inscrit en outre dans la même veine que les changements à la réglementation. Nous visons à être attentifs aux besoins changeants de nos employés tout en nous attendant à ce qu'ils fassent preuve, en tout temps, d'intégrité.

Les organismes de réglementation continuent de s'intéresser aux risques, et l'accroissement des attentes, généralement de la part de ces organismes, pourrait se traduire par des enquêtes, l'imposition de mesures de réparation, une hausse des coûts de conformité, l'application de mesures coercitives et des amendes, de même que de potentielles poursuites au criminel ou l'imposition de sanctions, qui peuvent inclure la prohibition ou la restriction de certaines de nos activités. Même si nous mettons en place des mesures pour continuer de renforcer nos pratiques en matière de conduite, ainsi que pour prévenir et détecter des risques qui pourraient éventuellement causer préjudice à nos clients ou à nos employés, ou porter atteinte à l'intégrité des marchés, nous ne parvenons pas toujours à le faire. Pour plus de détails, se reporter à la section traitant des risques liés à la culture et à la conduite.

Vue d'ensemble

En tant qu'institution financière mondiale qui est dotée d'un modèle d'affaires diversifié, nous gérons activement plusieurs risques dans le but de protéger et d'aider nos secteurs. Pour ce faire, nous appliquons les principes de gestion des risques suivants.

Principes de gestion des risques

- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable;
- Partager collectivement la responsabilité de la gestion des risques;
- Ne prendre que les risques que nous comprenons et faire en sorte que nos décisions à cet égard soient réfléchies et orientées vers l'avenir;
- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités;
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes;
- Faire preuve de jugement et de bon sens;
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La nature dynamique du secteur des services financiers ainsi que l'innovation technologique exigent de perfectionner sans cesse nos processus, outils et pratiques et d'assurer qu'ils reflètent l'évolution du contexte et les risques émergents. Pour ce faire, nous employons une méthode de gestion des risques qui a fait ses preuves et qui évolue. Toutes les activités de prise de risques et les expositions respectent les limites de l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, les contraintes connexes et les limites de risque. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre

adéquat entre le rendement et les risques assumés et les coûts engagés. Notre organigramme et nos processus de gouvernance sont structurés de manière à assurer que la fonction Gestion des risques du Groupe demeure indépendante des activités qu'elle soutient.

Facteurs de risque

Nous définissons le risque comme représentant à court, moyen et long terme une vulnérabilité susceptible de nuire à nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie. Le risque peut entraîner des pertes ou un résultat indésirable sur le plan de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, de l'adéquation des fonds propres ou de la liquidité. Nos principaux risques sont les risques de crédit, de marché, de liquidité, d'assurance, de non-conformité à la réglementation et de réputation, les risques opérationnel, stratégique, systémique ainsi que les risques liés à la concurrence et au cadre juridique et réglementaire. Nous avons réparti ces risques en quatre catégories (facteurs de risque) selon le degré de contrôle et d'influence que nous pouvons exercer sur eux. Certaines de nos activités entraînent plusieurs risques, tandis que certains risques sont transversaux (comme les risques liés au climat ou à la conduite) et peuvent avoir une incidence sur d'autres types de risques. La Gestion des risques du Groupe est chargée de gérer les catégories des risques connus et des risques émergents, lesquelles sont examinées régulièrement afin d'assurer qu'elles tiennent compte de tous les principaux risques. Cette méthode de classement permet d'utiliser un langage commun et de faire preuve de rigueur dans la définition et l'évaluation des risques liés à nos activités actuelles ou à venir, à nos produits, à nos initiatives, à nos acquisitions et à nos alliances.



Gestion du risque d'entreprise

Sous la responsabilité du Conseil et de la haute direction, notre cadre de gestion du risque d'entreprise réunit l'ensemble des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer les risques, et notamment pour identifier, apprécier, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance des risques

Nous avons un cadre de gouvernance des risques efficace et bien établi qui vise à nous assurer que les risques qui influent sur nos activités soient identifiés, classés, appréciés et gérés comme il se doit et que les informations les concernant soient transmises au Conseil en temps opportun. Ce cadre a été élaboré et est tenu à jour conformément aux attentes du BSIF, aux principes de gouvernance d'entreprise du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), aux exigences et attentes d'autres organismes de réglementation dans les territoires où nous menons des activités et aux meilleures pratiques du secteur. Le

Conseil supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion des risques, tandis que les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion des risques découlant de leurs activités quotidiennes. Comme il est illustré ci-après, nous utilisons le modèle de gouvernance à trois lignes de défense pour que la gestion des risques soit appropriée et adéquate dans l'ensemble de l'entreprise afin que nous puissions atteindre nos objectifs stratégiques.

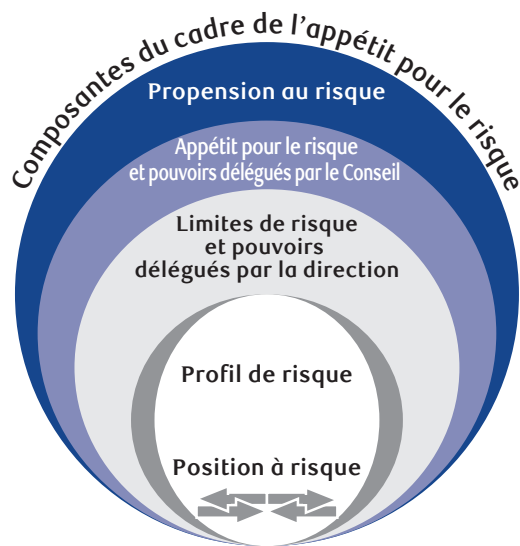


Appétit pour le risque

Une saine gestion du risque nous protège de pertes inacceptables ou de résultats indésirables pour ce qui est de la fluctuation des bénéfices, de l'adéquation ou de la liquidité des fonds propres, du risque de réputation ou d'autres risques, tout en soutenant et en favorisant l'application de notre stratégie d'entreprise générale. Une saine gestion des risques exige de définir clairement notre appétit pour le risque, ce qui correspond à la nature et au niveau des risques que nous sommes disposés à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre nos objectifs commerciaux. L'appétit pour le risque reflète les limites maximales de la prise de risques que nous avons fixées, ce qui correspond aux limites et contraintes réglementaires, et influe sur notre philosophie en matière de gestion des risques, notre code de conduite, nos pratiques commerciales et l'attribution des ressources. Notre appétit pour le risque établit des limites claires et guide le maintien de l'équilibre risque-rendement afin d'assurer la viabilité de notre organisation à long terme.

Notre appétit pour le risque est intégré à nos processus stratégiques et financiers et à ceux de planification des fonds propres ainsi qu'aux procédés continus de prise de décisions d'affaires, et il est examiné et approuvé une fois l'an par le Conseil.

Notre cadre d'appétit pour le risque d'entreprise souligne les aspects fondamentaux de notre approche à cet égard, sert à formuler les énoncés quantitatifs et qualitatifs s'y rapportant, les mesures les étayant et les contraintes qui y sont associées, lesquels peuvent être appliqués à l'échelle de l'organisation, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et des entités juridiques, et il décrit nos exigences et attentes concernant l'intégration de saines pratiques quant à l'appétit pour le risque dans l'ensemble de l'organisation.



Énoncés relatifs à l'appétit pour le risque

Énoncés quantitatifs

- Gérer la fluctuation des bénéfices et le risque de pertes futures dans des conditions normales et des conditions de crise.
- Éviter une concentration excessive des risques.
- Assurer l'adéquation des fonds propres et une saine gestion du risque de liquidité et de financement.
- Assurer une gestion rigoureuse du risque opérationnel et du risque de non-conformité à la réglementation.
- Maintenir des notations élevées et un profil de risque qui nous positionnent parmi les meilleurs de notre groupe de pairs.

Énoncés qualitatifs

- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités.
- N'assumer que les risques que nous comprenons. Prendre des décisions à cet égard qui sont réfléchies et orientées vers l'avenir et qui tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux.
- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable.
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes.
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La répartition de notre appétit pour le risque au sein de la banque est étayée par la délégation de pouvoirs et l'établissement de limites de risque. Les pouvoirs délégués ou les limites fixées représentent le risque maximal qui est autorisé pour un secteur d'activité, un portefeuille, un particulier ou un groupe et servent à régir les activités continues. La position à risque, qui représente la variation prévue du profil de risque par suite de changements d'objectifs, de stratégies et de facteurs externes, sert à mettre en lumière les principaux secteurs qui pourraient exiger une attention de la part de la direction afin d'assurer l'exécution des stratégies dans le respect de notre appétit pour le risque.

Évaluation du risque

La quantification du risque est une composante clé de nos procédés de gestion du risque d'entreprise et des fonds propres. Les processus d'appréciation et de planification du risque sont intégrés à l'échelle de l'organisation, et ce, surtout pour ce qui est des projections et analyses, ce qui englobe notamment les simulations de crise, la formulation d'un plan de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'établissement de provisions pour pertes de crédit.

Certains risques, dont ceux de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance, sont plus aisément quantifiables que d'autres, tels les risques opérationnel et stratégique, ceux liés à la réputation et au cadre juridique et le risque de non-conformité à la réglementation. Dans le cas des risques qu'il est plus difficile de quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'apprécier le niveau de risque général. Nous utilisons également des mesures et techniques qui font appel au jugement, telles que les simulations de crise et les analyses de scénarios et de

sensibilité pour apprécier et mesurer les risques. Nous perfectionnons sans cesse ces mesures et techniques afin de mieux gérer nos risques. Nos principales méthodes d'estimation des risques comprennent les suivantes :

- Quantification des pertes attendues : il s'agit des pertes susceptibles de se produire sur une période donnée et dans le cours normal des affaires, selon les prévisions statistiques;
- Quantification des pertes imprévues : cela désigne une estimation de l'écart entre le bénéfice réel et le bénéfice prévu sur un horizon donné;
- Simulations de crise : cette technique permet d'évaluer, grâce à un regard sur l'avenir, les conséquences potentielles d'un ensemble de changements spécifiques des facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables, certes exceptionnels mais plausibles, qui pourraient toucher l'économie et les marchés financiers;
- Contrôles ex post : les valeurs réalisées sont comparées aux estimations, l'objectif étant de nous assurer que les paramètres du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique demeurent appropriés.

Simulations de crise

Les simulations de crise constituent un volet important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats de ces simulations servent à :

- évaluer la viabilité des plans d'affaires et des stratégies à long terme;
- suivre l'évolution de notre profil de risque, en termes de bénéfice et de fonds propres à risque, relativement à notre appétit pour le risque;
- établir des limites;
- identifier les principaux risques relatifs à nos niveaux de fonds propres et de liquidité, et à notre situation financière, et les variations possibles;
- mieux comprendre les mesures d'atténuation pouvant être utilisées en cas d'événements défavorables potentiels;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de fonds propres et de liquidité.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise consistent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés, ainsi que des variations du résultat, sur le bilan, l'état du résultat, le levier financier, les fonds propres et la liquidité. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et les comités de gestion des risques de la haute direction utilisent les résultats obtenus pour comprendre nos facteurs de performance en période de tensions et pour comparer nos ratios de fonds propres, de levier financier et de liquidité en période de tensions aux seuils réglementaires et à nos limites internes. Les résultats sont également pris en compte dans notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres et dans notre processus de planification des fonds propres.

Nous évaluons un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise sur un horizon pluriannuel et selon divers degrés de gravité. Notre Conseil revoit les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats des différentes unités fonctionnelles sont ensuite réunis afin d'analyser les répercussions sur l'ensemble de l'entreprise, avec l'aide des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie, ainsi que des différents secteurs d'exploitation. Généralement, les scénarios servant à la simulation de crise portent notamment sur les récessions mondiales, les corrections des marchés boursiers, la hausse des niveaux d'endettement, les changements de taux d'intérêt, les corrections des prix de l'immobilier ainsi que les chocs susceptibles de toucher les écarts de taux et les marchés des marchandises. Au cours de l'exercice 2023, dans le cadre de nos exercices de simulation de crise, nous avons tenu compte de divers risques connus et risques émergents, dont les tensions géopolitiques, la hausse des taux d'intérêt, les cyberrisques et les risques climatiques, nous attardant avant tout sur les répercussions de ces risques sur les revenus, les pertes, le bénéfice net et les projections quant aux fonds propres.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios s'appliquant aux types de risques spécifiques, tels que le risque de marché (incluant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire), le risque de liquidité, le risque de crédit de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance, complètement et étayant nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces analyses spécifiques sont utilisés dans le cadre de divers processus de prise de décisions, y compris la fixation des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement de l'appétit pour le risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les programmes de simulations de crise globales ou propres à chaque risque, nous utilisons des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier une situation en développement ou à effectuer des tests plus approfondis sur un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées visent à remonter jusqu'aux scénarios pouvant mener à une issue particulièrement grave, comme la non-viabilité d'une banque, et permettent l'élaboration d'un plan de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'amélioration de la compréhension des limites du rapport risque-rendement.

Au-delà des simulations de crise internes, nous nous livrons, sur une base régulière, à un certain nombre d'autres simulations de crise exigées par les autorités de réglementation dans plusieurs territoires.

Gouvernance et validation des modèles

Nous recourons à des modèles quantitatifs à diverses fins incluant, sans toutefois s'y limiter, l'évaluation de produits financiers, l'identification, l'évaluation et la gestion de différents types de risques, les simulations de crise, l'appréciation de l'adéquation des fonds propres, la prise de décisions éclairées concernant l'entreprise et les risques, l'évaluation de la conformité aux limites internes, le respect des exigences en matière de présentation de l'information financière et des exigences réglementaires, et la communication d'informations auprès du public.

Le risque lié aux modèles s'entend du risque que leur simple utilisation ou un usage incorrect à toute étape de leur cycle de vie entraînent des conséquences négatives sur le plan financier ou réputationnel pour l'organisation, et nous le gérons par la structure de gouvernance et de surveillance établie à son égard. Cette structure, laquelle est instaurée par voie de notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, repose sur le principe que la gestion du risque lié aux modèles est une responsabilité partagée par ces trois lignes, et ce, à toutes les étapes du cycle de vie des modèles en cause.

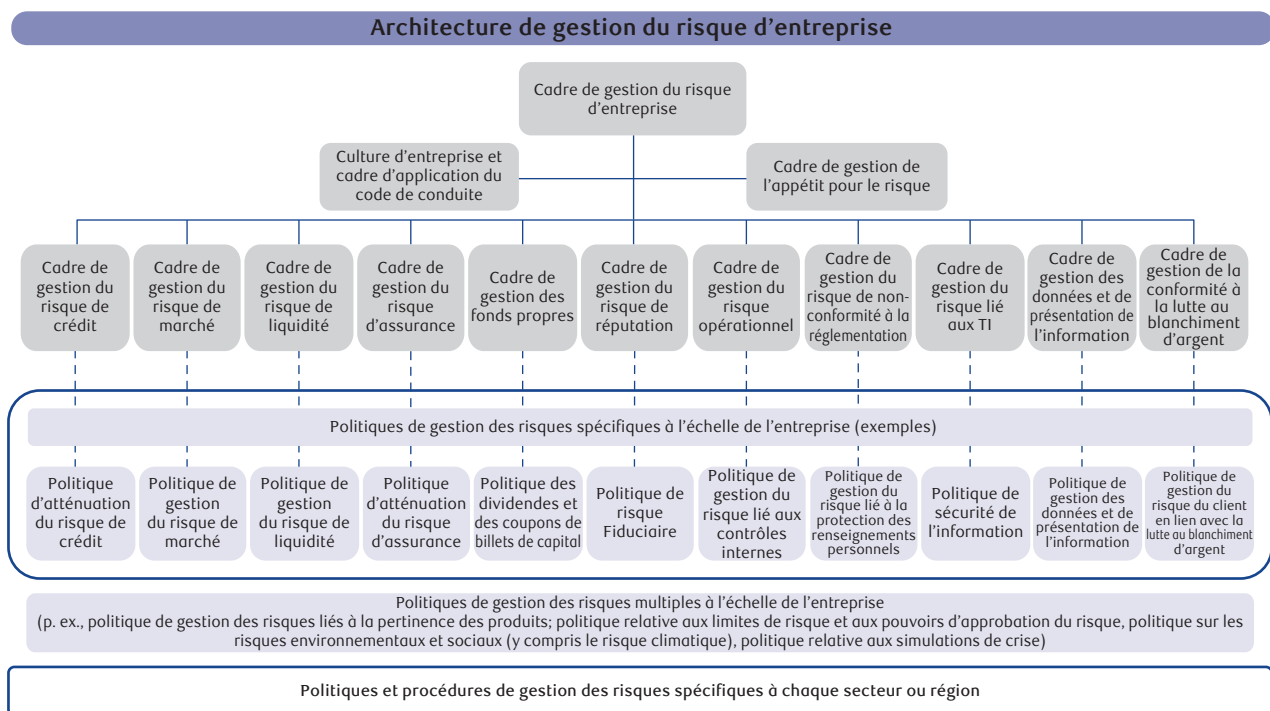
Avant d'être utilisés, les modèles font l'objet d'une évaluation indépendante et d'une approbation de la part de notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles, c'est-à-dire une équipe de spécialistes de la modélisation dont les rapports hiérarchiques n'ont aucun lien avec ceux des responsables, des concepteurs et des utilisateurs des modèles. La

validation vise à garantir que les modèles sont pertinents et peuvent servir aux fins auxquelles ils sont destinés. En plus de valider de manière indépendante les modèles avant leur utilisation, notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles assure un contrôle pendant tout leur cycle de vie, ce qui englobe des procédures de gestion des changements qui y sont apportés, les exigences à remplir en vue d'assurer une surveillance continue et des évaluations annuelles visant à garantir que chaque modèle demeure pertinent.

Les applications utilisant l'intelligence artificielle sont soumises aux mêmes exigences en matière de gouvernance et de validation des modèles que les autres modèles et sont évaluées en parallèle avec les autres fonctions de gestion des risques pertinentes. Les contrôles pour les principaux risques liés à l'intelligence artificielle, y compris la fidélité et l'explicabilité, sont surveillés et approuvés par le Comité de gestion des risques. Les rapports sur les modèles de risques comprenant des enjeux liés à l'intelligence artificielle sont examinés périodiquement par le Conseil.

Contrôle des risques

Notre gestion des risques à l'échelle de l'entreprise s'appuie sur un processus exhaustif de contrôle des risques, lesquels sont définis dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise. Ce cadre sert de fondement à notre approche en gestion des risques et promeut les principes, les approches et la gouvernance de RBC en lien avec la gestion des risques. Il établit les attentes quant à l'élaboration et à la communication de politiques, à la mise en œuvre de processus officiels et indépendants d'examen et d'approbation des risques, ainsi qu'à la délégation des pouvoirs d'approbation des risques et à la fixation des limites de risque. Ce cadre s'appuie également sur plusieurs autres cadres de gestion des risques qu'approuve le Conseil, diverses politiques établies en vertu de ceux-ci et d'un ensemble exhaustif de contrôles des risques. Ensemble, nos cadres de gestion des risques et les politiques qui les sous-tendent précisent l'orientation à prendre et fournissent des informations sur la façon dont chaque risque est identifié, apprécié, évalué, géré, atténué, surveillé et signalé. Les politiques en vigueur à l'échelle de l'entreprise sont considérées comme des exigences minimales et fixent les paramètres selon lesquels les groupes d'exploitation et les employés doivent exercer leurs fonctions.



Ordre hiérarchique d'approbation des cadres de gestion des risques et des documents de politique :

- Conseil d'administration ou comités du Conseil
- Comité de la haute direction (p. ex., Comité d'examen de la politique, Comité du risque opérationnel, Comité actif-passif) pour la plupart des politiques. L'approbation du Conseil ou de comités du Conseil est requise dans certains cas (p. ex., Code de déontologie de RBC, politique de dividendes).
- Généralement, la direction ou les comités des secteurs d'exploitation ou des unités fonctionnelles. L'approbation de la Gestion des risques du Groupe est requise si les risques pourraient avoir de lourdes conséquences.

Appétit pour le risque, pouvoirs d'approbation des risques délégués et limites de risque

L'appétit pour le risque se définit comme étant la nature et le niveau des risques que nous sommes disposés à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre nos objectifs commerciaux. Il reflète les limites maximales de la prise de risques que nous avons fixées et influe sur notre philosophie en matière de gestion des risques, notre conduite, notre style opérationnel et l'attribution des ressources. L'appétit pour le risque est étayé par les pouvoirs d'approbation des risques que le Conseil délègue aux membres de la haute direction et établit des seuils à partir desquels les expositions et les transactions doivent être signalées au Comité de gestion des risques du Conseil en vue de leur examen et approbation. L'établissement de pouvoirs délégués par la direction et/ou de limites de risque peut contribuer à la répartition de l'appétit pour le risque et des pouvoirs délégués par le Conseil. Ces limites représentent le risque maximal qui est autorisé pour un secteur d'activité, un portefeuille, un particulier ou un groupe. Ces pouvoirs et limites servent à instaurer des stratégies de gestion des risques et à gérer les activités continues. Les risques allant au-delà des pouvoirs d'approbation des risques et des limites de risque peuvent être des signes avant-coureurs de contraintes dans l'appétit pour le risque, ce qui permet de gérer ces risques à temps. La haute direction peut déléguer une partie ou l'ensemble de ces pouvoirs à d'autres parties au sein de l'organisation. Les pouvoirs ainsi délégués permettent l'approbation des expositions aux risques à l'échelle d'une entreprise, d'un secteur géographique, d'un secteur d'activité, d'un produit ou d'un portefeuille, selon des paramètres et limites clairement définis. Ils servent également à gérer le risque de concentration, à établir

des limites en matière de prise ferme et de placement pour ce qui est des activités de négociation et des activités de services de banque d'investissement, et à fixer les seuils de tolérance du risque de marché.

Processus d'analyse et d'approbation des risques

Les processus d'analyse et d'approbation des risques constituent un important mécanisme de contrôle et sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque concerné. En règle générale, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à une analyse formelle des risques et donne son approbation. Les responsabilités d'approbation sont régies par le cadre d'appétit pour le risque d'entreprise et par les pouvoirs d'approbation des risques délégués, et les limites des risques sont réparties selon les catégories suivantes : transactions, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Suivi et information sur les risques

Le processus de suivi et d'information interne sur les risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation est une composante essentielle de notre programme de gestion du risque d'entreprise et permet à la haute direction et au Conseil d'assumer efficacement leurs responsabilités de gestion et de surveillance des risques. La surveillance continue de notre profil de risque et de l'exposition au risque de l'organisation par rapport à l'appétit pour le risque permet une gestion et une surveillance des risques proactive, afin d'assurer que nos activités demeurent dans les limites de l'appétit pour le risque établies et approuvées; de détecter les domaines pour lesquels l'activité ou la croissance pourraient être restreintes à l'avenir; d'identifier les situations dans lesquelles la prise de risque est trop prudente ou trop audacieuse; de permettre à la haute direction d'évaluer l'incidence des crises et des événements imprévus; et d'élaborer et de mettre en place des stratégies d'atténuation des risques afin d'exercer nos activités dans les limites de l'appétit pour le risque. À chacune de ses réunions, le Comité de gestion des risques du Conseil reçoit du chef de la Gestion des risques du Groupe un rapport que la haute direction a examiné et qui indique notamment les risques connus et les risques émergents, les tendances du secteur et d'autres informations importantes. Chaque trimestre, la haute direction et le Comité de gestion des risques du Conseil reçoivent le rapport sur le risque d'entreprise, lequel décrit notamment les risques connus et les risques émergents, notre profil de risque par rapport à notre appétit pour le risque, les paramètres de la qualité des portefeuilles et l'éventail de risques auxquels nous faisons face, et renferme une analyse des enjeux et principales tendances connexes et, lorsque cela est nécessaire, des mesures requises par la direction. Une fois l'an, nous effectuons, à l'intention du Conseil, un examen comparatif de notre situation par rapport à celle de nos homologues à l'aide de diverses mesures de risque et d'un tableau multifactoriel qui permet d'analyser objectivement où nous nous situons par rapport à eux. Au-delà de la surveillance régulière des risques, d'autres rapports sur les risques spécifiques connus ou émergents, ou les variations de notre profil de risque, sont présentés à la haute direction ainsi qu'au Conseil, et sont discutés avec eux. De plus, nous publions des rapports externes sur les risques afin de nous conformer aux normes réglementaires.

Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque (*) qui figurent dans les sections suivantes du rapport de gestion présentent les informations sur les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement fournies conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*. Ils présentent également nos méthodes d'évaluation des risques et les objectifs, politiques et méthodologies de gestion de ces risques. Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque font donc partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Facteurs de risque d'ordre transactionnel ou positionnel

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles au moment opportun et il peut découler directement du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police), être indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur) et/ou relever d'un risque hors bilan, d'un risque de crédit éventuel, d'un risque de crédit connexe ou d'un risque transactionnel. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie qui découle des activités de négociation et des activités autres que de négociation. L'exposition au risque de crédit peut survenir lorsque les fonds sont prolongés, engagés ou investis par l'intermédiaire d'une entente contractuelle réelle ou implicite.

La responsabilité de la gestion du risque de crédit est largement répartie suivant le modèle de gouvernance à trois lignes de défense. La répartition de l'appétit pour le risque de crédit approuvé par le Conseil repose sur l'établissement de pouvoirs d'approbation des risques et de limites de risque, dont la responsabilité est déléguée par le Conseil au président et chef de la direction et au chef de la Gestion des risques du Groupe. Les transactions de crédit dépassant les limites autorisées doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques du Conseil. Afin de faciliter la tenue des activités commerciales quotidiennes, le chef de la Gestion des risques du Groupe est autorisé à déléguer des pouvoirs d'approbation du risque de crédit à d'autres personnes au sein du Groupe, des secteurs d'exploitation et des unités fonctionnelles, selon ce qui est jugé nécessaire.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement, nous fixons les objectifs suivants pour la gestion du risque de crédit :

- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise au détriment de la croissance;
- Nous gérons les risques de crédit liés aux transactions, aux relations et aux portefeuilles;
- Nous évitons une concentration excessive des sources de risque de crédit corrélées;
- Nous utilisons nos systèmes d'évaluation ou de classement du risque de crédit, ou d'autres méthodes, politiques ou outils approuvés;
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit courus;
- Nous utilisons des systèmes et des contrôles efficaces pour détecter et prévenir le risque de crédit inapproprié;
- Nous utilisons des méthodes uniformes pour l'évaluation de notre risque de crédit;
- Nous assurons une surveillance et une gestion permanentes de notre risque de crédit;
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, lorsque cela est approprié (p. ex., opérations de vente, de couverture, d'assurance et de titrisation);
- Nous évitons les activités qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques.

Le cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise donne un aperçu de la méthode que nous employons pour gérer le risque de crédit, notamment les principes, méthodologies, systèmes, rôles et responsabilités ainsi que les rapports et contrôles. Il existe d'autres politiques complémentaires qui ont pour but de mieux définir les rôles et responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés au sein de l'entreprise.

Évaluation du risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, au niveau du débiteur individuel et de l'ensemble du portefeuille, de façon à gérer les pertes de crédit attendues et réduire les pertes imprévues pour ainsi limiter la volatilité du résultat et assurer une bonne capitalisation.

Nous utilisons une variété de méthodes d'évaluation et de quantification du risque de crédit pour nos portefeuilles de prêts de gros et de détail. Le portefeuille de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, ainsi que certains prêts aux particuliers fortunés. Le portefeuille de détail comprend les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts personnels, les prêts sur cartes de crédit et les prêts aux petites entreprises. Nos systèmes de notation du risque de crédit sont conçus afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt de manière précise et uniforme. Les notations qui en résultent sont ensuite utilisées dans la prise de décisions sur le risque – tant au chapitre des transactions qu'au chapitre des clients – ainsi que comme données clés de l'évaluation du risque et du calcul des fonds propres.

Évaluation du capital économique et des fonds propres réglementaires

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification des risques, est utilisé pour établir les limites. Il sert aussi à déterminer l'adéquation des fonds propres internes et l'attribution des fonds propres au secteur Assurances. Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation, autres que le secteur Assurances, est fondée sur des exigences réglementaires. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Deux approches peuvent être utilisées pour évaluer le risque de crédit et déterminer les fonds propres réglementaires : l'approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. L'approche fondée sur les notations internes permet d'utiliser à la fois une approche reposant entièrement sur des modèles, appelée l'approche fondée sur les notations internes avancée, et une approche basée sur la surveillance, appelée l'approche fondée sur les notations internes fondation.

L'approche standard s'applique essentiellement au secteur Gestion du patrimoine, y compris à notre portefeuille de gros à City National, ainsi qu'à nos activités bancaires dans les Antilles, et est fondée sur les pondérations des risques prescrites par le BSIF et servant à calculer l'actif pondéré en fonction des risques en lien avec le risque de crédit.

L'approche fondée sur les notations internes avancée, qui s'applique à la plupart des expositions au risque de crédit de nos portefeuilles de prêts de gros et de détail (à l'exception des expositions utilisant l'approche fondée sur les notations internes fondation décrite ci-dessous), utilise trois principaux paramètres d'évaluation du risque de crédit aux fins du calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires.

- Probabilité de défaillance (PD) : pourcentage estimatif qui représente la probabilité de défaillance d'un débiteur dans un délai donné et pour une notation ou un portefeuille de prêts donné.
- Exposition en cas de défaillance (ECD) : montant qui serait dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance (PCD) : pourcentage estimatif de l'ECD considéré comme non recouvrable malgré les processus de perception et de recouvrement à la suite d'une défaillance.

Ces paramètres sont déterminés principalement à partir de l'historique des données des systèmes de notation internes, conformément aux normes de surveillance.

La PD est estimée en fonction d'une moyenne à long terme des taux de défaillance d'une notation donnée ou pour un portefeuille de prêts en particulier. Une PD attribuée à une ou des notations ou à des portefeuilles de prêts en défaillance, conformément à la définition d'une défaillance est de 100 %.

L'ECD est basée sur le crédit accordé au débiteur et sur l'évolution éventuelle de ce montant selon des facteurs tels que l'utilisation actuelle de la limite approuvée. Comme pour la PCD, les taux sont estimés de façon à tenir compte d'un ralentissement économique, en appliquant le même principe de prudence pour tenir compte des données et des incertitudes statistiques relevées dans le processus de modélisation.

Chaque facilité de crédit reçoit un taux de PCD fondé pour une large part sur les facteurs qui détermineront l'ampleur de la perte en cas de défaillance, à savoir notamment le rang de la dette, les sûretés qui y sont assorties et le secteur d'activité du débiteur. Les taux estimatifs de PCD s'appuient essentiellement sur un historique interne des défauts de paiement. Si ces données internes sont limitées, nous nous appuyons sur des données externes appropriées pour compléter notre estimation. Les taux estimatifs de PCD reflètent également les conditions susceptibles de prévaloir en période de ralentissement économique, avec un supplément de prudence pour tenir compte des limitations des données et des incertitudes statistiques identifiées pendant le processus d'estimation.

Les estimations de la PD, de la PCD et de l'ECD sont revues chaque année, puis les mises à jour sont validées par une équipe de validation indépendante au sein de la banque. Elles font également l'objet d'un suivi et d'un contrôle ex post trimestriel par l'équipe d'estimation elle-même. Ces notations et évaluations du risque nous permettent de déterminer notre perte attendue, ainsi que notre capital économique, nos fonds propres réglementaires, nos limites de risque, de même que nos services de gestion de portefeuille et les prix de nos produits.

L'approche fondée sur les notations internes fondation est une approche réglementaire prescrite devant être utilisée pour calculer l'actif pondéré en fonction des risques lié à notre exposition aux banques et aux grandes entreprises, c'est-à-dire celles dont le total des revenus consolidés annuel dépasse 750 millions de dollars. Cette approche utilise les mêmes paramètres de PD que l'approche fondée sur les notations internes avancée, mais utilise des paramètres de surveillance prescrits pour l'ECD et la PCD.

Divergences entre les évaluations financières et les évaluations réglementaires

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la PD, de la PCD et de l'ECD. Les cadres actuels de présentation de Bâle et des IFRS comportent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment :

- Les PD du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les PD du modèle des IFRS reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les PD du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle des IFRS, elles portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du stade 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du stade 2 sont calculées au moyen de la PD sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les PCD sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle des IFRS, les PCD reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PCD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut est classé comme i) un risque de crédit lié aux prêts et autres ou ii) un risque de crédit lié aux activités de négociation, et il est calculé en fonction du cadre de l'accord de Bâle III. Selon cette méthode, l'ECD de toutes les transactions de crédit liées aux prêts et autres ainsi que des transactions de mise en pension de titres liées aux activités de négociation est calculée sans tenir compte des sûretés, mais à partir d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Quant à l'ECD des dérivés, elle est calculée en tenant compte des sûretés, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres comprend :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que d'autres expositions, notamment les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé au moment de la défaillance d'un débiteur.

Le risque de crédit lié aux activités de négociation comprend :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut correspond au montant du financement initial des titres, compte non tenu des sûretés.
- Le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel, ce qui est pondéré par un facteur réglementaire. Pour plus de détails sur le coût de remplacement et le montant de l'équivalent-crédit, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Évaluation du risque de crédit

Risque de crédit lié aux prêts de gros

Le système de notation du crédit de gros sert à évaluer le risque de crédit inhérent à nos activités de crédit de gros.

Une notation du risque de l'emprunteur (NRE) est attribuée à chaque débiteur, ce qui reflète une appréciation de sa solvabilité. Chaque NRE est associée à une PD calibrée. La NRE différencie le risque rattaché à un débiteur et reflète notre évaluation de sa capacité et de sa volonté de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. La NRE est fondée sur une évaluation des risques commerciaux et financiers du débiteur effectuée par voie d'une analyse fondamentale du crédit et d'une modélisation s'appuyant sur les données disponibles. La PD associée à chaque NRE est essentiellement fondée sur un historique interne des défauts de paiement qui remonte à 2006 et constitue la moyenne à long terme de notre expérience au cours d'un cycle économique, ce qui est conforme aux lignes directrices réglementaires.

Notre système de notation compte 22 niveaux. Le tableau ci-après présente nos 22 notations et leur correspondance avec les notations externes de S&P et de Moody's.

Notations	Fourchette des PD		Notation du risque de l'emprunteur	S&P	Moody's	Description
	Entreprises et banques	Organismes souverains				
1	0,0000 % – 0,0500 %	0,0000 % – 0,0150 %	1+	AAA	Aaa	Qualité investissement
2	0,0000 % – 0,0500 %	0,0151 % – 0,0250 %	1H	AA+	Aa1	
3	0,0000 % – 0,0500 %	0,0251 % – 0,0350 %	1M	AA	Aa2	
4	0,0000 % – 0,0500 %	0,0351 % – 0,0450 %	1L	AA-	Aa3	
5	0,0000 % – 0,0550 %	0,0451 % – 0,0550 %	2+H	A+	A1	
6	0,0551 % – 0,0650 %		2+M	A	A2	
7	0,0651 % – 0,0750 %		2+L	A-	A3	
8	0,0751 % – 0,0850 %		2H	BBB+	Baa1	
9	0,0851 % – 0,1030 %		2M	BBB	Baa2	
10	0,1031 % – 0,1775 %		2L	BBB-	Baa3	
11	0,1776 % – 0,3470 %		2-H	BB+	Ba1	Qualité inférieure
12	0,3471 % – 0,6460 %		2-M	BB	Ba2	
13	0,6461 % – 1,0620 %		2-L	BB-	Ba3	
14	1,0621 % – 1,5520 %		3+H	B+	B1	
15	1,5521 % – 2,2165 %		3+M	B	B2	
16	2,2166 % – 4,5070 %		3+L	B-	B3	
17	4,5071 % – 7,1660 %		3H	CCC+	Caa1	
18	7,1661 % – 13,1760 %		3M	CCC	Caa2	
19	13,1761 % – 24,9670 %		3L	CCC-	Caa3	
20	24,9671 % – 99,9990 %		4	CC	Ca	
21	100 %		5	D	C	Déprécié
22	100 %		6	D	C	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle nous avons conclu un contrat financier ou non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque intègre non seulement la valeur actuelle du contrat, mais aussi la variation possible de cette valeur selon l'évolution des conditions du marché. Le risque de contrepartie provient généralement des opérations sur dérivés et des transactions de mise en pension. Les opérations sur dérivés peuvent porter sur des contrats à terme de gré à gré ou standardisés, des swaps et des options, et elles peuvent mettre en jeu des éléments sous-jacents de nature financière (p. ex., des taux d'intérêt, des taux de change, du crédit et des capitaux propres) ou non financière (p. ex., des métaux précieux ou autres marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et nos méthodes de gestion du risque de crédit, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Les activités de négociation qui engendrent un risque de contrepartie sont menées de façon à respecter les exigences des cadres de gestion des risques d'entreprise de crédit et de marché et des risques d'entreprise liés aux modèles, et sont approuvées par les autorités qui, grâce aux pouvoirs qui leur ont été délégués, sont en droit de le faire.

Les principales techniques d'atténuation du risque de contrepartie généré par les activités de négociation sont la compensation avec déchéance du terme et la remise de garanties. La compensation avec déchéance du terme sert à établir la valeur nette d'obligations contractuelles entre les contreparties lorsque survient une situation de défaillance, réduisant ainsi le risque de crédit global. Il y a remise d'une garantie lorsqu'un emprunteur cède des biens en guise de sûreté, ce qui donne au prêteur un droit de recours advenant un défaut. Les politiques que nous avons adoptées en lien avec la constatation de l'atténuation des risques que permettent ces techniques prévoient diverses mesures, dont les suivantes :

- Le recours à des accords standards, tels que les conventions-cadres et les annexes de soutien au crédit de l'International Swaps and Derivatives Association;
- Le fait de restreindre, de manière générale, les garanties admissibles à des actifs liquides de grande qualité, soit essentiellement de la trésorerie et des titres d'État assortis de notations élevées, sous réserve des décotes appropriées;
- L'utilisation d'ententes sur les marges initiales et les marges de variation conformément aux exigences réglementaires et aux normes internes établies à l'égard des risques.

De même, aux fins des activités de négociation mettant en jeu le financement ou la mise en pension de titres, nous atténuons le risque de contrepartie au moyen de contrats de financement de titres standards et par l'acceptation de garanties, lesquelles sont généralement sous forme de titres liquides admissibles.

Nous réduisons également ce risque en faisant appel à des contreparties centrales. Ces entités, par ailleurs fortement réglementées, agissent comme intermédiaires dans le cadre d'opérations réalisées par des contreparties bilatérales, atténuent le risque de crédit en ayant recours à des marges initiales et à des marges de variation, et sont en mesure de compenser sur une base nette de telles opérations. La structure et la capitalisation, ce qui englobe les ententes concernant les fonds propres d'urgence, de chaque contrepartie centrale sont analysées au moment de l'attribution d'une notation du risque de contrepartie à l'interne et de l'établissement des limites appropriées de ce risque.

Risque de corrélation défavorable

Le risque de corrélation défavorable est le risque qu'une exposition à une contrepartie soit inversement corrélée à la solvabilité de cette contrepartie. Il existe deux types de risques de corrélation défavorables :

- Le risque spécifique de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre notre exposition à une contrepartie spécifique et la PD de cette contrepartie en raison de la nature de nos transactions avec elle (p. ex., des prêts garantis par des actions ou un emprunt émis par la contrepartie ou une partie liée). Les opérations sur dérivés hors cote qui engendrent un risque spécifique de corrélation défavorable ne sont réalisées qu'exceptionnellement et ne sont autorisées que si la Gestion des risques du Groupe les a expressément approuvées au préalable. Les facteurs à prendre en compte aux fins de l'analyse de ces opérations comprennent la solvabilité de la contrepartie, la nature du ou des biens sous-jacents au dérivé et l'existence de mesures d'atténuation du risque.
- Le risque général de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre la PD des contreparties et la conjoncture générale de l'économie ou des marchés. Ce risque peut survenir dans diverses circonstances, selon l'opération, le type d'instrument de garantie et la nature de la contrepartie. Nous surveillons ce risque au moyen de divers paramètres, dont des scénarios de crise, des analyses de la corrélation et la concentration des stratégies d'investissement.

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'attribution de notations est le principal système utilisé par la banque pour évaluer le risque associé à un débiteur et à une transaction sur le marché de détail. Les modèles d'attribution des notations sont fondés sur des données internes et externes pour évaluer et attribuer une note aux emprunteurs, prévoir le rendement futur et gérer les limites en ce qui concerne les prêts existants et les activités de recouvrement. Les notations sont l'un des éléments qui entrent en jeu dans l'acquisition de nouveaux clients et la gestion des comptes existants. La notation de l'emprunteur sert à évaluer le risque de crédit pour chaque intervention d'acquisition ou de gestion de compte indépendante, menant à une décision ou à des directives automatisées pour le décideur. La notation de crédit améliore la qualité de la décision, la rapidité et la cohérence du processus de décision, et facilite la tarification fondée sur les risques.

Nous cherchons constamment à améliorer nos capacités d'attribution de notations et d'analytique au moyen de l'exploration des données comportementales des clients et des techniques analytiques avancées, qui nous permettent de prendre des décisions de crédit éclairées.

Pour obtenir une notation du risque lié aux prêts de détail, les notations attribuées aux emprunteurs sont classées en catégories et reliées aux PD afin de les regrouper en sous-catégories de notation. Le tableau suivant indique les fourchettes des PD et les divers niveaux de risque lié aux prêts de détail correspondants.

Notations internes*		Tableau 43
Fourchettes des PD	Description	
0,050 % – 3,965 %	Risque faible	
3,966 % – 7,428 %	Risque moyen	
7,429 % – 99,99 %	Risque élevé	
100 %	Prêts douteux/Défaillance	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Atténuation du risque de crédit

Nous tentons de réduire notre exposition au risque de crédit au moyen de divers outils, dont les montages financiers et l'obtention de sûretés.

Montages financiers

Les exigences relatives aux montages financiers sont établies au moyen de politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent les garanties, les sûretés, le rang de la dette, les exigences en matière de ratio prêt-valeur ainsi que les clauses restrictives. Chaque produit est assorti de lignes directrices propres qui décrivent les étapes du montage visé ainsi que les critères relatifs aux clients et aux garants.

Sûretés

Lorsque nous accordons un prêt, nous obligeons souvent les débiteurs à donner des biens en garantie. La mesure dans laquelle les sûretés atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité des biens en question. Les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des sûretés sont précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Les types de sûretés dont nous nous servons pour garantir les facilités de crédit ou celles servant à l'exécution d'opérations varient. Par exemple, nos activités de financement de titres et celles mettant en jeu des dérivés hors cote grevés de sûretés sont essentiellement garanties par de la trésorerie et des titres hautement liquides et de grande qualité émis par l'État et des organismes gouvernementaux. Les prêts de gros à des clients commerciaux sont souvent garantis par le nantissement d'actifs de l'entreprise comme les débiteurs, les stocks, les actifs d'exploitation et les biens immobiliers commerciaux. Dans le cas des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, les sûretés se composent habituellement d'une charge grevant un bien immobilier ou d'un portefeuille de titres d'emprunt et de participation cotés sur une Bourse reconnue.

- Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

- Nous continuons de gérer activement notre portefeuille de prêts hypothécaires et d'effectuer des simulations de crise fondées sur une augmentation du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.
- Nous visons la conformité aux exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation immobilière.

Ni nos politiques de gestion des risques qui concernent les sûretés ni la qualité des sûretés détenues n'ont fait l'objet de changement important au cours de la période.

Approbation du risque de crédit

Le Conseil, la haute direction, le Comité de gestion des risques du Groupe et les autres comités de gestion des risques de la haute direction travaillent ensemble pour assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise, ainsi que des politiques, processus et procédures connexes sont en place pour gérer le risque de crédit et approuver les limites de risque s'y rapportant. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et la haute direction reçoivent des rapports décrivant notre profil de risque, y compris les principaux problèmes en la matière, l'évolution des risques auxquels nous sommes exposés et les tendances de sorte que soient prises en temps opportun les mesures nécessaires, s'il en est. Nos politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise énoncent les exigences minimales pour ce qui est de la gestion du risque de crédit en fonction de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Approbation des transactions

Les transactions de crédit sont régies par notre Politique générale sur les limites du risque et les pouvoirs d'approbation du risque, qui définit les pouvoirs et les limites de risque délégués que la direction doit respecter, ainsi que par notre politique sur les règles de crédit, laquelle énonce les normes minimales à respecter pour la gestion du risque de crédit, tant pour ce qui est des relations clients que pour les transactions. À cette politique sur les règles de crédit s'ajoutent des politiques et des lignes directrices propres à chaque secteur ou produit, selon le cas. Si une transaction dépasse les limites d'approbation des hauts dirigeants, son approbation relève du Comité de gestion des risques du Conseil.

Approbation des produits

Les propositions de produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi, sont approuvées en fonction d'un processus d'évaluation des risques et assujetties aux pouvoirs d'approbation du risque lié à la pertinence des produits, lesquels augmentent au fur et à mesure que le niveau de risque s'accroît. Les produits nouveaux ou modifiés doivent être examinés à la lumière de l'ensemble des facteurs de risque, notamment le risque de crédit. Tous les produits existants font l'objet d'un examen périodique d'après une méthode d'évaluation fondée sur les risques.

Limites du risque de crédit

- La répartition de l'appétit pour le risque et les pouvoirs délégués du Conseil dépendent de l'établissement de limites de risque, qui tiennent compte à la fois des contraintes réglementaires et des jugements posés aux fins de la gestion interne des risques. Nous établissons des limites de risque à l'égard d'une entreprise donnée, d'une région, d'un pays et d'un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique), des limites d'exposition réglementaire importante, des produits et des portefeuilles, de même que des activités de prise ferme et de distribution. Ces limites sont appliquées à l'ensemble des secteurs, des portefeuilles, des transactions et des produits.
- Nous gérons activement les risques et les limites de sorte qu'ils concordent avec notre appétit pour le risque, que la composition de nos activités demeure selon la proportion voulue et que soit évitée toute concentration excessive du risque.
 - Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'expositions significatives dont la corrélation est telle que l'évolution de la conjoncture économique ou politique ou d'autres inducteurs de risque pourraient avoir des répercussions analogues sur la capacité de respecter les obligations contractuelles.
 - Les limites de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte de la conjoncture commerciale et économique, ainsi que des cadres financier et réglementaire.

Gestion du risque de crédit

Tolérance à l'égard de prêts

Dans le cadre de la gestion globale de nos relations avec les emprunteurs, nous devons à l'occasion, pour des raisons d'ordre économique ou juridique, faire preuve de tolérance à l'égard de certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous disposons de groupes spécialisés et de politiques officielles qui encadrent la gestion des prêts à risque élevé, en retard ou en défaillance. Nous nous efforçons d'identifier rapidement les emprunteurs en difficulté financière et de modifier les conditions de leur prêt afin de réduire le plus possible les pertes et d'aider les clients. Nous pouvons conclure un accord d'allègement avec l'emprunteur qui stipule que nous ne mettrons pas à exécution la garantie que nous détenons et qu'en contrepartie l'emprunteur fera des concessions. L'emprunteur peut alors obtenir des allègements auxquels il n'aurait pas droit normalement. Les allègements dans le cas des prêts de détail peuvent comporter la réduction du taux d'intérêt, le report de versements et la prolongation de la durée du prêt. Les allègements dans le cas des prêts de gros peuvent comprendre le report de versements, la restructuration du contrat de prêt, la modification des conditions initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. En ce qui concerne les prêts de détail aussi bien que les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées dépendent de la situation de l'emprunteur, de notre politique ainsi que de la volonté et de la capacité du client à respecter la nouvelle entente.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente notre risque de crédit conformément aux catégories réglementaires définies par l'accord de Bâle et reflète notre ECD. Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Tableau 44

(en millions de dollars canadiens)	Aux											
	31 octobre 2023 (1)						31 octobre 2022					
	Risque de crédit (2), (3)			Risque de contrepartie (6)			Risque de crédit (2), (3)			Risque de contrepartie (6)		Risque total
	Montant figurant au bilan	Montant hors bilan (4)		Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total	Montant figurant au bilan	Montant hors bilan (4)		Mise en pension de titres	Dérivés	
Engagements inutilisés	Autres (5)		Engagements inutilisés				Autres (5)					
Prêts de détail												
Prêts résidentiels garantis (7)	451 610 \$	114 612 \$	– \$	– \$	– \$	566 222 \$	393 346 \$	107 604 \$	– \$	– \$	– \$	500 950 \$
Prêts renouvelables admissibles (8)	36 091	110 473	–	–	–	146 564	32 474	94 949	–	–	–	127 423
Autres prêts de détail	48 162	20 804	136	–	–	69 102	98 070	19 993	136	–	–	118 199
Total des prêts de détail	535 863 \$	245 889 \$	136 \$	– \$	– \$	781 888 \$	523 890 \$	222 546 \$	136 \$	– \$	– \$	746 572 \$
Prêts de gros												
Exploitations agricoles	11 316 \$	2 792 \$	46 \$	– \$	117 \$	14 271 \$	10 417 \$	2 089 \$	36 \$	– \$	161 \$	12 703 \$
Industrie automobile	11 568	8 586	680	–	1 148	21 982	8 919	9 184	317	–	1 606	20 026
Services bancaires	82 319	3 060	2 267	101 736	41 300	230 682	73 335	5 487	1 036	111 559	38 830	230 247
Consommation discrétionnaire	18 348	9 132	650	–	1 030	29 160	19 666	9 297	569	–	949	30 481
Biens de consommation de base	8 680	6 996	546	–	2 070	18 292	7 103	6 750	346	–	1 923	16 122
Pétrole et gaz	6 498	8 373	1 614	–	3 134	19 619	6 086	11 272	1 923	–	5 959	25 240
Services financiers	48 589	24 140	4 818	83 692	22 611	183 850	45 394	25 017	3 530	69 790	24 546	168 277
Produits de financement	3 988	1 265	1 447	472	1 079	8 251	5 762	2 352	163	237	780	9 294
Produits forestiers	1 485	1 004	313	–	67	2 869	1 143	1 033	230	–	78	2 484
Administrations publiques	270 382	6 960	1 482	10 736	5 692	295 252	279 401	5 678	1 563	18 745	6 290	311 677
Produits industriels	11 251	9 898	623	–	811	22 583	10 755	9 319	601	–	1 216	21 891
Technologie de l'information	5 252	6 942	357	118	704	13 373	5 291	7 144	298	55	1 908	14 696
Placements	25 921	4 608	701	–	383	31 613	23 764	3 946	669	157	458	28 994
Mines et métaux	2 144	3 548	1 044	–	391	7 127	2 377	4 259	945	–	467	8 048
Travaux publics et infrastructure	2 613	1 534	529	–	156	4 832	2 614	2 417	497	–	144	5 672
Immobilier et autres	102 235	20 406	1 592	–	850	125 083	89 926	18 295	1 872	–	818	110 911
Autres services	30 617	14 203	2 598	–	741	48 159	27 839	13 425	2 848	33	852	44 997
Télécommunications et médias	8 597	6 529	132	–	2 794	18 052	7 301	8 298	79	–	2 751	18 429
Transport	8 461	5 925	1 009	–	2 408	17 803	6 394	6 386	930	–	2 069	15 779
Services publics	14 495	20 389	6 367	–	4 638	45 889	12 318	20 651	5 275	–	5 081	43 325
Autres secteurs	8 698	2 773	1 193	88	20 084	32 836	4 113	1 700	71	73	20 126	26 083
Total des prêts de gros	683 457 \$	169 063 \$	30 008 \$	196 842 \$	112 208 \$	1 191 578 \$	649 918 \$	173 999 \$	23 798 \$	200 649 \$	117 012 \$	1 165 376 \$
Risque total (2)	1 219 320 \$	414 952 \$	30 144 \$	196 842 \$	112 208 \$	1 973 466 \$	1 173 808 \$	396 545 \$	23 934 \$	200 649 \$	117 012 \$	1 911 948 \$
Par secteur géographique (9)												
Canada	729 131 \$	306 474 \$	10 676 \$	80 664 \$	42 123 \$	1 169 068 \$	697 015 \$	284 705 \$	9 444 \$	79 795 \$	41 923 \$	1 112 882 \$
États-Unis	358 605	79 256	13 459	62 966	24 878	539 164	334 821	79 829	10 145	59 866	24 161	508 822
Europe	58 496	21 987	3 467	27 637	31 749	143 336	79 343	25 485	2 603	39 244	36 107	182 782
Autres pays	73 088	7 235	2 542	25 575	13 458	121 898	62 629	6 526	1 742	21 744	14 821	107 462
Risque total (2)	1 219 320 \$	414 952 \$	30 144 \$	196 842 \$	112 208 \$	1 973 466 \$	1 173 808 \$	396 545 \$	23 934 \$	200 649 \$	117 012 \$	1 911 948 \$

(1) Les soldes au 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres qui sont entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF.

(2) Ne tient pas compte de la titrisation, des titres de participation du portefeuille d'intermédiation bancaire ni des autres actifs qui ne sont pas assujettis à l'approche standard ou à celle fondée sur les notations internes.

(3) L'ECD liée aux expositions standards est présentée déduction faite de la correction de valeur des actifs dépréciés, et l'ECD associée aux expositions fondées sur des notations internes est présentée avant déduction de la correction de valeur pour pertes de crédit et des sorties du bilan partielles, conformément aux définitions données dans la réglementation.

(4) L'ECD au titre des engagements de crédit inutilisés et d'autres montants hors bilan est présentée après application des facteurs de conversion du crédit.

(5) Inclut les autres éléments hors bilan, telles les lettres de crédit et les garanties.

(6) L'ECD associée au risque de contrepartie reflète le risque calculé après compensation. Dans le cas des mises en pension, les sûretés sont prises en compte dans l'ECD dans la mesure autorisée par les lignes directrices réglementaires. Les dérivés négociés en Bourse sont inclus dans les autres secteurs.

(7) Inclut les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette.

(8) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties ainsi que les produits de protection contre les découverts.

(9) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

2023 par rapport à 2022

Le risque de crédit total s'est accru de 62 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient principalement à la croissance des volumes des prêts et des engagements inutilisés.

Risque net lié aux autres pays par région et par type de client (1), (2)

Tableau 45

(en millions de dollars canadiens)	Aux								31 octobre 2022
	31 octobre 2023								
	Type d'actif				Type de client				
Prêts en cours	Titres (3)	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	Total	
Europe (hors Royaume-Uni)	15 112 \$	19 204 \$	1 772 \$	2 271 \$	15 202 \$	5 518 \$	17 639 \$	38 359 \$	57 753 \$
Royaume-Uni	7 144	23 919	534	3 131	9 318	17 791	7 619	34 728	39 949
Antilles	8 331	11 029	381	186	7 267	4 190	8 470	19 927	19 688
Asie-Pacifique	6 746	36 150	1 695	1 083	15 004	25 344	5 326	45 674	35 338
Autres (4)	357	1 876	332	20	427	1 693	465	2 585	3 043
Risque net des autres pays (5), (6)	37 690 \$	92 178 \$	4 714 \$	6 691 \$	47 218 \$	54 536 \$	39 519 \$	141 273 \$	155 771 \$

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 326 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (357 milliards au 31 octobre 2022) et 15 milliards à l'égard des dérivés (14 milliards au 31 octobre 2022).

(3) Les titres comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 13 milliards de dollars (13 milliards au 31 octobre 2022), des dépôts de 41 milliards (56 milliards au 31 octobre 2022) et des titres de placement de 38 milliards (35 milliards au 31 octobre 2022).

(4) Comprend les expositions au risque au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine.

(5) Exclut un risque de 4 790 millions de dollars (5 213 millions au 31 octobre 2022) lié aux organismes supranationaux.

(6) Reflète une tranche de 2 533 millions de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont généralement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (2 233 millions au 31 octobre 2022).

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés) (1)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette

Tableau 46

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2023				
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marges de crédit sur valeur nette (3)	
	Assurés (2)	Non assurés	Total	Total	
Secteur géographique (4)					
Canada					
Provinces de l'Atlantique	8 474 \$ 44 %	10 765 \$ 56 %	19 239 \$	1 630 \$	
Québec	11 831 27	31 741 73	43 572	3 111	
Ontario	30 359 15	168 264 85	198 623	16 558	
Alberta	18 840 45	22 596 55	41 436	4 403	
Saskatchewan et Manitoba	8 546 42	11 803 58	20 349	1 749	
Colombie-Britannique et territoires	11 911 16	62 475 84	74 386	7 048	
Total – Canada (5)	89 961 23	307 644 77	397 605	34 499	
États-Unis	– –	33 683 100	33 683	2 090	
Autres pays	– –	3 213 100	3 213	1 538	
Total – Autres pays	– –	36 896 100	36 896	3 628	
Total	89 961 \$ 21 %	344 540 \$ 79 %	434 501 \$	38 127 \$	

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022				
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marges de crédit sur valeur nette (3)	
	Assurés (2)	Non assurés	Total	Total	
Secteur géographique (4)					
Canada					
Provinces de l'Atlantique	8 460 \$ 46 %	10 052 \$ 54 %	18 512 \$	1 659 \$	
Québec	12 444 29	30 623 71	43 067	3 300	
Ontario	31 409 17	156 700 83	188 109	17 009	
Alberta	19 663 47	22 154 53	41 817	4 923	
Saskatchewan et Manitoba	8 847 43	11 808 57	20 655	1 940	
Colombie-Britannique et territoires	12 290 17	59 347 83	71 637	7 386	
Total – Canada (5)	93 113 24	290 684 76	383 797	36 217	
États-Unis	– –	31 956 100	31 956	1 776	
Autres pays	– –	3 043 100	3 043	1 621	
Total – Autres pays	– –	34 999 100	34 999	3 397	
Total	93 113 \$ 22 %	325 683 \$ 78 %	418 796 \$	39 614 \$	

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.
- (3) Comprend des marges de crédit sur valeur nette assurées et non assurées totalisant 38 108 millions de dollars et 19 millions, respectivement (39 591 millions et 23 millions, respectivement, au 31 octobre 2022) qui sont présentées dans les prêts aux particuliers. Les montants indiqués pour les États-Unis et les Autres pays comprennent les prêts à terme garantis par des prêts hypothécaires résidentiels.
- (4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (5) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 398 milliards de dollars (384 milliards au 31 octobre 2022) comprend des prêts hypothécaires commerciaux de 12 milliards (12 milliards au 31 octobre 2022) dans le secteur Services bancaires canadiens, dont une tranche de 9 milliards (9 milliards au 31 octobre 2022) est garantie, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 18 milliards (17 milliards au 31 octobre 2022) dans le secteur Marchés des Capitaux, dont une tranche de 18 milliards (17 milliards au 31 octobre 2022) est détenue à des fins de titrisation. Tous les prêts hypothécaires résidentiels détenus à des fins de titrisation sont assurés (tous assurés au 31 octobre 2022).

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement ⁽¹⁾

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Tableau 47

Période d'amortissement	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Canada ⁽²⁾	États-Unis et autres pays	Total	Canada	États-Unis et autres pays	Total
25 ans ou moins	57 %	26 %	55 %	57 %	25 %	54 %
De 25 à 30 ans	20	74	24	16	75	21
De 30 à 35 ans	1	–	1	2	–	2
Plus de 35 ans	22	–	20	25	–	23
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Selon notre politique, les nouveaux prêts hypothécaires sont accordés avec des périodes d'amortissement de 30 ans ou moins. Les périodes d'amortissement de plus de 30 ans indiquent l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur nos portefeuilles de prêts hypothécaires à taux variables. Pour ces prêts, la période d'amortissement est ramenée au calendrier d'amortissement initial lors du renouvellement. Nous n'offrons pas de produits hypothécaires dont la structure entraînerait un amortissement négatif, car les paiements sur les prêts hypothécaires à taux variables augmentent automatiquement pour assurer la couverture des intérêts courus.

Ratios prêt-valeur moyen ⁽¹⁾

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires résidentiels acquis non assurés et des produits de la gamme Marge Proprio RBC[®], par secteur géographique, ainsi que les ratios prêts-valeurs respectifs pour le total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens en cours.

Ratios prêt-valeur moyen

Tableau 48

Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période, par secteur géographique ⁽⁴⁾	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2023		le 31 octobre 2022	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels ⁽²⁾	Produits de la gamme Marge Proprio RBC [®] ⁽³⁾	Prêts hypothécaires résidentiels ⁽²⁾	Produits de la gamme Marge Proprio RBC [®] ⁽³⁾
Provinces de l'Atlantique	71 %	71 %	72 %	73 %
Québec	70	70	72	72
Ontario	70	64	70	66
Alberta	72	71	73	73
Saskatchewan et Manitoba	73	73	73	75
Colombie-Britannique et territoires	68	63	68	66
États-Unis	74	n.s.	75	n.s.
Autres pays	69	n.s.	72	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période ^{(5), (6)}	70 %	66 %	71 %	68 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens ⁽⁷⁾	55 %	47 %	52 %	46 %

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio RBC[®].
- (3) Les produits de la gamme Marge Proprio RBC[®] comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
- (4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (5) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio RBC[®] sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.
- (6) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio RBC[®], le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC[®] divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
- (7) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.
- n.s. non significatif

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Les tableaux et analyses suivants, qui portent sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit, fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, les acceptations et les engagements, ainsi que sur les autres actifs financiers.

Montant brut des prêts douteux

Tableau 49

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux et pour les exercices clos les	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 905 \$	1 362 \$
Gestion de patrimoine	514	278
Marchés des Capitaux	1 285	559
Total du montant brut des prêts douteux	3 704 \$	2 199 \$
Prêts douteux, solde au début de la période	2 199 \$	2 308 \$
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (1)	3 959	1 711
Remboursements nets (1)	(622)	(450)
Montants sortis du bilan	(1 572)	(1 149)
Autres (2)	(260)	(221)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	3 704 \$	2 199 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Total du montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,42 %	0,26 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,31 %	0,23 %
Services bancaires canadiens	0,26 %	0,18 %
Services bancaires dans les Antilles	3,45 %	3,93 %
Gestion de patrimoine (3)	0,44 %	0,24 %
Marchés des Capitaux (3)	0,89 %	0,39 %

- (1) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.
- (2) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des recouvrements au titre des prêts et avances sortis du bilan précédemment, des prêts vendus et des écarts de change et autres variations.
- (3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

2023 par rapport à 2022

Le total du montant brut des prêts douteux s'est chiffré à 3 704 millions de dollars, ayant augmenté de 1 505 millions de dollars, ou 68 %, par rapport à l'exercice précédent, et le ratio total du montant brut des prêts douteux, à savoir 42 p.b., s'est accru de 16 p.b. du fait de l'augmentation des prêts douteux des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises s'est accru de 543 millions de dollars, ou 40 %, en raison principalement de la hausse des prêts douteux de nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation des prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens a touché quelques secteurs d'activité, essentiellement ceux de la consommation discrétionnaire et de l'immobilier et autres.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 236 millions de dollars, ou 85 %, surtout du fait de l'augmentation des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) dans quelques secteurs d'activité, y compris celui de l'immobilier et autres et celui des télécommunications et médias. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la diminution des prêts douteux dans le secteur d'activité de la consommation discrétionnaire.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux s'est accru de 726 millions de dollars, principalement à cause de l'augmentation des prêts douteux dans le secteur d'activité de l'immobilier et autres et dans celui des télécommunications et médias, ce qui a été atténué par le recul des prêts douteux dans le secteur d'activité des autres services.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	3 718 \$	3 200 \$
Gestion de patrimoine (1)	618	383
Marchés des Capitaux (1)	1 012	598
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	5 348	4 181
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers (2)	18	33
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	5 366 \$	4 214 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	2 591 \$	2 285 \$
Prêts de gros	1 609	1 227
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	4 200 \$	3 512 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 148	669

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

(2) La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers représente principalement la correction de valeur pour les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières.

2023 par rapport à 2022

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est établi à 5 366 millions de dollars, en hausse de 1 152 millions, ou 27 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète principalement une augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts de 1 167 millions.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de 4 200 millions de dollars, a augmenté de 688 millions, ou 20 %, essentiellement en raison de l'accroissement de la correction de valeur pour pertes de crédit du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ce qui est attribuable aux changements défavorables concernant la qualité du crédit et à la croissance des portefeuilles. L'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit dans les secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux a également contribué à cette hausse.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établie à 1 148 millions de dollars, soit une hausse de 479 millions, ou 72 %, attribuable surtout à l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché sont les suivantes :

- Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
 - les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
 - l'inefficacité de la couverture.
- Les fonds propres CET1, qui comprennent :
 - tous les éléments ci-dessus; plus
 - les variations de la juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour lesquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
 - les variations de la valeur en dollars canadiens des participations dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
 - les variations de la juste valeur des déficits des régimes d'avantages du personnel.
- Le ratio CET1, qui comprend :
 - tous les éléments ci-dessus; plus
 - les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
 - les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.
- La valeur économique de la Banque, qui comprend :
 - tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
 - les variations de la valeur économique des autres positions liées aux activités autres que de négociation, du revenu net d'intérêt et des revenus tirés des services tarifés par suite de changements dans les facteurs à l'origine du risque de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les portefeuilles de négociation¹

Comme le risque de marché est visé par le Cadre d'appétit pour le risque à l'échelle de l'entreprise, le Conseil approuve nos restrictions globales liées à ce risque. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont conçues pour s'assurer que nos activités sont conformes aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de contrepartie, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et procédures de gouvernance, lesquels sont conçus pour faire cadrer les risques avec les contraintes en matière d'appétit pour le risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures probabilistes servant à déterminer les pertes potentielles, comme la valeur à risque et les simulations de crise pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

La **valeur à risque (VAR)** est une mesure statistique permettant d'estimer la perte potentielle visant un portefeuille financier, selon un coefficient de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99^e centile du coefficient de confiance relativement aux fluctuations des prix sur une période de détention d'un jour, à l'aide d'une simulation axée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché équipondérées. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions à risque courantes, hormis certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois. La VAR des activités de négociation couvre les pertes potentielles de nos portefeuilles de négociation en excluant l'incidence des positions à la juste valeur par le biais du résultat net liées aux activités autres que de négociation, telles que les engagements de souscription de prêts. La VAR totale couvre les pertes potentielles de toutes les positions classées à la juste valeur par le biais du résultat net.

La VAR est une estimation statistique fondée sur des données du marché historiques. Il faut donc l'interpréter en tenant compte de ses limites, notamment les suivantes :

- La VAR n'est pas indicatrice de pertes futures si les variations effectives du marché diffèrent sensiblement de celles des périodes historiques ayant servi au calcul.
- La VAR permet de projeter les pertes potentielles sur une période de détention d'un jour, sans toutefois permettre de prévoir les pertes potentielles pour les positions à risque détenues plus longtemps.
- La VAR est évaluée à l'aide de positions à la fermeture des bureaux et ne tient pas compte de l'incidence des activités de négociation et de couverture sur une journée.

Nous vérifions nos évaluations de la VAR de différentes façons, notamment au moyen d'un processus d'examen et de validation des modèles d'évaluation par un groupe indépendant de concepteurs de modèles et d'un contrôle ex post de la VAR par rapport aux revenus quotidiens évalués à la valeur du marché, afin d'identifier et d'examiner les cas où les revenus tirés des activités de négociation réels excèdent les projections de la VAR.

Simulations de crise – Notre programme de simulation de crises liées au risque de marché sert à identifier et à maîtriser le risque découlant de variations importantes des cours et des taux. Nous effectuons des simulations de crise tous les jours pour les positions évaluées à la valeur du marché. Les simulations de crise reproduisent des événements passés aussi bien qu'hypothétiques, de nature grave et durable. Les scénarios passés sont fondés sur des événements réels ayant touché les marchés et d'une durée d'au plus 90 jours, comme la pandémie de COVID-19 de 2020, la crise financière mondiale de 2008 et l'épisode du « taper tantrum » de 2013. Les scénarios hypothétiques présentent de façon prospective des crises du marché graves, mais plausibles. Nous évaluons et peaufinons continuellement ces scénarios en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les résultats des simulations de crise sont calculés en présumant une réévaluation instantanée de nos positions sans intervention de la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués pour toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

¹ Les portefeuilles de négociation sont composés d'instruments négociés, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage menés essentiellement par notre secteur Marchés mondiaux du secteur Marchés des Capitaux.

Évaluation du risque de marché*

Tableau 51

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2023				31 octobre 2022 (1)			
	Pour l'exercice clos				Pour l'exercice clos			
	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne	Haut	Bas
Titres de participation	10 \$	11 \$	26 \$	6 \$	20 \$	18 \$	30 \$	10 \$
Change	4	3	25	2	3	4	7	1
Marchandises	5	5	8	4	6	5	6	3
Taux d'intérêt (2)	38	32	49	20	31	29	65	13
Risque de crédit spécifique (3)	7	5	8	4	5	7	9	4
Effet de diversification (4)	(35)	(31)	n.s.	n.s.	(34)	(33)	n.s.	n.s.
VAR des activités de négociation	29 \$	25 \$	36 \$	16 \$	31 \$	30 \$	50 \$	19 \$
VAR totale (5)	121 \$	51 \$	127 \$	27 \$	59 \$	53 \$	87 \$	34 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin de concorder avec la VAR des activités de négociation.

(2) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.

(3) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(4) La VAR des activités de négociation est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification des facteurs de risque.

(5) La moyenne de la VAR totale et de la VAR en période de tensions de l'exercice clos le 31 octobre 2023 tient compte d'un montant de 14 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2022) en lien avec les engagements de souscription de prêts.

n.s. non significatif

2023 par rapport à 2022

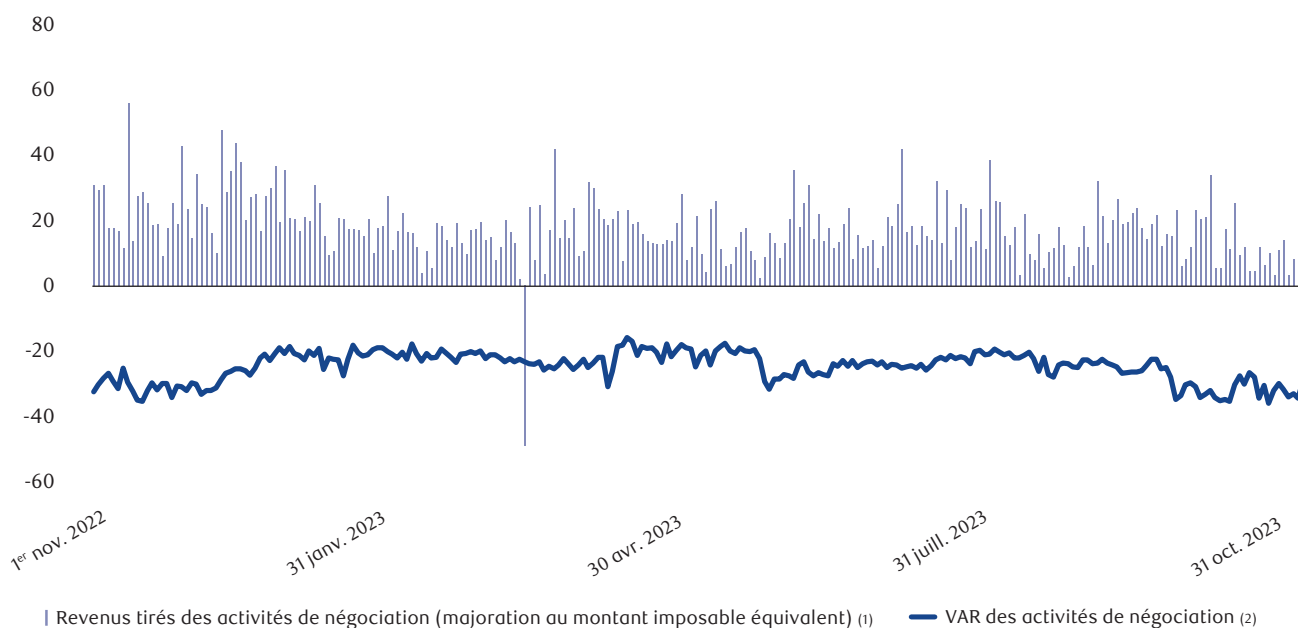
La moyenne de la VAR des activités de négociation s'est établie à 25 millions de dollars, en baisse de 5 millions sur un an, ce qui a découlé essentiellement de variations du risque lié à notre portefeuille de dérivés sur titres de participation.

La moyenne de la VAR totale, qui s'est établie à 51 millions de dollars, est demeurée stable. La VAR totale s'était accrue au 31 octobre 2023, en grande partie en raison de l'incidence des couvertures économiques.

Le graphique ci-après illustre nos revenus de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR des activités de négociation quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). En 2023, nous avons subi une journée de pertes de négociation nettes, qui est principalement attribuable aux tensions dans le secteur des services bancaires régionaux aux États-Unis pendant le deuxième trimestre de 2023.

Revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) (1) et VAR des activités de négociation (2)

(en millions de dollars canadiens)

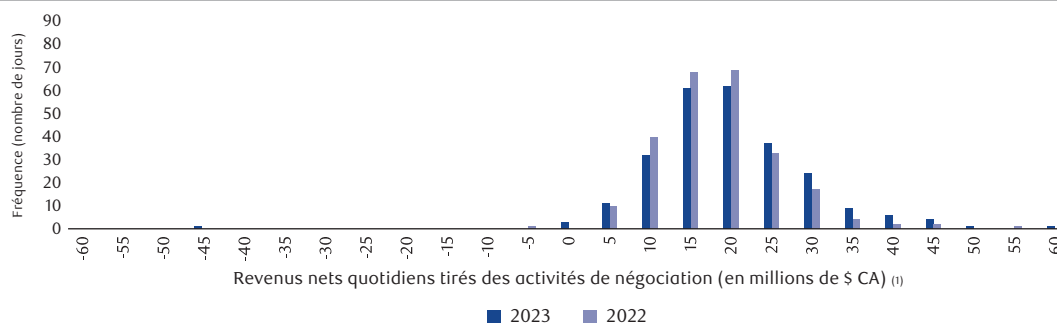


(1) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts.

(2) La VAR dans le graphique ci-dessus a été révisée par rapport à celle qui avait été présentée précédemment afin de refléter la VAR des activités de négociation de nos portefeuilles de négociation.

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des revenus de négociation quotidiens en 2023 et en 2022. Nous avons subi une journée de pertes de négociation nettes en 2023, tel qu'il est mentionné précédemment, et 4 journées de pertes de négociation nettes en 2022. Le revenu tiré des activités de négociation déclaré le plus élevé a été de 56 millions de dollars, le revenu quotidien moyen se chiffrant à 17 millions.

Revenus tirés des activités de négociation pour l'exercice clos le 31 octobre 2023
(majoration au montant imposable équivalent), (1)



(1) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts et les entités structurées.

Évaluations du risque de marché – Actifs et passifs de RBC Assurances®

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Au 31 octobre 2023, nous détenons des actifs à l'appui de passifs d'assurance totalisant environ 12 milliards de dollars (12 milliards au 31 octobre 2022).

Contrôles du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire²

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire découle principalement des produits bancaires traditionnels dont l'origine est le client, comme les dépôts et les prêts, et tient compte des couvertures connexes et du risque de taux d'intérêt lié aux titres détenus aux fins de la gestion des liquidités. Les facteurs engendrant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire incluent les non-concordances entre la date de modification des taux des actifs et celle des passifs, les modifications des taux des actifs en regard de ceux des passifs en réponse à des scénarios touchant les taux du marché, et les autres caractéristiques des produits influant sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant l'échéance contractuelle. La sensibilité au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire fait régulièrement l'objet d'évaluations et de rapports, et est assujettie à des limites et à des contrôles, qui sont surveillés de façon indépendante par la Gestion des risques du Groupe.

Le Conseil approuve l'appétit pour le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, et le Comité actif-passif et la Gestion des risques du Groupe assurent la gouvernance continue au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles quant à ce risque. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques, le Comité de gestion des risques du Conseil et le Conseil.

Mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, nous évaluons deux principaux paramètres, soit le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction d'une variété de chocs sur les marchés, de scénarios et d'horizons temporels. Les scénarios touchant le marché englobent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises, des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt ainsi que des scénarios sur les taux d'intérêt prévus par les organismes de réglementation.

En vue de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous recourons à des simulations dynamiques des activités du portefeuille bancaire détaillées figurant au bilan et à l'état du résultat net, de manière à estimer l'incidence des scénarios de crise sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'une gamme d'horizons temporels. Les simulations tiennent compte des échéances, des renouvellements et des nouvelles originations, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont estimés en fonction de l'expérience passée pour déterminer l'incidence d'un scénario de choc donné sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché découlant des variations des taux. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres est évalué en soumettant les données concernant les positions au comptant à des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples). Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes, mais plausibles, des taux sur le marché et de la volatilité. Les évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire présument le maintien des stratégies de couvertures existantes.

La gestion du risque lié au revenu net d'intérêt et la gestion du risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont complémentaires et soutiennent les efforts que nous déployons pour générer un revenu net d'intérêt durable d'excellente qualité. Pour des unités données, ces deux risques sont évalués chaque jour, chaque semaine ou chaque mois, selon l'importance, la complexité et la stratégie de couverture.

² Les positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire tiennent compte de l'incidence des dérivés dans le cadre de relations de couverture comptable, des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt, et des couvertures économiques.

Un certain nombre d'hypothèses visant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait à la date projetée du financement des engagements au titre des taux des prêts hypothécaires, au comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, au comportement en matière de remboursement des dépôts à terme, et au profil de taux et d'échéance des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont formulées de façon empirique en fonction des comportements passés des clients et des prix des produits antérieurs, en plus de tenir compte des changements plausibles à venir. La Gestion des risques du Groupe surveille de façon indépendante les modèles et les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres prévue et sur le revenu net d'intérêt prévu sur une période de 12 mois, en présupposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les positions du bilan et hors bilan actuelles, lesquelles peuvent changer avec le temps en réaction aux activités commerciales et aux mesures prises par la direction.

Risque de marché – Évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire*

Tableau 52

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2023						31 octobre 2022	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total		
Incidence avant impôt d'une :								
augmentation des taux de 100 p.b.	(1 445)\$	(107)\$	(1 552)\$	381 \$	270 \$	651 \$	(1 900)\$	781 \$
diminution des taux de 100 p.b.	1 430	(77)	1 353	(409)	(342)	(751)	1 709	(839)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Au 31 octobre 2023, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 751 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, contre 839 millions l'exercice précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 1 552 millions de dollars sur la valeur économique de nos capitaux propres, contre 1 900 millions il y a un an. La variation de la sensibilité du revenu net d'intérêt reflète un changement dans la composition des produits et celle de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres peut être attribuée à une diminution de la durée des actifs à taux fixe. Au cours de 2023, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs *Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

Au 31 octobre 2023, les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global que nous détenons s'établissaient à 128 milliards de dollars, contre 93 milliards au 31 octobre 2022. Nous détenons des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Au 31 octobre 2023, notre portefeuille de titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global était sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, les autres éléments du résultat global pouvant ainsi subir l'incidence d'une variation de valeur avant impôt de 5 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié aux écarts de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 28 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire au 31 octobre 2023 s'établissait à 125 milliards de dollars. Nos titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprenaient également des positions en capitaux propres de 1 milliard de dollars au 31 octobre 2023, contre 1 milliard un an plus tôt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling du fait de nos activités dans cette monnaie à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de participation qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Le cas échéant, nous choisissons d'appliquer à leur égard la comptabilité de couverture. Ces dérivés sont pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et dans d'autres évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que pour les activités de financement et d'investissement. Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Nous utilisons également des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales, qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros.

Pour plus de détails sur l'application de la comptabilité de couverture et l'utilisation de dérivés aux fins des activités de couverture, se reporter aux notes 2 et 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Les tableaux ci-après illustrent le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Tableau 53

	Au 31 octobre 2023			
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	Risque principal lié aux activités autres que de négociation
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	61 989 \$	– \$	61 989 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	71 086	1	71 085	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	190 151	171 483	18 668	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	219 579	–	219 579	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	340 191	304 672	35 519	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	569 951	–	569 951	Taux d'intérêt
Prêts de gros	287 826	3 134	284 692	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(5 004)	–	(5 004)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	2 760	–	2 760	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	142 450	139 011	3 439	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	108 178	8 699	99 479	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	15 835			
Total de l'actif	2 004 992 \$	627 000 \$	1 362 157 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 231 687 \$	51 025 \$	1 180 662 \$	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts	2 760	–	2 760	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 651	33 555	96	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	335 238	312 551	22 687	Taux d'intérêt
Dérivés	142 629	130 094	12 535	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	109 533	12 491	97 042	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	11 386	–	11 386	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	20 348			
Total du passif	1 887 232 \$	539 716 \$	1 327 168 \$	
Total des capitaux propres	117 760			
Total du passif et des capitaux propres	2 004 992 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus de nos portefeuilles de négociation. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal lié aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (2)	Risque lié aux activités autres que de négociation (3)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	72 397 \$	– \$	72 397 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	108 011	2	108 009	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	148 205	131 071	17 134	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	170 018	–	170 018	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	317 845	287 454	30 391	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	549 751	26	549 725	Taux d'intérêt
Prêts de gros	273 967	5 921	268 046	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(3 753)	–	(3 753)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	2 638	–	2 638	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	154 439	151 244	3 195	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	109 629	8 826	100 803	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (4)	14 072			
Total de l'actif	1 917 219 \$	584 544 \$	1 318 603 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 208 814 \$	39 000 \$	1 169 814 \$	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts	2 638	–	2 638	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 511	35 482	29	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	273 947	264 025	9 922	Taux d'intérêt
Dérivés	153 491	139 406	14 085	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	102 881	10 594	92 287	Taux d'intérêt
Débentures subordonnées	10 025	–	10 025	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (5)	21 737			
Total du passif	1 809 044 \$	488 507 \$	1 298 800 \$	
Total des capitaux propres	108 175			
Total du passif et des capitaux propres	1 917 219 \$			

- (1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin de concorder avec la définition du risque lié aux activités de négociation, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.
- (2) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus de nos portefeuilles de négociation. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
- (3) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.
- (4) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.
- (5) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Gouvernance du risque de liquidité

Nos activités de gestion du risque de liquidité sont menées conformément aux cadres et politiques internes, notamment le cadre de gestion du risque d'entreprise, le cadre d'appétit pour le risque d'entreprise, le cadre de gestion du risque de liquidité d'entreprise, la politique sur le risque de liquidité d'entreprise et la politique de mise en gage d'entreprise. Collectivement, nos cadres et politiques stipulent les exigences en matière de gestion de la liquidité et du financement appropriées à l'exécution de notre stratégie et permettant de nous assurer que le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure dans les limites de notre appétit pour le risque.

Les objectifs, les politiques et l'appétit pour le risque liés au risque de liquidité sont revus régulièrement et sont mis à jour afin qu'ils reflètent l'évolution des pratiques du secteur et des directives réglementaires pertinentes. Ces politiques d'entreprise s'appuient sur des directives et des normes visant les filiales, les activités, les services et les produits qui précisent les éléments de contrôle comme les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Les pratiques, les paramètres, les modèles et les méthodologies de gestion sont également révisés régulièrement et mis à jour en fonction des conditions de marché et de la composition des activités. Nous avons recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et étayer les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Responsabilités en matière de surveillance et de gestion du risque de liquidité

Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif et le Comité d'examen de la politique sont responsables de l'identification, de l'évaluation, du contrôle, du suivi et de la surveillance du risque de liquidité. Le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif-passif passent en revue les rapports et les politiques sur la liquidité avant que le Conseil et ses comités ne les examinent.

- Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité actif-passif revoient régulièrement les informations concernant notre position de liquidité consolidée.
- Le Comité d'examen de la politique approuve la politique de gestion du risque de liquidité, qui énonce les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction de l'appétit pour le risque et du cadre de gestion du risque de liquidité approuvés par le Conseil, et la politique de mise en gage, qui définit les exigences et les pouvoirs en ce qui a trait à la gestion de nos activités de mise en gage.
- Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise et assure l'encadrement et l'orientation stratégiques de la Trésorerie générale, ainsi que d'autres fonctions et secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités et du financement.

En plus d'être soumises au cadre de surveillance de nos comités, les activités de gestion du risque de liquidité sont assujetties au modèle de gouvernance à trois lignes de défense. La fonction Trésorerie générale, qui constitue la première ligne de défense de gestion du risque de liquidité, est soumise à une surveillance et à un contrôle indépendant de la deuxième ligne de défense par la Gestion des risques du Groupe. La fonction Audit interne de RBC forme la troisième ligne de défense. Nos trois lignes de défense sont indépendantes des secteurs d'exploitation dont les activités génèrent des risques de liquidité.

Stratégies et techniques d'atténuation des risques de liquidité

Nos politiques et pratiques en matière de gestion des liquidités sont conçues de façon à nous assurer de la solidité de notre position de liquidité. Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. À cette fin, nous utilisons des stratégies et techniques d'atténuation des risques de liquidité, qui comprennent :

- le maintien de réserves de liquidités, de réserves auprès de la banque centrale et de titres négociables non grevés suffisants, appuyé par une capacité avérée de monétiser ces titres en période de crise;
- l'accès à une grande variété de sources de financement, y compris à un volume stable de dépôts de base de clients et à une composition diversifiée de financement de gros;
- l'accès aux facilités de financement des banques centrales du Canada, des États-Unis et de certains autres territoires où nous exerçons des activités;
- des données granulaires, en temps opportun, aux fins de l'évaluation et du signalement des risques afin de contrôler et de surveiller les sources de liquidités et l'utilisation de celles-ci, et de communiquer les décisions en matière de gestion du risque de liquidité;
- un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités et de gestion de crise;
- la gouvernance des activités de mise en gage au moyen de limites et de réserves d'actifs liquides désignées en vue d'une éventuelle augmentation des activités de mise en gage;
- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque admissible en fonction de notre appétit pour le risque et les coûts engagés pour atténuer ce risque;
- le recours à des mécanismes transparents aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts afin d'harmoniser la gestion des risques aux stratégies commerciales;
- un modèle de gouvernance à trois lignes de défense permettant de surveiller et de mettre à l'épreuve efficacement les stratégies, les données, les hypothèses et les contrôles liés au risque de liquidité.

Nos portefeuilles d'actifs liquides dédiés sont gérés et contrôlés conformément aux politiques internes et doivent satisfaire à des critères minimaux en matière de qualité des actifs et à d'autres critères pertinents (p. ex., la durée à l'échéance, la diversification et l'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales). Ces titres, ainsi que les autres actifs liquides non grevés détenus à des fins de transaction ou d'autres activités, enrichissent notre réserve de liquidités, comme il est indiqué dans les informations sur la liquidité qui sont fournies ci-après.

Tolérance au risque

Notre appétit pour le risque de liquidité est revu au moins une fois l'an par le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité de gestion des risques du Conseil avant d'être déposé auprès du Conseil pour approbation. L'appétit pour le risque, qui constitue un élément clé de notre cadre de gestion du risque d'entreprise, est défini comme la nature et le niveau des risques que RBC est disposée à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre ses objectifs commerciaux.

Évaluation des risques et rapport interne sur la liquidité

Nous conservons de solides capacités d'évaluation du risque de liquidité afin de produire régulièrement et au moment opportun un rapport sur la gestion de notre position de liquidité et la surveillance du risque. Ce rapport, qui inclut à la fois des paramètres internes et ceux d'organismes de réglementation, est utilisé à des fins de suivi du respect de notre appétit pour le risque et de nos limites, ainsi que de notre positionnement par rapport aux seuils minimums réglementaires. Les paramètres d'organismes de réglementation utilisés pour gérer et contrôler le risque de liquidité comprennent le ratio de liquidité à court terme, le ratio de liquidité à long terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs définis par le BSIF. Le niveau de détail avec lequel nous évaluons et nous gérons la liquidité nous permet de produire des évaluations approfondies continues des demandes et de la mobilité des liquidités, en tenant compte des exigences en devises, de l'accès aux marchés boursiers étrangers et aux engagements, de même que des attentes de conformité à la réglementation locale.

Les évaluations internes du risque de liquidité comprennent l'application d'hypothèses fondées sur un scénario que nous appliquons à nos actifs et passifs et à divers engagements et obligations hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux

flux de trésorerie prévus sur divers horizons temporels et les degrés de crise. Par exemple, certaines obligations d'État pourraient être converties rapidement et aisément en trésorerie sans perte de valeur importante. À l'inverse, les titres à faibles notations pourraient être considérés comme n'étant pas des sources adéquates de liquidités en période de crise, ou leur monétisation pourrait s'avérer coûteuse. Bien que les dépôts fondés sur des relations puissent, sur une base contractuelle, être immédiatement retirés, leurs soldes peuvent constituer, dans les faits et selon divers facteurs, tels que la nature du client et leur utilisation prévue, une source de financement relativement stable. Nous passons en revue et confirmons régulièrement les hypothèses et les méthodes servant à l'évaluation de notre risque de liquidité afin de nous assurer qu'elles cadrent avec le contexte opérationnel, la conjoncture économique et les conditions du marché, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques du secteur qui sont généralement reconnues.

Afin de gérer le risque de liquidité en fonction de notre appétit pour le risque, nous établissons des limites relatives à divers paramètres compte tenu d'une gamme d'horizons temporels, de territoires et de monnaies. Nous tenons également compte de divers degrés de crise dans notre élaboration des plans d'urgence, de reprise et de résolution des problèmes. Nos activités aux fins de l'évaluation et du contrôle de la gestion du risque de liquidité couvrent plusieurs secteurs :

Risque de liquidité structurel (long terme)

Nous avons recours à la fois à des paramètres internes et à des paramètres d'organismes de réglementation qui servent à gérer et à contrôler la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme, la disponibilité des dépôts de base et le financement à long terme. Inversement, nous cherchons à ce que l'utilisation de financement de gros à court terme soit alignée sur des actifs ayant un potentiel de liquidités équivalent.

Risque de liquidité stratégique (court terme)

Pour gérer les risques immédiats liés aux flux de trésorerie auxquels nous pouvons être exposés pendant des périodes de tensions, nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets à court terme afin de gérer le risque inhérent aux principales unités, filiales et devises. Nos positions liées aux flux de trésorerie nets sont établies par l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus qui sont associés à tous les principaux actifs non grevés, aux passifs et aux activités hors bilan. Des contrôles et limites supplémentaires visant les produits sont employés afin de gérer le risque de concentration et les limites perçues de la capacité du marché pour les sources de liquidités et les utilisations des liquidités très sensibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en respectant les normes d'organismes de réglementation pertinentes, comme le ratio de liquidité à court terme.

Simulations de crise

Notre programme exhaustif de simulations de crise fournit, aux fins de l'évaluation interne, l'information sur la suffisance des actifs liquides et indique si ces actifs sont adéquatement positionnés au préalable et accessibles, afin de satisfaire aux besoins de liquidités en période de crise. Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements systémiques et à des événements touchant RBC sur certaines périodes. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios tiennent compte de révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Plans de gestion du risque de liquidité éventuel et de financement

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions sur notre position en matière de risque de liquidité et de préciser une gamme de mesures d'atténuation et de plans possibles. La fonction Trésorerie générale maintient le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise et des plans d'urgence relatifs aux liquidités régionaux, qui précisent les causes possibles de crises de liquidité et les mesures que nous pourrions prendre dans une telle situation. Les possibles causes de crises sont ajustées en fonction de l'expérience historique et des besoins éventuels en matière de financement qui en découlent, y compris ceux provenant des prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, de l'accroissement des garanties requises et des retraits de dépôts. Le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise énonce également des sources alternatives de liquidités et les principes concernant leur utilisation.

En outre, sous la gouverne de la Trésorerie générale, des équipes affectées à la gestion des crises de liquidité, à l'échelle régionale ou à celle de l'entreprise, se réunissent régulièrement afin d'évaluer nos liquidités, de les examiner et d'approuver les plans d'urgence relatifs aux liquidités et, en période de tensions, fournissent des renseignements aux fonctions de première ligne et aux autres fonctions en guise de soutien efficace et coordonné au processus de gestion et de surveillance des crises. Ces équipes comprennent des membres des principaux secteurs d'exploitation, de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Finances, Exploitation et Communications. Le processus d'évaluation et de surveillance des liquidités permet d'informer la direction, le Conseil et les organismes de réglementation de notre évaluation des événements internes et externes et de leurs effets éventuels sur le risque de liquidité.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs

Les tableaux ci-après présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que des charges grevant nos actifs. Les actifs non grevés représentent, à différents degrés, une source de financement à laquelle nous avons accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par la banque qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., ils sont affectés au maintien d'une réserve obligatoire ou au respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, ainsi qu'au maintien de l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres qui ont été reçus en garantie dans le cadre de transactions de financement de titres et sur dérivés, et qui sont grevés d'une seconde charge lorsque cela est autorisé (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité, puisqu'ils ne peuvent être grevés d'une seconde charge; et iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui d'entités de financement à terme structuré. Conformément à notre cadre et à notre politique en matière de gestion des liquidités, les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est constituée uniquement d'actifs liquides non grevés disponibles. Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros pourrait constituer une autre source de liquidités, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de la réserve de liquidités.

Réserve de liquidités

Tableau 54

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès de banques (1)	135 353 \$	– \$	135 353 \$	3 329 \$	132 024 \$
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2)	325 002	363 377	688 379	425 109	263 270
Autres titres	130 209	118 651	248 860	153 700	95 160
Autres actifs liquides (3)	31 706	–	31 706	28 953	2 753
Total des actifs liquides	622 270 \$	482 028 \$	1 104 298 \$	611 091 \$	493 207 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès de banques	180 408 \$	– \$	180 408 \$	3 601 \$	176 807 \$
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2)	246 916	326 089	573 005	373 893	199 112
Autres titres	110 057	119 129	229 186	135 349	93 837
Autres actifs liquides (3)	42 090	–	42 090	40 318	1 772
Total des actifs liquides	579 471 \$	445 218 \$	1 024 689 \$	553 161 \$	471 528 \$

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Banque Royale du Canada	210 191 \$	186 855 \$
Succursales à l'étranger	79 947	90 910
Filiales	203 069	193 763
Total des actifs liquides non grevés	493 207 \$	471 528 \$

- (1) Inclut les soldes qui sont classés comme détenus en vue de la vente et présentés dans les autres actifs. Pour en savoir plus, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.
- (2) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).
- (3) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout les activités bancaires courantes des clients de détail et commerciaux, alors que les portefeuilles d'actifs liquides reflètent les variations des soldes des dépôts et des prêts, ainsi que les stratégies commerciales et les opérations des clients liées aux activités du secteur Marchés des Capitaux. La Trésorerie générale a également une incidence sur la réserve de liquidités en raison des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce qui pourrait entraîner des différences temporelles entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement du financement aux activités.

2023 par rapport à 2022

Le total des actifs liquides non grevés s'est accru de 22 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait d'une augmentation des titres au bilan, ce qui reflète la hausse des niveaux de dépôts des clients, annulée en partie par une baisse de la trésorerie et des dépôts auprès de banques.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-après présente un aperçu des montants figurant au bilan et des montants hors bilan au titre de la trésorerie, des titres et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent aussi être monétisés, mais cela nécessite un plus long délai d'exécution que pour les titres négociables. Au 31 octobre 2023, nos actifs non grevés pouvant être donnés en garantie représentaient 24 % du total de l'actif (24 % au 31 octobre 2022).

(en millions de dollars canadiens)	Aux											
	31 octobre 2023					31 octobre 2022						
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés				
	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)		Autres (3)	Total	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)		Autres (3)	Total
Trésorerie et dépôts auprès de banques (4)	– \$	3 329 \$	132 024 \$	– \$	135 353 \$	– \$	3 601 \$	176 807 \$	– \$	180 408 \$		
Titres												
Titres détenus à des fins de transaction	99 990	–	100 517	2 252	202 759	62 941	–	91 738	3 303	157 982		
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	7 752	–	211 827	–	219 579	7 996	–	162 022	–	170 018		
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (5)	495 233	27 343	6 876	1 862	531 314	456 292	21 709	9 192	3 409	490 602		
Prêts												
Prêts de détail												
Titres hypothécaires	26 365	–	28 079	–	54 444	28 208	–	27 263	–	55 471		
Prêts hypothécaires	69 802	–	37 313	272 942	380 057	62 905	–	26 696	273 724	363 325		
Prêts autres qu'hypothécaires	6 775	–	–	128 675	135 450	6 066	–	–	124 889	130 955		
Prêts de gros	–	–	10 056	278 052	288 108	–	–	9 119	264 848	273 967		
Correction de valeur pour pertes sur prêts	–	–	–	(5 004)	(5 004)	–	–	–	(3 753)	(3 753)		
Actif net des fonds distincts	–	–	–	2 760	2 760	–	–	–	2 638	2 638		
Autres												
Dérivés	–	–	–	142 450	142 450	–	–	–	154 439	154 439		
Autres (6)	28 953	–	2 753	89 747	121 453	40 318	–	1 772	81 611	123 701		
Total de l'actif	734 870 \$	30 672 \$	529 445 \$	913 736 \$	2 208 723 \$	664 726 \$	25 310 \$	504 609 \$	905 108 \$	2 099 753 \$		

- (1) Inclut les actifs qui ne peuvent pas être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.
- (2) Représente les actifs qui peuvent être immédiatement donnés en garantie, dont les titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre de la *Loi nationale sur l'habitation*, nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB, ainsi que les prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons et que nous avons déposés en garantie auprès de la FRBNY.
- (3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés immédiatement disponibles.
- (4) Inclut les soldes qui étaient classés comme détenus en vue de la vente et présentés dans les autres actifs. Pour en savoir plus, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.
- (5) Inclut les actifs liquides détenus par la banque et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 27 milliards de dollars (22 milliards au 31 octobre 2022) reçues dans le cadre d'opérations de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.
- (6) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

2023 par rapport à 2022

Le total des actifs non grevés pouvant être donnés en garantie a augmenté de 25 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet principalement d'une augmentation des titres au bilan et de l'accroissement des soldes de prêts disponibles qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une baisse de la trésorerie et des dépôts auprès de banques.

Financement

Stratégie de financement

Le maintien d'une diversification des sources de financement est une stratégie importante de gestion de notre profil de risque de liquidité.

Le financement de base, qui inclut les fonds propres, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers, ainsi qu'une portion stable de nos dépôts d'entreprises et dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position de liquidité structurelle.

Les activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre au moment qui convient les mesures qui s'imposent.

Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse de financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement.

Nous évaluons régulièrement notre concentration du financement et avons mis en place des limites relativement à certaines sources de financement afin de favoriser la diversification de notre base de financement.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 octobre 2023, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts commerciaux, s'établissaient à 844 milliards de dollars, ou 52 % du total du financement (819 milliards, ou 54 %, au 31 octobre 2022). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation de ces actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

La dette à long terme de premier rang émise par la banque depuis le 23 septembre 2018, inclusivement, ayant une échéance initiale supérieure à 400 jours et étant négociable, sous réserve de certaines exceptions, est assujettie au régime de

recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes de ce régime, si le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner que la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) convertisse une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 31 octobre 2023, la valeur nominale des titres d'emprunt à long terme émis et en cours qui étaient assujettis à la conversion en vertu du régime de recapitalisation interne s'élevait à 106 milliards de dollars (85 milliards au 31 octobre 2022).

Pour plus de détails sur notre financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-après.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2023, nous avons de nouveau profité de taux et d'un accès au financement de gros non garanti avantageux. Nous avons émis, soit directement, soit par l'entremise de nos filiales, du financement à long terme non garanti de 44 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés.

Nous utilisons des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles et de créances sur cartes de crédit à titre de source de financement et aux fins de la gestion des liquidités ainsi que des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme* (1)

Tableau 56

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Financement à long terme non garanti	139 882 \$	119 241 \$
Financement à long terme garanti	74 720	68 953
Débitures subordonnées	12 038	10 639
	226 640 \$	198 833 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos programmes enregistrés et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

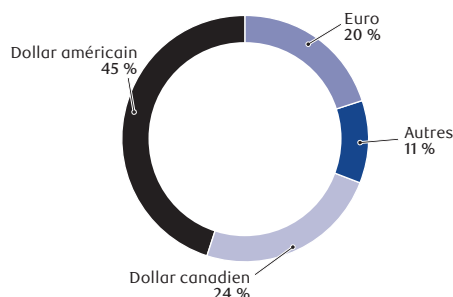
Tableau 57

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus préalable de base aux États-Unis – 50 milliards de dollars US 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 75 milliards de dollars US • Programme mondial d'obligations sécurisées – 75 milliards d'euros • Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de premier rang canadiens, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères).

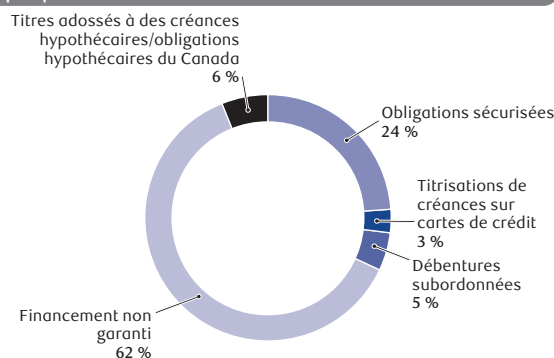
Comme l'indiquent les graphiques ci-après, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par monnaie d'émission



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti et des débiteures subordonnées ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par produit



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti et des débiteures subordonnées ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros (1)

Tableau 58

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	4 606 \$	460 \$	319 \$	355 \$	5 740 \$	– \$	– \$	5 740 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	10 130	7 020	11 858	27 029	56 037	69	–	56 106
Papier commercial adossé à des actifs (3)	4 533	3 829	6 354	2 155	16 871	–	–	16 871
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	43	6 311	133	18 828	25 315	22 790	54 070	102 175
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	1 343	1 898	2 081	3 343	8 665	5 495	15 744	29 904
Titrisation de prêts hypothécaires	–	530	375	1 484	2 389	2 225	9 607	14 221
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	–	3 236	–	1 685	4 921	10 844	44 733	60 498
Passif subordonné	–	–	–	1 500	1 500	2 748	7 791	12 039
Autres (7)	8 918	5 098	2 293	2 462	18 771	14 058	90	32 919
Total	29 573 \$	28 382 \$	23 413 \$	58 841 \$	140 209 \$	58 229 \$	132 035 \$	330 473 \$
Comprend :								
– Financement garanti	10 861 \$	10 124 \$	7 483 \$	5 324 \$	33 792 \$	13 069 \$	54 340 \$	101 201 \$
– Financement non garanti	18 712	18 258	15 930	53 517	106 417	45 160	77 695	229 272

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	5 758 \$	34 \$	311 \$	1 766 \$	7 869 \$	– \$	– \$	7 869 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	9 482	16 575	23 676	39 674	89 407	–	–	89 407
Papier commercial adossé à des actifs (3)	3 488	2 373	6 646	722	13 229	–	323	13 552
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	375	5 968	2 846	13 189	22 378	19 108	48 556	90 042
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	404	721	2 136	4 091	7 352	2 363	9 898	19 613
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 238	421	2 614	4 273	2 402	9 697	16 372
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	–	1 016	1 960	2 838	5 814	4 575	42 194	52 583
Passif subordonné	60	–	–	110	170	1 483	8 986	10 639
Autres (7)	7 241	2 934	8 673	4 387	23 235	10 219	409	33 863
Total	26 808 \$	30 859 \$	46 669 \$	69 391 \$	173 727 \$	40 150 \$	120 063 \$	333 940 \$
Comprend :								
– Financement garanti	9 030 \$	6 641 \$	15 367 \$	7 536 \$	38 574 \$	6 977 \$	52 605 \$	98 156 \$
– Financement non garanti	17 778	24 218	31 302	61 855	135 153	33 173	67 458	235 784

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.

(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(4) Inclut les billets de dépôt.

(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires.

(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 5 104 millions de dollars (6 038 millions au 31 octobre 2022), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 4 529 millions (3 478 millions au 31 octobre 2022), des billets à taux variable (non garantis) de 1 675 millions (2 145 millions au 31 octobre 2022), d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 16 896 millions (12 411 millions au 31 octobre 2022), des avances d'une FHLB (garanties) de 4 507 millions (9 609 millions au 31 octobre 2022) et des certificats de placement garanti de gros de 208 millions (182 millions au 31 octobre 2022). Les montants des billets de dépôt au porteur (non garantis), des billets à taux variable (non garantis) et des certificats de placement garanti de gros ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations.

Notations (1)		Tableau 59			
Au 29 novembre 2023					
	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang existante (2)	Dettes à long terme de premier rang (3)	Perspective	
Moody's (4)	P-1	Aa1	A1	stable	
Standard & Poor's (5)	A-1+	AA-	A	stable	
Fitch Ratings (6)	F1+	AA	AA-	stable	
DBRS (7)	R-1 (élevée)	AA (élevée)	AA	stable	

- (1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
- (2) Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne.
- (3) Comprend la dette à long terme de premier rang émise le 23 septembre 2018 ou après cette date, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne.
- (4) Le 6 novembre 2023, Moody's a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (5) Le 25 mai 2023, Standard & Poor's a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (6) Le 20 juin 2023, Fitch Ratings a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (7) Le 12 mai 2023, DBRS a confirmé nos notations avec une perspective stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après présente les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que les positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Tableau 60

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	217 \$	138 \$	199 \$	236 \$	146 \$	304 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	41	57	42	38	21	25

- (1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Modèle commun de déclaration du ratio de liquidité à court terme (1)

Tableau 61

	Pour les trimestres clos	
	le 31 octobre 2023	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité		384 290 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	360 167 \$	34 667 \$
<i>Dépôts stables (3)</i>	121 924	3 658
<i>Dépôts moins stables</i>	238 243	31 009
Financement de gros non garanti, dont :	407 280	198 854
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives (4)</i>	150 032	35 505
<i>Dépôts non opérationnels</i>	221 760	127 861
<i>Dettes non garanties</i>	35 488	35 488
Financement de gros garanti		39 561
Exigences supplémentaires, dont :	349 440	79 711
<i>Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées</i>	70 080	20 190
<i>Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette</i>	10 736	10 736
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	268 624	48 785
Autres obligations de financement contractuelles (5)	26 747	26 747
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	760 747	12 569
Total des sorties de trésorerie		392 109 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	312 357 \$	53 592 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	16 102	9 851
Autres entrées de trésorerie	35 338	35 338
Total des entrées de trésorerie		98 781 \$
		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		384 290 \$
Total des sorties de trésorerie nettes		293 328
Ratio de liquidité à court terme		131 %

le 31 juillet 2023

	Total de la valeur ajustée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	
Total des actifs liquides de haute qualité	382 789 \$
Total des sorties de trésorerie nettes	285 527
Ratio de liquidité à court terme	134 %

- (1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 correspond à une moyenne de 62 positions quotidiennes.
- (2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.
- (6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité, la composition de nos activités et de nos actifs ainsi que nos capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie sont conçues pour assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 88 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales ou des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, et sont classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et la prorogation des engagements de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Quatrième trimestre de 2023 par rapport au troisième trimestre de 2023

La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 octobre 2023 s'est établie à 131 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 91 milliards de dollars, comparativement à 134 % et à un excédent d'environ 97 milliards au trimestre précédent. La moyenne du ratio de liquidité à court terme a diminué par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une diminution des niveaux de financement de gros et d'un ralentissement de la croissance des prêts, facteurs partiellement compensés par une hausse des dépôts de clients.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des liquidités à long terme disponibles par rapport au montant des liquidités à long terme requises. Le ratio de liquidité à long terme minimal réglementaire exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le montant du financement stable disponible désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel d'un an pris en compte aux fins du ratio de liquidité à long terme. Le montant du financement stable requis est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des divers actifs bancaires et des positions hors bilan.

Le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure communiquent leur ratio de liquidité à long terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle. Les montants indiqués dans le présent modèle de déclaration sont déterminés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et ne sont pas nécessairement conformes aux exigences de classement des IFRS.

	Au 31 octobre 2023				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle (2)				
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à moins de 1 an	1 an et plus	Valeur pondérée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)					
Élément de financement stable disponible					
Fonds propres :	117 650 \$	– \$	– \$	11 047 \$	128 697 \$
Fonds propres réglementaires	117 650	–	–	11 047	128 697
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises :	301 314	104 626	46 055	55 553	470 509
Dépôts stables (3)	97 270	44 770	24 000	26 429	184 167
Dépôts moins stables	204 044	59 856	22 055	29 124	286 342
Financement de gros :	285 377	510 037	64 539	148 995	358 921
Dépôts opérationnels (4)	163 133	–	–	–	81 567
Autres financements de gros	122 244	510 037	64 539	148 995	277 354
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants (5)	68	1 800	2 964	20 378	–
Autres passifs :	45 718	–	235 759	–	14 112
Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme	–	–	24 683	–	–
Tous autres passifs et fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	45 718	196 349	1 230	13 497	14 112
Total du financement stable disponible					972 239 \$
Élément de financement stable exigé					
Total des actifs liquides de haute qualité du ratio de liquidité à long terme					44 012 \$
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	664	–	–	332
Prêts et titres productifs :	211 825	312 964	115 838	536 388	706 996
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	–	110 421	20 430	275	16 133
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs non garantis à des institutions financières	4 886	118 014	26 780	29 873	60 715
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts de détail et prêts aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, y compris :	135 078	59 852	32 108	170 886	305 884
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	–	744	710	2 666	2 460
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	36 953	21 769	34 707	315 334	275 215
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	36 953	21 751	34 689	314 368	274 376
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les titres de participation négociés en Bourse	34 908	2 908	1 813	20 020	49 049
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants (5)	68	1 800	2 964	20 378	–
Autres actifs :	2 662	–	311 650	–	82 617
Produits de base physiques, y compris l'or	2 662	–	–	–	2 262
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale	–	–	18 788	–	15 970
Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme	–	–	25 787	–	1 103
Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée	–	–	54 824	–	2 741
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	–	154 335	19	57 897	60 541
Éléments hors bilan	–	–	791 176	–	29 674
Total du financement stable exigé					863 631 \$
Ratio de liquidité à long terme (%)					113 %

Au 31 juillet 2023

	Valeur pondérée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	
Total du financement stable disponible	938 870 \$
Total du financement stable exigé	834 782
Ratio de liquidité à long terme (%)	112 %

- Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB.
- Les totaux des rangées suivantes englobent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus, conformément aux exigences du modèle de déclaration courant prescrit par le BSIF : Autres passifs, Passifs d'instruments dérivés du ratio de liquidité à court terme, Autres actifs, Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale, Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme, Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée et Éléments hors bilan.
- Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- Les dépôts opérationnels de clients, qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises, constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- Les actifs et passifs interdépendants représentent le passif des titres hypothécaires garantis par la Loi nationale sur l'habitation, y compris les passifs découlant des opérations relatives au programme des obligations hypothécaires du Canada et des prêts hypothécaires grevés correspondants.

Le financement stable disponible est composé principalement d'un portefeuille diversifié de dépôts de détail et de dépôts d'entreprises, de fonds propres, ainsi que de passifs liés au financement de gros à long terme. Le financement stable exigé est principalement lié au portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts de la banque, aux prêts à des institutions financières garantis et, dans une moindre mesure, à d'autres actifs moins liquides. Le ratio de liquidité à long terme ne tient pas compte de la capacité de financement inutilisée sur le marché présumément disponible.

Le volume et la composition du financement stable disponible font l'objet d'une gestion active visant à optimiser notre position de financement structurel et à atteindre les objectifs en matière de ratio de liquidité à long terme. Notre ratio de liquidité à long terme est géré conformément à notre cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif.

Quatrième trimestre de 2023 par rapport au troisième trimestre de 2023

Au 31 octobre 2023, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 113 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 109 milliards de dollars, comparativement à 112 % et à un excédent d'environ 104 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme a augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement d'une augmentation des dépôts et du financement stable, en partie contrebalancée par la croissance des prêts.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (p. ex., le coût amorti ou la juste valeur), à la date de clôture. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source d'information aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation du risque et rapport interne sur la liquidité.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Tableau 63

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023									Total
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	130 121 \$	8 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 946 \$	133 075 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	117 373	56	103	26	46	99	127	8 997	63 324	190 151
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	5 090	6 436	3 890	5 547	8 678	41 734	66 047	81 337	820	219 579
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	146 722	71 346	60 468	20 475	16 889	3 754	–	–	20 537	340 191
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	30 889	23 026	31 442	37 978	41 285	201 479	320 082	77 460	89 132	852 773
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16 493	5 247	–	–	–	–	5	–	(50)	21 695
Dérivés	10 074	13 655	9 292	6 955	6 173	18 905	33 260	44 136	–	142 450
Autres actifs financiers	41 116	2 836	3 205	212	587	191	279	2 600	3 170	54 196
Total des actifs financiers	497 878	122 610	108 400	71 193	73 658	266 162	419 800	214 530	179 879	1 954 110
Autres actifs non financiers	5 657	1 793	1 765	191	2 591	1 976	2 422	5 776	28 711	50 882
Total de l'actif	503 535 \$	124 403 \$	110 165 \$	71 384 \$	76 249 \$	268 138 \$	422 222 \$	220 306 \$	208 590 \$	2 004 992 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	109 666 \$	59 128 \$	62 531 \$	76 957 \$	66 846 \$	59 845 \$	77 782 \$	27 314 \$	588 165 \$	1 128 234 \$
Emprunts garantis	4 992	6 044	7 337	4 100	1 489	6 965	13 616	8 706	–	53 249
Obligations sécurisées	–	2 543	–	–	1 687	9 422	31 847	4 705	–	50 204
Autres										
Acceptations	16 493	5 247	–	–	–	–	5	–	–	21 745
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 651	–	–	–	–	–	–	–	–	33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	254 955	37 121	19 509	(6)	(1)	279	–	–	23 381	335 238
Dérivés	9 716	16 359	9 311	6 346	5 974	19 290	32 400	43 233	–	142 629
Autres passifs financiers	44 207	5 295	3 028	1 382	1 692	959	2 253	14 402	3 945	77 163
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	–	1 937	9 449	–	11 386
Total des passifs financiers	473 680	131 737	101 716	88 779	77 687	96 760	159 840	107 809	615 491	1 853 499
Autres passifs non financiers	929	6 613	221	216	150	1 102	2 009	12 928	9 565	33 733
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	117 760	117 760
Total du passif et des capitaux propres	474 609 \$	138 350 \$	101 937 \$	88 995 \$	77 837 \$	97 862 \$	161 849 \$	120 737 \$	742 816 \$	2 004 992 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	544 \$	2 013 \$	3 528 \$	3 691 \$	4 716 \$	784 \$	7 314 \$	701 \$	23 \$	23 314 \$
Engagements de crédit	7 086	8 338	14 774	14 447	18 361	58 978	205 504	23 181	5 524	356 193
Autres engagements liés au crédit	14 799	1 173	1 563	1 858	1 659	169	435	49	95 099	116 804
Autres engagements	91	10	15	15	15	55	128	178	985	1 492
Total des éléments hors bilan	22 520 \$	11 534 \$	19 880 \$	20 011 \$	24 751 \$	59 986 \$	213 381 \$	24 109 \$	101 631 \$	497 803 \$

- (1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.
- (2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.
- (3) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

Au 31 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	177 946 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 460 \$	180 408 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	86 491	592	71	8	–	104	170	8 710	52 059	148 205
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	3 250	7 490	7 390	3 537	4 873	12 303	50 979	79 387	809	170 018
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	122 836	76 590	58 750	19 246	17 212	1 131	–	–	22 080	317 845
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	31 203	21 795	29 253	39 919	34 658	150 826	348 411	75 091	88 809	819 965
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 632	6 235	5	–	–	–	–	–	(45)	17 827
Dérivés	13 100	19 753	10 184	7 004	6 009	20 709	36 081	41 571	28	154 439
Autres actifs financiers	48 485	1 964	1 666	199	457	246	231	2 364	3 025	58 637
Total des actifs financiers	494 943	134 421	107 319	69 913	63 209	185 319	435 872	207 123	169 225	1 867 344
Autres actifs non financiers	6 744	1 609	196	(357)	2 647	1 691	2 510	5 192	29 643	49 875
Total de l'actif	501 687 \$	136 030 \$	107 515 \$	69 556 \$	65 856 \$	187 010 \$	438 382 \$	212 315 \$	198 868 \$	1 917 219 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	91 052 \$	56 920 \$	52 671 \$	64 685 \$	83 220 \$	39 327 \$	60 161 \$	18 500 \$	645 195 \$	1 111 731 \$
Emprunts garantis	4 343	6 271	7 365	2 007	4 626	6 059	15 400	7 824	–	53 895
Obligations sécurisées	–	1 016	1 960	1 993	–	3 839	28 692	5 688	–	43 188
Autres										
Acceptations	11 632	6 235	5	–	–	–	–	–	–	17 872
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 511	–	–	–	–	–	–	–	–	35 511
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	211 929	35 600	7 743	1 055	313	946	–	–	16 361	273 947
Dérivés	13 096	22 073	10 994	7 097	5 244	20 135	34 226	40 626	–	153 491
Autres passifs financiers	57 152	1 390	1 353	656	958	892	2 378	11 411	1 117	77 307
Débitures subordonnées	–	–	–	110	–	–	1 881	8 034	–	10 025
Total des passifs financiers	424 715	129 505	82 091	77 603	94 361	71 198	142 738	92 083	662 673	1 776 967
Autres passifs non financiers	1 021	6 585	298	156	178	1 046	1 073	12 357	9 363	32 077
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	108 175	108 175
Total du passif et des capitaux propres	425 736 \$	136 090 \$	82 389 \$	77 759 \$	94 539 \$	72 244 \$	143 811 \$	104 440 \$	780 211 \$	1 917 219 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	545 \$	2 211 \$	3 745 \$	3 274 \$	3 446 \$	1 415 \$	4 550 \$	1 068 \$	37 \$	20 291 \$
Engagements de crédit	7 016	6 879	14 184	21 094	17 133	49 135	193 990	19 269	4 516	333 216
Autres engagements liés au crédit	1 934	1 135	1 674	1 448	1 469	541	520	85	90 821	99 627
Autres engagements	24	11	16	16	16	60	136	187	849	1 315
Total des éléments hors bilan	9 519 \$	10 236 \$	19 619 \$	25 832 \$	22 064 \$	51 151 \$	199 196 \$	20 609 \$	96 223 \$	454 449 \$

- (1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.
- (2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.
- (3) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée

Les tableaux suivants contiennent une analyse des échéances contractuelles résiduelles de nos passifs financiers et éléments hors bilan. Les montants présentés représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (p. ex., la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans notre bilan consolidé, car le tableau tient compte seulement des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance et ne présente pas les primes, les escomptes ni les ajustements à la valeur de marché inclus dans les valeurs comptables des instruments à la date de clôture. Les passifs financiers sont fondés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être exigés.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée*

Tableau 64

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	510 868 \$	482 738 \$	74 465 \$	124 906 \$	42 920 \$	1 235 897 \$
Autres						
Acceptations	–	21 740	–	5	–	21 745
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	33 741	–	–	–	33 741
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	23 381	311 154	279	–	–	334 814
Autres passifs	608	54 844	284	657	12 463	68 856
Obligations locatives	–	653	621	1 519	1 971	4 764
Débentures subordonnées	–	–	–	1 939	9 457	11 396
	534 857	904 870	75 649	129 026	66 811	1 711 213
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	23 308 \$	2 \$	4 \$	– \$	– \$	23 314 \$
Autres engagements (3)	–	61	55	128	178	422
Engagements de crédit (2)	5 617	114 495	48 848	178 048	9 185	356 193
	28 925	114 558	48 907	178 176	9 363	379 929
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	563 782 \$	1 019 428 \$	124 556 \$	307 202 \$	76 174 \$	2 091 142 \$
(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	562 288 \$	463 711 \$	50 169 \$	106 568 \$	37 260 \$	1 219 996 \$
Autres						
Acceptations	–	17 872	–	–	–	17 872
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	35 395	–	–	–	35 395
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	16 367	256 756	948	–	–	274 071
Autres passifs	508	61 420	220	709	9 191	72 048
Obligations locatives	–	654	630	1 609	2 217	5 110
Débentures subordonnées	–	110	–	1 884	8 042	10 036
	579 163	835 918	51 967	110 770	56 710	1 634 528
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	20 289 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	20 291 \$
Autres engagements (3)	–	73	60	136	187	456
Engagements de crédit (2)	284 606	48 573	1	36	–	333 216
	304 895	48 648	61	172	187	353 963
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	884 058 \$	884 566 \$	52 028 \$	110 942 \$	56 897 \$	1 988 491 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

- (1) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.
- (2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soient prélevés ou réglés à l'intérieur d'une période d'un an. Il est possible que les contrats arrivent à échéance sans prélèvement ou règlement. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Évaluation du risque et rapport interne sur la liquidité plus haut.
- (3) Comprend les engagements à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur, des contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur et des paiements de loyers liés à l'impôt non recouvrable.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance s'entend du risque lié à la perte financière susceptible de survenir lorsque le montant, le calendrier ou la fréquence des prestations ou des primes versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires ou connexes au transfert des risques. Les cinq risques secondaires sont les suivants : morbidité, mortalité, longévité, comportement des titulaires de police (déchéance) et voyage.

Notre cadre de gestion du risque d'assurance fournit une vue d'ensemble des processus et des outils nous permettant d'identifier, d'évaluer, de gérer, de limiter et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés. Ces processus sont également soutenus par notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, qui est conforme à notre cadre de gestion du risque d'entreprise.

Facteurs de risque opérationnel et de risque de non-conformité à la réglementation

Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte ou de préjudice imputable au facteur humain, à l'insuffisance ou à la défaillance de nos processus, contrôles et systèmes ainsi qu'à la conjoncture externe. Ce risque est inhérent à toutes nos activités et à celles de tierces parties, et le défaut de le gérer pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, une plus grande surveillance de la part des autorités de réglementation et des procédures dans les divers territoires où nous exerçons nos activités.

Notre gestion du risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, ce qui comprend les rôles et les responsabilités de l'organisation, de manière à assurer une approche coordonnée à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails sur la structure et l'organisation de notre fonction de gestion et de contrôle du risque opérationnel, se reporter à la sous-rubrique Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous disposons d'un cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise qui établit les processus visant à identifier, évaluer, surveiller, mesurer, signaler et communiquer le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre par voie des outils et méthodes ci-dessous :

- Les outils d'identification et d'évaluation des risques, dont la collecte et l'analyse de données sur les événements créant des risques, aident les responsables chargés de leur gestion à comprendre et à gérer proactivement les expositions au risque opérationnel. Les évaluations des risques visent à assurer la concordance entre ces expositions et les efforts déployés pour les gérer. La direction se sert des résultats obtenus grâce à ces outils pour prendre des décisions éclairées.
- Les outils de supervision des risques alertent la direction de changements dans le profil du risque opérationnel. Jumelés aux facteurs déclenchant l'escalade hiérarchique et une surveillance des risques, ces outils peuvent identifier les tendances en matière de risque, informer la direction des niveaux de risque qui approchent ou excèdent les limites établies ainsi que permettre que des mesures et des plans d'atténuation soient mis en œuvre promptement.
- L'évaluation des fonds propres exposés au risque opérationnel est conçue pour fournir une estimation crédible de l'exposition potentielle, mettant en lumière les vulnérabilités à ce risque, et permet de prendre des décisions avisées en matière de stratégie et de planification des fonds propres, ce qui, en définitive, vise à assurer que la banque est suffisamment résiliente pour absorber les pertes causées par le risque opérationnel, et ce, tant dans des circonstances normales que dans des situations de crise.
- Les processus de signalement et de communication des risques visent à garantir que des informations pertinentes sur le risque opérationnel sont transmises à la direction en temps opportun afin qu'elle puisse prendre des décisions d'affaires éclairées.

Les conclusions tirées de nos programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent de comprendre ce qui s'est passé, d'obtenir des données pour jauger si l'événement en question pourrait survenir dans un autre secteur de l'organisation et de définir les contrôles à instaurer ou à modifier. Ces conclusions aident à définir notre appétit pour le risque opérationnel et à déterminer le niveau de risque opérationnel global, établissant ainsi notre profil de risque opérationnel. Ce profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des risques et tendances potentiels, nouveaux et émergents, ainsi que des conclusions générales relativement à l'environnement de contrôle et aux perspectives en matière de risque.

Nous évaluons les risques et avantages éventuels découlant de nos décisions afin de parvenir à un équilibre entre l'acceptation des pertes possibles et les coûts à engager pour atténuer les risques, cet équilibre correspondant à notre appétit pour le risque opérationnel. Établi par le Conseil, cet appétit vise l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Nous identifions et étudions de manière proactive les solutions d'assurance avantageuses en vue d'atténuer l'incidence future éventuelle du risque opérationnel.

La communication de rapports préparés par les gestionnaires a été instaurée à divers échelons afin d'assurer une gestion proactive du risque opérationnel et de favoriser la transparence relativement aux risques auxquels nous sommes exposés. Ces rapports périodiques sont transmis à la haute direction et fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs de risque et tendances à cet égard pour chaque secteur d'exploitation et pour la banque dans son ensemble. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'inscrivent pas dans notre stratégie commerciale ou notre appétit pour le risque opérationnel sont mises en évidence et analysées par le Comité du risque opérationnel (composé de dirigeants de l'ensemble de l'organisation et de la gestion du risque) et présentées au Comité de gestion des risques du Groupe et au Comité de gestion des risques du Conseil.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste ci-après n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Risque opérationnel

Stratégie de gestion des risques

Risque lié aux technologies de l'information et à la cybersécurité



Le risque lié aux technologies de l'information s'entend du risque associé à l'utilisation, à la possession, à l'exploitation et à l'adoption de systèmes informatiques qui peuvent donner lieu à une interruption des activités, à la perturbation des services aux clients et à la perte de renseignements confidentiels causant des pertes financières, une atteinte à la réputation et des amendes et sanctions de la part des organismes de réglementation. Avec l'aide d'une équipe mondiale d'experts en gestion des risques liés aux technologies de l'information, nous surveillons ces risques en suivant les lignes directrices de notre cadre de gestion du risque opérationnel.

Le risque lié à la cybersécurité s'entend du risque qu'une cyberattaque perturbe ou interrompe nos activités, ou cause une fuite ou une perte de données. Nous comptons sur une équipe dédiée de professionnels spécialisés en technologie et en cybersécurité qui gèrent un programme exhaustif afin de protéger l'organisation des violations et d'autres incidents en assurant que les contrôles de sécurité et d'exploitation adéquats sont en place. Nous continuons de renforcer notre cadre de gestion du risque lié à la cybersécurité afin d'accroître notre résilience et nos capacités en matière de cybersécurité, ce qui inclut une surveillance en continu, l'analyse de cyberrenseignements sur les menaces internes et externes, et le signalement d'événements et d'incidents en sécurité qui pourraient se révéler suspects. Tout au long de l'exercice, nous avons investi dans notre programme de cybersécurité, et de nombreux scénarios, évaluations et simulations ont été exécutés afin de tester notre stratégie en matière de résilience.

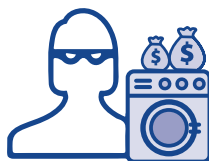
Risque lié à la gestion des informations et à la confidentialité



Le risque lié à la gestion des informations s'entend du risque d'une incapacité à gérer adéquatement les données tout au long de leur cycle de vie, en raison de processus, de contrôles ou de technologies inadéquats, ce qui se traduit par des conséquences d'ordre juridique ou réglementaire, une atteinte à la réputation ou des pertes financières. Nous avons considérablement investi dans l'équipe du chef des données de l'entreprise et dans les unités fonctionnelles et régionales de gestion et de gouvernance des données pour sensibiliser les gens au risque lié à la gestion des informations et pour mieux gérer ce risque. La gestion du risque lié à la gestion des informations est au centre de notre vision sur les données, qui consiste à devenir une organisation qui mise sur les données et qui les utilise de manière efficace et efficiente pour améliorer l'expérience client et la prise de décisions.

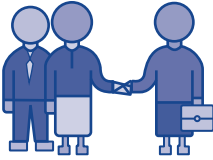
Le risque lié à la confidentialité se définit comme le risque que des informations personnelles qui identifient une personne physique ou qui peuvent raisonnablement être utilisées pour identifier une personne soient créées ou recueillies, utilisées, divulguées, stockées ou détruites de manière inappropriée. Les informations personnelles comprennent les renseignements personnels confiés à RBC par ses clients et employés. Le risque lié à la confidentialité comprend le risque de protection inefficace des informations personnelles contre l'accès ou l'utilisation non autorisés. La collecte, l'utilisation et le partage des données, de même que la gestion et la gouvernance des données revêtent de plus en plus d'importance à mesure que nous investissons dans des solutions et innovations numériques et que nous élargissons nos activités commerciales. Les mesures réglementaires concernant la confidentialité des données témoignent également de cette nouvelle réalité. Le chef des données et le chef du bureau mondial de la protection des renseignements personnels travaillent en partenariat avec des équipes interfonctionnelles afin d'élaborer et d'instaurer, à l'échelle de l'organisation, des normes et pratiques qui décrivent la manière dont les données doivent être utilisées, protégées, gérées et régies.

Risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes



Le risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes s'entend du risque que nos produits, services et canaux de distribution soient utilisés à mauvais escient pour faciliter le recyclage des produits de la criminalité ou pour financer des activités terroristes, à des fins de corruption et d'autres activités pouvant enfreindre les sanctions économiques applicables (collectivement, les « crimes financiers »). Nous avons instauré, à l'échelle de l'organisation, un programme visant à prévenir, détecter et signaler toute opération présumée de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes ou douteuses tout en cherchant à assurer la conformité aux lois et règlements des divers territoires où nous menons des activités. Notre programme axé sur les crimes financiers de l'entreprise a pour mission d'élaborer et de tenir à jour des politiques, des lignes directrices, des formations ainsi que des outils et modèles d'évaluation des risques hautement performants en vue d'aider nos employés à gérer les risques que posent le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, les sanctions économiques et les exigences réglementaires associées, risques qui évoluent sans cesse. Le programme est évalué sur une base régulière afin qu'il demeure à jour et conforme aux normes et aux meilleures pratiques du secteur ainsi qu'aux lois, règlements et lignes directrices applicables. Les risques de non-conformité peuvent se solder par l'application de mesures coercitives, des poursuites pénales et des atteintes à la réputation.

Risque lié aux tierces parties



Le risque lié aux tierces parties s’entend du risque de gestion inefficace des tierces parties, ce qui pourrait nous exposer à des perturbations dans nos services, à des mesures réglementaires, à des pertes financières, à des litiges ou à une atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place, à l’échelle de l’entreprise, un programme portant sur ce risque visant à assurer la surveillance des relations avec les tierces parties, à garantir la conformité aux attentes des organismes de réglementation à l’échelle mondiale et à mettre en œuvre des mesures efficaces en réaction à des événements susceptibles de causer des perturbations de service ou des pertes financières ou de poser d’autres risques. Notre méthode d’atténuation du risque lié aux tierces parties est décrite dans des politiques et des normes qui stipulent des exigences quant à l’identification et à la gestion de ce risque pendant toute la durée d’une relation avec une tierce partie (y compris les risques liés à la concentration des fournisseurs et aux parties de quatrième niveau dans l’ensemble de la chaîne logistique). Les fournisseurs indépendants essentiels à notre fonctionnement, et leur capacité à nous fournir des services, font l’objet d’une surveillance accrue, notamment en ce qui concerne leurs propres fournisseurs (les parties de quatrième niveau).

Risque lié à la continuité des opérations



Le risque lié à la continuité des opérations est le risque que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, poursuivre ou rétablir nos activités essentielles pendant ou après un événement qui nous empêche de mener nos activités dans leur cours normal. Des événements perturbant nos activités pourraient nuire à la continuité de nos opérations, à nos résultats financiers, à notre réputation et aux résultats de nos clients, et causer préjudice à nos employés. Ces événements pourraient aussi survenir en raison de conditions météorologiques extrêmes, de l’éclosion d’une pandémie ou d’autres crises sanitaires, de la défaillance de processus ou de technologies, ou de cybermenaces. Notre programme de gestion du risque lié à la continuité des opérations mis en œuvre à l’échelle de l’organisation tient compte de plusieurs scénarios pour remédier à un événement perturbateur ainsi qu’à ses effets sur la disponibilité de notre personnel, nos processus, nos installations, nos technologies et nos contrats conclus avec des tiers. Notre approche quant à la gestion de la continuité des opérations est présentée dans nos politiques et normes régissant l’ensemble de notre organisation. Les risques associés sont régulièrement évalués, surveillés, signalés et intégrés dans notre cadre de gestion et de contrôle du risque opérationnel.

Fonds propres liés au risque opérationnel

Les exigences en matière de fonds propres liés au risque opérationnel sont établies conformément aux lignes directrices publiées par le BSIF. Avec l’entrée en vigueur des réformes de Bâle III, au deuxième trimestre de 2023, nous avons adopté une nouvelle approche standard pour évaluer les fonds propres liés au risque opérationnel. Cette nouvelle approche standard est un calcul basé sur une formule où une composante d’indicateurs économiques est multipliée par un multiplicateur des pertes internes pour déterminer les fonds propres liés au risque opérationnel. La composante d’indicateurs économiques est une approximation du risque opérationnel fondée sur les états financiers qui reflète une moyenne sur trois ans de composantes spécifiques du bénéfice net multipliée par un ensemble de coefficients de surveillance fournis. Le multiplicateur des pertes internes est un facteur scalaire fondé sur nos pertes opérationnelles historiques moyennes sur 10 ans par rapport à la composante d’indicateurs économiques. Les pertes liées au risque opérationnel sont comptabilisées dans notre système de gestion du risque opérationnel, et des processus robustes sont en place pour soutenir des données sur les pertes internes de grande qualité. Pour plus de détails sur les fonds propres liés au risque opérationnel, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pertes liées au risque opérationnel

Au 31 octobre 2023, nos pertes liées au risque opérationnel demeuraient dans les limites de notre appétit pour le risque. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 24 et 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

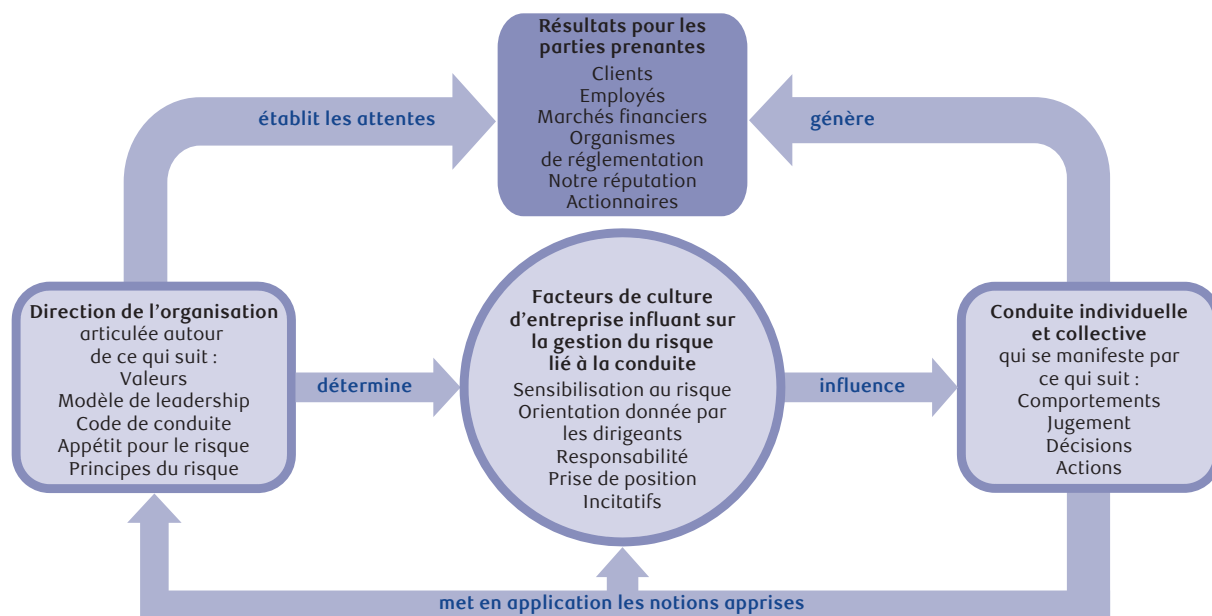
Risques liés à la culture et à la conduite

Nos valeurs donnent le ton à notre culture d’entreprise et se traduisent par les comportements souhaités, tels qu’ils sont énoncés dans notre code de conduite et exprimés par notre modèle de leadership. Nous définissons la conduite comme étant l’expression de notre culture par les comportements, les jugements, les décisions et les mesures de notre entreprise et des membres de son personnel. Notre orientation organisationnelle établit les résultats qu’une saine conduite devrait engendrer, ce qui constitue alors la norme opérationnelle que doivent suivre l’organisation, tous ses employés ainsi que les fournisseurs de services externes qui agissent en son nom, et ainsi permettre de bons résultats pour nos clients, nos employés, nos autres parties prenantes et les marchés financiers tout en préservant notre réputation. Nous nous conformons aux normes de conduite les plus strictes qui soient afin de gagner la confiance de nos clients, de nos collègues et des collectivités. L’application efficace des pratiques en matière de conduite et de culture s’aligne sur notre raison d’être et nos valeurs, et vient étayer nos énoncés relatifs à l’appétit pour le risque.

Notre culture à l’égard des risques constitue un volet de notre culture d’entreprise, influe sur la façon dont, individuellement et collectivement, nous prenons des risques et les gérons, et nous aide à les identifier, à les comprendre et à en discuter ouvertement, ainsi qu’à réagir aux risques actuels et à ceux qui pourraient se poser à l’avenir. Les pratiques qui sous-tendent notre culture à l’égard des risques sont profondément enracinées dans nos politiques et protocoles actuels de gestion des risques et de ressources humaines. Conjuguées à un leadership efficace et à nos valeurs, de telles pratiques constituent une référence à partir de laquelle la conduite et la culture à l’égard des risques peuvent être évaluées, surveillées, préservées et constamment améliorées.

Notre cadre de gestion des risques liés à la culture et à la conduite à l'échelle de l'entreprise, cadre qu'a approuvé le Conseil, dicte l'orientation générale et décrit notre approche eu égard à un ensemble de questions qui s'appliquent à toutes les catégories de risque, tels les résultats justes pour les clients et autres parties prenantes, et notre culture, y compris la reddition de comptes et la culture à l'égard des risques, le risque lié à la conduite, la conduite en matière de vente et les pratiques à l'égard des clients ainsi que les inconduites.

La direction transmet régulièrement aux employés ses attentes en matière de comportement, mettant l'accent sur la conduite et les valeurs. En outre, notre modèle de leadership favorise et encourage une saine remise en question de la part des secteurs et des fonctions chargées des contrôles. Ces attentes sont décrites dans des outils et ressources qui visent à aider nos employés à intégrer nos valeurs, à signaler tout manquement et à faire part de leurs préoccupations, notamment celles qui pourraient avoir des conséquences sur le plan de l'éthique. Nous entendons fermement créer un environnement dans lequel les employés se sentent à l'aise de s'exprimer librement, sans crainte de représailles. Ainsi, ils peuvent signaler de façon anonyme toute question relevant de la conduite par voie d'une ligne téléphonique mondiale. De plus, notre code de conduite stipule que c'est à chaque employé que revient la responsabilité d'être intègre, de respecter autrui et de se conformer aux lois, aux règlements et à nos politiques. Quiconque transgresse notre code de conduite ou omet de signaler toute violation, qu'elle soit réelle ou potentielle, peut faire l'objet de mesures correctives ou disciplinaires, lesquelles peuvent aller d'un simple blâme, ce qui influe alors sur les évaluations du rendement et la rémunération, jusqu'au licenciement. De plus, l'équipe des audits internes produit des rapports de science comportementale afin de mieux comprendre les attitudes et les comportements des employés, et d'améliorer ceux-ci, cela étant lié à la gestion du risque.



Risque de non-conformité à la réglementation

Le risque de non-conformité à la réglementation désigne le risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrits dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les enjeux liés à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de domaines au sein des grandes institutions financières complexes, telles que la nôtre. Ces enjeux découlent souvent de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, des contrôles et des systèmes internes, outre le facteur humain. À l'heure actuelle, nous faisons l'objet de certaines procédures juridiques et réglementaires, ainsi que de nombreuses vérifications, enquêtes ou demandes de renseignements de la part des gouvernements et des autorités de réglementations, et nous pouvons en faire l'objet à tout moment.

Des lois et des règlements sont en vigueur afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, de nos actionnaires et du public. En tant qu'institution financière d'envergure mondiale, nous devons respecter un important cadre légal et réglementaire en constante évolution, mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autorégulation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres territoires où nous exerçons des activités. L'ampleur et la complexité de ce cadre réglementaire ne cessent d'augmenter. De plus, les organismes de réglementation dans ces régions ont accru leur surveillance et relevé leurs attentes en ce qui a trait, entre autres, à la gouvernance, aux pratiques et contrôles de gestion des risques, et à la déontologie des grandes institutions financières, ainsi qu'au respect des questions liées à la conformité à la réglementation. La non-conformité à ces exigences et attentes réglementaires ou l'absence de résolution de toute déficience relevée pourraient accroître la supervision des organismes de réglementation et les contraintes qu'elles nous imposent. Le règlement de telles questions peut aussi se traduire par le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait à nos activités futures, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné, un aveu d'acte répréhensible et des reconnaissances de culpabilité à des accusations criminelles, qui peuvent ensuite nous empêcher d'exercer certains types d'activités sans mesure d'allègement réglementaire.

Comme nous exerçons nos activités dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe et pour lequel la mise en application est de plus en plus rigoureuse, nous sommes régulièrement parties à des procédures judiciaires, notamment des poursuites civiles, des accusations criminelles ainsi que de la surveillance, des examens, des procédures, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. Nous nous attendons à ce que nos activités commerciales en cours continuent de donner lieu à des procédures semblables à l'avenir. Étant donné que nos activités s'étendent à l'échelle mondiale, un seul enjeu peut donner lieu à un recoupement d'enquêtes et de procédures réglementaires ou de poursuites civiles dans différents territoires. RBC peut faire l'objet de telles procédures en raison d'allégations de violation d'une loi ou d'allégation de

politiques, procédures, contrôles ou résolution de déficiences inadéquates, si les organismes de réglementation en arrivent à cette conclusion. Des modifications aux lois, notamment aux lois, règlements et politiques de réglementation en matière de fiscalité, y compris en ce qui a trait à leur interprétation, mise en œuvre ou exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts liés à la conformité aux lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités ainsi que la mise en œuvre de nos plans stratégiques. De plus, la sévérité des règlements visés dans le cadre des procédures juridiques et réglementaires dont RBC fait l'objet a augmenté. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements, politiques ou attentes, ou serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais considérables, ou des injonctions, condamnations pénales, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre résultat et sur notre capacité à mener certaines de nos activités. Nous sommes également parties à des litiges dans le cours normal de nos activités. Tout règlement défavorable de litige pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur nos résultats, ou pourrait nuire gravement à notre réputation, facteur qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Notre cadre de gestion de la conformité à la réglementation énonce comment gérer et atténuer les risques de non-conformité à la réglementation découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements en vigueur ou récemment adoptés dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Les risques de non-conformité à la réglementation s'entendent des risques liés aux crimes financiers (notamment le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes, la corruption et la violation de sanctions économiques), à la confidentialité, aux pratiques du marché, à la protection des consommateurs, au comportement commercial, ainsi qu'aux exigences prudentielles et aux autres exigences non financières d'application générale. Des politiques, procédures et cadres relatifs à la conformité à la réglementation sont en place et visent à gérer les risques de non-conformité à la réglementation.

Facteurs de risque stratégique

Risque stratégique

Le risque stratégique s'entend du risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou soit incapable d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies précises ou de réaliser les avantages escomptés. La stratégie commerciale constitue un élément important de notre appétit pour le risque. Par conséquent, l'évolution de notre profil de risque est tributaire des choix stratégiques relativement à la composition de nos activités.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs de chaque secteur d'activité. La surveillance du risque stratégique relève des chefs des secteurs d'exploitation et de leurs comités administratifs, du groupe Stratégie d'entreprise et transformation, de la haute direction et du Conseil. Le groupe Stratégie d'entreprise et transformation appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen du processus de planification stratégique, qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise, afin d'harmoniser nos activités de planification des affaires, des finances, du capital et des risques.

Nos processus annuels d'examen de notre portefeuille commercial et de demande d'approbation de projets nous aident à identifier et à atténuer le risque stratégique en cherchant à assurer que les stratégies visant de nouvelles initiatives, les secteurs d'activité et l'entreprise dans son ensemble cadrent bien avec notre appétit pour le risque et notre position à risque. La Gestion des risques du Groupe assure la surveillance du risque stratégique par l'examen indépendant de ces processus, l'établissement des cadres de gestion des risques d'entreprise, et la surveillance indépendante et la communication du niveau de risque établi, par rapport à nos critères d'appétit pour le risque, conformément à notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque que l'image que les parties prenantes se font de RBC soit entachée en raison i) d'un décalage perçu ou réel entre la perception qu'ont les parties prenantes de RBC et les actions ou les inactions de la banque, de ses employés ou de personnes ou de groupes affiliés à RBC (p. ex., la perception qu'ont les parties prenantes de notre rôle en tant qu'entreprise socialement responsable), ii) d'une opinion publique négative ou changeante sur des questions sectorielles ou mondiales existantes, en évolution ou émergentes, ou iii) de résultats négatifs liés aux risques inhérents au secteur des services financiers, y compris la gestion inefficace de ces risques, ou des situations indépendantes de notre volonté, comme des événements externes ou des risques systémiques. En règle générale, le fait de jouir d'une excellente réputation favorise l'élargissement de notre part de marché, réduit le coût du capital, augmente la valeur pour nos actionnaires, renforce notre résilience et nous aide à recruter et fidéliser le personnel le plus talentueux qui soit. À l'inverse, une atteinte à notre réputation peut se solder par une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière, accroître le coût du capital, réduire notre souplesse sur le plan stratégique, bloquer notre entrée sur de nouveaux marchés ou freiner notre expansion sur des marchés existants, réduire la loyauté des clients et nous en faire perdre, causer l'imposition d'amendes et de sanctions réglementaires, ou mener à des accords restrictifs avec des organismes de réglementation ou des procureurs, ou à des poursuites pénales. Les facteurs générant un risque de réputation sont nombreux. Le risque de réputation est un risque transversal qui peut survenir comme conséquence à d'autres types de risques, notamment le risque de crédit, le risque lié au cadre réglementaire et juridique, le risque opérationnel et les risques environnementaux et sociaux. Le fait de ne pas parvenir à maintenir un cadre de contrôle efficace, de ne pas avoir une conduite exemplaire et de ne pas maintenir d'excellentes pratiques en matière de gestion des risques peut également poser un risque de réputation.

La gestion du risque de réputation fait partie intégrante de notre culture d'entreprise et de notre approche globale de gestion des risques d'entreprise, et constitue une priorité pour notre personnel et notre Conseil. Le cadre de gestion du risque de réputation que celui-ci a approuvé donne un aperçu de la méthode que nous employons pour détecter, évaluer, gérer, suivre et signaler le risque de réputation. Ce cadre décrit les pouvoirs, rôles et responsabilités en matière de gouvernance ainsi que les contrôles et mécanismes servant à gérer ce risque, ce qui inclut notre culture axée sur l'intégrité, le respect de notre code de conduite et la tenue d'activités en accord avec les limites de notre appétit pour le risque.

La gouvernance de notre risque de réputation constitue une démarche globale et vise à donner une vision d'ensemble de toutes les questions qui concernent la réputation et qui peuvent se poser partout dans l'organisation. Cette structure de gouvernance est conçue pour s'assurer que la responsabilité et la reddition de comptes à l'égard du risque de réputation sont comprises par tous, que les décisions le concernant sont à la fois proactives et réactives et sont communiquées à la haute direction en vue de leur analyse et de leur évaluation, et que les informations sur ce risque sont à la fois complètes et cohérentes.

Risque lié au cadre juridique et réglementaire

Le risque lié au cadre juridique et réglementaire est le risque que des lois ou règlements nouveaux ou modifiés, et l'interprétation ou l'application des lois et règlements, nuisent à l'exercice de nos activités au Canada et dans les autres territoires où nous sommes actifs. L'incidence intégrale de certaines de ces réformes sur nos activités demeurera inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre, et que les pratiques du marché n'auront pas évolué en conséquence. Nous continuons de réagir à ces réformes et à l'évolution de la conjoncture en cherchant à atténuer le plus possible les répercussions néfastes d'ordre commercial ou économique qu'elles pourraient avoir. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts, nuire à notre rentabilité et augmenter la complexité de nos activités.

Incertitude à l'échelle mondiale

L'incertitude importante suscitée par les pressions inflationnistes et les tensions géopolitiques continuent de menacer les perspectives économiques mondiales. En octobre 2023, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait une croissance de l'économie mondiale de 3,0 % pour l'année civile 2023, ce qui est demeuré inchangé par rapport à ce qu'il avait prévu en juillet 2023 et en hausse par rapport à celle de 2,7 % prévue en octobre 2022. Le FMI prévoit une croissance mondiale de 2,9 % en 2024. La reprise mondiale à la suite de la pandémie de COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine demeure lente et inégale, car l'activité économique dans certaines régions n'est pas encore revenue aux niveaux pré-pandémiques, causant ainsi certains écarts entre les régions. La résolution de l'impasse sur le plafond de la dette américaine et les mesures décisives prises par les autorités mondiales pour contenir l'instabilité du secteur des services bancaires régionaux aux États-Unis ont réduit les risques immédiats de crise financière. Toutefois, des incertitudes demeurent concernant le maintien à long terme des taux d'intérêt à des niveaux élevés; la gravité et les conséquences du resserrement de la politique monétaire des banques centrales dans leur tentative de réduire les niveaux persistants d'inflation élevée; les tensions géopolitiques constantes, notamment celles entre la Russie et l'Ukraine et le conflit au Moyen-Orient; les événements météorologiques extrêmes; et la réémergence possible de l'instabilité du secteur financier alors que les banques doivent composer avec une réforme de la réglementation aux États-Unis. Notre modèle d'affaires diversifié, notre présence dans diverses régions et notre offre de produits variée contribuent toujours à l'atténuation des risques qu'engendrent les incertitudes à l'échelle mondiale.

Enjeux réglementaires et juridiques liés aux facteurs environnementaux et sociaux

La réglementation, les cadres et les lignes directrices qui concernent les facteurs environnementaux et sociaux et qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs continuent d'évoluer rapidement. Par conséquent, de nouvelles exigences ou des exigences accrues pourraient entraîner une augmentation des coûts liés à la réglementation, à la conformité ou d'autres coûts, ou se traduire par un resserrement des exigences en matière de fonds propres, et pourraient nous assujettir à des exigences différentes et potentiellement contradictoires dans les divers territoires où nous exerçons nos activités. Nous continuons de surveiller l'évolution des lois applicables dans ce secteur, notamment des exigences de communication de renseignements des sociétés ouvertes et des exigences de gestion des risques climatiques pour les institutions financières.

Au Canada, le 7 mars 2023, le BSIF a publié sa version définitive de la ligne directrice B-15 *Gestion des risques climatiques*, qui énonce les attentes à l'égard de la gestion et de la divulgation des risques liés au climat pour les institutions financières fédérales (IFF) et vise à aider les IFF à accroître leur résilience à l'égard de ces risques et à améliorer la gestion de ceux-ci. La première série de lignes directrices entrera en vigueur à la fin de l'exercice 2024, et les informations annuelles devront être rendues publiques au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice. Le BSIF a l'intention d'examiner et de modifier la ligne directrice selon l'évolution des pratiques et des normes. Nous évaluons actuellement l'incidence de la ligne directrice et avons lancé les travaux pour répondre aux exigences d'ici la date d'entrée en vigueur.

Aux États-Unis, le 21 mars 2022, la SEC a publié une proposition de changements de réglementation qui obligerait bon nombre de sociétés inscrites à inclure certaines informations liées au climat dans leurs dépôts réglementaires, dont leurs états financiers. Nous continuons de suivre l'évolution de la situation dans ce domaine. En outre, divers États des États-Unis ont adopté ou proposé des lois ou des réglementations traitant de questions environnementales ou sociales. Alors que les enjeux environnementaux et sociaux se politisent davantage, les statuts et les réglementations de certains États pourraient être interprétés de manière à interdire aux entités gouvernementales, comme les régimes de retraite publics et les émetteurs d'obligations municipales, de faire des affaires avec certaines institutions financières, et les entités gouvernementales pourraient subir des pressions politiques les incitant à ne pas exercer d'activités avec certaines institutions financières, et ce, sur la base de la perception des positions qu'adoptent de telles institutions financières au sujet de certains enjeux environnementaux ou sociaux. Nous continuons de suivre l'évolution de ces règles et d'évaluer leur incidence sur nos activités.

À l'échelle internationale, le 26 juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a publié ses premières normes, soit IFRS S1 *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (collectivement, les « normes de l'ISSB »). IFRS S1 établit des exigences générales de déclaration pour la présentation de l'information financière liée au développement durable. IFRS S2 exige qu'une entité fournisse de l'information sur les risques et les opportunités liés aux changements climatiques et leur incidence sur la situation financière, la performance, les flux de trésorerie, la stratégie et le modèle économique d'une entité. L'applicabilité des normes et la date d'entrée en vigueur pour les émetteurs assujettis canadiens devront être adoptées par les organismes de réglementation canadiens, et nous continuons de surveiller les communications des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

De plus, la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises de l'Union européenne exige la déclaration de renseignements en vertu des normes européennes d'information en matière de durabilité (European

Sustainability Reporting Standards ou ESRS). Ces normes, adoptées le 31 juillet 2023 par la Commission européenne, exigent que les sociétés déclarent les conséquences, les opportunités et les risques liés à la durabilité. Nous évaluons actuellement l'incidence de la directive.

Nous continuons de surveiller les tendances en matière de litiges liés aux changements climatiques et de mesures d'application de la réglementation, y compris tout ce qui porte sur des réclamations liées à l'écoblanchiment, ce qui fait généralement référence à des allégations selon lesquelles des renseignements faux ou trompeurs au sujet des produits, des services ou des activités d'une organisation ont été transmis pour donner à penser que l'organisation fait plus pour protéger l'environnement qu'elle ne le fait en réalité, et pour évaluer l'incidence sur nos risques de litige et de non-conformité à la réglementation.

Budget 2023 du gouvernement du Canada

Le 28 mars 2023, le gouvernement du Canada a présenté son budget 2023 (budget 2023), qui prévoit un certain nombre de propositions de mesures, y compris une nouvelle règle visant à refuser la déduction pour dividendes sur les actions de sociétés résidant au Canada reçus par les institutions financières après le 31 décembre 2023 lorsque ces actions visent des biens évalués à la valeur de marché aux fins fiscales, ainsi qu'un nouvel impôt de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions par les sociétés ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024. Le budget 2023 renforce également l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard du plan à deux piliers pour la réforme fiscale internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques, y compris l'imposition d'un impôt minimum de 15 % sur les bénéfices des entreprises multinationales, et le projet de loi connexe visant les règles sur l'impôt minimum mondial qui a été publié le 4 août 2023; le public pouvait soumettre ses commentaires jusqu'au 29 septembre 2023. Le calendrier d'adoption de ces changements demeure incertain, et la législation pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption. L'incidence finale des mesures proposées dépendra de la législation définitive.

Le budget 2023 a également proposé la taxe de vente harmonisée (TVH) pour les services de compensation relatifs aux cartes de paiement, une mesure qui s'appliquerait de façon prospective dans tous les cas et de façon rétroactive dans certaines circonstances. Un projet de loi a obtenu la sanction royale et la loi a été promulguée le 22 juin 2023.

Gestion du risque lié aux tiers

Le 24 avril 2023, le BSIF a publié la version finale de sa ligne directrice B-10 *Gestion du risque lié aux tiers*, dans laquelle il énonce ses attentes envers les IFF en matière de gestion des risques associés aux ententes avec des tiers.

Cette ligne directrice entrera en vigueur le 1^{er} mai 2024. Nous avons analysé ses exigences et nous prévoyons n'avoir aucune difficulté à nous y conformer d'ici son entrée en vigueur.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence, la publication du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) dans toutes les monnaies, y compris le dollar américain, a cessé le 30 juin 2023. Au 31 octobre 2023, et conformément à notre plan de transition, notre exposition aux instruments financiers indexés aux taux LIBOR libellés en dollars américains ne revêt plus d'importance. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

De plus, le 27 juillet 2023, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien a publié un avis aux marchés confirmant qu'à compter du 1^{er} novembre 2023, aucun nouveau prêt basé sur le taux CDOR ou sur le taux des acceptations bancaires ne sera permis. Cette annonce n'a pas d'incidence sur la possibilité d'effectuer des prélèvements sur des facilités de crédit basées sur le taux CDOR ou sur le taux des acceptations bancaires conclues avant le 1^{er} novembre 2023, et respecte les attentes du BSIF. Notre plan de transition a été modifié pour tenir compte de cette annonce.

Cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)

Le 16 novembre 2023, le conseil d'administration de la FDIC a approuvé l'imposition d'une cotisation spéciale à certains établissements de dépôt américains afin de recouvrer les coûts associés à la protection des déposants non assurés par suite de la fermeture de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank. La cotisation spéciale sera établie à un taux annuel d'environ 13,4 p.b. des dépôts non assurés d'un établissement de dépôt américain au-delà d'un seuil déterminé, et sera perçue sur huit périodes de cotisation trimestrielles anticipées, la première période commençant le 1^{er} janvier 2024. Nous prévoyons que le coût de la cotisation spéciale soit d'environ 120 millions de dollars américains pour nous.

Pour plus de détails sur les fonds propres réglementaires et les exigences connexes, se reporter aux rubriques sur les risques et la gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2023.

Risque lié à la concurrence

Le risque lié à la concurrence s'entend du risque lié à l'incapacité d'avoir ou de maintenir un atout concurrentiel durable sur un ou plusieurs marchés et englobe la possibilité d'une érosion de la part du marché parce que des concurrents offrent des produits ou services de qualité supérieure. Le risque lié à la concurrence peut provenir du secteur financier ou même d'autres secteurs et peut émaner de concurrents dits conventionnels ou non conventionnels, et ce, à l'échelle nationale ou mondiale. La concurrence est vive entre les entreprises de services financiers. La loyauté et la fidélisation de la clientèle dépendent de plusieurs facteurs, dont les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les nouveaux services qu'ils proposent, leurs gammes de services et leurs barèmes tarifaires en regard des nôtres, ainsi que les caractéristiques des produits et services, la réputation, les initiatives de nos concurrents et le respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. De plus en plus, des sociétés comme des compagnies d'assurances et des sociétés non financières ainsi que de nouvelles applications informatiques proposent des services qui jusqu'alors n'étaient offerts que par des banques. Cette concurrence accrue pourrait également comprimer nos revenus, ce qui pourrait nuire à nos résultats.

Nous identifions et évaluons le risque posé par la concurrence dans le cadre de notre processus global de gestion des risques en comparant régulièrement nos produits et services à ceux de nos concurrents actuels et éventuels. Nous examinons en outre régulièrement le risque lié à nos produits, services, et stratégie de fusions et acquisitions, et cherchons à veiller au respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. Le processus annuel d'établissement de notre stratégie fait aussi partie intégrante de notre gestion du risque lié à la concurrence.

Facteurs de risque macroéconomique

Risque systémique

Le risque systémique s'entend du risque que l'ensemble ou une grande partie du système financier d'un pays, d'une région ou du monde entier soit exposé à un danger réel et immédiat d'effondrement ou de graves perturbations découlant d'un événement imprévisible provoquant un choc considérable de nature à causer de grands préjudices à l'économie, ainsi qu'à nous exposer à des risques financiers, des risques de réputation, des risques juridiques et d'autres risques.

Le risque systémique est considéré comme le risque sur lequel nous avons le moins d'emprise. Il accroît donc notre vulnérabilité, comme cela a été le cas pendant la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de COVID-19. En 2023, les faillites de banques régionales aux États-Unis ont mis en évidence la vulnérabilité potentielle du système financier aux risques systémiques, particulièrement en raison du resserrement des règles financières et de l'augmentation de la vitesse de transaction liée à la technologie. Hormis les initiatives existant dans le cadre de mécanismes de collaboration avec les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public et les organismes de réglementation, notre capacité d'atténuer le risque systémique dans le cadre de nos activités se limite à en réduire la fréquence et l'incidence. Les deux principales mesures d'atténuation du risque systémique sont la diversification et la simulation de crise.

La diversification de notre modèle d'affaires et de nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement nous aide à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nos limites de risques déterminées nous aident également à nous assurer de la diversité de notre portefeuille ainsi que de la diminution du risque de concentration de manière à ce que celui-ci cadre avec notre appétit pour le risque.

Les simulations de crise font intervenir des variations simultanées de plusieurs facteurs de risque. En nous permettant d'évaluer l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et du risque opérationnel en cas de conjoncture défavorable, les simulations de crise nous aident à nous assurer de la solidité de nos stratégies commerciales et de notre processus de planification du capital. Notre programme de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise sert à examiner les répercussions éventuelles d'un ensemble de changements précis aux facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables certes exceptionnels, mais néanmoins plausibles, qui peuvent toucher l'économie ou les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global, à l'échelle de l'entreprise, des répercussions qu'ils pourraient avoir sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, se reporter à la rubrique Gestion du risque d'entreprise.

Le contexte commercial et la conjoncture économique des régions où nous exerçons nos activités ont une incidence importante sur nos résultats financiers; ils englobent les habitudes d'épargne et de dépense des consommateurs, de même que leurs habitudes d'emprunt et de remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la vigueur de l'activité économique et l'inflation. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada et aux États-Unis, un ralentissement économique pourrait avoir d'importantes conséquences sur nos activités de prêts aux particuliers et aux entreprises, ce qui pourrait entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes de crédit. Le repli des marchés financiers mondiaux et l'incertitude qui y règne pourraient occasionner une volatilité élevée et persistante qui nuirait au secteur Marchés des Capitaux. En ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la dégradation de la conjoncture pourrait réduire la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et les volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des conditions du crédit risquerait en outre d'entraver notre accès aux marchés financiers à des conditions favorables et de comprimer nos liquidités, ce qui ferait augmenter nos coûts de financement et baisser les volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

Nos résultats financiers sont également sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Pour lutter contre les pressions inflationnistes persistantes, les grandes banques centrales ont continué à relever leur taux directeur au cours de l'exercice 2023, et l'avenir des politiques monétaires demeure incertain. Même s'il pourrait y avoir des effets positifs sur notre marge nette d'intérêt, une hausse de taux d'intérêt rime habituellement avec des coûts de financement plus élevés. Des taux d'intérêt élevés combinés avec une inflation persistante pourraient accroître la volatilité des marchés et réduire la valeur des actifs et nuire à la situation financière des ménages et des entreprises. Cette situation pourrait entraîner une détérioration du crédit et avoir une incidence sur nos résultats financiers, particulièrement dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits aux rubriques portant sur les risques, il existe d'autres facteurs de risque, présentés ci-après, qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Politiques budgétaires, monétaires et autres

Les politiques monétaires qu'adoptent la Banque du Canada, la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque centrale européenne de l'Union européenne, la Banque d'Angleterre du Royaume-Uni et les autorités monétaires d'autres pays et territoires où nous exerçons nos activités, ainsi que les politiques budgétaires des gouvernements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Europe et de ces pays et territoires, ont une incidence sur nos activités et nos bénéfices. Ces politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut accroître le risque de défaillance de ces clients et contreparties.

Le risque fiscal s'entend du risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et régimes fiscaux qui s'appliquent à nous sont aussi nombreux que complexes. Aussi, nous cherchons à faire en sorte que toute décision ou mesure de fiscalité tienne nécessairement compte de notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris de leur incidence sur notre réputation et nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation.

Notre démarche en matière de fiscalité repose sur les principes énoncés dans notre code de conduite, est régie par notre politique de gestion du risque fiscal d'entreprise et intègre les éléments fondamentaux de nos facteurs de risque. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent à la haute direction, au chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Chaque année, nous discutons de notre stratégie fiscale avec le Comité d'audit et fournissons régulièrement des mises à jour sur notre position fiscale.

Conforme à notre vision et à nos valeurs, notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'appuyer nos stratégies commerciales. Comme nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires, nous structurons nos activités d'une manière qui soit efficiente sur le plan fiscal, tout en nous conformant aux lois et règlements en vigueur compte tenu du risque de réputation. Notre politique exige que :

- Nous agissons avec intégrité, franchise, ouverture et honnêteté dans toute question d'intérêt fiscal;
- Notre stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle préconise la conclusion des seules transactions effectuées de bonne foi et reposant sur un objectif commercial économiquement bien fondé;
- Nous veillons à ce que les transactions intragroupe respectent les exigences de tarification des cessions internes en vigueur;
- Nous nous acquittons de l'ensemble de nos obligations réglementaires et en rendons compte aux administrations fiscales compétentes;
- Nous nous employons à nouer avec les administrations fiscales des relations positives durables et, en cas de différend, à rechercher des solutions constructives.

Dans l'évaluation des besoins de nos clients, nous prenons en compte plusieurs facteurs, dont la raison d'être des transactions. Ce faisant, nous cherchons à ne prendre part qu'à des transactions réalisées de bonne foi et assorties d'un objectif commercial valable et économiquement bien fondé. Nous refusons d'exécuter toute transaction qui, à notre connaissance, permettrait au client concerné de se soustraire à ses obligations fiscales.

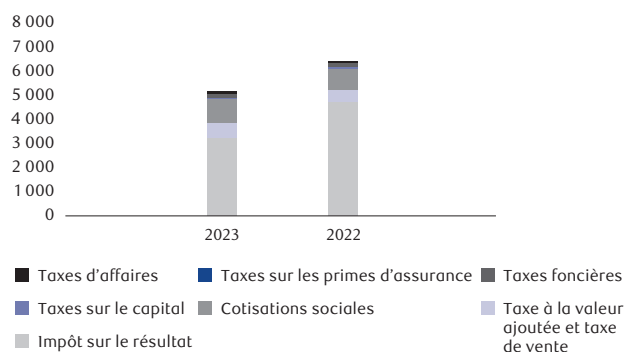
Nous exerçons nos activités dans 29 pays à l'échelle mondiale. Nos activités dans ces pays sont assujetties aux lois fiscales canadiennes et internationales ainsi qu'à divers autres règlements, et les informations s'y rapportant sont communiquées intégralement aux autorités fiscales compétentes. Le groupe Fiscalité et la Gestion des risques du Groupe examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Comme nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, il arrive que, de par la complexité des lois fiscales et des normes comptables, notre interprétation de la loi diffère de celle d'une administration fiscale donnée et que celle-ci rejette les positions fiscales que nous avons prises. Le cas échéant, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec l'administration fiscale concernée, de manière à favoriser une évaluation rapide ainsi qu'une prompt résolution du différend, dans la mesure du possible. La gestion inappropriée des risques fiscaux et l'absence de résolution satisfaisante des différends avec des administrations fiscales pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, incidence éventuellement significative pour une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

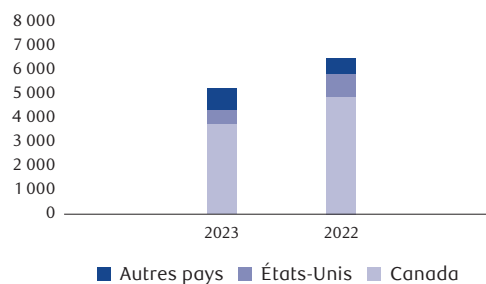
Cotisations fiscales

En 2023, le total de la charge d'impôt et des autres taxes, y compris la charge d'impôt figurant à l'état consolidé du résultat global et des variations des capitaux propres, versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 5 milliards de dollars (6 milliards en 2022). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'est élevé à 4 milliards de dollars (5 milliards en 2022).

Charge d'impôt et autres taxes par catégorie
(en millions de dollars canadiens)



Charge d'impôt et autres taxes par région
(en millions de dollars canadiens)



Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Les risques environnementaux et sociaux s'entendent des risques qu'un enjeu d'ordre environnemental et social en lien avec notre organisation, un client, une transaction, un produit, un fournisseur ou une activité nous nuise, et nuise notamment à notre situation financière, à nos activités, à notre conformité sur le plan juridique et réglementaire ou à notre réputation. Ils se rapportent aux risques auxquels nous faisons face en raison de la façon dont nous, un fournisseur ou un client gérons les enjeux d'ordre environnemental et social ou les relations avec les parties prenantes et les communautés.

Les enjeux d'ordre environnemental et social comprennent, sans s'y limiter, la contamination de sites, la gestion des déchets, l'utilisation de terrains et de ressources, la biodiversité, la qualité et la disponibilité de l'eau, les changements climatiques, la réglementation environnementale, les droits de la personne (y compris les inégalités sociales et raciales et les droits des peuples autochtones) ainsi que l'apport aux collectivités.

Chacun des risques environnementaux et sociaux, y compris le risque climatique, est un risque unique et transversal qui a une incidence différente et à divers degrés sur l'ensemble de nos principaux types de risques, notamment le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque de crédit, le risque de réputation, le risque lié au cadre juridique et réglementaire ainsi que le risque de non-conformité à la réglementation. Se reporter à la rubrique Risque climatique ci-dessous pour plus de détails sur le risque climatique.

Gouvernance

Le Conseil supervise la gestion de nos risques environnementaux et sociaux ainsi que notre approche d'entreprise relativement à ces risques, et la façon dont nous menons nos activités pour respecter des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et sociale. Le Conseil a approuvé la version à jour de notre stratégie climatique, la Stratégie RBC sur le climat, publiée en février 2022. Les comités relevant du Conseil surveillent les risques environnementaux et sociaux qui relèvent de leurs compétences. Le Comité de gouvernance joue un rôle bien précis en termes de surveillance et de coordination des questions ESG, y compris pour certains de nos rapports liés aux facteurs ESG. Pour plus de détails sur la gouvernance des risques, se reporter à la sous-rubrique Gouvernance des risques, à la rubrique Gestion du risque d'entreprise.

Les rôles et les responsabilités en lien avec la gestion des risques environnementaux et sociaux sont régis par le cadre de gestion du risque d'entreprise et le modèle de gouvernance à trois lignes de défense. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles sont tenus d'intégrer à leurs propres activités les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux, alors que la Gestion des risques du Groupe est responsable de l'élaboration et du maintien d'une vision intégrée des risques environnementaux et sociaux, y compris l'établissement de politiques et de procédures, ainsi que de la remise en question et de la surveillance efficaces des risques environnementaux et sociaux.

Gestion du risque

Nous cherchons à intégrer les facteurs liés aux risques environnementaux et sociaux à nos processus de gestion des risques. Nous continuons de transformer notre approche en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux en tirant parti de nos capacités en gestion des risques actuelles et, lorsque de nouvelles capacités sont nécessaires, nous intégrons les lignes directrices, les pratiques exemplaires du secteur, les analyses de données améliorées afin d'identifier, d'évaluer, de gérer, d'atténuer, de surveiller et de communiquer les répercussions potentielles sur les clients, les portefeuilles et nos activités.

Notre politique d'entreprise sur les risques environnementaux et sociaux (y compris le risque climatique) (la « politique sur les risques environnementaux et sociaux »)¹ est la base de notre approche en gestion des risques environnementaux et sociaux provenant de nos activités. Elle définit nos principes de gestion des risques environnementaux et sociaux, et établit les normes concernant l'identification, l'évaluation, la gestion, l'atténuation, la surveillance et la communication de ces risques.

À cette politique s'ajoutent des politiques et des procédures supplémentaires concernant la gestion des risques environnementaux et sociaux propres à des secteurs, qui comprennent un processus de contrôle préalable amélioré utilisé pour certains clients qui sont de grandes entreprises et des clients commerciaux, afin d'identifier les enjeux environnementaux et sociaux susceptibles d'entraîner des risques environnementaux et sociaux pour RBC. En tant que signataire des Principes de l'Équateur, nous disposons également d'une procédure qui décrit notre gouvernance en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux associés à certaines opérations liées au financement de projets. Nous avons aussi mis en place des lignes directrices² concernant les secteurs et les activités sensibles, qui concernent nos activités de financement à des clients et des activités des secteurs de l'énergie au charbon et de l'extraction du charbon, dans l'écosystème arctique, sur la Réserve faunique nationale de l'Arctique ou sur un site du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Risque climatique

Le risque climatique est le risque qui se rapporte à la transition mondiale vers une économie carboneutre (risque de transition) et le risque associé aux conséquences physiques des changements climatiques (risque physique), qui comprend des risques chroniques (à long terme) (p. ex., élévation du niveau des mers et hausses des températures moyennes) et des risques ponctuels (liés à des événements précis) (p. ex., feux de forêt et inondations). Nos clients et nous-mêmes pouvons être exposés au risque de transition lié au climat, notamment en raison des nouvelles exigences réglementaires et juridiques, de l'évolution de la confiance des entreprises et des particuliers envers les produits et services, des avancées technologiques et des changements dans les attentes des parties prenantes. Aussi, nous pouvons, tout comme nos clients, être vulnérables au risque physique lié au climat, notamment du fait de l'interruption de nos activités et de nos services.

Nous continuons de renforcer nos capacités en matière d'évaluation, de gestion, de suivi et d'information sur le risque climatique et à mieux comprendre l'incidence des risques climatiques sur nos activités et sur celles de nos clients.

Nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié, ce qui améliore notre résilience devant les ralentissements qui surviennent dans une région ou un secteur donné et limite les concentrations du risque de crédit associé aux changements climatiques. Nous continuons de renforcer notre capacité à évaluer l'incidence potentielle de la transition et du risque physique sur notre portefeuille. En particulier, nous procédons à des analyses de portefeuilles, de clients et de scénarios afin d'évaluer notre exposition au risque climatique et son incidence. Nous continuons d'intégrer des composantes de risque climatique, telles que les risques de transition et physique, à nos simulations de crise et à nos analyses annuelles, et d'en évaluer l'incidence sur nos portefeuilles clés. Nous cherchons à améliorer la qualité des données de sorte à mieux identifier les secteurs de nos portefeuilles de prêts de gros qui sont les plus touchés par le risque physique et le risque de transition. Nous continuons d'élargir notre base de données sur le climat et de perfectionner nos processus de gouvernance en matière de données afin d'améliorer nos capacités analytiques des risques climatiques.

¹ La politique sur les risques environnementaux et sociaux ne s'applique pas aux activités et aux biens sous gestion de RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA). RBC GMA a élaboré sa propre politique à ce sujet. RBC GMA comprend notamment les filiales en propriété exclusive suivantes : RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (qui comprend Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP.

² Se reporter aux lignes directrices concernant les secteurs et les activités sensibles de RBC, qui traitent de nos activités de prêts.

Nous classons les sites présentant des enjeux environnementaux selon notre tolérance au risque d'entreprise à l'égard de l'interruption des activités et, entre autres, selon l'emplacement, l'approvisionnement en énergie, le risque d'inondation, la stabilité géologique et d'autres facteurs de risque. Nous prenons en outre des mesures pour atténuer les conséquences des changements climatiques et nous y adaptons par voie de la conception de nos immeubles et de nos décisions d'achat.

Le développement soutenu de nos capacités d'évaluation du risque climatique nous aide à améliorer nos pratiques de gestion du risque climatique et à favoriser l'intégration de ce risque dans nos politiques et procédures.

Droits de la personne et codes de conduite

Notre approche en matière d'identification, d'évaluation, de gestion et d'atténuation des enjeux sociaux, comme les questions liées aux droits de la personne, est décrite dans notre politique sur les risques environnementaux et sociaux, et elle est étayée par des politiques supplémentaires et des déclarations reflétant notre approche en gestion d'affaires responsable.

RBC s'engage à respecter les droits de la personne, y compris ceux de tous les clients, employés et tiers avec lesquels nous faisons affaire ou qui pourraient être touchés par nos activités commerciales, directement ou indirectement, et à prendre les mesures décrites dans la déclaration des droits de la personne de RBC (la « déclaration ») afin d'assumer la responsabilité des entreprises comme la nôtre de respecter les droits de la personne tels que définis dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Notre déclaration est adoptée aux plus hauts paliers de notre organisation et est publiée sur notre site Web.

Notre Énoncé sur la *Loi de l'esclavage moderne*, publié chaque année, affirme notre engagement à nous assurer que ni l'esclavage ni la traite de personnes n'ont lieu dans nos activités et nos chaînes logistiques.

Notre code de conduite établit les normes de comportement auxquelles tous les directeurs, employés et travailleurs contractuels de la banque et de ses filiales doivent adhérer. De plus, notre code de conduite pour les fournisseurs fondé sur des principes énonce nos exigences en matière d'intégrité, de pratiques d'affaires responsables et de traitement responsable des personnes et de l'environnement.

Cadre et engagements

Nous sommes participants à plusieurs principes et initiatives du secteur qui sont conçus pour aider à atténuer les risques environnementaux et sociaux dans notre activité ou à améliorer les pratiques d'affaires responsables, ou sommes signataires de ceux-ci. Voici une liste non exhaustive de ces principes et initiatives :

- RBC est membre de l'alliance bancaire zéro émission nette (NZBA), une initiative sectorielle mondiale visant à accélérer et à soutenir la lutte contre les changements climatiques en alignant les activités de prêt et les portefeuilles de placement des banques membres sur l'objectif de carboneutralité d'ici 2050³. En tant que membres de la NZBA, nous nous sommes engagés à mettre en place des objectifs intermédiaires de réduction des émissions pour nos secteurs clés à haute émission et à communiquer ces objectifs.
- RBC est membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), une association sectorielle visant à encourager la transparence et à permettre aux institutions financières d'évaluer et de communiquer les émissions de gaz à effet de serre produites par leurs activités de prêt et de placement. En octobre 2022, conformément à notre engagement envers la NZBA, nous avons publié nos cibles intermédiaires initiales de réduction des émissions de nos activités de prêts pour les secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité et de l'automobile³.
- RBC a signé les Principes de l'Équateur, qui servent de référence pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets financiers. Nous présentons chaque année de l'information sur les projets dont les risques environnementaux et sociaux ont été évalués selon ces principes.
- RBC GMA et Brewin Dolphin Holdings Limited sont signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations unies et communiquent de l'information sur leurs activités d'investissement responsable conformément à ces principes.

En outre, nous nous sommes engagés à fournir 500 milliards de dollars en financement durable d'ici 2025⁴. En octobre 2022, nous avons publié notre approche et notre méthodologie pour le classement, le suivi et la communication des progrès accomplis vers la réalisation de cet engagement et pour le soutien à l'identification des nouvelles occasions de croissance pour nos clients et nous-mêmes.

Nous pourrions être exposés à un risque juridique, à un risque de non-conformité à la réglementation ou à un risque de réputation si nous ne mettons pas entièrement en œuvre ces cadres ou ne respectons pas ces engagements, objectifs ou cibles, soit en raison de nos propres actions, soit en raison de facteurs externes. Plus précisément, notre capacité à atteindre nos objectifs et nos cibles et à remplir nos engagements en matière de climat et de financement durable, y compris ceux mentionnés précédemment, dépendra des efforts et actions collectifs entrepris par un grand nombre de parties prenantes, ce qui échappe à notre contrôle, et ne peut être garantie⁵.

³ Nos engagements en vertu de la NZBA visant l'atteinte de zéro émission nette dans le cadre de nos activités de prêt d'ici 2050 et nos objectifs initiaux de réduction des émissions provisoires de 2030 pour les prêts dans trois secteurs clés (pétrole et gaz, production d'électricité et automobile) ne tiennent pas compte des activités de RBC GMA et de RBC Gestion de patrimoine. RBC Gestion de patrimoine comprend notamment les sociétés affiliées suivantes : a) RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), RBC Placements en Direct Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Fonds d'investissement Royal Inc., Services financiers RBC Gestion de patrimoine Inc., Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal, qui sont des entités distinctes, mais des filiales de RBC; et b) Brewin Dolphin Holdings PLC et ses filiales.

⁴ La finance durable s'entend des activités de financement qui tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

⁵ Les facteurs externes qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent sensiblement de nos attentes exprimées dans ces engagements, objectifs et cibles comprennent le besoin de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et la normalisation des méthodologies de mesure liées au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans toute notre entreprise dans les délais prévus, la difficulté à repérer les transactions, produits et services qui répondent aux critères de classement du financement durable, le risque que les transactions admissibles ou les initiatives connexes ne soient pas achevées dans un délai précis ou pas du tout ou avec les résultats ou avec les résultats que nous avons initialement anticipés, notre capacité à suivre les transactions et à en rendre compte en tant que performance par rapport à notre engagement en matière de financement durable ou à l'égard des changements climatiques, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et leur engagement envers nous, la nécessité de la participation active et continue de diverses parties prenantes, les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les efforts de décarbonation variables d'une économie à l'autre, la nécessité de politiques climatiques réfléchies dans le monde entier, les défis d'équilibrer les objectifs de réduction des émissions avec une transition ordonnée, juste et inclusive, et les facteurs géopolitiques qui ont un impact sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire, et les considérations de conformité réglementaire. Nos engagements, objectifs et cibles en matière de financement durable ou climatique sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou redéfinis à mesure que les données s'améliorent et que la science du climat, les voies de transition et les pratiques du marché en matière de normes, de méthodologies, de mesures et d'indicateurs évoluent.

Mesures juridiques et réglementaires

La réglementation, les cadres et les lignes directrices qui concernent les facteurs environnementaux et sociaux et qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs continuent d'évoluer rapidement. Par conséquent, de nouvelles exigences ou des exigences accrues pourraient entraîner une augmentation des coûts liés à la réglementation, à la conformité ou d'autres coûts, ou se traduire par un resserrement des exigences en matière de fonds propres, et pourraient nous assujettir à des exigences différentes et potentiellement contradictoires dans les divers territoires où nous exerçons nos activités. Nous continuerons de surveiller l'évolution de la réglementation, de mettre à jour nos pratiques de gestion des risques et de communiquer d'autres informations au besoin. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Gestion des fonds propres

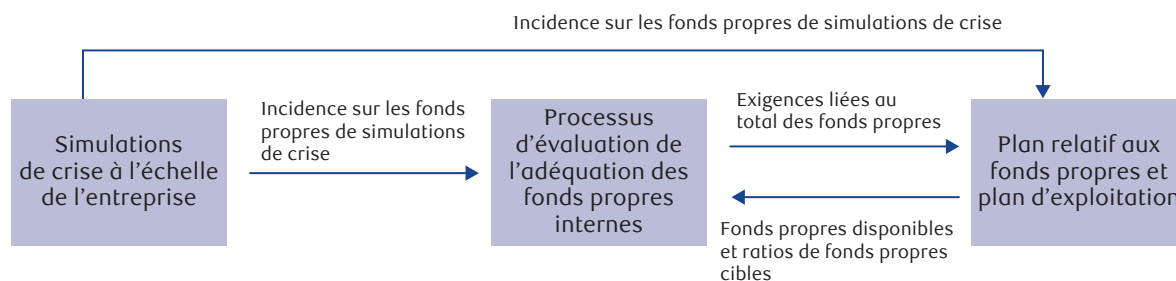
Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir des ratios de fonds propres solides et de conserver des notations élevées, tout en offrant des rendements appréciables à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure des fonds propres et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients. Nous visons également à offrir les rendements optimaux à nos actionnaires, tout en protégeant déposants et créanciers.

Cadre de gestion des fonds propres

Notre cadre de gestion des fonds propres énonce les politiques et processus nécessaires pour définir, évaluer, mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il présente notre approche globale de gestion des fonds propres, notamment les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités en matière d'adéquation des fonds propres et de transactions, de dividendes, de fonds propres distincts et de gestion de l'actif pondéré en fonction des risques, d'exposition du ratio de levier, de fonds propres aux fins de la TLAC et de ratios de levier TLAC. Nous gérons et surveillons différents types de fonds propres, notamment les fonds propres réglementaires, les fonds propres distincts et les instruments de TLAC.

Notre processus de planification des fonds propres est dynamique et fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Ce processus vise les objectifs internes en matière de ratios de fonds propres, les opérations sur capitaux propres potentielles ainsi que les projets de distribution de dividendes et de rachats d'actions. Font partie intégrante de ce processus nos plans d'exploitation, nos simulations de crise et notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes à l'échelle de l'entreprise, les changements des fonds propres réglementaires et des exigences de surveillance à cet égard, les changements comptables, les exigences internes en matière de fonds propres, les paramètres utilisés par les agences de notation et les fonds propres distincts.

Notre plan relatif aux fonds propres est établi chaque année en fonction des décisions de la direction qui sont intégrées au plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice, et tient compte de nos stratégies commerciales ainsi que des prévisions relatives à la conjoncture du marché et de l'économie, outre le positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations sur fonds propres potentielles en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, de la conjoncture de marché et des autres faits nouveaux, tels que les changements comptables et les modifications réglementaires qui sont susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de fonds propres. Tous les éléments du plan relatif aux fonds propres font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.



Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus annuel d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données fondamentales aux fins de la planification des fonds propres, y compris l'établissement d'objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Nous évaluons les incidences des scénarios de crise dans l'ensemble de nos activités et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global de leur effet sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de fonds propres, ce qui facilite la planification des mesures à prendre en cas d'événements défavorables. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sert à estimer la suffisance des fonds propres et les besoins à cet égard, de sorte à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir une réserve en vue d'urgences plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comportent notamment une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification des fonds propres, un processus de surveillance par le Conseil et la haute direction, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de fonds propres sont établis de manière à maintenir une position de capital solide et qui va au-delà des cibles réglementaires du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et ceux obtenus par l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte afin de déterminer les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale, et la réserve pour stabilité intérieure qu'exige le BSIF, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes signalées par tous les scénarios de crise plausibles, compte tenu de notre profil de risque et de notre appétit pour le risque. De plus, nous ajoutons une réserve de fonds propres discrétionnaire aux cibles

réglementaires du BSIF afin de refléter notre appétit pour le risque et nos prévisions sur les ralentissements potentiels, et de maintenir la solidité de nos fonds propres, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec les fonds propres de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation, des acquisitions futures et du niveau des fonds propres distincts.

Le Conseil est le principal responsable de la surveillance du cadre de gestion des fonds propres et, notamment, de l'examen et de l'approbation annuels de notre plan relatif aux fonds propres. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion des fonds propres et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices approuvés. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires consolidés sont déterminées à partir des lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, lesquelles reposent sur les exigences visant les ratios des fonds propres minimaux adoptées par le CBCB dans l'accord de Bâle III.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Nous avons adopté l'approche fondée sur les notations internes en vertu de l'accord de Bâle III pour le calcul des fonds propres liés au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. Bien que la plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés soient présentés conformément à l'approche fondée sur les notations internes concernant les fonds propres réglementaires prévue par Bâle III, pour certains portefeuilles, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standard de Bâle III principalement dans le secteur Gestion de patrimoine, y compris le portefeuille de gros de City National et nos activités bancaires dans les Antilles. En ce qui concerne la présentation de l'information réglementaire consolidée des fonds propres liés au risque de marché, nous utilisons actuellement à la fois l'approche des modèles internes et l'approche standard. Pour la présentation de l'information réglementaire consolidée des fonds propres liés au risque opérationnel, nous utilisons l'approche standard, mise en œuvre conformément à Bâle III. Nous déterminons notre ratio de levier réglementaire en fonction de la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, laquelle correspond au ratio de levier financier exigé par le CBCB au titre de Bâle III.

Toutes les banques de compétence fédérale dont l'exposition totale liée au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la clôture de l'exercice doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la clôture de l'exercice, les 13 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation annuelle des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Le CSF publie tous les ans une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. Le 27 novembre 2023, nous avons de nouveau été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le CSF. Cette désignation exige que nous respections une exigence plus élevée en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), soit 1 %, conformément à l'exigence applicable aux banques d'importance systémique intérieure.

Les exigences relatives à la TLAC du BSIF établissent deux normes minimales qui doivent être appliquées, à savoir le ratio de la capacité totale d'absorption des pertes fondé sur les risques, qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques décrits dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, et le ratio de levier TLAC, qui s'appuie sur le ratio de levier décrit dans la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. L'exigence TLAC vise à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique intérieure de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une défaillance. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » ou « TLAC » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe qui permettent leur conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et moyennant satisfaction de tous les critères d'admissibilité de l'exigence relative à la TLAC.

Le BSIF exige que toutes les banques d'importance systémique intérieure divulguent publiquement leur exigence de réserve pour stabilité intérieure du deuxième pilier dans le cadre de leurs déclarations trimestrielles, comme c'est actuellement le cas pour les autres renseignements au sujet de leurs fonds propres. La réserve au titre du deuxième pilier représente entre 0 % et 4 % de la valeur totale de l'actif pondéré en fonction des risques d'une entité pour chacune des six banques d'importance systémique au Canada. Elle doit être constituée exclusivement de fonds propres CET1. Le BSIF examine les réserves pour stabilité intérieure de ces banques deux fois l'an, soit en juin et en décembre, après quoi il signalera publiquement tout changement.

Le 8 décembre 2022, le BSIF a annoncé une augmentation de la limite supérieure de la réserve pour stabilité intérieure qui est passée de 2,5 % à 4 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques, et une hausse de la réserve pour stabilité intérieure de 50 p.b. à 3 %, avec prise d'effet le 1^{er} février 2023. Le 20 juin 2023, le BSIF a annoncé une augmentation du niveau de la réserve pour stabilité intérieure, qui est passé de 3 % à 3,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques, qui a pris effet le 1^{er} novembre 2023.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires actuels établis par le BSIF au titre de Bâle III ainsi que des exigences relatives au deuxième pilier. Nous respectons toutes les exigences actuelles en matière de fonds propres, de levier et de TLAC que nous impose le BSIF.

Bâle III – Cibles de fonds propres réglementaires du BSIF

Tableau 65

Ratios de fonds propres, de levier et TLAC au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Ratios de fonds propres, de levier et TLAC de RBC au 31 octobre 2023	Réserve pour stabilité intérieure (3)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure au 31 octobre 2023	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure en vigueur au 1 ^{er} novembre 2023 (4)
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale (1)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale (1), (2)				
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,6 %	7,1 %	1,0 %	8,1 %	14,5 %	3,0 %	11,1 %	11,6 %
Fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,6 %	8,6 %	1,0 %	9,6 %	15,7 %	3,0 %	12,6 %	13,1 %
Total des fonds propres	8,0 %	2,6 %	10,6 %	1,0 %	11,6 %	17,6 %	3,0 %	14,6 %	15,1 %
Ratio de levier	3,5 %	s.o.	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,3 %	s.o.	3,5 %	3,5 %
Ratio TLAC	21,6 %	s.o.	21,6 %	s.o.	21,6 %	31,0 %	3,0 %	24,6 %	25,1 %
Ratio de levier TLAC	7,25 %	s.o.	7,25 %	s.o.	7,25 %	8,5 %	s.o.	7,25 %	7,25 %

- (1) Un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques.
- (2) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit. La réserve de fonds propres anticyclique, calculée conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, était de 0,06 % au 31 octobre 2023 (0,01 % au 31 octobre 2022).
- (3) La réserve pour stabilité intérieure peut varier entre 0 % et 4 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques. Au 31 octobre 2023, elle était confirmée à 3 % par le BSIF.
- (4) Le 1^{er} novembre 2023, la réserve pour stabilité intérieure a augmenté de 50 p.b. Les exigences cibles minimales reflètent les exigences concernant la réserve de fonds propres anticyclique au 31 octobre 2023, qui sont assujetties à des changements en fonction des positions détenues à la date de clôture.
- s.o. sans objet

Fonds propres réglementaires, TLAC disponible, actif pondéré en fonction des risques, ratios de fonds propres et ratios TLAC

Selon Bâle III, les fonds propres se composent des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe.

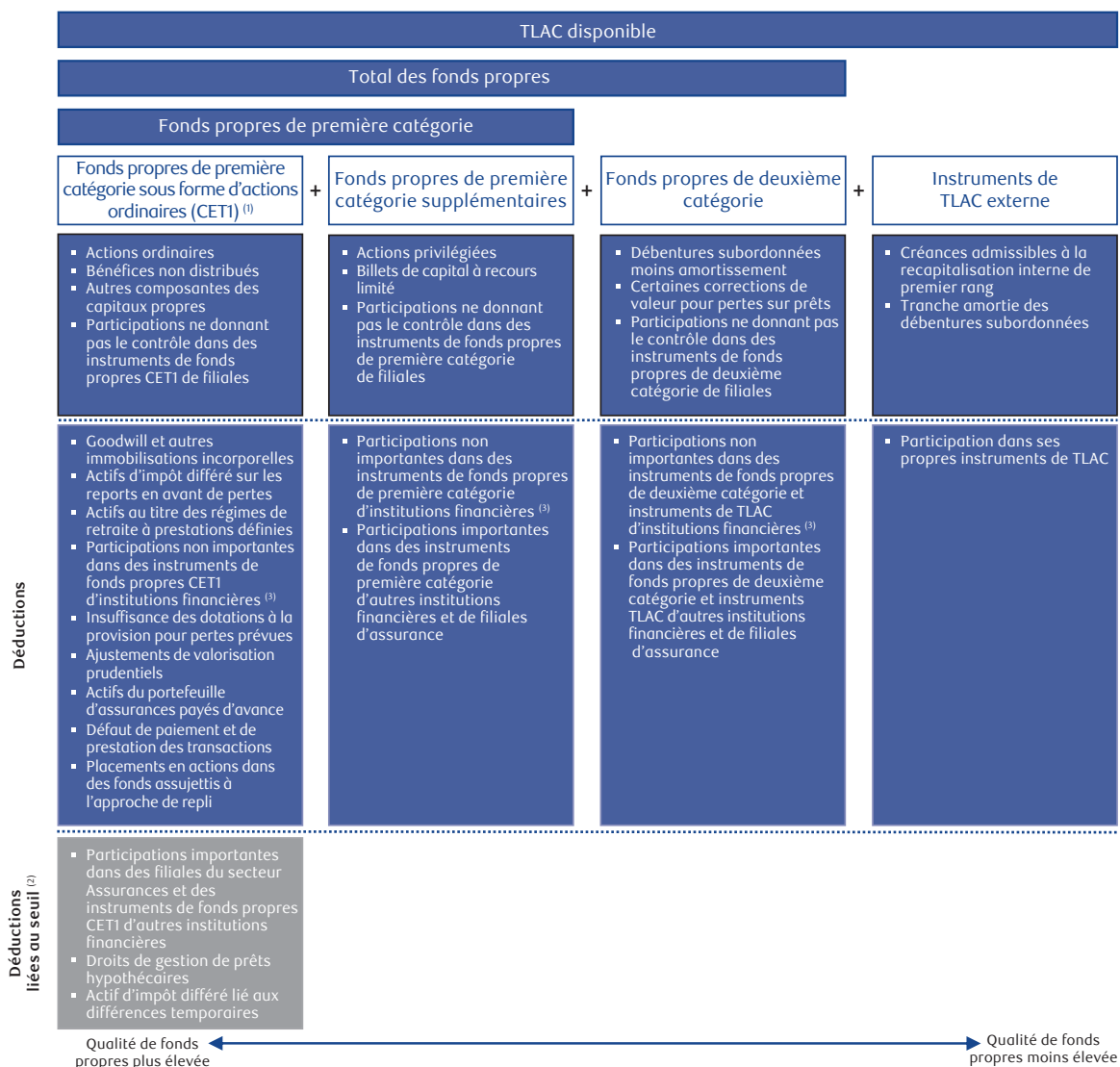
Les fonds propres CET1 réunissent les fonds propres de la plus haute qualité. Les ajustements réglementaires aux termes de Bâle III comprennent la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes de fonds propres supplémentaires qui sont assujetties aux déductions liées à un seuil, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets de capital à recours limité (billets LRCN) répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent essentiellement des débetures subordonnées qui satisfont à certains critères et certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Pour être inclus dans les fonds propres réglementaires, les actions privilégiées, les billets LRCN et les débetures subordonnées émis après le 1^{er} janvier 2013 doivent être assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les exigences liées aux FPUNV visent à garantir que les entités qui investissent dans des fonds propres réglementaires autres que sous forme d'actions ordinaires assument les pertes avant que les banques ne demandent du financement gouvernemental.

La TLAC disponible s'entend de la somme du total des fonds propres et des instruments de TLAC externe. Les instruments de TLAC externe comprennent surtout des créances admissibles à la recapitalisation interne de premier rang, ce qui comprend des titres de créance non garantis de premier rang admissibles ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à 400 jours et une durée jusqu'à l'échéance restante supérieure à 365 jours.

Les ratios de fonds propres sont calculés en divisant les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie, le total des fonds propres et la TLAC par le total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Le graphique ci-après présente un sommaire des principales composantes des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe.



- (1) Conformément aux ajustements réglementaires du BSIF annoncés au deuxième trimestre de 2020, nos chiffres de 2022 comprennent des modifications des fonds propres liées aux provisions de stades 1 et 2 qui font l'objet d'un taux d'exclusion de 25 % après impôt pour l'exercice 2022. Cette ligne directrice a pris fin à l'ouverture de l'exercice 2023.
- (2) Premier niveau : pour chaque élément, l'excédent par rapport au seuil de 10 % des fonds propres CET1 (après toutes les déductions, hormis celles liées au seuil) sera déduit des fonds propres CET1. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des fonds propres CET1 après les ajustements réglementaires sera déduit des fonds propres, et le solde résiduel non déduit sera assujéti à une pondération en fonction du risque de 250 %.
- (3) Les participations non importantes sont assujétiées à certains critères liés aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres qui servent à déterminer le montant déductible.

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, la TLAC disponible, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres, de levier et de TLAC. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres, de levier et de TLAC restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

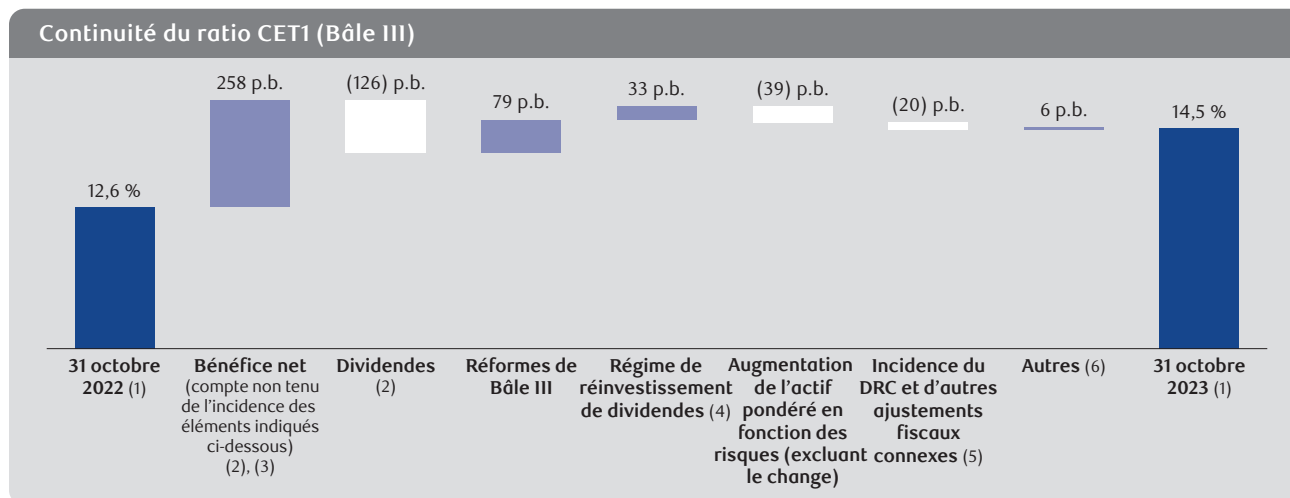
Fonds propres réglementaires, TLAC disponible, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres, de levier et TLAC

Tableau 66

	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)		
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	86 611 \$	76 945 \$
Fonds propres de première catégorie	93 904	84 242
Total des fonds propres	104 952	93 850
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	475 842 \$	496 898 \$
Risque de marché	40 498	35 342
Risque opérationnel	79 883	77 639
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	596 223 \$	609 879 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	14,5 %	12,6 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	15,7 %	13,8 %
Ratio du total des fonds propres	17,6 %	15,4 %
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	2 180 \$	1 898 \$
TLAC disponible et ratios (2)		
TLAC disponible	184 916 \$	160 961 \$
Ratio TLAC	31,0 %	26,4 %
Ratio de levier TLAC	8,5 %	8,5 %

- (1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF.
- (2) La TLAC disponible et les ratios TLAC sont calculés au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Fonds propres CET1 : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles émises directement (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée), plus primes liées au capital connexes	19 365 \$	17 162 \$
Bénéfices non distribués	84 130	77 859
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	6 852	5 725
Fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres CET1 (seulement applicable aux entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée)	–	–
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres CET1 du groupe)	11	11
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres CET1 au titre de Bâle III	(23 747)	(23 812)
Fonds propres CET1	86 611 \$	76 945 \$
Fonds propres de première catégorie supplémentaires : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	7 291 \$	7 294 \$
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres de première catégorie supplémentaires	–	–
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie du groupe)	2	3
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie supplémentaires au titre de Bâle III	–	–
Fonds propres de première catégorie supplémentaires	7 293 \$	7 297 \$
Fonds propres de première catégorie (fonds propres CET1 + fonds propres de première catégorie supplémentaires)	93 904 \$	84 242 \$
Fonds propres de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	9 683 \$	8 587 \$
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement du capital de deuxième catégorie	–	–
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie du groupe)	3	3
Provisions collectives	1 362	1 018
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de deuxième catégorie au titre de Bâle III	–	–
Fonds propres de deuxième catégorie	11 048 \$	9 608 \$
Total des fonds propres (fonds propres de première catégorie + fonds propres de deuxième catégorie)	104 952 \$	93 850 \$
TLAC externe : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de TLAC externe	78 952 \$	66 528 \$
Tranche amortie des instruments de fonds propres de deuxième catégorie dont l'échéance restante est inférieure à 1 an	1 248	818
Ajustements réglementaires appliqués à la TLAC en vertu de Bâle III	(236)	(235)
TLAC disponible (total des fonds propres + TLAC externe)	184 916 \$	160 961 \$



- (1) Représente des chiffres arrondis.
- (2) Représente des capitaux autogénérés d'un montant net de 8 milliards de dollars, ou 132 p.b., se composant du bénéfice net disponible pour les actionnaires, compte non tenu de l'incidence des éléments spécifiés et de la vente partielle des activités de RBC Investor Services, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres.
- (3) Compte non tenu des éléments spécifiés pour l'incidence du DRC et d'autres ajustements fiscaux connexes, de certains ajustements au titre de l'impôt différé, des coûts de transaction et d'intégration liés à notre acquisition prévue de HSBC Canada et de l'incidence de la dépréciation liée à notre participation dans une entreprise associée.
- (4) Pour plus de détails sur le régime de réinvestissement de dividendes, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.
- (5) Comprend l'incidence de l'élément spécifié pour l'incidence du DRC et d'autres ajustements fiscaux connexes.
- (6) Comprend l'incidence des éléments spécifiés pour certains ajustements au titre de l'impôt différé, la transaction et les coûts d'intégration liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada et l'incidence de la dépréciation liée à notre participation dans une entreprise associée ainsi que l'incidence de la vente partielle des activités de RBC Investor Services.

Notre ratio CET1 s'est établi à 14,5 %, en hausse de 190 p.b. par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du montant net des capitaux autogérés, de l'incidence favorable des réformes de Bâle III et des émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change) et l'incidence du DRC et d'autres ajustements fiscaux connexes.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 15,7 %, a augmenté de 190 p.b., en raison principalement des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio CET1.

Notre ratio du total des fonds propres s'est chiffré à 17,6 %, en hausse de 220 p.b., en raison principalement des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de fonds propres de première catégorie et d'une incidence favorable de l'émission nette de débentures subordonnées.

Notre ratio de levier s'est établi à 4,3 %, en baisse de 10 p.b. sur un an, en raison principalement de l'annulation des modifications réglementaires concernant les réserves auprès de la banque centrale qui sont admissibles en tant qu'actifs liquides de haute qualité, de la progression des positions de levier attribuable à l'expansion des activités et de l'incidence du DRC et d'autres ajustements fiscaux connexes. Ces facteurs ont été atténués par le montant net des capitaux autogénérés et l'incidence des émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes, la vente partielle des activités de RBC Investor Services et les réformes de Bâle III.

La progression de 282 milliards de dollars des positions de levier est principalement attribuable à l'annulation des modifications réglementaires susmentionnée, à l'expansion des activités, notamment en ce qui concerne les titres et les prêts personnels et commerciaux au Canada, aux transactions de mise en pension et aux engagements inutilisés, partiellement contrebalancés par la baisse des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et la trésorerie. L'incidence du change a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence de la vente partielle des activités de RBC Investor Services et des réformes de Bâle III.

Notre ratio TLAC s'est situé à 31,0 %, ayant progressé de 460 p.b., ce qui reflète les facteurs indiqués ci-dessus concernant le ratio du total des fonds propres, ainsi qu'une incidence favorable d'une augmentation nette des instruments de TLAC externe admissibles.

Notre ratio de levier TLAC, qui s'est établi à 8,5 %, est demeuré constant, en raison des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de levier, lesquels ont été atténués par l'incidence favorable du montant net de l'émission d'instruments de TLAC externe admissibles.

Les instruments de TLAC externe englobent les titres d'emprunt à long terme de premier rang assujettis à une conversion en actions ordinaires aux termes du régime de capitalisation interne. Pour plus de détails, se reporter au profil des dépôts et du financement à la rubrique Risque de liquidité et de financement.

Actif pondéré en fonction des risques au titre de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur le risque de crédit, sur le risque opérationnel et, si les activités de négociation sont significatives, sur le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risques, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, un plancher de fonds propres doit être maintenu. Ce plancher est actuellement de 65 % de l'actif pondéré en fonction des risques et a été établi conformément à l'approche standard pour le risque de crédit et le risque de marché aux termes de Bâle III et selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres. Si les fonds propres requis sont inférieurs au plancher prescrit, celui-ci doit faire l'objet d'un ajustement en fonction de cet actif, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2023							2022
	Actif pondéré en fonction des risques – base « tout compris » (1)							Total
	Risque (2)	Facteur de pondération moyen des risques (3)	Approche standard	Approche avancée (approche fondée sur les notations internes avancée)	Approche fondation (approche fondée sur les notations internes fondation)	Autres	Total	
Risque de crédit								
Risques liés aux prêts et autres risques								
Prêts hypothécaires résidentiels	566 257 \$	8 %	3 817 \$	41 047 \$	– \$	– \$	44 864 \$	41 662 \$
Autres prêts de détail (prêts personnels, prêts sur cartes de crédit et prêts aux petites entreprises traités comme des prêts de détail)	215 682	29 %	5 369	56 345	–	–	61 714	65 506
Prêts aux entreprises (prêts aux entreprises, prêts commerciaux, prêts aux moyennes entreprises et aux institutions financières qui ne sont pas des banques)	493 178	48 %	70 130	93 208	75 227	–	238 565	238 823
Prêts aux organismes souverains (gouvernement)	348 790	4 %	2 767	11 251	–	–	14 018	15 910
Prêts aux banques	35 751	40 %	5 713	–	8 626	–	14 339	5 483
Total des risques liés aux prêts et autres risques	1 659 658 \$	23 %	87 796 \$	201 851 \$	83 853 \$	– \$	373 500 \$	367 384 \$
Risques liés aux activités de négociation								
Mise en pension de titres	1 153 730 \$	1 %	107 \$	222 \$	7 367 \$	96 \$	7 792 \$	8 668 \$
Dérivés – y compris les rajustements de la valeur du crédit	129 288	26 %	568	3 040	15 730	13 657	32 995	40 138
Total des risques liés aux activités de négociation	1 283 018 \$	3 %	675 \$	3 262 \$	23 097 \$	13 753 \$	40 787 \$	48 806 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	2 942 676 \$	14 %	88 471 \$	205 113 \$	106 950 \$	13 753 \$	414 287 \$	416 190 \$
Instruments d'intermédiation bancaire	4 896	206 %	10 074	–	–	–	10 074	5 682
Risques liés aux opérations de titrisation	69 736	17 %	5 332	6 178	–	–	11 510	12 543
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	–	–	s.o.	–	18 267
Autres actifs	32 681	122 %	s.o.	s.o.	s.o.	39 971	39 971	44 216
Total du risque de crédit	3 049 989 \$	16 %	103 877 \$	211 291 \$	106 950 \$	53 724 \$	475 842 \$	496 898 \$
Risque de marché								
Taux d'intérêt			3 575 \$	12 831 \$	– \$	– \$	16 406 \$	13 256 \$
Titres de participation			2 534	1 125	–	–	3 659	4 001
Change			2 641	1 024	–	–	3 665	3 735
Marchandises			1 055	102	–	–	1 157	1 750
Risque spécifique			8 276	1 583	–	–	9 859	8 411
Exigences supplémentaires liées au risque			–	5 752	–	–	5 752	4 189
Total du risque de marché			18 081 \$	22 417 \$	– \$	– \$	40 498 \$	35 342 \$
Risque opérationnel			79 883 \$	– \$	– \$	– \$	79 883 \$	77 639 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	3 049 989 \$		201 841 \$	233 708 \$	106 950 \$	53 724 \$	596 223 \$	609 879 \$

(1) Les soldes au 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres qui sont entrées en vigueur au cours du deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF.

(2) Le risque total représente l'exposition en cas de défaillance, soit le risque brut prévu en cas de défaut de paiement d'un débiteur. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles corrections de valeur pour prêts douteux ni des sorties du bilan partielles, pas plus qu'il ne rend compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit.

(3) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.
s.o. sans objet

2023 par rapport à 2022

Le total de l'actif pondéré en fonction des risques était en baisse de 14 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence favorable des réformes de Bâle III. Ce facteur a été en partie contrebalancé par l'incidence nette de l'expansion des activités, principalement des prêts personnels et commerciaux au Canada, compensée partiellement par la réduction des activités de prêts aux entreprises et de négociation. L'incidence du change et la variation nette de notation, principalement dans nos portefeuilles de gros, ont également partiellement annulé l'incidence des réformes de Bâle III. Pour ce qui est de notre ratio CET1, l'incidence du change sur l'actif pondéré en fonction des risques a été largement compensée par les couvertures économiques.

Principales activités de gestion des fonds propres

Principales activités de gestion des fonds propres	Tableau 69		
	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023		
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Fonds propres de première catégorie			
Activités liées aux actions ordinaires			
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)		740	68 \$
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes (2)		16 042	2 012
Fonds propres de deuxième catégorie			
Émission de débentures subordonnées échéant le 1 ^{er} février 2033 (3), (4)	31 janvier 2023		1 500 \$

(1) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) Au cours des trimestres clos le 31 octobre 2023, le 31 juillet 2023 et le 30 avril 2023, les exigences du régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'actions propres. Pour plus de détails, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(3) Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(4) Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).

Le 31 janvier 2023, nous avons émis 1 500 millions de dollars de débentures subordonnées relatives aux FPUNV. Ces débentures portent intérêt au taux fixe de 5,01 % par année jusqu'au 1^{er} février 2028, puis au taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average) composé quotidiennement majoré de 2,12 % par la suite, jusqu'à leur échéance, le 1^{er} février 2033.

Le 31 octobre 2023, nous n'avions aucune offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos 15 000 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série C-2 émises et en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US l'action. Parallèlement, nous avons racheté la totalité des 615 000 actions représentatives d'actions étrangères de série C-2, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives de rentabilité, notre ratio de distribution cible ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les plans d'affaires. En 2023, notre ratio de distribution s'est élevé à 51 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 7 milliards de dollars.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	2023			2022		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises	1 402 373	19 398 \$	5,34 \$	1 385 591	17 318 \$	4,96 \$
Actions propres – actions ordinaires (2)	(1 862)	(231)		(2 680)	(334)	
Actions ordinaires en circulation	1 400 511	19 167 \$		1 382 911	16 984 \$	
Options sur actions et attribution d'actions						
En cours	7 793			7 535		
Exercçables	3 830			3 502		
Pouvant être octroyées	3 693			4 696		
Actions privilégiées de premier rang émises						
À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4)	20 000	500 \$	0,93 \$	20 000	500 \$	0,93 \$
À dividende non cumulatif, série BB (3), (4)	20 000	500	0,91	20 000	500	0,91
À dividende non cumulatif, série BD (3), (4)	24 000	600	0,80	24 000	600	0,80
À dividende non cumulatif, série BF (3), (4)	12 000	300	0,75	12 000	300	0,75
À dividende non cumulatif, série BH (4)	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BI (4)	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BO (3), (4)	14 000	350	1,20	14 000	350	1,20
À dividende non cumulatif, série BT (3), (4), (5)	750	750	4,20 %	750	750	4,20 %
À dividende non cumulatif, série C-2 (6)	15	23	67,50 \$ US	15	23	67,50 \$ US
Autres instruments de capitaux propres émis						
Billets de capital à recours limité de série 1 (3), (4), (7), (8)	1 750	1 750	4,50 %	1 750	1 750	4,50 %
Billets de capital à recours limité de série 2 (3), (4), (7), (8)	1 250	1 250	4,00 %	1 250	1 250	4,00 %
Billets de capital à recours limité de série 3 (3), (4), (7), (8)	1 000	1 000	3,65 %	1 000	1 000	3,65 %
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis	106 765	7 323 \$		106 765	7 323 \$	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (2)	(9)	(9)		(12)	(5)	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	106 756	7 314 \$		106 753	7 318 \$	
Dividendes sur actions ordinaires		7 443 \$			6 946 \$	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (9)		236			247	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(2) Les montants positifs représentent une position vendeur, et les montants négatifs représentent une position acheteur.

(3) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.

(4) Instruments relatifs aux FPUNV.

(5) Les dividendes déclarés par action correspondent au taux de dividende annuel s'appliquant aux actions émises à la date de clôture.

(6) Représente 615 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-2. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-2. Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos 15 000 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série C-2 émises et en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US l'action. Parallèlement, nous avons racheté la totalité des 615 000 actions représentatives d'actions étrangères de série C-2, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2.

(7) En ce qui concerne les séries de billets de capital à recours limité (LRCN), le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.

(8) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, le 28 juillet 2020, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BQ (série BQ). En lien avec l'émission des billets LRCN de série 2, le 2 novembre 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BR (série BR). Aux termes de l'émission des billets LRCN de série 3, le 8 juin 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BS (série BS). Les actions privilégiées des séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune et en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec la structure des billets LRCN. Pour plus de détails, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(9) Compte non tenu des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Le 24 novembre 2023, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'établissait à 1 406 516 221, déduction faite des 2 008 939 actions propres détenues, et le nombre d'options sur actions et d'attributions d'actions était de 7 776 117.

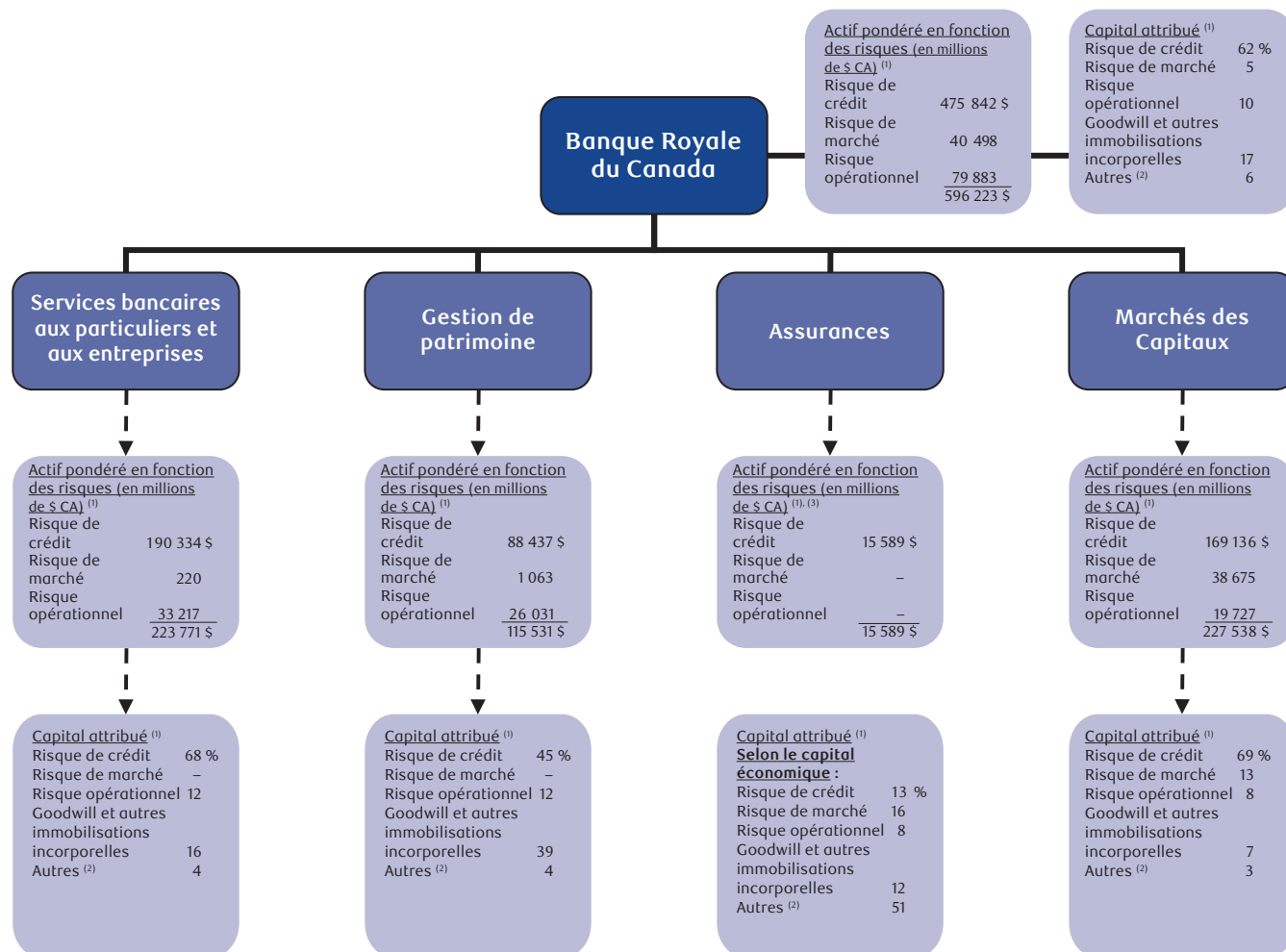
Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BO, BT, les billets LRCN de séries 1, 2 et 3, et les débetures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, le 25 juillet 2029, le 23 décembre 2029, le 30 juin 2030, le 28 janvier 2033, le 3 novembre 2031, le 3 mai 2032 et le 1^{er} février 2033, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV au 31 octobre 2023, seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; et ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum de 5 013 millions d'actions ordinaires, d'où un effet dilutif de 78,16 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2023.

Capital attribué

Notre méthode d'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation s'appuie sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires de Bâle III, sauf en ce qui a trait au secteur Assurances. Pour ce secteur, l'attribution de capital est fondée sur le capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction, lesquels font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion des fonds propres réglementaires demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés aux principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, se reporter à la rubrique Gestion du risque.



- (1) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques représente les soldes au comptant à la fin de la période. Quant au capital attribué, il représente la moyenne des soldes.
- (2) Autres : comprend a) pour les secteurs autres que le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir les déductions des fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III, exception faite du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, ainsi que des modifications relatives aux fonds propres pour l'établissement de provisions pour pertes attendues, et b) pour le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance.
- (3) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances représente nos participations dans les filiales d'assurance capitalisées au taux prescrit par les organismes de réglementation, comme l'exige la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Autres facteurs influant sur les fonds propres

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de participation dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire en fonction du montant ou de la nature du placement. Nous préconisons les trois approches globales suivantes :

- Consolidation : Nous regroupons dans nos bilans consolidés les entités que nous contrôlons.
- Déduction : Certains titres détenus sont portés en déduction des fonds propres réglementaires, notamment tous les « intérêts de groupe financier » (au sens de la *Loi sur les banques (Canada)*) non consolidés dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance et certains placements en titres de participation dans des fonds.
- Pondération des risques : Un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de participation qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche des fonds propres réglementaires aux fins de la détermination du risque lié à la titrisation

Notre approche des fonds propres réglementaires pour ce qui est du risque lié à la titrisation reflète le chapitre 6 des lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. En ce qui concerne les risques liés à la titrisation, nous utilisons une

approche d'évaluation interne pour notre PCAA et, pour les autres activités de titrisation, nous employons une combinaison d'approches, y compris une approche fondée sur les notations externes, une approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Comme elles se fondent en grande partie sur les critères que publient les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) comme Standard & Poor's, les méthodes d'établissement de notations dans le cadre de notre approche d'évaluation interne sont semblables à celles des OEEC sans pour autant être identiques. Notre processus de notation consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relativement à une structure de titrisation aux pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions retenu est fonction du profil de risque désiré pour la transaction, si bien qu'une transaction donnée obtiendra une notation plus forte si nous relevons le degré de gravité des tensions appliqué aux flux de trésorerie s'y rapportant. À l'inverse, une transaction recevra une notation plus faible si le degré de gravité des tensions appliqué est moins élevé.

Nombre d'autres risques liés à la titrisation auxquels nous sommes exposés (c'est-à-dire autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes et nous utilisons une approche fondée sur les notations externes pour déterminer l'attribution du capital qui convient à ces positions; autrement, nous utilisons l'approche standard. Nous comparons périodiquement nos notations internes à celles des OEEC, afin de nous assurer que ces dernières sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques concernant les fonds propres liés au portefeuille d'intermédiation bancaire, et n'a aucun lien avec les secteurs d'activité d'où émanent les risques liés à la titrisation. Si elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité visés, elle demeure en revanche toujours indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques de notation à appliquer à chaque catégorie d'actif. Ces lignes directrices sont revues à intervalles réguliers et assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le premier pilier de l'accord de Bâle.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Réformes de Bâle III

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé la révision des lignes directrices en matière de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication qui intègrent les réformes définitives de Bâle III du CBCB. La première phase de l'adoption des réformes définitives de Bâle III du CBCB du BSIF, entrée en vigueur au deuxième trimestre de 2023, comprend les modifications importantes suivantes :

- Pour les portefeuilles calculés selon l'approche fondée sur les notations internes, élimination d'un facteur scalaire réglementaire de 6 % appliqué à l'actif pondéré en fonction des risques généré par des modèles internes et instauration de paramètres de surveillance prescrits applicables à certaines catégories d'actifs de notre portefeuille de gros.
- Adoption d'un nouveau cadre d'approche standard en matière de gestion du risque opérationnel fondé sur les revenus moyens sur trois ans et les pertes historiques sur dix ans.
- Adoption d'un nouveau cadre d'approche standard pour accroître la sensibilité au risque.
- Révisions prescrites du plancher de fonds propres réglementaire existant de 70 % à 65 % exigeant la transition, d'ici 2026, à un nouveau plancher de fonds propres réglementaire de 72,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon l'approche standard. La transition à ce nouveau plancher durera trois ans. Le plancher de fonds propres réglementaire exigé sera de 67,5 % pour l'exercice 2024, de 70 % pour l'exercice 2025 et de 72,5 % pour l'exercice 2026.

• Application d'une réserve au titre du ratio de levier de 50 p.b. à toutes les banques d'importance systémique intérieure. Les exigences révisées de divulgation en vertu du troisième pilier qui sont entrées en vigueur à l'adoption des réformes de Bâle III ont été incluses dans notre rapport distinct portant sur le troisième pilier du deuxième trimestre de 2023 et de nouvelles exigences de communications modifiées sont incluses dans notre rapport portant sur le troisième pilier du quatrième trimestre de 2023.

Le 14 novembre 2023, le BSIF a publié les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier en lien avec la deuxième phase de la mise en œuvre des réformes définitives de Bâle III du CBCB liées aux révisions des lignes directrices sur les normes de fonds propres portant sur le rajustement de la valeur du crédit et le risque de marché. La ligne directrice portant sur les révisions du rajustement de la valeur du crédit et du risque de marché était effective pour nous le 1^{er} novembre 2023 et ne devrait pas avoir d'incidence significative.

Révision des lignes directrices sur les normes de fonds propres

Le 20 octobre 2023, le BSIF a publié de nouvelles révisions des lignes directrices sur les normes de fonds propres modifiant les exigences en matière de fonds propres pour les prêts hypothécaires résidentiels à taux variable et à versements fixes lorsque les paiements ne suffisent pas à couvrir la composante intérêts. Cette ligne directrice est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2023 et nous ne prévoyons aucune incidence sur nos exigences en matière de fonds propres, car nous n'offrons pas de produits hypothécaires dont la structure entraînerait un amortissement négatif.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes et estimations comptables critiques

Mise en application des méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Certaines de ces méthodes et estimations connexes constituent des méthodes comptables critiques, en ce sens qu'elles nécessitent que nous posions des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont, de par leur nature, incertaines. En outre, selon d'autres conditions ou hypothèses, des montants sensiblement différents pourraient être présentés. Nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques portent notamment sur la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, le goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation d'entités structurées, la décomptabilisation d'actifs financiers, l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les dotations, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, et l'impôt sur le résultat. Nos méthodes et estimations comptables critiques ont été examinées et approuvées par le Comité d'audit, de concert avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes, nos jugements, nos estimations et nos hypothèses comptables.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous privilégions en l'occurrence les techniques d'évaluation et les services d'évaluation des cours de tierces parties dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et le niveau le plus bas correspond aux données non observables. La détermination de la juste valeur selon cette hiérarchie exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, appliquer les ajustements d'évaluation à la valeur du modèle ou aux cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'établir des ajustements d'évaluation compte tenu de l'incertitude des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Les ajustements d'évaluation peuvent être subjectifs, en ce que le choix des données d'entrée demande un jugement important, notamment pour ce qui est de la probabilité de défaillance implicite et du taux de recouvrement, et qu'ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé final dans le cadre d'une transaction peut différer de la juste valeur comptable comptabilisée qu'avait estimée la direction par l'exercice de son jugement.

Pour plus de détails sur la juste valeur des instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent des prêts, des titres d'emprunt, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des créances et intérêts courus à recevoir et des créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location

financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades, inclure des informations prospectives et appliquer un jugement expert en matière de crédit. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Pour plus de détails sur la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter aux notes 2, 4 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent s'il existe des indications objectives de dépréciation. Le test de dépréciation consiste en l'occurrence à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos UGT principalement par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque UGT. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs attendus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux UGT) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartaient considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Avantages du personnel

Nous offrons plusieurs régimes d'avantages aux employés admissibles, dont des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux tendancielles en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir d'une courbe de rendement basée sur les cours au comptant d'obligations de sociétés de grande qualité. Nous formulons toutes les autres hypothèses, qui sont passées en revue par des actuaires. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées retenues et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Consolidation d'entités structurées

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément, lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous avons obtenu le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsque nous ne la contrôlons plus. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Pour plus de détails, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des

titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens n'est pas admissible à la décomptabilisation. Nous continuons donc de comptabiliser les actifs transférés en cause dans notre bilan consolidé, et aucun profit ni aucune perte liés à ces activités de titrisation ne sont comptabilisés. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Pour plus de détails sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter aux notes 2 et 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif

Les intérêts sont comptabilisés aux postes Revenu d'intérêt et Charges d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance ou rachetées, au rendement des placements, à la politique relative aux dividendes, aux charges d'exploitation, et aux frais d'administration des polices ainsi qu'aux dotations pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois par année et mises à jour en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les dotations estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations. Pour plus de détails, se reporter à la note 15 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce son jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes, pour évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes et pour estimer le montant de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé, ainsi que le moment de leur comptabilisation. Un actif ou passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu.

Chaque trimestre, nous cherchons à déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indices favorables et défavorables. Pour plus de détails, se reporter à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

IFRS 17 Contrats d'assurance (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 afin d'établir une norme complète fournissant des indications quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus. Cette norme remplacera

IFRS 4 *Contrats d'assurance* (IFRS 4). En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, visant notamment à reporter la date d'entrée en vigueur de deux ans. En ce qui nous concerne, la nouvelle norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2023 et devra être appliquée rétrospectivement, les données comparatives devant être retraitées à compter du 1^{er} novembre 2022.

Aux termes d'IFRS 17, les contrats d'assurance sont définis comme des contrats en vertu desquels nous prenons en charge un risque d'assurance important pour un titulaire en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié porte préjudice au titulaire. Les dérivés incorporés, les composants investissements et les promesses de fournir des services autres que des services prévus au contrat d'assurance, à condition que certains critères soient respectés, sont séparés de l'évaluation des contrats d'assurance et de réassurance. Les contrats d'assurance et de réassurance sont regroupés dans des portefeuilles qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble, puis ils sont subdivisés en groupes en fonction de la période à laquelle ils ont été émis et de la rentabilité attendue. Les groupes sont présentés et évalués séparément au moyen d'un des trois modèles d'évaluation, selon les caractéristiques des contrats :

- La méthode des honoraires variables est utilisée pour évaluer les contrats d'assurance avec participation directe.
- La méthode de la répartition des primes peut être utilisée pour évaluer les contrats d'assurance et les contrats de réassurance détenus pour une courte durée d'un an ou moins.
- La méthode d'évaluation générale est utilisée pour tous les autres contrats.

Selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, les passifs au titre de la couverture restante et les passifs au titre des sinistres survenus relativement aux groupes de contrats sont évalués en fonction de la somme des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels, qui sont recalculés à la clôture de chaque période de présentation de l'information. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et à un ajustement au titre du risque non financier. En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net à l'achat de contrat de réassurance. Selon la méthode de la répartition des primes, le passif au titre de la couverture restante pour chaque groupe est calculé comme les primes reçues, moins le produit des activités d'assurance comptabilisé pour les services fournis, alors que le passif au titre des sinistres survenus est calculé comme les flux de trésorerie d'exécution au titre des sinistres survenus, plus tout ajustement apporté à un composant financement. Les pertes sur le groupe de contrats d'assurance déficitaires sont immédiatement comptabilisées dans les états consolidés du résultat net, et ce, sans égard au modèle d'évaluation utilisé.

Les principales différences entre IFRS 17 et IFRS 4 sont les suivantes :

- Les nouveaux profits sont différés et évalués en fonction de la marge sur services contractuels au titre des passifs liés aux contrats d'assurance, et amortis dans le bénéfice au fur et à mesure que les services prévus au contrat d'assurance sont fournis, alors que les pertes sont immédiatement comptabilisées dans le bénéfice. Aux termes d'IFRS 4, les profits et les pertes sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice. Le 18 juillet 2023, le BSIF a publié des lignes directrices réglementaires pour autoriser l'inclusion de la marge sur services contractuels dans le calcul des fonds propres CET1 et des ratios connexes; par conséquent, il n'y aura aucune incidence sur les mesures des fonds propres du fait d'une telle diminution des bénéfices non distribués découlant de la marge sur services contractuels.
- Les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur actualisée des passifs au titre des contrats d'assurance sont établis selon les caractéristiques des contrats d'assurance, contrairement à IFRS 4 dont les taux sont fondés sur les actifs à l'appui des passifs.
- La présentation et les informations à fournir devraient changer du fait des nouvelles exigences.

Même si IFRS 17 a une incidence sur le moment de la comptabilisation des profits sur les contrats d'assurance, il n'y en aura aucune sur le profit total comptabilisé sur la durée de vie de ces contrats.

Gouvernance

Nous en sommes actuellement à la dernière étape de la mise en œuvre d'IFRS 17. Dans le cadre du processus de mise en œuvre, sous la gouverne des équipes Finances et Assurances, nous avons mis en place une structure de gouvernance et un programme exhaustifs qui se concentrent sur l'évaluation de l'incidence de la norme ainsi que sur la mise en place des politiques, systèmes et processus nécessaires à son adoption. Des mises à jour sont régulièrement fournies à la haute direction, au Comité d'audit et au Conseil d'administration pour que les enjeux principaux et les risques leur soient communiqués. Nous avons renforcé nos contrôles existants, et nous avons conçu et mis en œuvre de nouveaux contrôles et procédures de gouvernance afin de permettre la mise en œuvre d'IFRS 17, y compris des contrôles à l'égard des données et des systèmes, des hypothèses clés et des approches d'évaluation.

Incidence de la transition vers IFRS 17, compte non tenu de l'incidence du reclassement des actifs financiers

À l'adoption d'IFRS 17, nous appliquerons la norme de façon rétrospective en ajustant nos bilans consolidés au 1^{er} novembre 2022, et nous retraiterons les données comparatives. L'approche rétrospective intégrale sera appliquée à tous les contrats d'assurance et de réassurance, à moins que cela ne s'avère impossible. L'approche rétrospective intégrale est appliquée à tous les contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes et à tous les nouveaux contrats émis à compter du 1^{er} novembre 2022 évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. En raison de la disponibilité des données et de l'impossibilité d'utiliser des connaissances a posteriori, l'approche fondée sur la juste valeur est appliquée à tous les contrats émis avant le 1^{er} novembre 2022 évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la marge sur services contractuels du passif au titre de la couverture restante est calculée comme la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats et les flux de trésorerie d'exécution évalués à la date de transition.

Selon les estimations actuelles, l'adoption d'IFRS 17 devrait entraîner une diminution des bénéfices non distribués d'environ 2,4 milliards de dollars, après impôt, au 1^{er} novembre 2022. Cette diminution est attribuable à la mise en œuvre de la marge sur services contractuels, à d'autres changements de réévaluation apportés aux contrats d'assurance et de réassurance, et à l'incidence fiscale qui s'y rattache. Le montant estimatif des contrats de réassurance nets détenus au 1^{er} novembre 2022 s'élève à environ 1,8 milliard de dollars. L'incidence nette sur notre ratio CET1 ne devrait pas être importante. Ces estimations pourraient changer à mesure que nous finaliserons l'incidence quantitative de l'adoption au premier trimestre de 2024.

Incidence du reclassement des actifs financiers

Comme le permet IFRS 17, nous modifierons le classement et l'évaluation de certains actifs financiers admissibles détenus relativement à une activité liée aux contrats d'assurance à l'adoption d'IFRS 17. Nous appliquerons ces modifications de manière rétrospective en ajustant nos bilans consolidés au 1^{er} novembre 2023, sans retraitement des données comparatives. Nous prévoyons reclasser des actifs financiers entre les catégories de classement à la juste valeur, ce qui ne devrait pas avoir d'incidence nette sur le total des capitaux propres ni sur la valeur comptable de ces actifs. De même, aucune incidence nette sur notre ratio CET1 n'est prévue. Cette situation pourrait changer à mesure que nous finaliserons la détermination de l'incidence quantitative de ces changements ainsi que de l'incidence quantitative de l'adoption d'IFRS 17 au premier trimestre de 2024.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée dans les délais prévus par ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions en temps opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2023, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, ceux-ci ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2023.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Renseignements supplémentaires

Principales données annuelles

Tableau 71

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2023	2022	2021
Total des revenus	56 129 \$	48 985 \$	49 693 \$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	14 859	15 794	16 038
Participations ne donnant pas le contrôle	7	13	12
	14 866 \$	15 807 \$	16 050 \$
Bénéfice de base par action	10,51 \$	11,08 \$	11,08 \$
Bénéfice dilué par action	10,50	11,06	11,06
Dividendes déclarés par action ordinaire	5,34	4,96	4,32
Total de l'actif	2 004 992 \$	1 917 219 \$	1 706 323 \$
Dépôts	1 231 687	1 208 814	1 100 831

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Soldes moyens		Intérêts		Taux moyen	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada	13 607 \$	13 119 \$	1 698 \$	582 \$	12,48 %	4,44 %
États-Unis	88 774	81 962	3 963	911	4,46	1,11
Autres pays	15 402	22 819	1 191	204	7,73	0,89
	117 783	117 900	6 852	1 697	5,82	1,44
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	154 741	135 117	7 465	4 754	4,82	3,52
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	180 174	150 384	7 047	2 308	3,91	1,53
	334 915	285 501	14 512	7 062	4,33	2,47
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	383 246	360 068	22 164	5 447	5,78	1,51
Prêts (2)						
Canada						
Prêts de détail	502 459	478 696	23 862	15 146	4,75	3,16
Prêts de gros	120 047	103 034	8 878	5 344	7,40	5,19
	622 506	581 730	32 740	20 490	5,26	3,52
États-Unis	158 443	136 937	6 891	4 037	4,35	2,95
Autres pays	50 782	49 630	3 832	2 038	7,55	4,11
	831 731	768 297	43 463	26 565	5,23	3,46
Total de l'actif productif d'intérêts	1 667 675	1 531 766	86 991	40 771	5,22	2,66
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	71 959	99 564	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	19 912	18 354	–	–	–	–
Autres actifs	243 328	237 167	–	–	–	–
Total de l'actif	2 002 874 \$	1 886 851 \$	86 991 \$	40 771 \$	4,34 %	2,16 %
Passif et capitaux propres						
Dépôts (3)						
Canada	770 309 \$	684 452 \$	27 627 \$	8 660 \$	3,59 %	1,27 %
États-Unis	153 838	153 039	5 383	1 044	3,50	0,68
Autres pays	93 658	101 058	3 669	1 047	3,92	1,04
	1 017 805	938 549	36 679	10 751	3,60	1,15
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	36 365	39 079	2 933	2 409	8,07	6,16
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	352 282	315 871	20 433	4 351	5,80	1,38
Déventures subordonnées	11 036	10 133	666	288	6,03	2,84
Autres passifs portant intérêt	37 639	26 000	1 151	255	3,06	0,98
Total du passif portant intérêt	1 455 127	1 329 632	61 862	18 054	4,25	1,36
Dépôts non productifs d'intérêts	193 815	226 376	–	–	–	–
Acceptations	19 954	18 409	–	–	–	–
Autres passifs	223 121	209 890	–	–	–	–
Total du passif	1 892 017 \$	1 784 307 \$	61 862 \$	18 054 \$	3,27 %	1,01 %
Titres de participation	110 857 \$	102 544 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	2 002 874 \$	1 886 851 \$	61 862 \$	18 054 \$	3,09 %	0,96 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	2 002 874 \$	1 886 851 \$	25 129 \$	22 717 \$	1,25 %	1,20 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (4)						
Canada	970 243 \$	870 147 \$	18 752 \$	15 761 \$	1,93 %	1,81 %
États-Unis	497 556	437 357	5 065	5 423	1,02	1,24
Autres pays	208 221	224 261	1 312	1 533	0,63	0,68
Total	1 676 020 \$	1 531 765 \$	25 129 \$	22 717 \$	1,50 %	1,48 %

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(2) Le revenu d'intérêt inclut des commissions sur prêts de 1 149 millions de dollars (1 033 millions en 2022; 888 millions en 2021).

(3) Les dépôts comprennent ceux des comptes-chèques et des comptes d'épargne de particuliers, lesquels comportaient des soldes moyens de 250 milliards de dollars (279 milliards en 2022; 258 milliards en 2021), des charges d'intérêt de 2 840 millions (712 millions en 2022; 175 millions en 2021) ainsi que des taux moyens de 1,14 % (0,26 % en 2022; 0,07 % en 2021). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels comportaient des soldes moyens de 624 milliards de dollars (500 milliards en 2022; 437 milliards en 2021), des charges d'intérêt de 24 260 millions (7 323 millions en 2022; 4 487 millions en 2021) ainsi que des taux moyens de 3,89 % (1,46 % en 2022; 1,03 % en 2021).

(4) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.

s.o. sans objet

(en millions de dollars canadiens) (1)	2023 par rapport à 2022			2022 par rapport à 2021		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada (3)	22 \$	1 094 \$	1 116 \$	25 \$	451 \$	476 \$
États-Unis (3)	76	2 976	3 052	28	820	848
Autres pays (3)	(66)	1 053	987	4	64	68
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	690	2 021	2 711	178	840	1 018
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	457	4 282	4 739	163	1 004	1 167
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	351	16 366	16 717	173	3 965	4 138
Prêts						
Canada (3)						
Prêts de détail (3)	752	7 964	8 716	1 155	333	1 488
Prêts de gros (3)	882	2 652	3 534	657	1 130	1 787
États-Unis (3)	634	2 220	2 854	695	462	1 157
Autres pays (3)	47	1 747	1 794	346	133	479
Total du revenu d'intérêt	3 845 \$	42 375 \$	46 220 \$	3 424 \$	9 202 \$	12 626 \$
Passif						
Dépôts						
Canada (3)	1 086	17 881	18 967	434	3 526	3 960
États-Unis (3)	5	4 334	4 339	35	778	813
Autres pays (3)	(77)	2 699	2 622	20	510	530
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(167)	691	524	297	303	600
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	502	15 580	16 082	83	3 694	3 777
Débitures subordonnées	26	352	378	19	90	109
Autres passifs portant intérêt	114	782	896	14	108	122
Total de la charge d'intérêt	1 489 \$	42 319 \$	43 808 \$	902 \$	9 009 \$	9 911 \$
Revenu net d'intérêt	2 356 \$	56 \$	2 412 \$	2 522 \$	193 \$	2 715 \$

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(3) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 74

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	397 605 \$	383 797 \$
Prêts aux particuliers	79 705	79 422
Prêts sur cartes de crédit	22 140	19 778
Prêts aux petites entreprises	13 681	12 669
Prêts de détail	513 131	495 666
Prêts de gros	143 475	126 751
	656 606 \$	622 417 \$
États-Unis (1)		
Prêts de détail	50 058	47 402
Prêts de gros	119 068	114 799
	169 126	162 201
Autres pays (1)		
Prêts de détail	6 762	6 683
Prêts de gros	47 028	50 289
	53 790	56 972
Total des prêts et des acceptations	879 522 \$	841 590 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(5 054)	(3 798)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	874 468 \$	837 792 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Prêts hypothécaires résidentiels	434 501 \$	418 796 \$
Prêts aux particuliers	98 734	97 709
Prêts sur cartes de crédit	23 035	20 577
Prêts aux petites entreprises	13 681	12 669
Prêts de détail	569 951 \$	549 751 \$
Exploitations agricoles	11 026	10 105
Industrie automobile	11 503	8 770
Services bancaires	7 146	7 016
Consommation discrétionnaire	17 546	19 405
Biens de consommation de base	8 463	6 940
Pétrole et gaz	6 421	5 959
Services financiers	38 029	41 353
Produits de financement	13 683	13 781
Produits forestiers	1 428	1 094
Administrations publiques	5 767	5 632
Produits industriels	11 057	10 537
Technologie de l'information	5 096	5 232
Placements	18 212	19 952
Mines et métaux	1 858	2 223
Travaux publics et infrastructure	2 970	3 006
Immobilier et autres	90 981	79 506
Autres services	27 048	24 393
Télécommunications et médias	8 507	7 176
Transport	8 038	6 542
Services publics	13 978	11 847
Autres secteurs	814	1 370
Prêts de gros	309 571 \$	291 839 \$
Total des prêts et des acceptations	879 522 \$	841 590 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(5 054)	(3 798)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	874 468 \$	837 792 \$

Montant brut des prêts douteux par portefeuille et par secteur géographique
Tableau 76

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2023	2022
Prêts hypothécaires résidentiels	682 \$	560 \$
Prêts aux particuliers	280	200
Prêts aux petites entreprises	244	138
Prêts de détail	1 206	898
Exploitations agricoles	36 \$	18 \$
Industrie automobile	26	9
Services bancaires	3	1
Consommation discrétionnaire	315	254
Biens de consommation de base	148	122
Pétrole et gaz	17	57
Services financiers	85	96
Produits de financement	–	–
Produits forestiers	9	7
Administrations publiques	16	3
Produits industriels	147	77
Technologie de l'information	26	5
Placements	96	9
Mines et métaux	1	12
Travaux publics et infrastructure	15	16
Immobilier et autres	1 104	322
Autres services	180	246
Télécommunications et médias	186	8
Transport	59	6
Services publics	–	–
Autres secteurs	24	27
Prêts de gros	2 493	1 295
Prêts dépréciés acquis	5	6
Total du montant brut des prêts douteux (1)	3 704 \$	2 199 \$
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	481 \$	352 \$
Prêts aux particuliers	247	174
Prêts aux petites entreprises	244	138
Prêts de détail	972	664
Exploitations agricoles	16	17
Industrie automobile	24	6
Services bancaires	3	1
Consommation discrétionnaire	195	69
Biens de consommation de base	55	40
Pétrole et gaz	17	10
Services financiers	–	4
Produits de financement	–	–
Produits forestiers	9	7
Administrations publiques	13	3
Produits industriels	42	28
Technologie de l'information	8	3
Placements	20	2
Mines et métaux	1	4
Travaux publics et infrastructure	10	7
Immobilier et autres	168	88
Autres services	72	56
Télécommunications et médias	4	5
Transport	27	6
Services publics	–	–
Autres secteurs	1	–
Prêts de gros	685	356
Total	1 657 \$	1 020 \$
États-Unis (2)		
Prêts de détail	53 \$	34 \$
Prêts de gros	1 469	674
Total	1 522 \$	708 \$
Autres pays (2)		
Prêts de détail	181 \$	200 \$
Prêts de gros	344	271
Total	525 \$	471 \$
Total du montant brut des prêts douteux	3 704 \$	2 199 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	(1 148)	(669)
Montant net des prêts douteux	2 556 \$	1 530 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Prêts hypothécaires résidentiels	0,16 %	0,13 %
Prêts aux particuliers	0,28 %	0,20 %
Prêts aux petites entreprises	1,78 %	1,09 %
Prêts de détail	0,21 %	0,16 %
Prêts de gros	0,81 %	0,45 %
Total	0,42 %	0,26 %
Correction de valeur pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	31,00 %	30,41 %

(1) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, se sont établis à 257 millions de dollars en 2023 (170 millions en 2022). Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2023	2022
Prêts hypothécaires résidentiels	63 \$	13 \$
Prêts aux particuliers	467	259
Prêts sur cartes de crédit	460	333
Prêts aux petites entreprises	61	43
Prêts de détail	1 051	648
Exploitations agricoles	20 \$	1 \$
Industrie automobile	8	3
Services bancaires	–	(3)
Consommation discrétionnaire	143	47
Biens de consommation de base	51	35
Pétrole et gaz	11	(2)
Services financiers	10	3
Produits de financement	–	–
Produits forestiers	5	1
Administrations publiques	(1)	(1)
Produits industriels	56	(6)
Technologie de l'information	12	(8)
Placements	15	3
Mines et métaux	(1)	9
Travaux publics et infrastructure	(3)	5
Immobilier et autres	222	32
Autres services	72	25
Télécommunications et médias	85	(1)
Transport	74	(16)
Services publics	–	1
Autres secteurs	6	3
Prêts de gros	785	131
Prêts dépréciés acquis	–	(1)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 836 \$	778 \$
Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	61 \$	15 \$
Prêts aux particuliers	463	271
Prêts sur cartes de crédit	449	326
Prêts aux petites entreprises	61	43
Prêts de détail	1 034	655
Exploitations agricoles	4	1
Industrie automobile	7	3
Services bancaires	–	1
Consommation discrétionnaire	101	36
Biens de consommation de base	34	9
Pétrole et gaz	(2)	(21)
Services financiers	1	1
Produits de financement	–	–
Produits forestiers	5	1
Administrations publiques	(1)	(1)
Produits industriels	16	9
Technologie de l'information	2	1
Placements	8	2
Mines et métaux	–	2
Travaux publics et infrastructure	2	–
Immobilier et autres	41	23
Autres services	12	9
Télécommunications et médias	1	1
Transport	9	1
Services publics	–	–
Autres secteurs	(1)	–
Prêts de gros	239	78
Total	1 273 \$	733 \$
États-Unis (1)		
Prêts de détail	17 \$	2 \$
Prêts de gros	509	68
Total	526 \$	70 \$
Autres pays (1)		
Prêts de détail	– \$	(9)\$
Prêts de gros	37	(16)
Total	37 \$	(25)\$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 836 \$	778 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	660	(281)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	(28)	(13)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	2 468 \$	484 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,29 %	0,06 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (1)	0,21 %	0,10 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2023	2022
Correction de valeur pour prêts douteux		
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	86 \$	44 \$
Prêts aux particuliers	138	85
Prêts aux petites entreprises	58	48
Prêts de détail	282 \$	177 \$
Exploitations agricoles	4 \$	2 \$
Industrie automobile	5	4
Services bancaires	1	–
Consommation discrétionnaire	85	27
Biens de consommation de base	30	10
Pétrole et gaz	4	7
Services financiers	1	1
Produits de financement	–	–
Produits forestiers	3	1
Administrations publiques	–	1
Produits industriels	18	12
Technologie de l'information	2	2
Placements	7	1
Mines et métaux	1	2
Travaux publics et infrastructure	5	4
Immobilier et autres	41	25
Autres services	5	12
Télécommunications et médias	1	1
Transport	8	3
Services publics	–	–
Autres secteurs	–	–
Prêts de gros	221 \$	115 \$
Total	503 \$	292 \$
États-Unis (2)		
Prêts de détail	7 \$	2 \$
Prêts de gros	445	175
Total	452 \$	177 \$
Autres pays (2)		
Prêts de détail	92 \$	98 \$
Prêts de gros	101	102
Total	193 \$	200 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 148 \$	669 \$
Correction de valeur liée aux prêts productifs		
Prêts hypothécaires résidentiels	313 \$	300 \$
Prêts aux particuliers	1 073	946
Prêts sur cartes de crédit	1 069	893
Prêts aux petites entreprises	136	146
Prêts de détail	2 591 \$	2 285 \$
Prêts de gros	1 609 \$	1 227 \$
Total de la correction de valeur liée aux prêts productifs	4 200 \$	3 512 \$
Total de la correction de valeur liée aux prêts	5 348 \$	4 181 \$
Principaux ratios		
Correction de valeur liée aux prêts en pourcentage des prêts et des acceptations	0,61 %	0,50 %
Sorties du bilan, montant net, en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,14 %	0,10 %

(1) Comprend les prêts, acceptations et engagements.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2023	2022
Prêts et acceptations		
Provinces de l'Atlantique (2)	32 513 \$	30 709 \$
Québec	76 204	73 743
Ontario	321 139	300 477
Alberta	76 018	73 638
Autres provinces des Prairies (3)	36 076	35 699
Colombie-Britannique et territoires (4)	114 656	108 151
Total des prêts et des acceptations au Canada	656 606 \$	622 417 \$
Montant brut des prêts douteux		
Provinces de l'Atlantique (2)	122 \$	65 \$
Québec	275	172
Ontario	689	323
Alberta	260	233
Autres provinces des Prairies (3)	137	121
Colombie-Britannique et territoires (4)	174	106
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	1 657 \$	1 020 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux		
Provinces de l'Atlantique (2)	52 \$	20 \$
Québec	81	47
Ontario	901	529
Alberta	99	48
Autres provinces des Prairies (3)	55	39
Colombie-Britannique et territoires (4)	85	50
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux au Canada	1 273 \$	733 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

(4) Comprend la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Acceptations

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de crédit attendues à la date de clôture. La correction de valeur est déterminée pour tous les actifs financiers soumis à des tests de dépréciation, y compris certains prêts, titres de créance, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, garanties financières et engagements inutilisés. La correction de valeur est modifiée du montant de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts

Le ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts correspond à la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et des acceptations.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Capital attribué

Le capital attribué repose sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires de Bâle III pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation autres que l'assurance, pour lequel nous attribuons le capital en fonction du capital économique.

Titres à enchères

Titres d'emprunt dont les taux d'intérêt sont régulièrement réévalués à la suite d'un processus d'enchères.

Moyenne des actifs productifs, montant net

La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, déduction faite de la correction de valeur, des garanties en espèces et des dépôts de garantie en espèces. Les actifs liés aux assurances et tous les autres actifs non spécifiés sont exclus. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Sûretés

Sûretés pour un prêt ou toute autre obligation. Les sûretés peuvent être des espèces, des titres assortis de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Engagements de crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Fonds propres CET1

Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis.

Ratio CET1

Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Obligations sécurisées

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Dérivé

Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

Bénéfice par action – de base

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action – dilué

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Ratio d'efficacité

Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage du total des revenus.

Pertes de crédit attendues

Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Ajustement de l'évaluation lié au financement

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Actifs liquides de haute qualité

Trésorerie ou actifs qui peuvent être convertis en espèces rapidement en étant vendus (ou donnés en garantie), sans perte de valeur importante.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Ratio de levier

Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la somme du total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers. Le ratio de levier est une mesure non axée sur les risques.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III conçue pour veiller à ce que les banques prévoient une réserve suffisante d'actifs liquides de haute qualité leur permettant d'assurer le service sur une période de 30 jours civils advenant une importante crise touchant les liquidités.

Ratio prêt-valeur

Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Convention-cadre de compensation

Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

Marge nette d'intérêt selon la moyenne des actifs productifs, montant net

Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs, montant net.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme est une mesure évaluée par l'accord de Bâle III définie comme le montant du financement stable disponible par rapport au montant du financement stable exigé. Le ratio devrait en permanence être au moins égal à 100 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidités, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire et commerciales, les garanties des membres parrainés, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Levier d'exploitation

Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC)

Montant imputé au résultat en vue de porter la correction de valeur pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations liées aux actifs financiers productifs et dépréciés.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

Produits de la gamme Marge Proprio RBC

Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire de titres accepte le prêt en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. La garantie pour le prêt est constituée soit de titres de grande qualité, soit de trésorerie, et la valeur de la garantie doit être au moins égale à la valeur de marché des titres prêtés. Lorsque les prêts sont garantis par des titres, l'emprunteur paie une commission négociée. Inversement, lorsque les prêts sont garantis en espèces, le prêteur verse des intérêts à l'emprunteur à un taux négocié et réinvestit la garantie en espèces pour réaliser un rendement. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre de mandataire d'opérations de prêt pour le compte du propriétaire des titres en échange d'une partie des revenus touchés par le propriétaire sur le prêt de titres. La plupart du temps, le mandataire indemnise le propriétaire relativement au risque lié à l'incapacité de l'emprunteur de remettre les titres prêtés, notamment au risque de contrepartie en cas de défaillance de l'emprunteur et au risque de marché si la valeur des garanties autres qu'en espèces diminue. Le mandataire n'indemnise pas le propriétaire des titres relativement au risque lié au réinvestissement de la garantie en espèces; ce risque est entièrement assumé par le propriétaire.

Titres vendus à découvert

Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Approche standard

La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments additionnels de fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les billets de capital à recours limité et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales.

Fonds propres de deuxième catégorie

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débiteures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)

Ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe qui permettent la conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et qui satisfont à tous les critères d'admissibilité de la ligne directrice sur la TLAC.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC fondé sur le risque correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le ratio de levier.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégories. On obtient le ratio du total des fonds propres en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche

Type de titre créé de façon que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Capital non attribué

Le capital non attribué représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à notre secteur d'exploitation et est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles financiers de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre rapport annuel 2023, du document d'information financière complémentaire (IFC) et du rapport portant sur le troisième pilier a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du conseil de la stabilité financière (CSF). L'information figurant dans l'IFC et le rapport portant sur le troisième pilier n'est pas et ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi à notre rapport annuel 2023.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence	
			Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	145	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	71-77, 143-144	–
	3	Risques connus et risques émergents	68-71	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	119-127	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	71-77	–
	6	Risques liés à la culture et à la conduite	71-77	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	129	–
	8	Simulation de crise	74-76, 89	–
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	119-127	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	–	*
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires	–	19
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres	119-127	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	–	20
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	77-81	*
	15	Information relative au risque de crédit lié à l'actif pondéré en fonction des risques et mesures de risque connexes	–	*
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	–	20	
17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	75, 77-79	31	
Liquidités	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	97-98, 102-103	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	98, 101	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	105-106	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	98-100	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	93-94	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	88-94	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	89	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	89-93	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la Banque Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	77-88, 199-206 137-142	21-31,* *
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	80-82, 131-132, 165-168	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	–	23, 28
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse	83	32
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	81-82	*	
Autres	31	Autres types de risque	108-119	–
	32	Événements publics comportant des risques	113-114, 251-253	–

* Ces exigences de communication sont remplies en totalité ou en partie grâce aux informations incluses dans le rapport portant sur le troisième pilier pour le trimestre clos le 31 octobre 2023 et l'exercice clos le 31 octobre 2022.

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapports

- 147 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
- 147 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 148 Rapport de l'auditeur indépendant
- 152 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant (PCAOB ID 271)

États financiers consolidés

- 155 Bilans consolidés
- 156 États consolidés du résultat net
- 157 États consolidés du résultat global
- 158 États consolidés des variations des capitaux propres
- 159 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Notes annexes

- 160 Note 1 Informations générales
- 160 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements
- 179 Note 3 Juste valeur des instruments financiers
- 195 Note 4 Titres
- 199 Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit
- 206 Note 6 Acquisitions et cession importantes
- 206 Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers
- 208 Note 8 Entités structurées
- 212 Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 224 Note 10 Locaux et matériel
- 225 Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 228 Note 12 Coentreprises et entreprises associées
- 229 Note 13 Autres actifs
- 229 Note 14 Dépôts
- 230 Note 15 Assurances
- 232 Note 16 Fonds distincts
- 233 Note 17 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
- 239 Note 18 Autres passifs
- 239 Note 19 Débentures subordonnées
- 240 Note 20 Titres de participation
- 243 Note 21 Rémunération fondée sur des actions
- 246 Note 22 Impôt sur le résultat
- 248 Note 23 Bénéfice par action
- 249 Note 24 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
- 251 Note 25 Actions en justice et questions de réglementation
- 253 Note 26 Transactions entre parties liées
- 254 Note 27 Résultats par secteur d'exploitation
- 256 Note 28 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 257 Note 29 Gestion des fonds propres
- 258 Note 30 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- 260 Note 31 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan
- 261 Note 32 Information sur la société mère
- 263 Note 33 Principales filiales

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) tel qu'il est indiqué dans son rapport de l'auditeur indépendant et son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrits indépendant, respectivement. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Nadine Ahn
Chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2023

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2023, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2023 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013).

L'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2023 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme en fait mention son rapport, intégré aux présentes.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Nadine Ahn
Chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2023

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque, qui comprennent :

- les bilans consolidés aux 31 octobre 2023 et 2022;
- les états consolidés des résultats pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Certaines informations à fournir ont été présentées ailleurs dans le rapport de gestion, plutôt que dans les notes annexes des états financiers consolidés. Ces informations font l'objet d'un renvoi dans les états financiers consolidés et sont indiquées comme ayant été auditées.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
<p>Correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers classés aux stades 1 et 2 (correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2)</p> <p>Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements, la note 4, Titres, et la note 5, Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit des états financiers consolidés.</p> <p>La correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers de la Banque s'élevait à 5 366 millions de dollars au 31 octobre 2023 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de clôture, dont une part importante est liée aux actifs financiers classés aux stades 1 et 2. Les actifs financiers productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les actifs financiers sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, comme la notation du risque de l'emprunteur, les conditions macroéconomiques prospectives, la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario. La perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit.</p>	<p>Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, dont les contrôles relatifs : <ul style="list-style-type: none"> ◦ aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance; ◦ à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, à la prévision de certaines variables macroéconomiques et à la pondération probabiliste de ces scénarios; ◦ à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur; ◦ à l'exhaustivité et à l'exactitude de certaines données entrant dans le calcul des pertes de crédit des stades 1 et 2. • Tester le processus utilisé par la direction pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, ce qui consiste à : <ul style="list-style-type: none"> ◦ tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2; ◦ avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à évaluer :

Question clé de l'audit

Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Chacun de ces scénarios comprend des variables macroéconomiques pertinentes servant à recenser un large intervalle de résultats possibles et est pondéré selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Des jugements importants posés par la direction sont nécessaires pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- des jugements importants posés par la direction pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
- du degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur nécessaire pour effectuer des procédures liées aux hypothèses formulées par la direction pour :
 - établir les scénarios macroéconomiques futurs;
 - prévoir certaines variables macroéconomiques;
 - construire les scénarios établis par pondération probabiliste;
 - attribuer des notations du risque de l'emprunteur.
- des efforts d'audit importants nécessaires à l'évaluation des éléments probants, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle;
- des efforts d'audit que nous avons déployés ont compris l'utilisation de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

- le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
- le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 liée :
 - à la conception de scénarios macroéconomiques futurs;
 - à la prévision de certaines variables macroéconomiques;
 - aux pondérations probabilistes attribuées à ces scénarios;
 - à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur pour des échantillons de prêt.

Positions fiscales incertaines

Voir la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements* et la note 22, *Impôt sur le résultat des états financiers consolidés*.

La Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque afin de déterminer la charge d'impôt en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

Dans certains cas, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- du degré élevé de jugement que la direction a dû exercer, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude :
 - dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes;
 - dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes;

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt;
- Tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Ces procédures ont consisté à :
 - examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes;
 - évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées;
 - tester l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation;
 - s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque;
 - évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées :
 - l'application des lois fiscales pertinentes;
 - le caractère raisonnable de la probabilité établie par la direction que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales de la Banque;
- les éléments utilisés par la direction.

Question clé de l'audit

- de l'évaluation des positions fiscales incertaines, qui a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur;
- de l'effort d'audit apporté par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Lona Mathis.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario), Canada
Le 29 novembre 2023

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2023 et 2022, et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres, des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2023, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2023 et 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2023, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Banque est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Banque et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou qui doivent être communiquées au comité d'audit et qui i) sont liées à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celles-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers classés aux stades 1 et 2 (correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2)

Tel qu'il est mentionné aux notes 2, 4 et 5 des états financiers consolidés, la correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers de la Banque s'élevait à 5 366 millions de dollars au 31 octobre 2023 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de clôture, dont une part importante est liée aux actifs financiers classés aux stades 1 et 2. Les actifs financiers productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les actifs financiers sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, comme la notation du risque de l'emprunteur, les conditions macroéconomiques prospectives, la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario. La perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit. Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Chacun de ces scénarios comprend des variables macroéconomiques pertinentes servant à recenser un large intervalle de résultats possibles et est pondéré selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Des jugements importants posés par la direction sont nécessaires pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 constituait une question critique de l'audit en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2; ii) un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur a été nécessaire pour effectuer des procédures liées aux hypothèses formulées par la direction pour a) établir les scénarios macroéconomiques futurs, b) prévoir certaines variables macroéconomiques, c) construire les scénarios établis par pondération probabiliste et d) attribuer des notations du risque de l'emprunteur; iii) l'évaluation des éléments probants a nécessité des efforts d'audit importants, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle et iv) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 a été testée, dont les contrôles relatifs i) aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance; ii) à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, à la révision de certaines variables macroéconomiques et à la pondération probabiliste de ces scénarios; iii) à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur et iv) à l'exhaustivité et à l'exactitude de certaines données entrant dans le calcul des pertes de crédit des stades 1 et 2. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction dans l'estimation des pertes de crédit des stades 1 et 2. Cela consiste à i) tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans l'estimation des pertes de crédit des stades 1 et 2 et, ii) avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, à évaluer : a) le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, et b) le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 liée 1) à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, 2) à la prévision de certaines variables macroéconomiques, 3) aux pondérations probabilistes attribuées aux scénarios et 4) à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur pour des échantillons de prêts.

Positions fiscales incertaines

Tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés, la Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque afin de déterminer la charge d'impôt en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels. Dans certains cas, tel qu'il est mentionné à la note 22 des états financiers consolidés, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées aux positions fiscales incertaines constitue une question critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a dû exercer un degré élevé de jugement, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude a) dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes et b) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes; ii) l'évaluation des positions fiscales incertaines a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt a été testée. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en

fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Cela consiste à i) évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées; ii) tester l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation; iii) examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes; iv) s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque et v) évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, l'application des lois fiscales pertinentes, le caractère raisonnable de la probabilité établie par la direction que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales de la Banque et les éléments utilisés par la direction.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario), Canada
Le 29 novembre 2023

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Banque depuis 2016.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	61 989 \$	72 397 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	71 086	108 011
Titres (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	190 151	148 205
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	219 579	170 018
	409 730	318 223
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	340 191	317 845
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	569 951	549 751
Prêts de gros	287 826	273 967
	857 777	823 718
Correction de valeur pour pertes sur prêts (note 5)	(5 004)	(3 753)
	852 773	819 965
Actif net des fonds distincts (note 16)	2 760	2 638
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	21 695	17 827
Dérivés (note 9)	142 450	154 439
Locaux et matériel (note 10)	6 749	7 214
Goodwill (note 11)	12 594	12 277
Autres immobilisations incorporelles (note 11)	5 907	6 083
Autres actifs (note 13)	77 068	80 300
	266 463	278 140
Total de l'actif	2 004 992 \$	1 917 219 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	441 946 \$	404 932 \$
Entreprises et gouvernements	745 075	759 870
Banques	44 666	44 012
	1 231 687	1 208 814
Passif net des fonds distincts (note 16)	2 760	2 638
Autres		
Acceptations	21 745	17 872
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 651	35 511
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	335 238	273 947
Dérivés (note 9)	142 629	153 491
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 15)	11 966	11 511
Autres passifs (note 18)	96 170	95 235
	641 399	587 567
Débiteures subordonnées (note 19)	11 386	10 025
Total du passif	1 887 232	1 809 044
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 20)	7 314	7 318
Actions ordinaires (note 20)	19 167	16 984
Bénéfices non distribués	84 328	78 037
Autres composantes des capitaux propres	6 852	5 725
	117 661	108 064
Participations ne donnant pas le contrôle	99	111
Total des capitaux propres	117 760	108 175
Total du passif et des capitaux propres	2 004 992 \$	1 917 219 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Frank Vettese
Administrateur

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Revenu d'intérêt et de dividende (note 3)		
Prêts	43 463 \$	26 565 \$
Titres	14 512	7 062
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	22 164	5 447
Dépôts et autres	6 852	1 697
	86 991	40 771
Charge d'intérêt (note 3)		
Dépôts et autres	36 679	10 751
Autres passifs	24 517	7 015
Débitures subordonnées	666	288
	61 862	18 054
Revenu net d'intérêt	25 129	22 717
Revenus autres que d'intérêt		
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 15)	5 675	3 510
Revenus tirés des activités de négociation	2 392	926
Commissions de gestion de placements et de services de garde	8 344	7 610
Revenus tirés des fonds communs de placement	4 063	4 289
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 463	1 481
Frais bancaires	2 099	1 976
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 005	2 058
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 292	1 038
Revenus sur cartes	1 240	1 203
Commissions de crédit	1 489	1 512
Profits nets sur les titres de placement	193	43
Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	(219)	110
Autres	964	512
	31 000	26 268
Total des revenus	56 129	48 985
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 4 et 5)	2 468	484
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 15)	4 022	1 783
Frais autres que d'intérêt		
Ressources humaines (notes 17 et 21)	18 971	16 528
Matériel	2 381	2 099
Frais d'occupation	1 634	1 554
Communications	1 271	1 082
Honoraires	2 223	1 511
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 11)	1 487	1 369
Autres	3 206	2 466
	31 173	26 609
Bénéfice avant impôt	18 466	20 109
Impôt sur le résultat (note 22)	3 600	4 302
Bénéfice net	14 866 \$	15 807 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	14 859 \$	15 794 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	7	13
	14 866 \$	15 807 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 23)	10,51 \$	11,08 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 23)	10,50	11,06
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	5,34	4,96

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Bénéfice net	14 866 \$	15 807 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 22)		
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(14)	(2 241)
Dotations à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	(14)	(16)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(131)	(12)
	(159)	(2 269)
Écarts de change		
Profits (pertes) de change latents	2 148	5 091
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(1 208)	(1 449)
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	(160)	(18)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	146	17
	926	3 641
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	216	1 634
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	146	194
	362	1 828
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :		
Réévaluations des profits (pertes) des régimes d'avantages du personnel (1) (note 17)	(344)	821
Profits nets (pertes nettes) résultant des variations de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(576)	1 747
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	44	50
	(876)	2 618
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	253	5 818
Total du résultat global	15 119 \$	21 625 \$
Total du résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	15 110 \$	21 604 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	9	21
	15 119 \$	21 625 \$

(1) Comprend un montant de (9) millions de dollars qui a été reclassé des autres éléments du résultat global aux bénéfices non distribués.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023											
	Autres composantes des capitaux propres											
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions propres – ordinaires	Bénéfices autres éléments non distribués	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)	7 323 \$	17 318 \$	(5) \$	(334) \$	78 037 \$	(2 357) \$	5 688 \$	2 394 \$	5 725 \$	108 064 \$	111 \$	108 175 \$
Solde ajusté au début de la période												
Variation des capitaux propres												
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis		2 080			1					2 081		2 081
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation												
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres												
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente												
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat			515	3 659						4 174		4 174
Attributions de rémunération fondée sur des actions			(519)	(3 556)						(4 075)		(4 075)
Dividendes sur actions ordinaires					4					4		4
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres					(7 443)					(7 443)		(7 443)
Autres					(236)					(236)		(236)
Bénéfice net					(18)					(18)		(18)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt					14 859					14 859		14 866
					(876)		924	362	1 127	251		253
Solde à la fin de la période	7 323 \$	19 398 \$	(9) \$	(231) \$	84 328 \$	(2 516) \$	6 612 \$	2 756 \$	6 852 \$	117 661 \$	99 \$	117 760 \$

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022											
	Autres composantes des capitaux propres											
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions propres – ordinaires	Bénéfices autres éléments non distribués	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)	6 723 \$	17 728 \$	(39) \$	(73) \$	71 795 \$	(88) \$	2 055 \$	566 \$	2 533 \$	98 667 \$	95 \$	98 762 \$
Solde au début de la période												
Variation des capitaux propres												
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis		99			(1)					848		848
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation		(509)			(4 917)					(5 426)		(5 426)
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres												
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente					(5)					(155)		(155)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat			552	4 922						5 474		5 474
Attributions de rémunération fondée sur des actions			(518)	(5 183)						(5 701)		(5 701)
Dividendes sur actions ordinaires					2					2		2
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres					(6 946)					(6 946)		(6 946)
Autres					(247)					(247)		(247)
Bénéfice net					(56)					(56)		(56)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt					15 794					15 794		15 807
					2 618		3 633	1 828	3 192	5 810		5 818
Solde à la fin de la période	7 323 \$	17 318 \$	(5) \$	(334) \$	78 037 \$	(2 269) \$	5 688 \$	2 394 \$	5 725 \$	108 064 \$	111 \$	108 175 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	14 866 \$	15 807 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres		
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 468	484
Amortissement	1 275	1 265
Impôt différé	(995)	569
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	1 595	1 387
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	221	(108)
Pertes (profits) sur les titres de placement	(193)	(43)
Pertes (profits) à la cession d'activités	(92)	(100)
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation		
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	455	(1 305)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	2 837	333
Impôt exigible	(986)	(3 336)
Actifs dérivés	11 826	(58 898)
Passifs dérivés	(10 452)	62 052
Titres détenus à des fins de transaction	(41 946)	(8 931)
Prêts, déduction faite de la titrisation	(34 688)	(102 653)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(22 346)	(9 942)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	61 291	11 746
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1 860)	(2 330)
Dépôts, déduction faite de la titrisation	43 990	108 533
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(2 444)	4 612
Autres	1 257	2 800
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	26 079	21 942
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	18 743	(28 373)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	156 466	99 143
Achat de titres de placement	(202 456)	(122 964)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(2 730)	(2 500)
Produit net reçu (trésorerie transférée) de cessions	1 712	(313)
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	–	(2 047)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(28 265)	(57 054)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	1 500	1 000
Remboursement de débentures subordonnées	(170)	(192)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	65	51
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(5 426)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	–	749
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	(155)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	4 174	5 474
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	(4 075)	(5 701)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(5 549)	(6 960)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(21)	(5)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(5 102)	9 609
Remboursement d'obligations locatives	(655)	(629)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(9 833)	(2 185)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	1 611	(4 152)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(10 408)	(41 449)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période ⁽¹⁾	72 397	113 846
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période ⁽¹⁾	61 989 \$	72 397 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts versés	54 698 \$	13 677 \$
Intérêts reçus	81 095	35 817
Dividendes reçus	3 362	3 144
Impôt sur le résultat payé	4 964	7 326

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes en raison d'exigences réglementaires ou de restrictions contractuelles imposées par les banques centrales, d'autres organismes de réglementation et d'autres contreparties. Le total des soldes était de 3 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (2 milliards au 31 octobre 2022; 2 milliards au 31 octobre 2021).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances et Marchés des Capitaux. Se reporter à la note 27 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe 1 en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf indication contraire. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 29 novembre 2023, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS. Les mêmes méthodes comptables ont été appliquées à toutes les périodes présentées.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation de nos états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, le goodwill et des autres immobilisations incorporelles et les provisions. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos états financiers consolidés futurs. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû poser des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes annexes de nos états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 Note 8	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 Note 3	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 Note 7
Correction de valeur pour pertes de crédit	Note 2 Note 4 Note 5	Impôt sur le résultat	Note 2 Note 22
Avantages du personnel	Note 2 Note 17	Provisions	Note 2 Note 24 Note 25
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 Note 11		

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, soldes, revenus et charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et

que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle d'une entité est exercé par diverses parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément, lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos états consolidés du résultat net.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente dans la mesure où leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans le bilan consolidé si leur montant est important.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans notre état consolidé du résultat net.

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique

Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos secteurs génèrent des avantages (p. ex., sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;

- les risques importants influant sur la performance de nos activités (p. ex., le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion) et les activités menées pour gérer ces risques;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de titres qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les titres afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de capital et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.
- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs – Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- Autres modèles économiques à la juste valeur – Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts

Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Les paiements constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de capital comprennent les remboursements de capital du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au capital restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (p. ex., le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Titres

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et de dividende. Les intérêts et les dividendes sur les titres vendus à découvert sont comptabilisés au poste Charges d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les revenus d'intérêt et de dividende. Les profits ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée en tant que profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les Autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les Autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et de dividende.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le

biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre risque de crédit propre qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en bénéfice net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons le passif financier. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le bénéfice net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en bénéfice net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration supervise l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que l'estimation de la juste valeur est raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent notamment la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. Effectuée quotidiennement pour les portefeuilles d'activités de négociation, la ventilation des profits et des pertes permet d'expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, processus de comparaison des évaluations de la fonction de négociation aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les données de marché sont tirées de cours, de courtiers et de services d'évaluation des cours. Nous privilégions les services d'évaluation des cours dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Les prix cotés pour des instruments identiques obtenus de courtiers ou de services d'évaluation des cours ne sont pas ajustés, sauf en cas de situations problématiques comme dans le cas de prix périmés. Lorsqu'il existe plusieurs prix cotés pour des instruments identiques, la juste valeur se fonde sur une moyenne des prix reçus ou sur le prix du fournisseur le plus fiable, après élimination des prix qui ne sont pas dans la fourchette moyenne. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène. Les modèles d'évaluation sont approuvés de sorte qu'ils puissent être utilisés dans notre cadre de gestion des risques liés aux modèles. Ce cadre énonce notamment les normes d'établissement de modèles, les processus de validation et les procédures hiérarchiques d'approbation. La validation permet de vérifier qu'un modèle donné convient à son utilisation prévue, en plus de définir les paramètres de celle-ci. Des employés qualifiés ne participant pas à la conception ni à l'élaboration des modèles soumettent régulièrement ceux-ci au processus de validation. Le profil de risque des modèles est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements d'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe d'actualisation de la garantie réelle de la contrepartie et la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour pour les dérivés garantis, les ajustements d'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité de défaillance (PD) implicite et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix final réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la juste valeur comptable qui avait été estimée selon le jugement de la direction.

Des ajustements de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les rajustements de la valeur du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle de transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des rajustements de la valeur du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance (ECD), de la PD, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond à la valeur des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La PD est fondée sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, elles sont estimées à partir d'hypothèses et d'ajustements qu'utiliseraient les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'aide de ces données. La corrélation s'entend de la mesure statistique permettant de jauger les variations des facteurs de crédit et de marché les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques. Les rajustements de la valeur du crédit sont calculés quotidiennement, les variations étant comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les ajustements d'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas tirée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la conclusion de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre, d'une part, le cours moyen et, d'autre part, le cours acheteur ou le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observables sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et aux limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'ajuster l'évaluation en fonction du caractère incertain des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Prêts

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût

amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif et toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et d'attente sont également comptabilisées en tant que revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées en tant qu'autres passifs et amorties dans les Revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires futures ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire avant l'échéance, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois stades présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent les prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts évaluée au coût amorti est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans notre bilan consolidé.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux éléments hors bilan est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur sa valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location-financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux changements de modèle et aux nouveaux cas de montage, de ventes ou d'arrivée à échéance, ainsi que les modifications aux risques, aux paramètres et à l'exposition dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les stades, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades et utiliser des informations prospectives. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la PD de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'ECD, le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de stade 1 et de stade 2 est

leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de stade 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de stade 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas déjà prises en compte par la modélisation, un jugement expert en matière de crédit est exercé pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des stades 2 et 3, les corrections de valeur pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé et c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

L'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite une part importante de jugement. Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée au moins tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le stade 1 vers le stade 2 :

- (1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale. Pour notre portefeuille de prêts de gros, une diminution de la notation du risque de l'emprunteur est également requise pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.
- (2) D'autres examens qualitatifs peuvent être effectués, au besoin, afin de vérifier des critères correspondant aux différents stades, ce qui peut entraîner des ajustements afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque de crédit s'est accru sensiblement. Ces examens sont effectués aux niveaux de l'emprunteur et de l'ensemble du portefeuille et peuvent faire en sorte qu'un instrument, un portefeuille ou une partie d'un portefeuille soit transféré depuis le stade 1 vers le stade 2.
- (3) Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les stades 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le stade 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au stade 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidités consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque stade et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, les taux de chômage, le produit national

brut, les indices de rendement des capitaux propres, les prix des marchandises et les prix des maisons au Canada. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les prévisions publiées sont élaborées à partir de modèles fondés sur des données macroéconomiques tirées de sources publiques et des marchés financiers. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever une fourchette plus large de pertes de crédit possibles dans certains secteurs. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations des PD à la date de clôture, établies par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les conditions des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous et/ou que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (p. ex., en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (stade 3)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, ou qu'il fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du stade 3 est reclassé au stade 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintégrera le stade 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période de présentation de l'information financière où a eu lieu son transfert depuis le stade 3 vers le stade 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une non utilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de stade 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (stade 3)

Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de capital et d'intérêts attendu calculé selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimative de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimative peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu de la situation de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les stades 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (stade 3)

Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de capital et d'intérêts attendu selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de capital et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. L'exercice du jugement important est requis lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts

Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements attendus. Dans le cours normal des activités, les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux et, par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du stade 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la dépréciation initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du stade 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives. L'actif financier continue de faire l'objet d'un suivi pour vérifier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit ou dépréciation.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation du nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au stade 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Dérivés

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Certains des flux de trésorerie d'un instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9), les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Classement des actifs financiers de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables.

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt et de change, les options, les contrats à terme de taux d'intérêt standardisés, les contrats de garantie de

taux d'intérêt, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans notre bilan consolidé.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre méthode relative à la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements d'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues sont présentées dans les actifs dérivés et les passifs dérivés, respectivement.

Lorsque des dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés de notre bilan consolidé lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de la Banque avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de notre bilan consolidé. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de notre bilan consolidé.

Décomptabilisation de passifs financiers

Nous décomptabilisons un passif financier de notre bilan consolidé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans notre état consolidé du résultat net.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les charges d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Revenu de dividende

Le revenu de dividende est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de participation cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de participation qui ne sont pas cotés.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits à l'actif au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti et les instruments d'emprunt détenus (actifs financiers) évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont amortis par le biais du bénéfice net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan consolidé lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et actifs vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des titres dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces titres. Nous suivons de près la valeur de marché des titres achetés et nous nous assurons que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties. Nous vendons également des titres en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé ou décomptabilisés de celui-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des titres, sauf lorsqu'elles sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de charges d'intérêt dans notre état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Comptabilité de couverture

Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9.

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert et ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Nous procédons à des tests d'efficacité pour démontrer que la couverture est efficace et qu'elle le demeurera pour le reste de sa durée. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le résultat net présenté. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert est liquidé ou vendu ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Se reporter à la note 9 pour plus de détails sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme des taux d'intérêt de référence (la Réforme) soit complétée, nos tests d'efficacité prospectifs se fonderont sur les flux de trésorerie couverts existants ou les risques couverts et toute inefficacité constatée lors de tests rétrospectifs ne mettra pas fin à la couverture. De plus, nos tests d'efficacité sont appliqués séparément aux instruments couverts indexés sur les taux de référence alternatifs et à ceux indexés sur les taux interbancaires offerts (IBOR), y compris le taux interbancaire offert à Londres en dollar américain (LIBOR en dollar américain) et le taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), conformément à la phase 2 à IFRS 9 *Instruments financiers*, à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, à IFRS 4 *Contrats d'assurance* et à IFRS 16 *Contrats de location* (les Modifications). Quand la transition vers les taux de référence alternatifs de ces relations sera complétée et que les critères de sélection seront remplis, nous modifierons la documentation sur la couverture concernant le risque lié aux taux de référence alternatifs, ce qui inclut les modifications connexes à la description des instruments de couverture et des éléments couverts, ainsi qu'à la méthode d'évaluation de l'efficacité de la couverture, et ce, sans mettre fin aux relations de couverture existantes.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est comptabilisée dans les Revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également comptabilisées dans les Revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en Bénéfice net sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme soit complétée, nous appliquerons la comptabilité de couverture aux taux IBOR, ce qui peut ne pas être stipulé dans le contrat si, au commencement de la relation de couverture, ces taux sont isolables et peuvent être évalués de façon fiable.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée en résultat net lorsque la transaction de couverture prévue a lieu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les Revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le Bénéfice net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable. Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme soit complétée, nous traiterons les flux de trésorerie couverts hautement probables indexés aux IBOR de groupes d'actifs ou de passifs similaires possédant des caractéristiques de risque similaires comme étant inchangés par la Réforme. En outre, la réserve de couverture de flux de trésorerie connexe n'est pas reclassée en résultat net uniquement en raison des

changements liés à la transition des taux IBOR aux taux de référence alternatifs. Quand certains éléments du groupe completent, avant d'autres, leur transition vers les taux de référence alternatifs, les éléments couverts individuels sont attribués à des sous-groupes en fonction du taux d'intérêt de référence couvert. Nous évaluons l'efficacité de la couverture en fonction des sous-groupes définis, conformément aux Modifications, si les critères d'admissibilités sont remplis. Si un sous-groupe ne satisfait pas aux critères, nous mettrons fin à la comptabilité de couverture de façon prospective pour l'ensemble de la relation de couverture.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture de notre risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le Bénéfice net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement spécifié (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subirait en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans notre bilan consolidé au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant des pertes de crédit attendues et ii) le montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, du cumul de l'amortissement comptabilisé.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de notre bilan consolidé.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, maladie et de rente (assurance vie) sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance incendie, accidents, risques divers (IARD), et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes découlant des contrats de courte durée qui n'ont pas été obtenues, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurance sont classés comme des instruments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et comme des instruments au coût amorti, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance ou rachetées, au rendement des placements, à la politique relative aux dividendes, aux charges d'exploitation et aux frais d'administration des polices ainsi qu'aux provisions pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois par an et mises à jour en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans le bénéfice et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouveaux contrats d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouveaux contrats. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont comptabilisés implicitement au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont comptabilisés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans notre bilan consolidé. Comme les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument les risques et conservent des avantages liés au rendement du fonds, le revenu de placement gagné par les fonds distincts et les charges engagées par ces fonds sont compensés et ne sont pas présentés séparément dans notre état consolidé du résultat net. Les honoraires que nous gagnons grâce aux fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, à la gestion des polices et au rachat. Ces honoraires sont comptabilisés dans les Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs garantissant les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans notre état consolidé du résultat net par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes sur les règlements. Les réévaluations de l'obligation nette au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif net au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le présentons au poste Autres passifs – Passifs au titre des avantages du personnel dans notre bilan consolidé. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Autres actifs – Actifs au titre des avantages du personnel dans notre bilan consolidé.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent différer des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influencer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit des actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération fondée sur des actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (les régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de clôture. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées dans les capitaux propres attendues sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé du résultat net, et une hausse correspondante est comptabilisée dans les Autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les Bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions. La charge de rémunération est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les attributions sont obtenues par les participants du régime en fonction du calendrier d'acquisition des droits des régimes touchés, déduction faite des déchéances estimatives.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans notre état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Notre état consolidé du résultat net comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales et déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la comptabilisation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans notre bilan consolidé, ainsi que de la charge d'impôt différé dans notre état consolidé du résultat net.

L'IASB a publié des modifications à IAS 12 *Impôts sur le résultat* (IAS 12) en mai 2023 pour tenir compte du *Modèle de règles du Pilier 2 de la Réforme fiscale internationale*, qui comprend un impôt minimum global de 15 %. Les modifications introduisent, avec entrée en vigueur immédiate, une exception temporaire à la comptabilisation des impôts différés et aux informations à fournir à leur égard découlant de l'application de la réforme fiscale internationale.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une UGT dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une UGT est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination de la valeur recouvrable de nos UGT, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'UGT et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers, le modèle de croissance du dividende et l'analyse des paires. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Les taux de croissance finaux sont basés sur les prévisions de croissance durable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation, qui serait constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une UGT comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill affectés à l'UGT. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'UGT proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une UGT, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'UGT vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les listes de clients et les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation pour chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise lorsqu'est apportée une modification aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. À la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée en l'absence de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont comptabilisés au coût moins le cumul des amortissements, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 5 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond à la moins élevée de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus

la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à chaque période de présentation de l'information financière et ils sont ajustés au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

Après la comptabilisation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Les locaux et le matériel comprennent aussi les actifs au titre de droits d'utilisation.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant d'un bien déterminé et le droit de contrôler l'utilisation de ce bien pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Lorsque nous sommes le preneur dans le cadre d'un contrat de location, nous comptabilisons initialement un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante, sauf à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. On entend par contrat de location à court terme un contrat dont la durée est de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur sont des actifs non liés aux infrastructures, non spécialisés, courants, simples sur le plan technologique, facilement accessibles et couramment utilisés. En ce qui concerne les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, nous comptabilisons les loyers en tant que charges d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque nous avons l'assurance raisonnable d'exercer les options de prolongation et de résiliation, celles-ci sont prises en compte dans la durée du contrat de location visé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée selon notre taux d'emprunt marginal. L'obligation locative est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisée dans la charge d'intérêt.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué en fonction du montant initial de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement, l'enlèvement ou la remise en état du bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les coûts liés au démantèlement et à la suppression des améliorations locatives sont inscrits à l'actif au titre des améliorations locatives lorsque les améliorations locatives sont inscrites séparément à l'actif (plutôt qu'à l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location).

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti jusqu'au terme de la durée du contrat de location ou jusqu'au terme de la durée d'utilité si celle-ci est antérieure, sauf si la propriété en est transférée à RBC ou si nous avons l'assurance raisonnable de pouvoir exercer une option d'achat, auquel cas la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation s'appliquera. Nous appliquons IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et pour comptabiliser toute perte de valeur, comme il est décrit plus haut dans les méthodes comptables applicables aux locaux et au matériel.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours et les charges qui devront être engagées pour la sortie des immobilisations. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Il pourrait ne pas être possible de prédire le règlement de ces questions ou le moment de leur règlement ultime. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées. Nous exerçons notre jugement, le cas échéant, afin de limiter l'étendue de l'information à fournir sur les dotations afin de ne pas nuire à notre position dans ces questions en litige.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à la reprise d'une dotation sera recouvrée auprès d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est quasiment certain.

Commissions et honoraires

Les commissions et honoraires ont essentiellement trait aux commissions de gestion de placements et de services de garde, aux revenus tirés des fonds communs de placement, aux commissions de courtage en valeurs mobilières, aux frais bancaires, aux commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, aux revenus sur cartes et aux commissions de crédit, et sont comptabilisés en fonction des contrats de service conclus avec les clients qui s'y rattachent.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes ou de fin de période, selon les modalités des contrats conclus avec des clients, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les commissions de gestion de placements et de services de garde découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements ou des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les

revenus tirés des fonds communs de placement sont en général tirés de la valeur liquidative quotidienne des fonds communs de placement. Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement sont comptabilisés au fil du temps, lorsque le service est fourni au client, s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les commissions de courtage en valeurs mobilières et les frais bancaires qui ont trait à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été fourni. Lorsque les services sont fournis au fil du temps, les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont principalement trait à la prise ferme de nouvelles émissions de titres d'emprunt ou de titres de participation et à divers services-conseils. Les commissions de prise ferme sont habituellement exprimées en pourcentage des montants obtenus par l'émission de titres et sont comptabilisées lorsque le service a été fourni. Les honoraires tirés des services-conseils varient en fonction de l'étendue et du type de mandat et peuvent être fixes ou varier en fonction d'un événement futur. Les honoraires des services-conseils sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle le service est fourni et ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les revenus sur cartes comprennent principalement les revenus d'interchange et les frais de cartes annuels. Les revenus d'interchange correspondent à un pourcentage fixe du montant de la transaction et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de cartes annuels sont fixes et sont comptabilisés sur une période de 12 mois.

Les commissions de crédit sont essentiellement gagnées lorsque les prêts consortiaux sont mis en place et que du crédit est rendu disponible sur les facilités non utilisées. Le moment de la constatation des commissions de crédit varie en fonction de la nature des services fournis.

Lorsque des frais bancaires et d'autres coûts sont engagés à l'égard de commissions et honoraires gagnés, nous comptabilisons le montant brut de ces coûts dans les Frais autres que d'intérêt – Autres ou dans les Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, si nous avons déterminé que la responsabilité première d'exécuter le contrat conclu avec le client nous incombe et que nous pouvons établir, à notre gré, le prix des commissions et honoraires gagnés, ce qui pourrait nécessiter l'exercice du jugement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite de l'impôt connexe, et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrats ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, selon la méthode des actions propres, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social et autres instruments de capitaux propres

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Les actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Charges d'intérêt de notre état consolidé du résultat net. La composante passif des instruments composés qui contiennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres est initialement évaluée à la juste valeur, et tout montant résiduel est attribué à la composante capitaux propres.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

IFRS 17 Contrats d'assurance (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 afin d'établir une norme complète fournissant des indications quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus. Cette norme remplacera IFRS 4 *Contrats d'assurance* (IFRS 4). En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, visant notamment à reporter la date d'entrée en vigueur de deux ans. En ce qui nous concerne, la nouvelle norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2023 et devra être appliquée rétrospectivement, les données comparatives devant être retraitées à compter du 1^{er} novembre 2022.

Aux termes d'IFRS 17, les contrats d'assurance sont définis comme des contrats en vertu desquels nous prenons en charge un risque d'assurance important pour un titulaire en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié porte préjudice au titulaire. Les dérivés incorporés, les composants investissements et les promesses de fournir des services autres que des services prévus au contrat d'assurance, à condition que certains critères soient respectés,

sont séparés de l'évaluation des contrats d'assurance et de réassurance. Les contrats d'assurance et de réassurance sont regroupés dans des portefeuilles qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble, puis ils sont subdivisés en groupes en fonction de la période à laquelle ils ont été émis et de la rentabilité attendue. Les groupes sont présentés et évalués séparément au moyen d'un des trois modèles d'évaluation, selon les caractéristiques des contrats :

- La méthode des honoraires variables est utilisée pour évaluer les contrats d'assurance avec participation directe.
- La méthode de la répartition des primes peut être utilisée pour évaluer les contrats d'assurance et les contrats de réassurance détenus pour une courte durée d'un an ou moins.
- La méthode d'évaluation générale est utilisée pour tous les autres contrats.

Selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, les passifs au titre de la couverture restante et les passifs au titre des sinistres survenus relativement aux groupes de contrats sont évalués en fonction de la somme des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels, qui sont recalculés à la clôture de chaque période de présentation de l'information. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et à un ajustement au titre du risque non financier. En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net à l'achat de contrat de réassurance. Selon la méthode de la répartition des primes, le passif au titre de la couverture restante pour chaque groupe est calculé comme les primes reçues, moins le produit des activités d'assurance comptabilisé pour les services fournis, alors que le passif au titre des sinistres survenus est calculé comme les flux de trésorerie d'exécution au titre des sinistres survenus, plus tout ajustement apporté à un composant financement. Les pertes sur le groupe de contrats d'assurance déficitaires sont immédiatement comptabilisées dans les états consolidés du résultat net, et ce, sans égard au modèle d'évaluation utilisé.

Les principales différences entre IFRS 17 et IFRS 4 sont les suivantes :

- Les nouveaux profits sont différés et évalués en fonction de la marge sur services contractuels au titre des passifs liés aux contrats d'assurance, et amortis dans le bénéfice au fur et à mesure que les services prévus au contrat d'assurance sont fournis, alors que les pertes sont immédiatement comptabilisées dans le bénéfice. Aux termes d'IFRS 4, les profits et les pertes sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice. Le 18 juillet 2023, le BSIF a publié des lignes directrices réglementaires pour autoriser l'inclusion de la marge sur services contractuels dans le calcul des fonds propres CET1 et des ratios connexes; par conséquent, il n'y aura aucune incidence sur les mesures des fonds propres du fait d'une telle diminution des bénéfices non distribués découlant de la marge sur services contractuels.
- Les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur actualisée des passifs au titre des contrats d'assurance sont établis selon les caractéristiques des contrats d'assurance, contrairement à IFRS 4 dont les taux sont fondés sur les actifs à l'appui des passifs.
- La présentation et les informations à fournir devraient changer du fait des nouvelles exigences.

Même si IFRS 17 a une incidence sur le moment de la comptabilisation des profits sur les contrats d'assurance, il n'y en aura aucune sur le profit total comptabilisé sur la durée de vie de ces contrats.

Incidence de la transition vers IFRS 17, compte non tenu de l'incidence du reclassement des actifs financiers

À l'adoption d'IFRS 17, nous appliquerons la norme de façon rétrospective en ajustant nos bilans consolidés au 1^{er} novembre 2022, et nous retraiterons les données comparatives. L'approche rétrospective intégrale sera appliquée à tous les contrats d'assurance et de réassurance, à moins que cela ne s'avère impossible. L'approche rétrospective intégrale est appliquée à tous les contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes et à tous les nouveaux contrats émis à compter du 1^{er} novembre 2022 évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. En raison de la disponibilité des données et de l'impossibilité d'utiliser des connaissances a posteriori, l'approche fondée sur la juste valeur est appliquée à tous les contrats émis avant le 1^{er} novembre 2022 évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la marge sur services contractuels du passif au titre de la couverture restante est calculée comme la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats et les flux de trésorerie d'exécution évalués à la date de transition.

Selon les estimations actuelles, l'adoption d'IFRS 17 devrait entraîner une diminution des bénéfices non distribués d'environ 2,4 milliards de dollars, après impôt, au 1^{er} novembre 2022. Cette diminution est attribuable à la mise en œuvre de la marge sur services contractuels, à d'autres changements de réévaluation apportés aux contrats d'assurance et de réassurance, et à l'incidence fiscale qui s'y rattache. Le montant estimatif des contrats de réassurance nets détenus au 1^{er} novembre 2022 s'élève à environ 1,8 milliard de dollars. Ces estimations pourraient changer à mesure que nous finaliserons l'incidence quantitative de l'adoption au premier trimestre de 2024.

Incidence du reclassement des actifs financiers

Comme le permet IFRS 17, nous modifierons le classement et l'évaluation de certains actifs financiers admissibles détenus relativement à une activité liée aux contrats d'assurance à l'adoption d'IFRS 17. Nous appliquerons ces modifications de manière rétrospective en ajustant nos bilans consolidés au 1^{er} novembre 2023, sans retraitement des données comparatives. Nous prévoyons reclasser des actifs financiers entre les catégories de classement à la juste valeur, ce qui ne devrait pas avoir d'incidence nette sur le total des capitaux propres ni sur la valeur comptable de ces actifs. Cette situation pourrait changer à mesure que nous finaliserons la détermination de l'incidence quantitative de ces changements ainsi que de l'incidence quantitative de l'adoption d'IFRS 17 au premier trimestre de 2024.

Mises à jour sur la Réforme des taux d'intérêt de référence

Progression de la transition vers des taux de référence alternatifs et risques en découlant

Afin de gérer notre transition vers les taux de référence alternatifs, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance et un programme exhaustifs à l'échelle de l'entreprise, qui mettent l'accent sur les principaux éléments touchés, notamment la modification de contrats conclus avec les clients, la planification en matière de fonds propres et de liquidités, la gestion du risque, la présentation de l'information financière et les évaluations connexes, les systèmes, les processus, la formation des clients et la communication. Les mesures prises dans le cadre de la transition se concentrent sur deux axes de travail généraux : i) concevoir de nouveaux produits liés aux taux de référence alternatifs et ii) convertir les contrats existants fondés sur le CDOR en contrats fondés sur les taux de référence alternatifs. Le calendrier de notre programme dépend essentiellement de l'acceptation, dans l'ensemble des marchés, de produits liés aux nouveaux taux de référence alternatifs, ainsi que de la volonté de nos clients d'adopter ces produits de remplacement et leur capacité à le faire. Les questions importantes que nous

continuos d'évaluer comprennent notre offre de produits à nos clients, nos stratégies de financement à court et à long terme, et nos programmes de couverture. Nous poursuivons nos travaux en gardant en vue la date cible indiquée par les organismes de réglementation pertinents pour l'abandon des produits fondés sur le CDOR, et nos mesures transitoires vers les taux de référence alternatifs progressent comme prévu.

Les tableaux suivants présentent les expositions importantes de la Banque à des instruments financiers indexés sur des taux d'intérêt de référence visés par la Réforme qui n'ont pas encore été remplacés par des taux de référence alternatifs. Au 31 octobre 2023, ils représentent nos instruments financiers indexés sur le CDOR et arrivant à échéance après le 28 juin 2024. Dans le cours normal des activités, le capital nominal de nos dérivés peut fluctuer en ayant une incidence minime sur nos plans de conversion des IBOR.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Actifs financiers non dérivés (1)	Passifs financiers non dérivés (2)	Capital nominal des dérivés	Actifs financiers non dérivés (1)	Passifs financiers non dérivés (2)	Capital nominal des dérivés (3)
CDOR (4)	29 496 \$	24 735 \$	2 154 345 \$	18 493 \$	18 572 \$	2 226 700 \$

- (1) Les actifs non dérivés représentent l'encours des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ainsi que la juste valeur des titres.
 (2) Les passifs non dérivés représentent les débetures subordonnées, les dépôts et les acceptations.
 (3) Les montants ont été mis à jour par rapport à ceux présentés précédemment pour refléter l'abandon du LIBOR en dollar américain.
 (4) Comprend notre exposition aux instruments financiers à des taux d'intérêt essentiellement semblables au CDOR.

Le tableau ci-dessous présente les engagements de prêt inutilisés indexés sur des taux d'intérêt de référence visés par la Réforme.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Engagements inutilisés autorisés et engagés		
CDOR (1), (2)	40 010 \$	26 913 \$

- (1) Comprend notre exposition aux instruments financiers à des taux d'intérêt essentiellement semblables au CDOR.
 (2) Les engagements inutilisés excluent les montants liés aux soldes impayés prélevés, qui, dans certains cas, peuvent comprendre des options de prolongation.

Dans le cadre de la Réforme des taux d'intérêt de référence, la publication du taux LIBOR dans toutes les monnaies, y compris le dollar américain, a cessé le 30 juin 2023 et conformément à notre plan de transition, notre exposition aux actifs financiers non dérivés, aux passifs financiers non dérivés, au notionnel des dérivés et aux soldes inutilisés de nos engagements de prêts indexés aux taux LIBOR libellés en dollar américain ne revêt plus d'importance dans le cadre de nos états financiers (57,5 milliards de dollars, 1,5 milliard, 5 772,4 milliards et 59,3 milliards respectivement au 31 octobre 2022). Nous continuons de gérer des expositions importantes aux taux de référence qui n'ont pas annoncé de plans de cessation ou de réforme, notamment le taux interbancaire offert en euro et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate), qui sont exclus des tableaux ci-dessus.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur lorsque les conditions exigeant la séparation sont respectées.

	Au 31 octobre 2023							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	60 856 \$	– \$	– \$	10 230 \$	10 230 \$	71 086 \$	71 086 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	180 651	9 500	–	–	–	–	190 151	190 151
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	127 624	842	91 113	83 667	219 579	212 133
	180 651	9 500	127 624	842	91 113	83 667	409 730	402 284
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	285 869	–	–	–	54 322	54 322	340 191	340 191
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	114	362	280	–	566 376	542 480	567 132	543 236
Prêts de gros	5 629	3 619	597	–	275 796	268 843	285 641	278 688
	5 743	3 981	877	–	842 172	811 323	852 773	821 924
Autres								
Dérivés	142 450	–	–	–	–	–	142 450	142 450
Autres actifs (1)	4 819	5	–	–	68 537	68 537	73 361	73 361
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	109 \$	26 702 \$			415 135 \$	412 886 \$	441 946 \$	439 697 \$
Entreprises et gouvernements (2)	174	137 454			607 447	605 260	745 075	742 888
Banques (3)	–	11 462			33 204	33 160	44 666	44 622
	283	175 618			1 055 786	1 051 306	1 231 687	1 227 207
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 651	–			–	–	33 651	33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	298 679			36 559	36 559	335 238	335 238
Dérivés	142 629	–			–	–	142 629	142 629
Autres passifs (4)	(937)	11			92 500	92 402	91 574	91 476
Débitures subordonnées	–	–			11 386	11 213	11 386	11 213

	Au 31 octobre 2022							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	- \$	84 468 \$	- \$	- \$	23 543 \$	23 543 \$	108 011 \$	108 011 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	138 507	9 698	-	-	-	-	148 205	148 205
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	-	-	92 063	828	77 127	70 073	170 018	162 964
	138 507	9 698	92 063	828	77 127	70 073	318 223	311 169
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	264 665	-	-	-	53 180	53 180	317 845	317 845
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	73	375	218	-	546 767	521 428	547 433	522 094
Prêts de gros	6 914	3 222	563	-	261 833	253 816	272 532	264 515
	6 987	3 597	781	-	808 600	775 244	819 965	786 609
Autres								
Dérivés	154 439	-	-	-	-	-	154 439	154 439
Autres actifs (1)	3 377	-	-	-	73 084	73 084	76 461	76 461
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	298 \$	21 959 \$			382 675 \$	380 396 \$	404 932 \$	402 653 \$
Entreprises et gouvernements (2)	447	152 119			607 304	605 102	759 870	757 668
Banques (3)	-	7 196			36 816	36 758	44 012	43 954
	745	181 274			1 026 795	1 022 256	1 208 814	1 204 275
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 511	-			-	-	35 511	35 511
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	-	248 835			25 112	25 112	273 947	273 947
Dérivés	153 491	-			-	-	153 491	153 491
Autres passifs (4)	(360)	69			90 348	90 160	90 057	89 869
Débitures subordonnées	-	-			10 025	9 668	10 025	9 668

(1) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(3) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts venant de banques réglementées et de banques centrales.

(4) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit correspondent à l'écart entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à un gain de 360 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 102 millions. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 662 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 490 millions. Au 31 octobre 2023, la mesure dans laquelle les dérivés de crédit ou les instruments similaires limitaient l'exposition maximale au risque de crédit était de 692 millions de dollars (589 millions au 31 octobre 2022).

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour nos passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous prenons en considération les variations de notre écart de taux et la durée attendue de l'instrument afin d'évaluer la variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
				Au cours de la période	Variation cumulative (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	27 131 \$	26 702 \$	(429)\$	112 \$	(57)\$
Entreprises et gouvernements (3)	147 844	137 454	(10 390)	683	(1 030)
Banques (4)	11 485	11 462	(23)	–	–
	186 460	175 618	(10 842)	795	(1 087)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	298 734	298 679	(55)	3	4
Autres passifs	11	11	–	–	–
	485 205 \$	474 308 \$	(10 897)\$	798 \$	(1 083)\$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
				Au cours de la période	Variation cumulative (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	22 328 \$	21 959 \$	(369)\$	(238)\$	(166)\$
Entreprises et gouvernements (3)	160 775	152 119	(8 656)	(2 135)	(1 718)
Banques (4)	7 208	7 196	(12)	–	–
	190 311	181 274	(9 037)	(2 373)	(1 884)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	248 963	248 835	(128)	1	1
Autres passifs	69	69	–	–	–
	439 343 \$	430 178 \$	(9 165)\$	(2 372)\$	(1 883)\$

- (1) Des variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit de 29 millions de dollars ont été constatées dans le résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 et des changements cumulatifs du risque de crédit de 17 millions ont été inclus dans le résultat pour les positions encore détenues à ce jour (97 millions et 97 millions au 31 octobre 2022, respectivement).
- (2) La variation cumulative est mesurée depuis la désignation initiale des passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, des profits liés à la juste valeur de 2 millions de dollars auparavant compris dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (profits liés à la juste valeur de 3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2022).
- (3) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les sommes provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
- (4) Les dépôts à terme des banques désignent les sommes provenant de banques réglementées et de banques centrales.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent essentiellement les titres détenus à des fins de transaction, les dérivés, les passifs liés aux activités de négociation, ainsi que les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur, les profits et pertes réalisés et latents étant inscrits dans les revenus autres que d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Profits nets (pertes nettes) (1)		
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	1 998 \$	(7 382) \$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (3)	1 499	8 543
	3 497 \$	1 161 \$
Par gamme de produits (1)		
Taux d'intérêt et crédit (4)	3 515 \$	1 251 \$
Titres de participation	(510)	(843)
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	492	753
	3 497 \$	1 161 \$

- (1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et qui sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : des pertes nettes découlant des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 371 millions de dollars (pertes de 2 805 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2022).
- (2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 9 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.
- (3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, des profits nets liés à la juste valeur de 1 524 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que ceux attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été inclus dans les revenus autres que d'intérêt (profits de 8 536 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2022).
- (4) Comprend les profits (pertes) comptabilisés sur les swaps simultanés de taux et de devises.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Revenu d'intérêt et de dividende (1), (2)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	31 464 \$	10 999 \$
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5 127	1 177
Instruments financiers évalués au coût amorti	50 400	28 595
	86 991	40 771
Charge d'intérêt (1)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	28 446 \$	8 336 \$
Instruments financiers évalués au coût amorti	33 416	9 718
	61 862	18 054
Revenu net d'intérêt	25 129 \$	22 717 \$

- (1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et qui sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : revenu d'intérêt de 451 millions de dollars (601 millions au 31 octobre 2022) et charge d'intérêt de 35 millions (6 millions au 31 octobre 2022).
- (2) Inclut un revenu de dividende de 3 215 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (2 954 millions au 31 octobre 2022), présenté à titre de revenu d'intérêt et de dividende dans l'état consolidé du résultat net.

Honoraires tirés des instruments financiers

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous avons tiré des honoraires de 6 112 millions de dollars de nos services bancaires (6 118 millions au 31 octobre 2022). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous avons aussi tiré des honoraires de 15 319 millions de dollars des services de gestion de placement, de fiducie, de garde, de souscription, de courtage et autres à nos clients de détail et à nos clients institutionnels (14 932 millions au 31 octobre 2022). Ces honoraires sont inclus au poste Revenus autres que d'intérêt.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 octobre 2023				31 octobre 2022					
	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1			Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	60 856 \$	– \$		\$ 60 856 \$	– \$	84 468 \$	– \$		\$ 84 468 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	26 675	2 581	–		29 256	15 024	3 779	–		18 803
Provinces et municipalités	–	16 389	–		16 389	–	13 257	–		13 257
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1), (2)	2 249	50 439	–		52 688	1 254	35 570	4		36 828
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)	2 055	2 577	–		4 632	1 325	3 452	–		4 777
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	2	–		2	–	2	–		2
Titres adossés à des actifs										
Titres non garantis par des créances	–	1 245	–		1 245	–	1 308	2		1 310
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	22 615	–		22 615	–	21 162	7		21 169
Titres de participation	58 826	2 232	2 266		63 324	46 592	3 593	1 874		52 059
	89 805	98 080	2 266		190 151	64 195	82 123	1 887		148 205
Titres de placement										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	2 731	3 528	–		6 259	1 226	2 555	–		3 781
Provinces et municipalités	–	2 748	–		2 748	–	2 124	–		2 124
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1)	275	73 020	–		73 295	440	43 918	–		44 358
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	6 192	–		6 192	–	5 144	–		5 144
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	2 672	29		2 701	–	2 860	28		2 888
Titres adossés à des actifs										
TGC (4)	–	8 265	–		8 265	–	7 524	–		7 524
Titres non garantis par des créances	–	441	–		441	–	524	–		524
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	27 574	149		27 723	–	25 569	151		25 720
Titres de participation	38	338	466		842	36	395	397		828
	3 044	124 778	644		128 466	1 702	90 613	576		92 891
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	285 869	–		285 869	–	264 665	–		264 665
Prêts	–	8 742	1 859		10 601	–	9 673	1 692		11 365
Autres										
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	39 243	290		39 533	–	39 804	263		40 067
Contrats de change	–	89 644	4		89 648	–	99 424	13		99 437
Dérivés de crédit	–	224	–		224	–	388	–		388
Autres contrats	2 352	13 927	111		16 390	3 939	14 786	62		18 787
Ajustements d'évaluation	–	(1 805)	4		(1 801)	–	(2 100)	45		(2 055)
Total des dérivés, montant brut	2 352	141 233	409		143 994	3 939	152 302	383		156 624
Ajustements de compensation				(1 544)	(1 544)				(2 185)	(2 185)
Total des dérivés					142 450					154 439
Autres actifs	1 392	3 421	11		4 824	1 221	2 141	15		3 377
	96 593 \$	722 979 \$	5 189 \$	(1 544) \$	823 217 \$	71 057 \$	685 985 \$	4 553 \$	(2 185) \$	759 410 \$
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	– \$	26 428 \$	383 \$		\$ 26 811 \$	– \$	22 016 \$	241 \$		\$ 22 257 \$
Entreprises et gouvernements	–	137 628	–		137 628	–	152 566	–		152 566
Banques	–	11 462	–		11 462	–	7 196	–		7 196
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 391	19 260	–		33 651	16 383	19 128	–		35 511
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	298 679	–		298 679	–	248 835	–		248 835
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	41 249	952		42 201	–	39 592	1 122		40 714
Contrats de change	–	81 750	53		81 803	–	94 310	145		94 455
Dérivés de crédit	–	176	–		176	–	125	–		125
Autres contrats	3 119	17 306	549		20 974	3 847	16 663	847		21 357
Ajustements d'évaluation	–	(982)	1		(981)	–	(967)	(8)		(975)
Total des dérivés, montant brut	3 119	139 499	1 555		144 173	3 847	149 723	2 106		155 676
Ajustements de compensation				(1 544)	(1 544)				(2 185)	(2 185)
Total des dérivés					142 629					153 491
Autres passifs	370	(1 296)	–		(926)	341	(632)	–		(291)
	17 880 \$	631 660 \$	1 938 \$	(1 544) \$	649 934 \$	20 571 \$	598 832 \$	2 347 \$	(2 185) \$	619 565 \$

(1) Au 31 octobre 2023, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 14 345 millions de dollars et à néant (12 273 millions et néant au 31 octobre 2022), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 24 365 millions et à 2 618 millions (23 362 millions et 2 755 millions au 31 octobre 2022).

(2) États-Unis.

(3) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

(4) Titres garantis par des créances (TGC).

Les justes valeurs de nos principaux actifs et passifs évalués de façon récurrente sont établies et classées dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à l'aide des données et techniques d'évaluation suivantes :

Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques

Une majorité de nos dépôts productifs d'intérêts auprès des banques est désignée à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts à court terme auprès de banques et sont inclus dans le poste Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de swaps de taux d'intérêt et les écarts de taux, le cas échéant. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Obligations d'État (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)

Les obligations d'État sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et qui peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés

La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en fonction de l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, taux de financement à un jour garanti (SOFR) et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires

Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicaux chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, ils sont classés au niveau 3.

Titres de participation

Les titres de participation comprennent des actions ordinaires cotées et non cotées, des titres de participation de sociétés fermées, des fonds communs de placement et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives, ces titres figurant dans les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de participation de sociétés fermées sont classés au niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. S'il nous est possible de racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, celui-ci est classé au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, il est classé au niveau 3.

Prêts

Les prêts regroupent les prêts sur les métaux de base, les prêts aux entreprises, les acceptations bancaires et les prêts adossés à des actifs. La juste valeur est établie selon les cours du marché, s'ils sont disponibles, ou selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché, les prix des métaux de base, les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des dérivés de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence de paiement du coupon et la convention relative

au compte des jours. Les prêts assortis de cours ou de données observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie et les prêts assortis de données non observables ayant une incidence significative sur les justes valeurs sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont généralement classés au niveau 1 de la hiérarchie. Les dérivés hors cote comprennent principalement les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change, les dérivés sur marchandises, les dérivés sur actions et les dérivés de crédit. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur marchandises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Les écarts acheteur-vendeur, les rajustements de la valeur du crédit, les ajustements d'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé au niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur; autrement, il est classé au niveau 3.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts

La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais certains dépôts sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net englobent les dépôts pris de clients, les certificats de dépôt et de billets émis, ainsi que des obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendement de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et les taux de corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et des taux de corrélation non observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	- \$		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix Écart de taux	9,88 \$ 1,89 %	107,13 \$ 9,96 %	87,66 \$ 5,93 %
	Prêts Passifs liés aux dérivés	1 859	2 \$		Rehaussement de crédit	11,70 %	15,60 %	13,00 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	149		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	7,73 %	10,38 %	8,60 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation Passifs liés aux dérivés	2 732	-	Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/ BAIIA	4,16X 6,60X	14,90X 22,60X	6,93X 8,60X
				Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/ revenus	1,00X	5,00X	3,00X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	16,91 %
					Taux d'actualisation	8,50 %	13,30 %	10,70 %
					Valeur liquidative/prix (5)	s.o.	s.o.	s.o.
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés	293	995	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Taux d'intérêt Taux des swaps sur IPC	2,39 % 1,84 %	5,18 % 2,35 %	Élevé Répartition égale
					Corrélation taux d'intérêt/ taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés	111	383 485	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Rendement de l'action Corrélation cours des actions/ cours des actions	0,14 % 32,50 %	10,71 % 96,49 %	Tranche inférieure Tranche centrale
					Corrélation cours des actions/ taux de change	(83,15) % 6,70 %	38,44 % 110,72 %	Tranche centrale Tranche inférieure
					Volatilités des cours des actions			
Autres (8)	Titres adossés à des actifs	-						
	Actifs liés aux dérivés	5						
	Autres actifs	11						
	Titres adossés à des créances hypothécaires	29						
	Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains Passifs liés aux dérivés	- 73						
Total		5 189 \$	1 938 \$					

Au 31 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances		7 \$	Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix Écart de taux	1,00 \$ 1,67 %	111,90 \$ 10,73 %	85,64 \$ 6,20 %
	Prêts	1 692			Rehaussement de crédit	11,70 %	15,60 %	13,00 %
	Passifs liés aux dérivés		130 \$					
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	151		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	7,85 %	10,72 %	8,92 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation Passifs liés aux dérivés	2 271	2	Cours de marché d'instruments comparables Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/ BAIIA Ratios c/b Ratios valeur de l'entreprise/revenus Escomptes de liquidité (4) Taux d'actualisation Valeur liquidative/prix (5)	3,97X 8,47X 0,35X 10,00 % 10,80 % s.o.	14,31X 24,04X 5,77X 40,00 % 10,80 % s.o.	8,59X 12,46X 3,88X 17,35 % 10,80 % s.o.
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés	270	1 216	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Taux d'intérêt Taux des swaps sur IPC Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux de change	1,88 % 1,98 % 19,00 % 29,00 % 68,00 %	4,49 % 2,59 % 67,00 % 56,00 % 68,00 %	Élevé Répartition égale Répartition égale Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés	62	241 655	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Rendement de l'action Corrélation cours des actions/cours des actions Corrélation cours des actions/taux de change Volatilités des cours des actions	(0,63)% 33,00 % (83,15)% 7,00 %	8,28 % 94,90 % 38,44 % 129,00 %	Tranche inférieure Tranche centrale Tranche centrale Tranche supérieure
Autres (8)	Titres adossés à des actifs Actifs liés aux dérivés Autres actifs Titres adossés à des créances hypothécaires Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains Passifs liés aux dérivés		2 51 15 28 4 103					
Total		4 553 \$	2 347 \$					

- Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varieront d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.
 - Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 \$ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 \$, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.
 - Les données non observables importantes comprennent : i) la valeur de l'entreprise; ii) le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); iii) le ratio cours/bénéfice (c/b); iv) l'indice des prix à la consommation (IPC); v) le taux d'intérêt; vi) le taux de change et viii) le cours des actions.
 - La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 483 millions de dollars (373 millions au 31 octobre 2022).
 - La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. Les titres de participation de sociétés fermées sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de participation de sociétés fermées en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.
 - Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.
 - Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.
 - La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les titres à enchères, les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les contreparties conditionnelles, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et les actions rachetables au gré du porteur.
- s.o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte s'entend de la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'État. Par conséquent, l'écart de taux ou la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent spécifiquement aux taux des dépôts ou des financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance s'entend du taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé s'entend du taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipé sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte

Le taux de recouvrement est une estimation du montant du prêt qui devrait être recouvré en cas de défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvré divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvré si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctue. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action

Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme, et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de l'instrument.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur IPC est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité

Les données d'évaluation des titres de participation de sociétés fermées incluent les ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, les ratios c/b et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Rehaussement de crédit

Le rehaussement de crédit est une donnée utilisée pour évaluer les transactions de titrisation et correspond au montant de la protection contre la perte sur prêts pour une tranche de rang supérieur. Le rehaussement de crédit est exprimé en tant que pourcentage de la taille de la transaction. Une progression du rehaussement de crédit donnera lieu à une diminution de l'écart de taux et à une augmentation de la juste valeur de la tranche, et réciproquement.

Relations entre les données non observables

Les données non observables, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Par exemple, une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023									
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par : États, municipalités et organismes américains	4 \$	– \$	– \$	– \$	(4)\$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	2	–	–	–	(2)	–	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	7	–	–	2	(16)	17	(10)	–	–
Titres de participation	1 874	(196)	21	586	(67)	48	–	2 266	(154)
	1 887	(196)	21	588	(89)	65	(10)	2 266	(154)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	28	–	–	1	–	–	–	29	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	151	–	9	–	(11)	–	–	149	s.o.
Titres de participation	397	–	70	1	(2)	–	–	466	s.o.
	576	–	79	2	(13)	–	–	644	s.o.
Prêts	1 692	(95)	33	1 443	(868)	30	(376)	1 859	(44)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(859)	(63)	5	(48)	235	42	26	(662)	(43)
Contrats de change	(132)	10	10	(14)	44	–	33	(49)	8
Autres contrats	(785)	83	4	(143)	78	(159)	484	(438)	152
Ajustements d'évaluation	53	–	–	–	(50)	–	–	3	–
Autres actifs	15	–	1	–	(5)	–	–	11	–
	2 447 \$	(261)\$	153 \$	1 828 \$	(668)\$	(22)\$	157 \$	3 634 \$	(81)\$
Passif									
Dépôts	(241)\$	5 \$	– \$	(260)\$	23 \$	(134)\$	224 \$	(383)\$	24 \$
Autres									
Autres passifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	(241)\$	5 \$	– \$	(260)\$	23 \$	(134)\$	224 \$	(383)\$	24 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par : États, municipalités et organismes américains	25 \$	– \$	2 \$	– \$	(23)\$	– \$	– \$	4 \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	2	–	–	–	–	–	–	2	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	25	(3)	–	–	(6)	9	(18)	7	–
Titres de participation	1 530	14	100	314	(82)	1	(3)	1 874	43
	1 582	11	102	314	(111)	10	(21)	1 887	43
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	20	–	8	–	–	–	–	28	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	152	–	2	–	–	–	(3)	151	s.o.
Titres de participation	334	–	51	11	(1)	37	(35)	397	s.o.
	506	–	61	11	(1)	37	(38)	576	s.o.
Prêts	1 077	(25)	(37)	407	(466)	802	(66)	1 692	(78)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(635)	(187)	(5)	17	64	(13)	(100)	(859)	(16)
Contrats de change	47	(103)	(2)	(22)	3	5	(60)	(132)	(90)
Autres contrats	(393)	165	(34)	(245)	70	(406)	58	(785)	271
Ajustements d'évaluation	20	–	–	25	(11)	19	–	53	–
Autres actifs	–	–	1	15	(1)	–	–	15	–
	2 204 \$	(139)\$	86 \$	522 \$	(453)\$	454 \$	(227)\$	2 447 \$	130 \$
Passif									
Dépôts	(151)\$	2 \$	(3)\$	(120)\$	26 \$	(143)\$	148 \$	(241)\$	19 \$
Autres									
Autres passifs	(7)	(1)	–	–	8	–	–	–	–
	(158)\$	1 \$	(3)\$	(120)\$	34 \$	(143)\$	148 \$	(241)\$	19 \$

(1) Ces montants comprennent les profits ou pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres de placement de 65 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (profits de 50 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2022) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le bénéfice net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2023 comprenait des actifs dérivés de 409 millions de dollars (383 millions au 31 octobre 2022) et des passifs dérivés de 1 555 millions (2 106 millions au 31 octobre 2022).

s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les transferts importants depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 763 millions de dollars détenues à des fins de négociation, des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 435 millions, détenues à titre de placements et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 151 millions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 1 vers le niveau 2.

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2023 et 2022, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 2 vers le niveau 1.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les transferts importants effectués depuis le niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient d'autres contrats et des dépôts en raison de changements dans l'importance des données non observables et dans l'observabilité des données du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, les transferts importants hors du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient d'autres contrats et prêts en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les transferts importants hors du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats et prêts et des dépôts en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 3 vers le niveau 2.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude quant à l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation des facteurs d'évaluation crée une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait; ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction						
Titres d'emprunt émis ou garantis par :						
États, municipalités et organismes américains	– \$	– \$	– \$	4 \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs	–	–	–	2	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	–	–	7	–	–
Titres de participation	2 266	50	(43)	1 874	27	(23)
Titres de placement						
Titres adossés à des créances hypothécaires	29	4	(4)	28	4	(4)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	149	11	(10)	151	12	(10)
Titres de participation	466	48	(47)	397	38	(39)
Prêts	1 859	33	(37)	1 692	60	(62)
Dérivés	409	10	(7)	383	5	(3)
Autres actifs	11	–	–	15	–	–
	5 189 \$	156 \$	(148)\$	4 553 \$	146 \$	(141)\$
Dépôts	(383)\$	26 \$	(26)\$	(241)\$	9 \$	(9)\$
Dérivés	(1 555)	59	(66)	(2 106)	55	(57)
Autres						
Autres passifs	–	–	–	–	–	–
	(1 938)\$	85 \$	(92)\$	(2 347)\$	64 \$	(66)\$

Sensibilité

Au 31 octobre 2023, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 156 millions de dollars et une diminution de 148 millions de la juste valeur des positions représentant un actif de niveau 3, dont une tranche de 63 millions et une tranche de 61 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 85 millions de dollars et par une augmentation de 92 millions de la juste valeur des positions représentant un passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour élaborer d'autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales, obligations municipales et prêts	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, de plus ou moins un écart type, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix est relevé, en ajustant les paramètres des données d'entrée, par exemple les écarts de taux, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation de sociétés fermées directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur; ii) en ajustant les coefficients des prix selon les coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les coefficients de prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps sur devises sont obtenues au moyen de l'ajout ou de la soustraction d'un écart type des données et d'un montant correspondant à l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en ajoutant aux données non observables du modèle ou en soustrayant de celles-ci un écart type des données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont calculées en ajustant les données de plus ou moins un écart type et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de plus ou moins certains points de base.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le			Total	
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	10 230 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	10 230 \$
Titres au coût amorti (2)	–	34	83 633	–	83 667	83 667
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	39 528	–	14 794	–	14 794	54 322
Prêts						
Prêts de détail	70 606	–	466 962	4 912	471 874	542 480
Prêts de gros	8 231	–	254 342	6 270	260 612	268 843
	78 837	–	721 304	11 182	732 486	811 323
Autres actifs	67 400	–	914	223	1 137	68 537
	195 995	34	820 645	11 405	832 084	1 028 079
Dépôts						
Particuliers	252 779	–	159 669	438	160 107	412 886
Entreprises et gouvernements	385 727	–	218 761	772	219 533	605 260
Banques	16 902	–	16 251	7	16 258	33 160
	655 408	–	394 681	1 217	395 898	1 051 306
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	36 559	–	–	–	–	36 559
Autres passifs	76 982	–	1 856	13 564	15 420	92 402
Débitures subordonnées	–	–	11 213	–	11 213	11 213
	768 949 \$	– \$	407 750 \$	14 781 \$	422 531 \$	1 191 480 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022					
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le			Total	
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	23 543 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	23 543 \$
Titres au coût amorti (2)	–	–	70 073	–	70 073	70 073
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	42 224	–	10 956	–	10 956	53 180
Prêts						
Prêts de détail	70 162	–	446 809	4 457	451 266	521 428
Prêts de gros	17 943	–	230 880	4 993	235 873	253 816
	88 105	–	677 689	9 450	687 139	775 244
Autres actifs	72 198	–	716	170	886	73 084
	226 070	–	759 434	9 620	769 054	995 124
Dépôts						
Particuliers	271 414	–	108 549	433	108 982	380 396
Entreprises et gouvernements	406 045	–	198 265	792	199 057	605 102
Banques	22 638	–	14 120	–	14 120	36 758
	700 097	–	320 934	1 225	322 159	1 022 256
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	25 112	–	–	–	–	25 112
Autres passifs	77 801	–	1 554	10 805	12 359	90 160
Débitures subordonnées	–	–	9 608	60	9 668	9 668
	803 010 \$	– \$	332 096 \$	12 090 \$	344 186 \$	1 147 196 \$

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car la valeur comptable de ceux-ci correspond approximativement à la juste valeur.

(2) Inclus dans le poste Titres – Placements, déduction faite de la correction de valeur applicable, dans les bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentés dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres au coût amorti

La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales, des obligations de sociétés et de titres adossés à des actifs est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'État de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'État d'autres pays. Dans le cas des titres adossés à des actifs, lorsque les prix du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données d'entrée des modèles d'évaluation comprennent habituellement les taux d'intérêt en vigueur, les écarts et les rendements de titres comparables, les paiements anticipés et la PCD.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme avoisine leur juste valeur.

Prêts de détail

Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et la notation de crédit, selon le cas. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et les ratios prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, les sorties du bilan et les taux de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de gros

Les prêts de gros sont évalués en fonction des cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts

Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à terme et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à vue, sur préavis et à court terme, correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant.

Débiteures subordonnées

La juste valeur des débiteures subordonnées se fonde sur les cours du marché, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les cours ne peuvent être observés, la juste valeur est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant des données pertinentes, notamment les taux d'intérêt sur le marché et les écarts de taux.

Valeur comptable des titres

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	9 867 \$	17 244 \$	8 687 \$	2 932 \$	6 915 \$	– \$	45 645 \$
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	15 507	8 136	15 864	4 375	8 806	–	52 688
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	566	1 117	815	1 040	1 094	–	4 632
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	2	–	2
Titres adossés à des actifs	452	151	234	307	101	–	1 245
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	143	–	–	–	–	–	143
Autres (3)	1 207	2 219	6 681	3 656	8 709	–	22 472
Titres de participation						63 324	63 324
	27 742	28 867	32 281	12 310	25 627	63 324	190 151
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	2 479	1 247	1 726	640	517	–	6 609
Juste valeur	2 479	1 242	1 707	515	316	–	6 259
Rendement (4)	4,5 %	3,2 %	2,6 %	1,2 %	3,4 %	–	3,4 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	469	8	1 159	52	1 708	–	3 396
Juste valeur	469	8	1 158	52	1 061	–	2 748
Rendement (4)	4,9 %	3,7 %	2,8 %	4,5 %	4,4 %	–	3,8 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	846	8 595	33 044	16 355	16 486	–	75 326
Juste valeur	856	8 572	33 050	16 193	14 624	–	73 295
Rendement (4)	7,4 %	2,1 %	2,7 %	4,0 %	3,6 %	–	3,2 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	160	1 009	5 030	1	–	–	6 200
Juste valeur	160	1 009	5 022	1	–	–	6 192
Rendement (4)	6,3 %	4,0 %	3,0 %	4,6 %	–	–	3,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	32	28	2 702	–	2 762
Juste valeur	–	–	31	25	2 645	–	2 701
Rendement (4)	–	–	7,5 %	6,7 %	6,8 %	–	6,8 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	16	7 542	1 194	–	8 752
Juste valeur	–	–	17	7 503	1 186	–	8 706
Rendement (4)	–	–	6,4 %	6,9 %	7,0 %	–	6,9 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	4 928	1 759	18 798	2 248	41	–	27 774
Juste valeur	4 928	1 755	18 761	2 243	36	–	27 723
Rendement (4)	3,9 %	4,2 %	3,9 %	5,4 %	4,7 %	–	4,1 %
Titres de participation							
Coût						493	493
Juste valeur (5)						842	842
Coût amorti	8 882	12 618	59 805	26 866	22 648	493	131 312
Juste valeur	8 892	12 586	59 746	26 532	19 868	842	128 466
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	997	1 931	17 448	6 468	–	–	26 844
Rendement (4)	2,8 %	3,0 %	2,1 %	2,0 %	–	–	2,2 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	424	1 427	14 536	5 156	23 025	–	44 568
Rendement (4)	5,0 %	4,1 %	3,3 %	2,9 %	2,5 %	–	2,9 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	375	723	4 362	66	–	–	5 526
Rendement (4)	2,0 %	0,8 %	2,9 %	1,1 %	–	–	2,5 %
Titres adossés à des actifs	–	–	424	–	1	–	425
Rendement (4)	–	–	4,9 %	–	1,4 %	–	4,9 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	838	1 443	11 256	190	23	–	13 750
Rendement (4)	2,3 %	2,9 %	3,4 %	3,1 %	5,6 %	–	3,3 %
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	2 634	5 524	48 026	11 880	23 049	–	91 113
Juste valeur	2 627	5 447	46 258	10 276	19 059	–	83 667
Total de la valeur comptable des titres	39 268 \$	46 977 \$	140 053 \$	50 722 \$	68 544 \$	64 166 \$	409 730 \$

Au 31 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	2 255 \$	14 181 \$	6 907 \$	2 706 \$	6 011 \$	– \$	32 060 \$
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	7 151	10 107	7 043	4 507	8 020	–	36 828
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 343	233	606	241	2 354	–	4 777
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	2	–	2
Titres adossés à des actifs	779	49	67	207	208	–	1 310
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	252	3	–	–	–	–	255
Autres (3)	3 055	1 837	4 813	3 037	8 172	–	20 914
Titres de participation						52 059	52 059
	14 835	26 410	19 436	10 698	24 767	52 059	148 205
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	780	1 010	1 024	745	522	–	4 081
Juste valeur	778	1 009	1 012	635	347	–	3 781
Rendement (4)	2,3 %	2,3 %	2,8 %	1,6 %	3,1 %	–	2,4 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	237	215	616	56	1 561	–	2 685
Juste valeur	237	216	616	56	999	–	2 124
Rendement (4)	2,0 %	2,7 %	2,0 %	3,8 %	4,1 %	–	3,0 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	802	2 613	13 586	9 104	19 929	–	46 034
Juste valeur	802	2 615	13 554	9 061	18 326	–	44 358
Rendement (4)	4,9 %	0,4 %	1,9 %	3,4 %	3,0 %	–	2,6 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	1 105	642	3 406	1	–	–	5 154
Juste valeur	1 105	642	3 396	1	–	–	5 144
Rendement (4)	2,4 %	1,2 %	1,7 %	4,4 %	–	–	1,8 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	41	2 944	–	2 985
Juste valeur	–	–	–	37	2 851	–	2 888
Rendement (4)	–	–	–	4,5 %	4,7 %	–	4,7 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	46	6 331	1 911	–	8 288
Juste valeur	–	–	46	6 172	1 830	–	8 048
Rendement (4)	–	–	4,6 %	5,3 %	5,4 %	–	5,3 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	5 922	4 793	12 420	2 666	51	–	25 852
Juste valeur	5 919	4 792	12 307	2 656	46	–	25 720
Rendement (4)	3,2 %	2,8 %	2,6 %	3,1 %	5,1 %	–	2,8 %
Titres de participation							
Coût						551	551
Juste valeur (5)						828	828
Coût amorti	8 846	9 273	31 098	18 944	26 918	551	95 630
Juste valeur	8 841	9 274	30 931	18 618	24 399	828	92 891
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	929	1 734	16 655	6 101	–	–	25 419
Rendement (4)	2,4 %	2,8 %	2,0 %	2,3 %	–	–	2,1 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	161	784	3 885	3 784	25 518	–	34 132
Rendement (4)	4,4 %	3,0 %	1,7 %	2,3 %	2,4 %	–	2,3 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	235	1 574	3 645	64	–	–	5 518
Rendement (4)	1,3 %	1,3 %	1,9 %	1,3 %	–	–	1,7 %
Titres adossés à des actifs	–	–	573	135	3	–	711
Rendement (4)	–	–	3,0 %	3,5 %	1,5 %	–	3,1 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	574	2 434	7 574	741	24	–	11 347
Rendement (4)	0,8 %	1,7 %	2,6 %	2,4 %	4,9 %	–	2,0 %
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	1 899	6 526	32 332	10 825	25 545	–	77 127
Juste valeur	1 899	6 455	30 579	9 433	21 707	–	70 073
Total de la valeur comptable des titres	25 575 \$	42 210 \$	82 699 \$	40 141 \$	74 711 \$	52 887 \$	318 223 \$

- (1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de proroger leur emprunt ou de le rembourser à l'avance, avec ou sans pénalité.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres inscrits au coût amorti, qui font partie des titres de placement, sont comptabilisés au coût amorti et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit.
- (3) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.
- (4) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.
- (5) Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2023				31 octobre 2022			
	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres d'emprunt émis ou garantis par :								
Gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	6 609 \$	1 \$	(351)\$	6 259 \$	4 081 \$	1 \$	(301)\$	3 781 \$
Provinces et municipalités	3 396	2	(650)	2 748	2 685	6	(567)	2 124
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	75 326	343	(2 374)	73 295	46 034	343	(2 019)	44 358
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	6 200	1	(9)	6 192	5 154	7	(17)	5 144
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 762	–	(61)	2 701	2 985	1	(98)	2 888
Titres adossés à des actifs								
TGC	8 308	3	(46)	8 265	7 741	3	(220)	7 524
Titres non garantis par des créances	444	2	(5)	441	547	–	(23)	524
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	27 774	44	(95)	27 723	25 852	51	(183)	25 720
Titres de participation	493	357	(8)	842	551	284	(7)	828
	131 312 \$	753 \$	(3 599)\$	128 466 \$	95 630 \$	696 \$	(3 435)\$	92 891 \$

- (1) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 91 113 millions de dollars au 31 octobre 2023 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (77 127 millions au 31 octobre 2022).
- (2) Les profits et les pertes bruts latents comprennent une correction de valeur pour pertes de crédit de (33) millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2023 ((19) millions au 31 octobre 2022) comptabilisée en résultat et dans les autres composantes des capitaux propres.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Ventes et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2023				le 31 octobre 2022			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	
Solde au début de la période	3 \$	1 \$	(23)\$	(19)\$	2 \$	1 \$	(12)\$	(9)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	1	(1)	–	–	1	(1)	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	7	–	–	7	3	–	–	3
Ventes et arrivées à échéance	(2)	–	–	(2)	(1)	–	–	(1)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(5)	–	(17)	(22)	(2)	1	(10)	(11)
Écart de change et autres	–	–	3	3	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	4 \$	– \$	(37)\$	(33)\$	3 \$	1 \$	(23)\$	(19)\$

- (1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan consolidé, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.
- (2) Comprend la correction de valeur sur les titres dépréciés acquis.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2023				le 31 octobre 2022			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de la période	8 \$	14 \$	– \$	22 \$	5 \$	18 \$	– \$	23 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	10	–	–	10	11	–	–	11
Ventes et arrivées à échéance	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(9)	–	–	(9)	(7)	(6)	–	(13)
Écart de change et autres	–	1	–	1	–	2	–	2
Solde à la fin de la période	8 \$	15 \$	– \$	23 \$	8 \$	14 \$	– \$	22 \$

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour évaluer les pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2023				31 octobre 2022			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Titres de placement								
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Qualité investissement	126 732 \$	1 \$	– \$	126 733 \$	91 177 \$	56 \$	– \$	91 233 \$
Qualité inférieure	742	–	–	742	680	–	–	680
Dépréciés	–	–	149	149	–	–	150	150
	127 474	1	149	127 624	91 857	56	150	92 063
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				842				828
				128 466 \$				92 891 \$
Titres au coût amorti								
Qualité investissement	89 947 \$	– \$	– \$	89 947 \$	76 035 \$	– \$	– \$	76 035 \$
Qualité inférieure	990	199	–	1 189	898	216	–	1 114
Dépréciés	–	–	–	–	–	–	–	–
	90 937	199	–	91 136	76 933	216	–	77 149
Correction de valeur pour pertes de crédit	8	15	–	23	8	14	–	22
	90 929 \$	184 \$	– \$	91 113 \$	76 925 \$	202 \$	– \$	77 127 \$

(1) Représente des titres dépréciés acquis de 149 millions de dollars (150 millions au 31 octobre 2022).

(2) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

Prêts, par portefeuille et par secteur géographique, déduction faite de la correction de valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	Total, déduction faite de la correction de valeur
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	397 605 \$	33 683 \$	3 213 \$	434 501 \$	(481)\$	434 020 \$
Prêts aux particuliers	79 705	15 751	3 278	98 734	(1 145)	97 589
Prêts sur cartes de crédit (3)	22 140	624	271	23 035	(1 013)	22 022
Prêts aux petites entreprises (4)	13 681	–	–	13 681	(180)	13 501
Prêts de gros (2), (5)	121 762	119 067	46 997	287 826	(2 185)	285 641
Total des prêts	634 893 \$	169 125 \$	53 759 \$	857 777 \$	(5 004)\$	852 773 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail	277 863	5 054	3 173	286 090	(152)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	128 967	247 881	84 633	461 481	(136)	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022					
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	Total, déduction faite de la correction de valeur
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	383 797 \$	31 956 \$	3 043 \$	418 796 \$	(432)\$	418 364 \$
Prêts aux particuliers	79 422	14 888	3 399	97 709	(856)	96 853
Prêts sur cartes de crédit (3)	19 778	558	241	20 577	(849)	19 728
Prêts aux petites entreprises (4)	12 669	–	–	12 669	(181)	12 488
Prêts de gros (2), (5)	108 916	114 795	50 256	273 967	(1 435)	272 532
Total des prêts	604 582 \$	162 197 \$	56 939 \$	823 718 \$	(3 753)\$	819 965 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail	258 115	4 630	2 212	264 957	(243)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	118 928	225 113	81 194	425 235	(135)	

- (1) Exclut une correction de valeur de 6 millions de dollars relative aux prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (5 millions au 31 octobre 2022).
- (2) L'information géographique est basée sur le pays de résidence de l'emprunteur.
- (3) Les prêts sur cartes de crédit sont gérés dans un seul portefeuille qui comprend les cartes pour particuliers et les cartes pour entreprises.
- (4) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
- (5) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	276 720 \$	249 210 \$	44 021 \$	569 951 \$	183 604 \$	378 656 \$	7 691 \$	569 951 \$
Prêts de gros	236 126	39 358	12 342	287 826	53 655	232 024	2 147	287 826
Total des prêts	512 846 \$	288 568 \$	56 363 \$	857 777 \$	237 259 \$	610 680 \$	9 838 \$	857 777 \$
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(5 004)				(5 004)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				852 773 \$				852 773 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	277 302 \$	226 793 \$	45 656 \$	549 751 \$	199 414 \$	342 087 \$	8 250 \$	549 751 \$
Prêts de gros	226 813	35 802	11 352	273 967	46 660	225 123	2 184	273 967
Total des prêts	504 115 \$	262 595 \$	57 008 \$	823 718 \$	246 074 \$	567 210 \$	10 434 \$	823 718 \$
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(3 753)				(3 753)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				819 965 \$				819 965 \$

- (1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
- (2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos									
	le 31 octobre 2023					le 31 octobre 2022				
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	432 \$	74 \$	(17)\$	(8)\$	481 \$	416 \$	27 \$	(24)\$	13 \$	432 \$
Prêts aux particuliers	1 043	593	(404)	(4)	1 228	1 079	211	(248)	1	1 043
Prêts sur cartes de crédit	893	636	(460)	–	1 069	875	348	(332)	2	893
Prêts aux petites entreprises	194	43	(39)	(4)	194	177	31	(23)	9	194
Prêts de gros	1 574	1 145	(293)	(100)	2 326	1 797	(90)	(136)	3	1 574
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	45	5	–	–	50	75	(30)	–	–	45
	4 181 \$	2 496 \$	(1 213)\$	(116)\$	5 348 \$	4 419 \$	497 \$	(763)\$	28 \$	4 181 \$
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	3 753 \$				5 004 \$	4 089 \$				3 753 \$
Autres passifs – Dotations	378				288	241				378
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	45				50	75				45
Autres composantes des capitaux propres	5				6	14				5

1) Les prêts qui ont été sortis du bilan font en général l'objet d'efforts de recouvrement continus pendant une période donnée après leur sortie. Le montant contractuel impayé lié aux prêts qui ont été sortis du bilan pendant l'exercice clos le 31 octobre 2023 et qui ne font plus l'objet de mesures de recouvrement s'élève à 139 millions de dollars (53 millions au 31 octobre 2022).

Le tableau ci-après présente le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour chaque grande catégorie de produits de prêts et d'engagements tels qu'ils ont été déterminés dans notre modèle de correction de valeur pondéré en fonction des scénarios et de l'application d'un jugement expert en matière de crédit, le cas échéant. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Changements de modèle – Ils reflètent généralement l'incidence des changements importants apportés aux modèles quantitatifs utilisés pour faire l'estimation des pertes de crédit attendues, ainsi que toute incidence connexe ayant trait aux stades.
- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Originations – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps au stade 1 et au stade 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit – prêts de détail et prêts de gros

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens)	le 31 octobre 2023				le 31 octobre 2022			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	235 \$	65 \$	132 \$	432 \$	186 \$	92 \$	138 \$	416 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	–	–	–	–	(21)	10	–	(11)
Transferts vers le stade 1	95	(95)	–	–	113	(98)	(15)	–
Transferts vers le stade 2	(26)	38	(12)	–	(14)	23	(9)	–
Transferts vers le stade 3	(2)	(13)	15	–	(2)	(25)	27	–
Originations	89	–	–	89	159	–	–	159
Arrivées à échéance	(17)	(9)	–	(26)	(23)	(9)	–	(32)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(152)	103	60	11	(167)	68	10	(89)
Sorties du bilan	–	–	(30)	(30)	–	–	(38)	(38)
Recouvrements	–	–	13	13	–	–	14	14
Écart de change et autres	1	1	(10)	(8)	4	4	5	13
Solde à la fin de la période	223 \$	90 \$	168 \$	481 \$	235 \$	65 \$	132 \$	432 \$
Prêts aux particuliers								
Solde au début de la période	285 \$	661 \$	97 \$	1 043 \$	422 \$	569 \$	88 \$	1 079 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	–	–	–	–	(3)	–	–	(3)
Transferts vers le stade 1	696	(695)	(1)	–	609	(607)	(2)	–
Transferts vers le stade 2	(88)	90	(2)	–	(120)	121	(1)	–
Transferts vers le stade 3	(1)	(57)	58	–	(2)	(47)	49	–
Originations	103	–	–	103	106	–	–	106
Arrivées à échéance	(45)	(112)	–	(157)	(70)	(99)	–	(169)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(671)	906	412	647	(660)	724	213	277
Sorties du bilan	–	–	(518)	(518)	–	–	(374)	(374)
Recouvrements	–	–	114	114	–	–	126	126
Écart de change et autres	1	–	(5)	(4)	3	–	(2)	1
Solde à la fin de la période	280 \$	793 \$	155 \$	1 228 \$	285 \$	661 \$	97 \$	1 043 \$
Prêts sur cartes de crédit								
Solde au début de la période	177 \$	716 \$	– \$	893 \$	233 \$	642 \$	– \$	875 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)
Transferts vers le stade 1	539	(539)	–	–	495	(495)	–	–
Transferts vers le stade 2	(101)	101	–	–	(95)	95	–	–
Transferts vers le stade 3	(2)	(394)	396	–	(2)	(325)	327	–
Originations	13	–	–	13	10	–	–	10
Arrivées à échéance	(6)	(33)	–	(39)	(5)	(29)	–	(34)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(417)	1 015	64	662	(458)	826	6	374
Sorties du bilan	–	–	(650)	(650)	–	–	(503)	(503)
Recouvrements	–	–	190	190	–	–	171	171
Écart de change et autres	–	–	–	–	1	2	(1)	2
Solde à la fin de la période	203 \$	866 \$	– \$	1 069 \$	177 \$	716 \$	– \$	893 \$
Prêts aux petites entreprises								
Solde au début de la période	73 \$	73 \$	48 \$	194 \$	88 \$	55 \$	34 \$	177 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 1	39	(39)	–	–	27	(27)	–	–
Transferts vers le stade 2	(14)	14	–	–	(17)	17	–	–
Transferts vers le stade 3	(1)	(10)	11	–	(1)	(4)	5	–
Originations	36	–	–	36	32	–	–	32
Arrivées à échéance	(18)	(21)	–	(39)	(22)	(24)	–	(46)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(48)	44	50	46	(43)	50	38	45
Sorties du bilan	–	–	(50)	(50)	–	–	(32)	(32)
Recouvrements	–	–	11	11	–	–	9	9
Écart de change et autres	3	5	(12)	(4)	9	6	(6)	9
Solde à la fin de la période	70 \$	66 \$	58 \$	194 \$	73 \$	73 \$	48 \$	194 \$
Prêts de gros								
Solde au début de la période	597 \$	585 \$	392 \$	1 574 \$	566 \$	794 \$	437 \$	1 797 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	–	–	–	–	(14)	(3)	–	(17)
Transferts vers le stade 1	216	(215)	(1)	–	415	(411)	(4)	–
Transferts vers le stade 2	(87)	89	(2)	–	(78)	80	(2)	–
Transferts vers le stade 3	(10)	(60)	70	–	(3)	(62)	65	–
Originations	651	–	–	651	641	–	–	641
Arrivées à échéance	(448)	(270)	–	(718)	(439)	(345)	–	(784)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(153)	647	718	1 212	(504)	503	71	70
Sorties du bilan	–	–	(324)	(324)	–	–	(202)	(202)
Recouvrements	–	–	31	31	–	–	66	66
Écart de change et autres	8	9	(117)	(100)	13	29	(39)	3
Solde à la fin de la période	774 \$	785 \$	767 \$	2 326 \$	597 \$	585 \$	392 \$	1 574 \$

Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, et la correction de valeur n'est pas sensible à un seul facteur. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent principalement les modifications des évaluations internes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables macroéconomiques sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la façon dont les scénarios sont construits et la pondération attribuée à chaque scénario;
- les transferts entre les stades, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

Pour refléter les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de nos modèles, nous avons eu recours à un jugement expert en matière de crédit pour déterminer l'évaluation de notre correction de valeur pour pertes de crédit pondérée. L'évaluation des pertes de crédit attendues, y compris la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations, la détermination des augmentations importantes du risque de crédit depuis l'origination et le recours à un jugement d'expert, est supervisée par un comité de gestion de la haute direction sur lequel siège les fonctions Finances, Gestion des risques du Groupe et Économie.

Notations internes du risque

Les notations internes du risque sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques présenté à la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion, sous les titres Risque de crédit lié aux prêts de gros et Risque de crédit lié aux prêts de détail. Les changements apportés aux notations internes du risque se reflètent dans les paramètres de la PD qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Élaboration et pondération des scénarios

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Nous pondérons chaque scénario en tenant compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, lesquelles sont appelées à changer. La pondération des scénarios tient compte de la mesure dans laquelle le scénario de base comprend des attentes économiques favorables et défavorables ainsi que des risques de hausse et de baisse du scénario de base qui se matérialiseront dans l'avenir. Le scénario de base repose sur des prévisions à l'égard du taux, de la valeur ou du rendement pour chacune des variables macroéconomiques pertinentes. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios et des pondérations raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes que le scénario de base. Deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires soulignent la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans nos portefeuilles. Lorsque l'économie atteint ou frôle l'équilibre, la gravité du scénario à la baisse reflète généralement un événement défavorable qui est habituel dans un cycle économique et les deux scénarios à la baisse non linéaires reflètent un résultat qui est bien pire que celui du scénario à la baisse.

L'incidence de nos cinq scénarios varie d'un portefeuille à l'autre étant donné que chaque portefeuille possède une sensibilité différente aux diverses variables macroéconomiques. La pondération de nos scénarios demeure inchangée par rapport au 31 octobre 2022, afin de refléter l'incertitude persistante et les risques baissiers susceptibles d'entraîner des récessions plus sévères que celles de notre scénario de base.

L'incidence de la pondération de ces multiples scénarios a augmenté notre correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs par rapport à notre scénario de base de 868 millions de dollars au 31 octobre 2023 (738 millions au 31 octobre 2022).

Variables macroéconomiques prospectives

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat sur une période de deux à cinq ans, généralement dans une perspective à moyen terme. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Notre correction de valeur pour pertes de crédit reflète nos perspectives économiques en date du 31 octobre 2023. Les changements ultérieurs à ces prévisions, ainsi que les estimations connexes, seront pris en compte dans la correction de valeur pour pertes de crédit des prochaines périodes.

Notre scénario de base reflète la hausse des taux de chômage, la hausse du taux directeur de la banque centrale et l'inflation élevée, bien qu'en diminution, qui entraîneront de légères récessions dans la deuxième moitié de l'année civile 2023 au Canada et dans la première moitié de l'année civile 2024 aux États-Unis. On s'attend à ce qu'il n'y ait aucune autre hausse des taux d'intérêt par les banques centrales au Canada et aux États-Unis. Notre scénario de base tient également compte de baisses à court terme des prix de l'immobilier commercial.

Les scénarios à la baisse, y compris deux scénarios supplémentaires plus pessimistes conçus pour les secteurs de l'énergie et de l'immobilier, reflètent la possibilité d'un choc macroéconomique plus sévère à compter du premier trimestre civil de 2024 par rapport à notre scénario de base. Dans ces scénarios, les conditions devraient se détériorer par rapport à ce qu'elles étaient

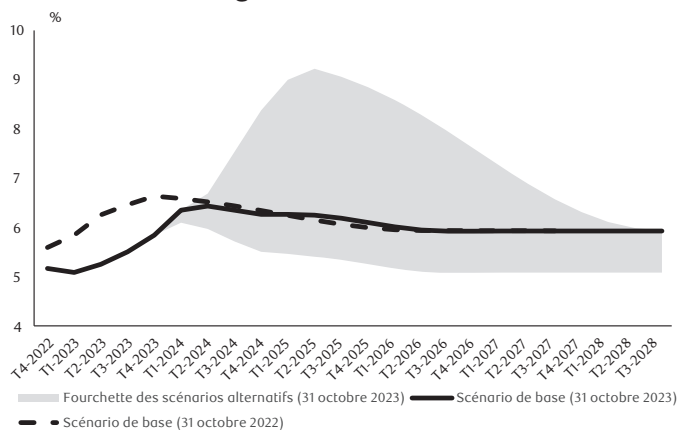
au quatrième trimestre civil de 2023 pour une période d'au plus 18 mois, suivie par une reprise pour le reste de la période. Ces scénarios tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision. La possibilité d'une récession plus sévère et d'une reprise plus longue par rapport à notre scénario de base, ce qui comprend l'éventualité que des mesures monétaires supplémentaires en réponse à la flambée d'inflation augmente le risque de crédit, est prise en compte dans notre scénario à la baisse général.

Le scénario de fluctuation à la hausse reflète une croissance économique légèrement plus solide que celle du scénario de base, sans mesures monétaires supplémentaires pour la freiner, suivie d'un retour à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

La rubrique qui suit présente des renseignements supplémentaires sur nos prévisions trimestrielles concernant les principales variables macroéconomiques utilisées dans les modèles servant à estimer les corrections de valeur pour pertes de :

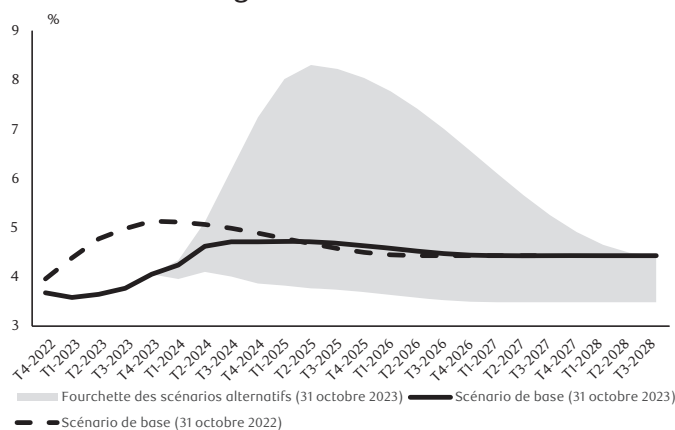
- **Taux de chômage** – Les prévisions selon notre scénario de base pour le quatrième trimestre civil de 2023 laissent entrevoir une détérioration au Canada et aux États-Unis, avec des taux de chômage respectifs de 5,9 % et de 4,0 %, qui atteindront leur sommet à 6,6 % au deuxième trimestre de 2024 au Canada et à 4,7 % au troisième trimestre de 2024 aux États-Unis, pour ensuite se diriger en direction de l'équilibre à long terme au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2026, respectivement.

Taux de chômage au Canada (1)



(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

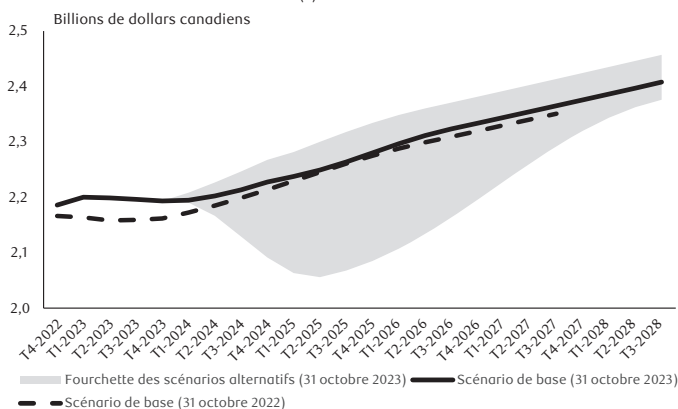
Taux de chômage aux États-Unis (1)



(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

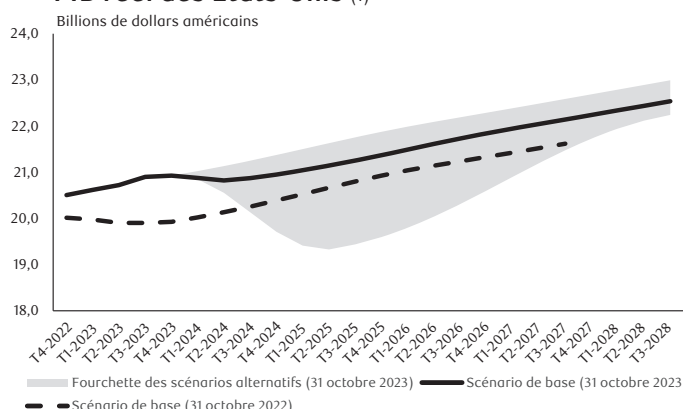
- **Produit intérieur brut (PIB)** – Selon notre scénario de base, la croissance du PIB au Canada devrait se poursuivre pour le premier trimestre de 2024 et les suivants, et la croissance du PIB aux États-Unis devrait connaître de légères récessions au premier semestre civil de 2024, qui seront suivies d'une croissance soutenue. Au quatrième trimestre civil de 2024, les PIB canadien et américain devraient être respectivement de 1,6 % et 0,1 % supérieurs à leur niveau du quatrième trimestre de 2023.

PIB réel du Canada (1)



(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar canadien de 2012 pour les trimestres civils présentés.

PIB réel des États-Unis (1)



(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar américain de 2012 pour les trimestres civils présentés.

- **Prix du pétrole (West Texas Intermediate en \$ US)** – Selon notre scénario de base, les prix du pétrole devraient s'établir en moyenne à 81 \$ le baril pour les 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2023 et à 67 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Les prix moyens figurant dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient de 28 \$ à 103 \$ le baril pour les 12 prochains mois et de 43 \$ à 74 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2022, notre scénario de base prévoyait un prix moyen de 88 \$ le baril pour les 12 prochains mois et de 72 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes.
- **Indice des prix des maisons au Canada** – Selon notre scénario de base, les prix des maisons devraient progresser de 1,6 % au cours des 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2023 et afficher un taux de croissance annuel composé de 5,0 % pour les 2 à 5 années suivantes. Dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse du secteur de l'immobilier, le taux de croissance (contraction) annuel composé des prix des maisons varie de (30,0) % à 10,9 % pour les 12 prochains mois et de 4,2 % à 9,6 % pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2022, notre scénario de base prévoyait

une contraction de (1,0) % des prix des maisons pour les 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2022 et une hausse des prix des maisons de 5,2 % pour les 2 à 5 années suivantes.

Les variables influant le plus sur les pertes de crédit de nos portefeuilles de détail sont le taux de chômage au Canada, l'indice des prix des maisons au Canada et le PIB au Canada. Le taux de financement à un jour au Canada a également une incidence sur nos portefeuilles de détail. Nos portefeuilles de gros sont soumis à l'influence de toutes les variables présentées ci-dessus, mais le poids de chacune varie selon le secteur. Parmi les autres variables influant sur nos portefeuilles de gros figurent notamment les écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, le rendement des obligations du gouvernement canadien et américain à 10 ans, le rendement des obligations de sociétés américaines BBB à 10 ans, l'indice de confiance des consommateurs canadien, les indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, l'indice des prix des maisons aux États-Unis et les prix du gaz naturel (Henry Hub).

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une augmentation des pertes de crédit attendues : taux de chômage au Canada et aux États-Unis, taux de financement à un jour au Canada, écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, taux des obligations des gouvernements canadien et américain à 10 ans et rendement des obligations de sociétés américaines BBB à 10 ans.

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une baisse des pertes de crédit attendues : indices des prix des maisons au Canada et aux États-Unis, le PIB au Canada et aux États-Unis, indice de confiance des consommateurs canadien, indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, prix du pétrole et prix du gaz naturel.

Transferts entre stades

Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, tel qu'il est décrit à la note 2. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou réciproquement, varie selon le produit et dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert. Les transferts entre les stades peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Le tableau ci-après illustre l'incidence des différents stades sur nos corrections de valeur pour pertes de crédit en comparant la correction de valeur qui serait obtenue si tous les prêts étaient classés au stade 1 et la correction de valeur réellement comptabilisée à l'égard de ces actifs.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2
Prêts productifs (1)	2 893 \$	1 257 \$	4 150 \$	2 373 \$	1 094 \$	3 467 \$

(1) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2 liées aux prêts et engagements.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2023				31 octobre 2022			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Prêts de détail								
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels								
Faible risque	349 001 \$	1 630 \$	– \$	350 631 \$	340 716 \$	2 573 \$	– \$	343 289 \$
Risque moyen	19 126	1 610	–	20 736	15 035	1 932	–	16 967
Risque élevé	1 582	4 927	–	6 509	1 188	3 125	–	4 313
Non notés (2)	54 247	1 220	–	55 467	51 915	1 304	–	53 219
Dépréciés	–	–	682	682	–	–	560	560
	423 956	9 387	682	434 025	408 854	8 934	560	418 348
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				476				448
Total				434 501 \$				418 796 \$
Prêts en cours – Prêts aux particuliers								
Faible risque	75 572 \$	1 676 \$	– \$	77 248 \$	73 339 \$	2 575 \$	– \$	75 914 \$
Risque moyen	5 587	2 915	–	8 502	5 482	3 780	–	9 262
Risque élevé	477	2 088	–	2 565	836	1 660	–	2 496
Non notés (2)	9 982	157	–	10 139	9 733	104	–	9 837
Dépréciés	–	–	280	280	–	–	200	200
Total	91 618 \$	6 836 \$	280 \$	98 734 \$	89 390 \$	8 119 \$	200 \$	97 709 \$
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit								
Faible risque	16 331 \$	135 \$	– \$	16 466 \$	15 088 \$	83 \$	– \$	15 171 \$
Risque moyen	1 771	2 132	–	3 903	1 418	1 911	–	3 329
Risque élevé	41	1 734	–	1 775	39	1 255	–	1 294
Non notés (2)	856	35	–	891	751	32	–	783
Total	18 999 \$	4 036 \$	– \$	23 035 \$	17 296 \$	3 281 \$	– \$	20 577 \$
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises								
Faible risque	8 641 \$	920 \$	– \$	9 561 \$	8 571 \$	838 \$	– \$	9 409 \$
Risque moyen	2 238	936	–	3 174	1 512	1 130	–	2 642
Risque élevé	99	592	–	691	102	375	–	477
Non notés (2)	11	–	–	11	3	–	–	3
Dépréciés	–	–	244	244	–	–	138	138
Total	10 989 \$	2 448 \$	244 \$	13 681 \$	10 188 \$	2 343 \$	138 \$	12 669 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail								
Faible risque	266 209 \$	610 \$	– \$	266 819 \$	247 620 \$	1 041 \$	– \$	248 661 \$
Risque moyen	10 759	298	–	11 057	9 021	246	–	9 267
Risque élevé	956	434	–	1 390	876	367	–	1 243
Non notés (2)	6 686	138	–	6 824	5 668	118	–	5 786
Total	284 610 \$	1 480 \$	– \$	286 090 \$	263 185 \$	1 772 \$	– \$	264 957 \$
Prêts de gros – Prêts en cours								
Qualité investissement	89 037 \$	416 \$	– \$	89 453 \$	88 513 \$	202 \$	– \$	88 715 \$
Qualité inférieure	156 211	19 210	–	175 421	145 908	15 758	–	161 666
Non notés (2)	10 968	238	–	11 206	11 789	360	–	12 149
Dépréciés	–	–	2 498	2 498	–	–	1 301	1 301
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				9 248				10 136
Total				287 826 \$				273 967 \$
Engagements inutilisés – Prêts de gros								
Qualité investissement	312 178 \$	186 \$	– \$	312 364 \$	284 481 \$	179 \$	– \$	284 660 \$
Qualité inférieure	130 994	13 947	–	144 941	126 225	10 657	–	136 882
Non notés (2)	4 176	–	–	4 176	3 692	1	–	3 693
Total	447 348 \$	14 133 \$	– \$	461 481 \$	414 398 \$	10 837 \$	– \$	425 235 \$

(1) Au 31 octobre 2023, 88 % des prêts dépréciés étaient soit entièrement, soit partiellement garantis (88 % au 31 octobre 2022). Pour plus de détails sur les types de biens donnés en garantie des actifs dépréciés et sur nos politiques en matière de garanties, se reporter à la rubrique Atténuation du risque de crédit du rapport de gestion.

(2) Il arrive qu'aucune note interne du risque ne soit attribuée. Dans ce cas, nous utilisons d'autres méthodes, politiques et outils approuvés afin de gérer notre risque de crédit.

(3) Les éléments qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

Prêts en souffrance mais non douteux (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	1 840 \$	208 \$	2 048 \$	1 328 \$	168 \$	1 496 \$
Prêts de gros	1 823	49	1 872	1 279	2	1 281
	3 663 \$	257 \$	3 920 \$	2 607 \$	170 \$	2 777 \$

- (1) Exclut les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours, car ils ne sont généralement pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.
- (2) Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Note 6 Acquisitions et cession importantes

Acquisitions

Banque HSBC Canada

Le 29 novembre 2022, nous avons conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada) pour un prix d'achat entièrement au comptant de 13,5 milliards de dollars. HSBC Canada est une banque canadienne de premier plan au service de particuliers et d'entreprises axée sur les clients connectés du monde entier. De plus, nous achèterons toutes les actions privilégiées et les titres d'emprunt subordonnés existants de HSBC Canada qui sont détenus directement ou indirectement par HSBC Holdings plc à leur valeur nominale (2,1 milliards de dollars au 30 septembre 2023).

L'entente prévoit un mécanisme de prix fixe selon lequel le bénéfice de HSBC Canada pour la période allant du 30 juin 2022 à la date de clôture de la transaction revient à RBC et sera reflété dans l'actif net acquis à la clôture. Dans le même ordre d'idées, nous verserons un montant supplémentaire, accumulé entre le 30 août 2023 et la date de clôture de la transaction et calculé en fonction du prix d'achat entièrement au comptant des actions ordinaires de HSBC Canada et du taux des opérations de pension à un jour.

La clôture de la transaction est prévue pour le premier trimestre de l'année civile 2024, sous réserve des conditions de clôture d'usage, y compris l'obtention des approbations des autorités de réglementation. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date de clôture.

Gestion de patrimoine

Le 27 septembre 2022, nous avons finalisé l'acquisition de la totalité des actions émises du capital-actions de Brewin Dolphin Holdings PLC (RBC Brewin Dolphin) par l'intermédiaire de notre filiale, RBC Wealth Management (Jersey) Holdings Limited. RBC Brewin Dolphin est un fournisseur de services de gestion de patrimoine discrétionnaire au Royaume-Uni, en Irlande et aux îles Anglo-Normandes. Les activités de RBC Brewin Dolphin nous permettent de bénéficier d'une plateforme pour transformer en profondeur nos activités de gestion de patrimoine au Royaume-Uni, en Irlande et aux îles Anglo-Normandes et nous offrent l'opportunité de positionner les activités combinées comme fournisseur intégré de premier ordre en gestion de patrimoine pour les investisseurs privés et institutionnels.

La contrepartie totale se chiffrait à 1 591 millions de livres sterling (2 341 millions de dollars) à la date de la clôture, soit 1 564 millions de livres sterling (2 302 millions de dollars) en trésorerie auxquels s'ajoutent des montants liés à la rémunération fondée sur des actions. Le prix d'achat se répartit comme suit : 3 279 millions de dollars pour les actifs et 938 millions pour les passifs, ce qui comprend des immobilisations incorporelles pour les relations-clients d'un montant de 1 292 millions et un goodwill de 913 millions, qui est alloué à nos UGT Gestion de patrimoine – International et Gestion mondiale d'actifs et qui n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill reflète les synergies des activités combinées prévues ainsi que la croissance attendue du secteur Gestion de patrimoine.

Les résultats de l'acquisition ont été consolidés à partir de la date de clôture et comprennent notre secteur Gestion de patrimoine.

Cession

Gestion de patrimoine

Le 3 juillet 2023, nous avons finalisé la vente annoncée précédemment des activités européennes d'administration d'actifs de RBC Investor Services® et de son centre d'excellence associé situé en Malaisie à CACEIS, le groupe bancaire d'administration d'actifs de Crédit Agricole S.A. et de Banco Santander, S.A. Par suite de l'opération, nous avons constaté un profit à la cession, avant impôt, de 69 millions de dollars dans les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine (77 millions après impôt). La conclusion de la vente des activités de l'antenne britannique de RBC Investor Services Trust et de RBC Investor Services à Jersey demeure assujettie aux conditions de clôture d'usage, y compris les approbations réglementaires. Le groupe destiné à être cédé se compose d'actifs de 2,6 milliards de dollars, principalement composés de trésorerie et de montants à recevoir de banques, et de passifs de 2,6 milliards, principalement composés de dépôts, et demeure classé comme étant détenu en vue de la vente, et présenté dans les autres actifs et les autres passifs, respectivement.

Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, tels que les risques liés aux paiements anticipés, au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme de ratios prêt-valeur inférieurs à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est comptabilisée au poste Dotation à la provision pour pertes de crédit dans nos états consolidés du résultat net. Le montant comptabilisé en tant que perte ne revêtait pas une grande importance pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2023 et de 2022.

Nous cédonc les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation, une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Notre implication continue consiste à fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre des swaps, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités des swaps.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ne peuvent être décomptabilisés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat à une date future et conservons la quasi-totalité des risques et avantages associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

	Aux							
	31 octobre 2023				31 octobre 2022			
(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	28 312 \$	313 558 \$	21 680 \$	363 550 \$	32 812 \$	258 615 \$	15 332 \$	306 759 \$
Valeur comptable du passif connexe	28 007	313 558	21 680	363 245	32 177	258 615	15 332	306 124
Juste valeur des actifs transférés	26 472 \$	313 558 \$	21 680 \$	361 710 \$	31 174 \$	258 615 \$	15 332 \$	305 121 \$
Juste valeur du passif connexe	26 780	313 558	21 680	362 018	30 900	258 615	15 332	304 847
Juste valeur de la position nette	(308)\$	– \$	– \$	(308)\$	274 \$	– \$	– \$	274 \$

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.

(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.

(3) Ne comprend pas le surdimensionnement des actifs donnés en garantie.

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables, tel qu'il est décrit à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, sans toutefois la consolider.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Conduits multicédants

Nous ne conservons habituellement aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En revanche, nous émettons du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) par l'intermédiaire d'un conduit multicédant qui n'a pas d'investisseur assumant les pertes prévues qui détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités du conduit. Le conduit est consolidé puisque nous sommes exposés à la variabilité des rendements découlant de la performance des accords de conduits multicédants du fait que nous fournissons des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération ainsi que des facilités de prêt et de crédit à l'échelle du programme et que nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes. Au 31 octobre 2023, des actifs financiers de 1 316 millions de dollars détenus par le conduit étaient inclus au poste Prêts (1 826 millions au 31 octobre 2022) et 1 194 millions en PCAA émis par le conduit étaient inclus au poste Dépôts (1 284 millions au 31 octobre 2022), dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par ces participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que les participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous conservons aussi les risques dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et conservons certains billets secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché et nous agissons à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée, car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avons définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des cartes de crédit sous-jacentes par l'entremise de la participation que nous conservons. Au 31 octobre 2023, des billets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 7 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (6 milliards au 31 octobre 2022).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de la Banque Royale du Canada, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2023, du papier commercial émis par l'entité d'un montant de 17 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts de nos bilans consolidés (14 milliards au 31 octobre 2022).

Obligations sécurisées

Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de nous conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Guarantor LP a été créée afin de garantir les obligations sécurisées et les paiements de capital du programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque Royale du Canada; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de commanditaire, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de gestionnaire des prêts hypothécaires sous-jacents, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2023, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 100 milliards de dollars (121 milliards au 31 octobre 2022) et des obligations sécurisées d'un montant de 50 milliards étaient comptabilisées au poste Dépôts de nos bilans consolidés (43 milliards au 31 octobre 2022).

Entités de financement structuré

Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des structures d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une obligation dont nous avons rehaussé le crédit et qui est achetée par une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie finance cet achat par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel que nous achetons. Nous sommes l'agent de vente de certificats à taux variable et nous procurons une facilité de liquidités aux investisseurs à court terme, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat, mais non revendus avec succès. Nous rehaussons le crédit de l'obligation achetée par la fiducie d'obligations encaissables par anticipation avec une lettre de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de vente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2023, des obligations municipales d'un montant de 5 milliards de dollars étaient incluses dans les titres liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (6 milliards au 31 octobre 2022) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 5 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts de nos bilans consolidés (7 milliards au 31 octobre 2022).

Nous établissons des entités structurées afin d'acquiescer des prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme et agissons à titre de gestionnaire des garanties. Au cours de la phase du financement sur stocks, nous fournissons un financement subordonné et, pour certaines émissions de titres garantis par des prêts à terme, agissons à titre de promoteur et d'agent des placements, et pouvons fournir du financement sur stocks de premier rang. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks. Au cours de la phase des titres garantis par des prêts à terme, nous continuons de fournir du financement subordonné, qui est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant les tranches de premier rang, et pouvons aussi investir directement dans les autres tranches.

Nous consolidons ces structures de titres garantis par des prêts, car nous avons un pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente. Nous les consolidons aussi lorsque nos participations, investissements directs et frais de gestion des garanties compris, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2023, de la trésorerie et des montants à recevoir de banques d'un montant de 493 millions de dollars et des prêts liés aux structures de titres garantis par des prêts consolidées s'élevant à 1 675 millions (respectivement 108 millions et 1 410 millions au 31 octobre 2022) ainsi que des dépôts représentant les tranches subordonnées et de premier rang détenues par des tiers de 1 706 millions (1 314 millions au 31 octobre 2022) étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement concernant les fonds. Nous consolidons ces fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nous participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2023, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés, d'un montant de 400 millions de dollars (524 millions au 31 octobre 2022) et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers, d'un montant de 331 millions (363 millions au 31 octobre 2022), étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées

Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					Total
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	
Actif figurant au bilan						
Titres	4 \$	– \$	2 411 \$	– \$	743 \$	3 158 \$
Prêts	–	5 790	–	8 451	2 403	16 644
Dérivés	2	–	26	–	91	119
Autres actifs	–	–	–	–	365	365
	6 \$	5 790 \$	2 437 \$	8 451 \$	3 602 \$	20 286 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	– \$	– \$	– \$	– \$	166 \$	166 \$
Dérivés	245	–	1	–	–	246
Autres passifs	–	–	–	–	7	7
	245 \$	– \$	1 \$	– \$	173 \$	419 \$
Risque de perte maximal (2)	54 715 \$	10 580 \$	3 068 \$	14 863 \$	5 595 \$	88 821 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	53 641 \$	31 037 \$	440 924 \$	81 028 \$	461 919 \$	1 068 549 \$

Au 31 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	Total
Actif figurant au bilan						
Titres	255 \$	– \$	3 089 \$	– \$	595 \$	3 939 \$
Prêts	–	5 334	–	8 494	2 487	16 315
Dérivés	25	–	–	–	100	125
Autres actifs	–	6	–	–	568	574
	280 \$	5 340 \$	3 089 \$	8 494 \$	3 750 \$	20 953 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dérivés	171	–	–	–	–	171
Autres passifs	–	–	–	–	–	–
	171 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	171 \$
Risque de perte maximal (2)	48 260 \$	8 658 \$	3 758 \$	14 339 \$	5 523 \$	80 538 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	47 289 \$	26 543 \$	548 320 \$	64 361 \$	554 573 \$	1 241 086 \$

- (1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 37 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (32 milliards au 31 octobre 2022).
- (2) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement au capital nominal des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Pour plus de détails, se reporter à la note 24.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous administrons des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants. Les conduits multicédants acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Dans certaines ententes de conduit multicédant, nous n'avons aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de couverture afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces contrats peuvent prendre la forme de contrats à terme de gré à gré, de swaps de taux d'intérêt ou de swaps sur devises. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs dans les conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous ne les contrôlons pas, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Entités de financement structuré

Nous participons à certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Nous fournissons des facilités de liquidités aux détenteurs de certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat, mais ne peuvent pas être revendus. Pour une partie de ces fiducies, nous fournissons également une lettre de crédit pour les obligations sous-jacentes détenues dans la fiducie. Nous n'avons pas de pouvoir décisionnel sur les activités pertinentes des structures, c'est pourquoi nous ne les consolidons pas.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par le gestionnaire de la garantie ou par des tiers investisseurs. Le financement subordonné est utilisé comme tranche de première perte, c'est-à-dire qu'il prend en charge les pertes avant nous en tant que prêteur de premier rang. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre implication à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers dans le but d'acquiescer des prêts. Un financement subordonné est fourni par le gestionnaire de la garantie ou par des tiers investisseurs. Le financement subordonné est utilisé comme tranche de première perte, c'est-à-dire qu'il prend en charge les pertes avant nous en tant que prêteur de premier rang. La durée de ces facilités est habituellement plus longue que celle des facilités de financement sur stocks de titres garantis par des prêts à terme et ces facilités bénéficient du rehaussement de crédit généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces structures, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des transactions sur dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des fiducies de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces transactions offrent aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds de référence, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces dérivés en investissant dans ces fonds de référence. Nous agissons également à titre de dépositaire pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas les fonds de référence gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas les fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers au nom desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs financiers précis émis par le promoteur. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ces rehaussements peuvent revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement des entités.

Autres

Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les arrangements de transfert des risques de crédit à des tiers, les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous ne consolidons pas les fonds communs de placement ni les fonds en gestion commune si nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire d'autres porteurs de parts.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré, de restauration historique, de nouveaux crédits d'impôt du marché ou de crédit d'impôt pour énergie renouvelable (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les tiers investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Nous achetons aussi des participations passives dans des entités liées aux crédits d'impôt spécialisées en énergie renouvelable créées et contrôlées par des tierces parties. Nous ne consolidons pas les fonds de ces tierces parties puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à ces activités et que nos placements sont gérés en tant que partie d'importants portefeuilles qui sont détenus à des fins de transaction.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées

Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des participations passives dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Aux 31 octobre 2023 et 2022, nos placements dans ces entités étaient inclus aux postes Titres détenus à des fins de transaction et Titres de placement, de notre bilan consolidé. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres détenus à des fins de transaction et nos titres de placement.

Entités commanditées

Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits, mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre implication initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placement gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous n'avons transféré aucun prêt hypothécaire commercial (450 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenons aucun droit à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2023 et 2022, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un taux d'intérêt sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas notre ECD.

Instruments financiers dérivés**Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés**

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats à terme de gré à gré et de contrats à terme standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux d'intérêt) et les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date ultérieure préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Certains swaps de taux d'intérêt sont négociés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation qui agissent à titre de contreparties centrales. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des titres, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix déterminé et à une date ultérieure prédéterminée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, notamment, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les dérivés de crédit englobent les swaps sur défaillance de crédit, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de la valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels l'une des parties accepte de verser à l'autre ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements, tels que les intérêts générés sur ces actifs, en échange d'une somme basée sur les taux de financement en vigueur sur le marché.

Autres produits dérivés

Les autres contrats comprennent les dérivés à valeur stable et sur titres de participation.

Dérivés non financiers

Les autres contrats comprennent également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, sur les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos transactions sur dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation liées à l'activité des clients et à la couverture du risque de marché connexe. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients leur permettant de modifier ou de réduire les risques. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste en la fixation de cours acheteurs et vendeurs pour d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement s'entend de la gestion active des transactions sur dérivés dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les types de produits. Le cas échéant, les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés utilisés aux fins de négociation sont comptabilisés immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que du risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres.

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus) (1)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					
	Durée jusqu'à l'échéance				À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 008 978 \$	691 397 \$	358 \$	1 700 733 \$	1 700 733 \$	– \$
Swaps	4 220 675	6 651 849	4 418 165	15 290 689	14 169 938	1 120 751
Options achetées	162 845	420 341	166 275	749 461	749 257	204
Options vendues	144 138	412 239	179 532	735 909	735 562	347
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	2 336 565	106 069	4 082	2 446 716	2 363 796	82 920
Swaps sur devises	30 098	88 625	74 538	193 261	189 100	4 161
Swaps simultanés de taux et de devises	972 658	2 055 058	1 141 295	4 169 011	4 107 125	61 886
Options achetées	244 721	73 407	2 663	320 791	320 791	–
Options vendues	254 534	71 039	2 305	327 878	327 878	–
Dérivés de crédit (2)	11 709	108 637	114 463	234 809	234 066	743
Autres contrats (3)	261 528	140 225	13 088	414 841	401 373	13 468
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	103 195	24 283	1	127 479	126 879	600
Contrats à terme standardisés – position vendeur	99 792	54 817	1	154 610	154 445	165
Options achetées	12 801	3	–	12 804	12 804	–
Options vendues	11 206	1 468	–	12 674	12 674	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	124	–	–	124	124	–
Autres contrats	571 970	154 677	4 586	731 233	731 233	–
	10 447 537 \$	11 054 134 \$	6 121 352 \$	27 623 023 \$	26 337 778 \$	1 285 245 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022					
	Durée jusqu'à l'échéance				À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	763 398 \$	44 188 \$	353 \$	807 939 \$	806 576 \$	1 363 \$
Swaps	4 994 006	6 934 996	4 781 148	16 710 150	16 001 414	708 736
Options achetées	100 504	577 780	151 084	829 368	829 368	–
Options vendues	108 770	556 652	182 841	848 263	848 263	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	2 187 124	86 136	2 648	2 275 908	2 230 901	45 007
Swaps sur devises	87 942	67 345	82 659	237 946	233 617	4 329
Swaps simultanés de taux et de devises	518 244	1 572 490	879 541	2 970 275	2 918 063	52 212
Options achetées	58 075	18 061	3 199	79 335	79 335	–
Options vendues	62 266	16 623	3 274	82 163	82 163	–
Dérivés de crédit (2)	1 143	35 621	6 751	43 515	42 785	730
Autres contrats (3)	228 709	93 431	19 392	341 532	327 860	13 672
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	148 032	50 869	–	198 901	197 251	1 650
Contrats à terme standardisés – position vendeur	233 941	98 763	65	332 769	332 320	449
Options achetées	56 353	12 173	–	68 526	68 526	–
Options vendues	16 394	6 168	–	22 562	22 562	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	164	–	–	164	164	–
Autres contrats	539 103	89 147	2 094	630 344	630 344	–
	10 104 168 \$	10 260 443 \$	6 115 049 \$	26 479 660 \$	25 651 512 \$	828 148 \$

- (1) Le capital nominal des dérivés est déterminé en utilisant l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.
- (2) Les dérivés de crédit d'un capital nominal de 1 milliard de dollars (1 milliard au 31 octobre 2022) sont des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis à des fins de transaction comprennent la protection achetée de 119 milliards de dollars (26 milliards au 31 octobre 2022) et la protection vendue de 115 milliards (17 milliards au 31 octobre 2022).
- (3) Les Autres contrats ne tiennent pas compte des engagements de souscription de prêts de 2 milliards de dollars (6 milliards au 31 octobre 2022), qui ne sont pas classés en tant que dérivés selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Juste valeur des instruments dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux			
	31 octobre 2023		31 octobre 2022	
	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	76 \$	24 \$	77 \$	25 \$
Swaps	26 320	22 965	25 690	21 608
Options achetées	11 230	–	12 056	–
Options vendues	–	11 776	–	12 201
	37 626	34 765	37 823	33 834
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	22 972	22 655	37 734	37 631
Swaps sur devises	7 370	5 815	8 680	9 087
Swaps simultanés de taux et de devises	55 268	46 550	49 758	38 230
Options achetées	2 623	–	2 623	–
Options vendues	–	1 790	–	2 571
	88 233	76 810	98 795	87 519
Dérivés de crédit	175	176	388	125
Autres contrats	16 319	20 865	18 474	21 084
	142 353	132 616	155 480	142 562
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	1 907	7 436	2 244	6 880
	1 907	7 436	2 244	6 880
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	860	509	268	237
Swaps sur devises	–	–	–	22
Swaps simultanés de taux et de devises	555	4 484	374	6 677
	1 415	4 993	642	6 936
Dérivés de crédit	49	–	–	–
Autres contrats	71	109	313	273
	3 442	12 538	3 199	14 089
Justes valeurs brutes totales avant les éléments suivants :	145 795	145 154	158 679	156 651
Ajustements d'évaluation déterminés collectivement	(1 801)	(981)	(2 055)	(975)
Incidences des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan	(1 544)	(1 544)	(2 185)	(2 185)
	142 450 \$	142 629 \$	154 439 \$	153 491 \$

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2023				31 octobre 2022			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	46 148 \$	52 165	44 137	142 450 \$	56 050 \$	56 792	41 597	154 439 \$
Passifs dérivés	47 707	51 690	43 232	142 629	58 504	54 361	40 626	153 491

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Réforme des taux d'intérêt de référence (1)

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie afin de gérer le risque de taux d'intérêt de nos actifs et de nos passifs actuels ou prévus. Nous avons également recours à des passifs au titre des dépôts libellés en devises pour gérer le risque de change découlant de nos investissements nets dans des établissements étrangers. Les instruments de couverture désignés pour la gestion de ces risques se rapportent aux taux IBOR dans plusieurs territoires et seront touchés par la Réforme du fait que le marché fera une transition vers des taux de référence alternatifs, tel qu'il est indiqué à la note 2.

Le tableau qui suit présente le capital nominal ou le capital de nos instruments de couverture fondés sur les taux IBOR qui sont touchés par la Réforme, tel qu'il est indiqué à la note 2. Nous continuons à surveiller les progrès réalisés afin de déterminer quels taux IBOR sont touchés par la Réforme. Le capital nominal ou le capital de ces instruments correspond aussi approximativement au risque géré au moyen des relations de couverture :

	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
(en millions de dollars canadiens)	Capital nominal/Capital	Capital nominal/Capital
Contrats de taux d'intérêt		
LIBOR en dollar américain	– \$	40 208 \$
CDOR	115 048	114 159
Swaps sur rendement total		
CDOR	736	801
Instruments non dérivés		
LIBOR en dollar américain	–	237
	115 784 \$	155 405 \$

(1) Compte non tenu des contrats de taux d'intérêt et des instruments non dérivés dont les taux de référence se rapportent principalement aux taux offerts dans plusieurs territoires, notamment le taux interbancaire offert en euro et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate).

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit, tel qu'il figure dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et mise en application lorsque des critères précis sont respectés conformément à notre méthode comptable décrite à la note 2. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit qui est réduite par des conventions-cadres de compensation peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet d'une convention et des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur est supérieure à un certain seuil.

Le coût de remplacement et le montant en équivalent-crédit sont déterminés conformément à l'approche standard pour le risque de crédit réglementaire non modélisée du BSIF selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres entrée en vigueur. Le coût de remplacement correspond à la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables. Le montant en équivalent-crédit correspond au coût de remplacement majoré d'un montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel, échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. L'équivalent pondéré en fonction des risques est déterminé par application des facteurs de pondération appropriés au montant en équivalent-crédit, notamment les facteurs de pondération qui reflètent l'approbation du modèle conformément à l'approche fondée sur les notations internes.

Risque de crédit lié aux dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	58 \$	94 \$	6 \$	46 \$	76 \$	5 \$
Swaps	9 613	24 448	3 721	9 699	21 698	5 187
Options achetées	610	1 547	353	108	426	119
Options vendues	123	564	152	15	543	164
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	5 655	27 862	5 611	8 772	29 565	5 940
Swaps	4 261	21 483	4 274	6 072	22 188	4 556
Options achetées	841	1 742	383	536	1 111	340
Options vendues	95	441	109	28	313	86
Dérivés de crédit	356	1 834	219	299	766	114
Autres contrats	1 933	16 002	4 929	5 196	20 457	7 520
Contrats négociés en Bourse	7 186	16 191	324	11 098	19 870	397
	30 731 \$	112 208 \$	20 081 \$	41 869 \$	117 013 \$	24 428 \$

- (1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.
(2) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres et ne tiennent pas compte du rajustement de la valeur du crédit de 13 milliards de dollars (16 milliards au 31 octobre 2022).

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023									
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)				
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total	
Justes valeurs positives brutes	36 224 \$	70 010 \$	28 956 \$	10 605 \$	145 795 \$	69 841 \$	20 268 \$	55 686 \$	145 795 \$	
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	24 025	60 556	22 765	7 718	115 064	68 151	20 237	26 676	115 064	
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	12 199 \$	9 454 \$	6 191 \$	2 887 \$	30 731 \$	1 690 \$	31 \$	29 010 \$	30 731 \$	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022									
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)				
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total	
Justes valeurs positives brutes	39 001 \$	72 983 \$	29 690 \$	17 005 \$	158 679 \$	73 616 \$	22 727 \$	62 336 \$	158 679 \$	
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	21 552	62 614	21 818	10 826	116 810	71 582	22 597	22 631	116 810	
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	17 449 \$	10 369 \$	7 872 \$	6 179 \$	41 869 \$	2 034 \$	130 \$	39 705 \$	41 869 \$	

- (1) Nos notations internes du risque AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité investissement tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure, telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.
(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Dérivés dans des relations de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert.

Les dérivés utilisés dans des relations de couverture sont inscrits au bilan consolidé, dans les autres actifs au poste Dérivés et dans les autres passifs au poste Dérivés. Les passifs libellés en devises utilisés dans des relations de couverture de l'investissement net sont comptabilisés au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements et au poste Débentures subordonnées dans notre bilan consolidé. Les profits et les pertes issus de l'inefficacité des couvertures sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt, et les montants reclassés depuis la réserve pour couvertures des autres éléments du résultat global vers le résultat sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt pour les couvertures de flux de trésorerie et dans les revenus autres que d'intérêt pour les couvertures de l'investissement net.

Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture en fonction de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Lorsque des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- Non-concordance des modalités des instruments de couverture et des éléments couverts, par exemple la fréquence et la date des révisions de taux et la fréquence des paiements.
- Différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts, en tenant compte des différentes fréquences de révisions de taux de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.
- Dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Nous fournissons ci-après une description de notre stratégie de gestion des risques pour chaque risque que nous décidons de couvrir :

Risque de taux d'intérêt

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les swaps sont désignés soit comme couvertures de la juste valeur, soit comme couvertures de flux de trésorerie, et se rapportent principalement aux taux IBOR dans plusieurs territoires. Certains swaps seront touchés par la Réforme du fait que le marché fera une transition vers des taux de référence alternatifs.

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer les variations de la juste valeur de nos instruments à taux fixe entraînées par la fluctuation des taux d'intérêt de référence. Les swaps de taux d'intérêt sont conclus individuellement afin de gérer le risque lié aux taux d'intérêt de référence, et les modalités des swaps sont appariées avec précision à celles des instruments à taux fixe désignés.

Nous utilisons aussi des swaps de taux d'intérêt pour les couvertures de la juste valeur afin de gérer le risque de taux d'intérêt lié aux actifs des prêts hypothécaires résidentiels et aux passifs de financement. Notre exposition au risque associé à ce portefeuille varie au gré de l'octroi de nouveaux prêts, du remboursement de prêts existants et de la vente de prêts hypothécaires titrisés. En conséquence, nous avons adopté pour ce portefeuille une stratégie de couverture dynamique dans le cadre de laquelle le rééquilibrage de la relation de couverture se fait plus souvent, par exemple aux deux semaines ou mensuellement.

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer l'exposition de nos instruments à taux variable à la variabilité des flux de trésorerie résultant de fluctuations des taux d'intérêt de référence. Les instruments à taux variable et les transactions prévisionnelles qui se rapportent à certains taux IBOR seront touchés par la Réforme. Bien que certains swaps de taux d'intérêt soient conclus individuellement pour gérer un risque spécifique, d'autres swaps de taux d'intérêt peuvent être conclus pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à un portefeuille d'actifs et de passifs.

Risque de change

Nous avons recours à des swaps sur devises dans une couverture de flux de trésorerie et à des contrats de change à terme dans une couverture de l'investissement net pour gérer notre risque de change. Certains instruments de trésorerie peuvent aussi être désignés comme couvertures de l'investissement net, selon le cas.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer la variabilité des flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux de change sur nos passifs à taux fixe émis libellés en devises et les transactions prévues hautement probables. Le profil des échéances et les modalités de remboursement de ces swaps sont appariés avec ceux de nos actifs et passifs libellés en devises afin de limiter la volatilité de nos flux de trésorerie causée par la fluctuation des taux de change.

Pour les couvertures de l'investissement net, nous avons recours à une combinaison de contrats de change à terme et d'instruments de trésorerie, comme des passifs au titre des dépôts libellés en devises, pour gérer le risque de change découlant de nos investissements dans des établissements étrangers. Nos expositions les plus importantes concernent le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Lorsque nous couvrons notre investissement net dans un établissement étranger au moyen de contrats de change à terme, seul l'élément prix au comptant non actualisé du contrat de change à terme est désigné comme instrument de couverture. Ainsi, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture résultant de fluctuations des taux à terme et des effets de l'actualisation est exclue de l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Le risque lié aux établissements étrangers n'est couvert que dans la mesure où il concerne le capital des passifs au titre des dépôts libellés en devises ou le capital nominal du dérivé. Habituellement, nous ne prévoyons pas subir d'inefficacité significative relativement aux couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

Risque sur actions

Nous utilisons des swaps sur rendement total dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie pour limiter la variabilité des flux de trésorerie liés aux paiements attendus de notre régime de rémunération fondée sur des actions avec règlement en trésorerie destiné à certains employés clés, ces swaps consistant à échanger des paiements d'intérêt contre la variation indexée du cours de l'action RBC et le versement de dividendes.

Risque de crédit

Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour couvrir économiquement notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Instruments dérivés désignés dans une relation de couverture (1)

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et les montants de capital des passifs non dérivés, classés selon leur relation de couverture, ainsi que les dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2023				31 octobre 2022			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture
Juste valeur	Flux de trésorerie	Investissement net	Juste valeur		Flux de trésorerie	Investissement net		
Actif								
Instruments dérivés	156 \$	19 \$	13 \$	142 262 \$	247 \$	57 \$	36 \$	154 099 \$
Passif								
Instruments dérivés	50	100	409	142 070	27	–	126	153 338
Instruments non dérivés	–	–	25 427	s.o.	–	–	25 798	s.o.

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent l'analyse de la durée à courir jusqu'à l'échéance du capital nominal présenté ainsi que les taux moyens pondérés des instruments de couverture de même que la valeur comptable présentée, l'ensemble de ces éléments étant classé en fonction du type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2023					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	8 853 \$	62 948 \$	21 702 \$	93 503 \$	156 \$	– \$
Couverture de passifs à taux fixe	23 592	75 130	10 236	108 958	–	50
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	4,3 %	3,6 %	3,2 %	3,6 %		
Couverture de passifs à taux fixe	2,1 %	2,4 %	2,6 %	2,3 %		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	9 083 \$	32 173 \$	15 516 \$	56 772 \$	247 \$	3 \$
Couverture de passifs à taux fixe	13 231	69 419	10 094	92 744	–	24
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	1,1 %	2,5 %	2,8 %	2,3 %		
Couverture de passifs à taux fixe	1,9 %	1,8 %	2,0 %	1,9 %		

(1) La valeur comptable rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Couverture de flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2023					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	63 927 \$	68 470 \$	1 097 \$	133 494 \$	– \$	– \$
Couverture de passifs à taux variable	16 696	63 527	32 802	113 025	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	4,5 %	3,4 %	3,7 %	4,0 %		
Couverture de passifs à taux variable	4,9 %	3,8 %	2,8 %	3,7 %		
Risque de change						
Swaps sur devises						
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,48	1,44	s.o.	1,45		
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	s.o.	1,34	s.o.	1,34		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	50 436 \$	74 726 \$	1 023 \$	126 185 \$	– \$	– \$
Couverture de passifs à taux variable	6 221	42 830	24 024	73 075	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	3,3 %	2,8 %	2,5 %	3,0 %		
Couverture de passifs à taux variable	2,0 %	1,5 %	2,0 %	1,7 %		
Risque de change						
Swaps sur devises						
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	1,44	s.o.	1,44	32 \$	– \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		

(1) La valeur comptable rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.
s.o. sans objet

Couvertures de l'investissement net

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2023					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises						
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,28	1,29	1,33	1,30		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	–	1,71	–	1,71		
Contrats à terme de gré à gré						
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,36	s.o.	s.o.	1,36		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,45	s.o.	s.o.	1,45		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,68	s.o.	s.o.	1,68		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises						
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,31	1,28	1,28	1,29		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	–	1,51	1,48	1,51		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	–	1,71	–	1,71		
Contrats à terme de gré à gré						
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,34	s.o.	s.o.	1,34		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,36	s.o.	s.o.	1,36		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,55	s.o.	s.o.	1,55		

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les éléments couverts, lesquels sont classés selon le type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date					
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable		Postes du bilan consolidé	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
	Actif	Passif	Actif	Passif		
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)					Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros	(1 445)\$
Passifs à taux fixe (1)	86 734 \$	– \$	(3 911)\$	– \$	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées	
	–	102 535	–	(6 340)	Dépôts – Banques	276

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date					
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable		Postes du bilan consolidé	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
	Actif	Passif	Actif	Passif		
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)					Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros	(3 695)\$
Passifs à taux fixe (1)	52 216 \$	– \$	(3 285)\$	– \$	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées	
	–	86 738	–	(5 924)	Dépôts – Banques	5 742

(1) Au 31 octobre 2023, le cumul des ajustements visant les couvertures de la juste valeur restant dans notre bilan consolidé pour les éléments couverts ayant cessé d'être ajustés en fonction des profits et pertes de couverture correspond à une perte de 539 millions de dollars pour les actifs à taux fixe et à un profit de 259 millions pour les passifs à taux fixe (perte de 486 millions et perte de 25 millions, respectivement, au 31 octobre 2022).

Couvertures de flux de trésorerie et de l'investissement net – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

		Au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date		
		Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan consolidé		Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques;	2 248 \$	(2 115)\$	(3 126)\$
Passifs à taux variable	Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés; Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers; Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(2 558)	3 535	5 607
<i>Risque de change</i>				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable	50	–	–
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Filiales étrangères	s.o.	1 513	(7 297)	(382)

		Au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date		
		Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan consolidé		Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques;	4 720 \$	(1 777)\$	(2 668)\$
Passifs à taux variable	Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés; Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers; Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(6 895)	5 471	2 231
<i>Risque de change</i>				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable	(17)	7	–
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Filiales étrangères	s.o.	1 927	(5 936)	(421)

s.o. sans objet

Efficacité des relations de couverture désignées

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
Couvertures de la juste valeur				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	1 385 \$	(60)\$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	(205)	71	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	(2 232)	7	(3 930)\$	(3 121)\$
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	2 416	(11)	4 498	3 045
<i>Risque de change</i>				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	(50)	–	(44)	(37)
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Passifs libellés en devises	(684)	–	(684)	–
Contrats à terme de gré à gré	(828)	–	(828)	(191)

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
Couvertures de la juste valeur				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	3 650 \$	(45)\$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	(5 713)	29	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	(4 698)	(36)	(4 432)\$	(185)\$
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	6 713	37	6 673	(118)
<i>Risque de change</i>				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	17	–	23	17
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Passifs libellés en devises	(1 771)	(3)	(1 768)	–
Contrats à terme de gré à gré	(159)	–	(159)	(23)

(1) L'inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat comprenait des profits de 3 millions de dollars qui sont exclus de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et qui sont compensés par des couvertures économiques (pertes de 19 millions au 31 octobre 2022).

s.o. sans objet

Rapprochement des composantes des capitaux propres

Le tableau ci-après présente un rapprochement, par catégorie de risque, de chaque composante des capitaux propres ainsi qu'une analyse des autres éléments du résultat global relatifs à la comptabilité de couverture :

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023		Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022	
	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion
(en millions de dollars canadiens)				
Solde au début de l'exercice	2 394 \$	5 688 \$	566 \$	2 055 \$
Couverture de flux de trésorerie				
Tranche efficace de la variation de la juste valeur :				
Risque de taux d'intérêt	568		2 241	
Risque de change	(44)		23	
Risque sur actions	(119)		(1)	
Montant net reclassé en résultat net :				
Couvertures maintenues :				
Risque de taux d'intérêt	(377)		(227)	
Risque de change	37		(17)	
Risque sur actions	93		(23)	
Couvertures dont la désignation a été annulée :				
Risque de taux d'intérêt	453		530	
Couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger				
Dette libellée en devises		(684)		(1 768)
Contrats de change à terme		(828)		(159)
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		2 164		5 085
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change		(160)		(18)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net		191		23
Impôt sur les variations des réserves durant la période	(249)	241	(698)	470
Solde à la fin de l'exercice	2 756 \$	6 612 \$	2 394 \$	5 688 \$

Note 10 Locaux et matériel

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023								
	Détenus par la Banque (1)						Actifs au titre de droits d'utilisation		
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Bâtiments	Matériel	Total
(en millions de dollars canadiens)									
Coût									
Solde au début de la période	141 \$	1 261 \$	1 169 \$	836 \$	2 845 \$	120 \$	5 748 \$	299 \$	12 419 \$
Entrées	–	–	32	12	29	511	385	80	1 049
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts des travaux en cours	–	19	246	62	187	(514)	–	–	–
Cessions	–	(53)	(216)	(96)	(78)	(2)	(331)	(31)	(807)
Écart de change	1	6	22	9	32	1	103	–	174
Autres	(2)	18	30	12	(8)	(8)	(12)	(31)	(1)
Solde à la fin de la période	140 \$	1 251 \$	1 283 \$	835 \$	3 007 \$	108 \$	5 893 \$	317 \$	12 834 \$
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	– \$	627 \$	640 \$	525 \$	1 656 \$	– \$	1 643 \$	114 \$	5 205 \$
Amortissement	–	51	247	91	235	–	559	92	1 275
Cessions	–	(50)	(216)	(88)	(70)	–	(112)	(31)	(567)
Écart de change	–	3	16	6	16	–	31	–	72
Autres	–	15	36	16	26	–	28	(21)	100
Solde à la fin de la période	– \$	646 \$	723 \$	550 \$	1 863 \$	– \$	2 149 \$	154 \$	6 085 \$
Valeur comptable nette à la fin de la période	140 \$	605 \$	560 \$	285 \$	1 144 \$	108 \$	3 744 \$	163 \$	6 749 \$

(en millions de dollars canadiens)	Détenus par la Banque (1)						Actifs au titre de droits d'utilisation		Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Bâtiments	Matériel	
Coût									
Solde au début de la période	145 \$	1 308 \$	1 126 \$	773 \$	2 754 \$	170 \$	5 394 \$	308 \$	11 978 \$
Entrées	–	–	24	3	28	397	270	138	860
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	4	1	6	1	55	–	67
Transferts des travaux en cours	–	15	195	49	206	(465)	–	–	–
Cessions	(10)	(83)	(195)	(5)	(205)	(1)	(153)	(146)	(798)
Écart de change	7	24	17	15	67	6	58	(1)	193
Autres	(1)	(3)	(2)	–	(11)	12	124	–	119
Solde à la fin de la période	141 \$	1 261 \$	1 169 \$	836 \$	2 845 \$	120 \$	5 748 \$	299 \$	12 419 \$
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	– \$	664 \$	584 \$	427 \$	1 589 \$	– \$	1 133 \$	157 \$	4 554 \$
Amortissement	–	48	234	94	233	–	569	87	1 265
Cessions	–	(80)	(192)	(4)	(204)	–	(106)	(146)	(732)
Écart de change	–	11	12	6	38	–	2	(1)	68
Autres	–	(16)	2	2	–	–	45	17	50
Solde à la fin de la période	– \$	627 \$	640 \$	525 \$	1 656 \$	– \$	1 643 \$	114 \$	5 205 \$
Valeur comptable nette à la fin de la période	141 \$	634 \$	529 \$	311 \$	1 189 \$	120 \$	4 105 \$	185 \$	7 214 \$

(1) Au 31 octobre 2023, nous avons des engagements contractuels totalisant 120 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (185 millions au 31 octobre 2022).

Paiements au titre de la location

Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 ont totalisé 1 326 millions de dollars, dont 655 millions, ou 49 %, se rapportent aux paiements variables et 671 millions, ou 51 %, aux paiements fixes. Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 ont totalisé 1 213 millions de dollars, dont 578 millions, ou 48 %, se rapportent aux paiements variables et 635 millions, ou 52 %, aux paiements fixes.

Le total des paiements variables au titre de la location non compris dans l'évaluation des obligations locatives était de 647 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (571 millions au 31 octobre 2022).

Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023									Total
	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Services aux investisseurs	Assurances	Marchés des Capitaux	
Solde au début de la période	2 574 \$	1 759 \$	589 \$	1 928 \$	3 027 \$	1 042 \$	59 \$	112 \$	1 187 \$	12 277 \$
Acquisitions	70	–	–	–	–	–	–	–	–	70
Cessions	–	–	–	–	–	–	(30)	–	–	(30)
Écart de change	–	32	4	88	53	82	–	–	18	277
Solde à la fin de la période	2 644 \$	1 791 \$	593 \$	2 016 \$	3 080 \$	1 124 \$	29 \$	112 \$	1 205 \$	12 594 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires		Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Services aux investisseurs (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1)	Total
	canadiens	dans les Antilles								
Solde au début de la période	2 557 \$	1 600 \$	577 \$	1 964 \$	2 768 \$	115 \$	60 \$	112 \$	1 101 \$	10 854 \$
Acquisitions	17	–	–	33	–	880	–	–	–	930
Cessions	–	–	–	–	(19)	–	–	–	–	(19)
Écart de change	–	159	12	(69)	278	47	(1)	–	86	512
Solde à la fin de la période	2 574 \$	1 759 \$	589 \$	1 928 \$	3 027 \$	1 042 \$	59 \$	112 \$	1 187 \$	12 277 \$

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Se reporter à la note 27 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1^{er} août.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2023, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles était basée sur sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, et les valeurs recouvrables de toutes les autres UGT ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur leur valeur d'utilité. Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2022, les valeurs recouvrables de nos UGT Services bancaires dans les Antilles et Gestion de patrimoine – International étaient basées sur leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, et les valeurs recouvrables de toutes les autres UGT ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur leur valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans, à l'exception de l'UGT Gestion de patrimoine – International pour laquelle nous avons utilisé des projections des flux de trésorerie sur sept ans, qui correspondent mieux au plan de croissance stratégique découlant de l'acquisition de RBC Brewin Dolphin. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période de projection des flux de trésorerie initiale, les flux de trésorerie sont réputés augmenter à un rythme constant selon un taux de croissance à long terme nominal (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction des attentes de croissance stable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. La sensibilité de la valeur employée pour les données et hypothèses clés utilisées a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Au 1^{er} août 2023, aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Aux			
	1 ^{er} août 2023		1 ^{er} août 2022	
	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires canadiens	11,7 %	3,0 %	11,0 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	12,9	3,5	12,6	3,5
Gestion de patrimoine – Canada	12,5	3,0	11,8	3,0
Gestion mondiale d'actifs	12,5	3,0	11,8	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	12,5	3,0	12,8	3,0
Gestion de patrimoine – International (2)	12,5	3,0	n.s.	n.s.
Services aux investisseurs	12,4	3,0	11,8	3,0
Assurances	12,4	3,0	11,6	3,0
Marchés des Capitaux	12,7	3,0	12,4	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.

(2) La valeur recouvrable de notre UGT Gestion de patrimoine – International était établie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios en 2022.
n.s. non significatif

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles

Au 1^{er} août 2023, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie, s'est établie à 109 % de sa valeur comptable (109 % au 1^{er} août 2022). Nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Nous avons actualisé les flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux avant impôt de 12,9 % (12,6 % au 1^{er} août 2022), ce qui reflète la hausse des taux d'intérêt. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables. Nous avons recours au jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui est plus sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux.

Nous avons aussi considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations dans une échelle allant d'un déficit négligeable à un excédent significatif. La sensibilité de la juste valeur diminuée des coûts de sortie aux données et hypothèses clés a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Une variation de 50 p.b. du taux de croissance final ferait respectivement augmenter et diminuer la valeur recouvrable de 235 millions de dollars et 209 millions. Une augmentation de 50 p.b. du taux d'actualisation ferait diminuer la valeur recouvrable de 278 millions de dollars. Une diminution des flux de trésorerie projetés de 10 % par année réduirait la valeur recouvrable de 485 millions de dollars. Si les flux de trésorerie futurs diminuaient de 8 %, la valeur recouvrable correspondrait approximativement à la valeur comptable. Les variations de ces hypothèses ont été appliquées en présumant que toutes les autres variables individuelles restent constantes. Toutefois, la fluctuation d'un facteur peut être exacerbée ou compensée par le changement connexe d'une autre hypothèse, puisque les incidences sur la valeur recouvrable sont fortement interdépendantes et que les changements aux hypothèses peuvent ne pas avoir une incidence linéaire sur la valeur recouvrable de l'UGT. Dans l'ensemble, la fourchette de résultats possibles n'aurait pas une incidence importante sur la valeur recouvrable de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients	Logiciels en cours	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	5 076 \$	908 \$	1 630 \$	2 472 \$	1 535 \$	11 621 \$
Entrées	81	179	–	–	1 134	1 394
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	31	–	–	–	31
Transferts	1 067	78	–	–	(1 145)	–
Cessions	(509)	(145)	–	(160)	8	(806)
Pertes de valeur	(73)	–	–	(9)	(5)	(87)
Écart de change	68	17	28	144	38	295
Autres variations	(115)	29	–	9	(33)	(110)
Solde à la fin de la période	5 595 \$	1 097 \$	1 658 \$	2 456 \$	1 532 \$	12 338 \$
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(3 031)\$	(612)\$	(1 146)\$	(749)\$	–	(5 538)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(1 009)	(146)	(160)	(172)	–	(1 487)
Cessions	506	157	–	114	–	777
Pertes de valeur	(19)	–	–	–	–	(19)
Écart de change	(37)	(13)	(24)	(33)	–	(107)
Autres variations	(7)	(44)	–	(6)	–	(57)
Solde à la fin de la période	(3 597)\$	(658)\$	(1 330)\$	(846)\$	–	(6 431)\$
Solde net à la fin de la période	1 998 \$	439 \$	328 \$	1 610 \$	1 532 \$	5 907 \$

Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	4 886 \$	894 \$	1 474 \$	1 414 \$	1 236 \$	9 904 \$
Entrées	25	16	–	–	1 256	1 297
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	14	–	1 292	148	1 454
Transferts	1 121	76	–	–	(1 197)	–
Cessions	(960)	(111)	–	(329)	(5)	(1 405)
Pertes de valeur	(16)	–	–	–	(11)	(27)
Écart de change	71	48	149	113	30	411
Autres variations	(51)	(29)	7	(18)	78	(13)
Solde à la fin de la période	5 076 \$	908 \$	1 630 \$	2 472 \$	1 535 \$	11 621 \$
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(2 979)\$	(572)\$	(885)\$	(997)\$	– \$	(5 433)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(976)	(137)	(153)	(103)	–	(1 369)
Cessions	959	109	–	315	–	1 383
Pertes de valeur	9	–	–	–	–	9
Écart de change	(36)	(31)	(98)	13	–	(152)
Autres variations	(8)	19	(10)	23	–	24
Solde à la fin de la période	(3 031)\$	(612)\$	(1 146)\$	(749)\$	– \$	(5 538)\$
Solde net à la fin de la période	2 045 \$	296 \$	484 \$	1 723 \$	1 535 \$	6 083 \$

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers. Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

(en millions de dollars canadiens)	Coentreprises		Entreprises associées	
	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2023	31 octobre 2022	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Valeur comptable	215 \$	248 \$	286 \$	463 \$
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice net ⁽¹⁾	18 \$	103 \$	5 \$	7 \$

- (1) Compte non tenu des pertes de valeur comptabilisées sur nos participations dans des entreprises associées. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 242 millions de dollars au poste Revenus autres que d'intérêt – Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées relativement à notre participation dans une société associée de notre secteur Gestion de patrimoine (néant au 31 octobre 2022).

Note 13 Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Débiteurs et montants prépayés	4 373 \$	4 250 \$
Intérêts courus à recevoir	7 775	4 703
Garanties en espèces	20 104	25 634
Créances sur activités de négociation de marchandises	5 979	7 054
Actif d'impôt différé	2 446	1 472
Actifs au titre des avantages du personnel	2 826	3 331
Actifs détenus en vue de la vente	2 562	11
Actifs liés aux activités d'assurance		
Prêts garantis	528	524
Avances sur police	87	85
Actifs de réassurance	1 127	1 084
Autres	13	12
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	501	711
Dépôts de garantie	8 849	14 684
Métaux précieux	2 753	1 772
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	2 834	3 299
Impôt à recevoir	8 908	6 933
Autres	5 403	4 741
	77 068 \$	80 300 \$

Note 14 Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2023				31 octobre 2022			
	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	186 530 \$	57 614 \$	197 802 \$	441 946 \$	203 645 \$	64 743 \$	136 544 \$	404 932 \$
Entreprises et gouvernements	316 200	19 056	409 819	745 075	348 004	17 855	394 011	759 870
Banques	7 996	769	35 901	44 666	10 458	490	33 064	44 012
	510 726 \$	77 439 \$	643 522 \$	1 231 687 \$	562 107 \$	83 088 \$	563 619 \$	1 208 814 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	132 994 \$	6 107 \$	168 \$	139 269 \$	149 737 \$	7 797 \$	466 \$	158 000 \$
États-Unis	40 646	–	–	40 646	52 702	–	–	52 702
Europe (5)	17	–	–	17	620	–	–	620
Autres pays	7 265	–	–	7 265	7 840	–	–	7 840
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	302 746	14 641	493 347	810 734	305 779	17 982	409 586	733 347
États-Unis	16 210	55 895	78 837	150 942	11 410	57 055	85 111	153 576
Europe (5)	5 353	726	51 812	57 891	28 276	254	52 144	80 674
Autres pays	5 495	70	19 358	24 923	5 743	–	16 312	22 055
	510 726 \$	77 439 \$	643 522 \$	1 231 687 \$	562 107 \$	83 088 \$	563 619 \$	1 208 814 \$

- Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
- La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2023, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 445 milliards de dollars, 34 milliards, 49 milliards et 32 milliards (465 milliards, 35 milliards, 50 milliards et 30 milliards au 31 octobre 2022, respectivement).
- Comprend le Royaume-Uni, les îles Anglo-Normandes, la France et le Luxembourg.

Échéances contractuelles des dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	182 373 \$	159 602 \$
De 3 à 6 mois	69 868	61 996
De 6 à 12 mois	151 079	156 531
De 1 à 2 ans	76 232	49 225
De 2 à 3 ans	49 965	42 809
De 3 à 4 ans	36 774	27 609
De 4 à 5 ans	36 506	33 835
Plus de 5 ans	40 725	32 012
	643 522 \$	563 619 \$
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus	586 000 \$	521 000 \$

Soldes moyens des dépôts et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2023		le 31 octobre 2022	
	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Canada	913 669 \$	3,02 %	847 052 \$	1,02 %
États-Unis	196 490	2,74	207 436	0,50
Europe	70 426	4,22	81 824	1,03
Autres pays	31 035	2,26	28 613	0,72
	1 211 620 \$	3,03 %	1 164 925 \$	0,92 %

Note 15 Assurances

Gestion du risque

Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous ne sommes pas exposés à un degré élevé de risque de concentration. Le risque de concentration n'est pas une préoccupation majeure pour les activités d'assurance vie, car le niveau de leurs caractéristiques particulières aux régions n'est pas significatif. La réassurance est également utilisée pour la majorité de nos activités d'assurance au Canada afin d'améliorer notre profil de risque et de limiter l'obligation par sinistre. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et des contrôles à l'égard de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels d'expérience, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Réassurance cédée

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité accrue de croissance future. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de nos obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Primes brutes	5 428 \$	4 913 \$
Primes cédées à des réassureurs	(297)	(260)
Primes nettes	5 131 \$	4 653 \$
Indemnités et sinistres bruts (1)	3 960 \$	1 741 \$
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	(261)	(273)
Sinistres nets	3 699 \$	1 468 \$

(1) Comprend la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2023 sont les suivantes :

Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une correction de valeur pour pertes de crédit futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Principales hypothèses relatives à l'assurance

	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Polices d'assurance vie		
Assurances – Canada		
Taux de mortalité (1)	0,11 %	0,11 %
Taux de morbidité (2)	1,79	1,81
Rendement des réinvestissements futur (3)	3,73	3,75
Taux de déchéance (4)	0,50	0,50
Assurances – International		
Taux de mortalité (1)	0,83	0,80
Rendement des réinvestissements futur (3)	2,90	2,90

- (1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.
(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.
(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.
(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
(en millions de dollars canadiens)						
Obligations liées aux polices d'assurance vie						
Assurances vie et maladie et contrats de rentes	11 934 \$	968 \$	10 966 \$	11 481 \$	902 \$	10 579 \$
Contrats de placement (1)	38	–	38	41	–	41
	11 972 \$	968 \$	11 004 \$	11 522 \$	902 \$	10 620 \$
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie						
Provision pour primes non acquises (1)	9 \$	– \$	9 \$	7 \$	– \$	7 \$
Provision pour réclamations non versées	32	1	31	30	1	29
	41 \$	1 \$	40 \$	37 \$	1 \$	36 \$
	12 013 \$	969 \$	11 044 \$	11 559 \$	903 \$	10 656 \$

- (1) Les passifs liés aux contrats de placement et à la provision pour primes non acquises sont comptabilisés dans le poste Autres passifs du bilan consolidé.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2023			le 31 octobre 2022		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant cédé
(en millions de dollars canadiens)						
Solde au début de la période	11 522 \$	902 \$	10 620 \$	12 817 \$	861 \$	11 956 \$
Polices nouvelles et en vigueur (1)	552	30	522	(1 288)	(130)	(1 158)
Changements d'hypothèses et de méthodologie	(99)	36	(135)	(6)	171	(177)
Variation nette des contrats de placement	(3)	–	(3)	(1)	–	(1)
Solde à la fin de la période	11 972 \$	968 \$	11 004 \$	11 522 \$	902 \$	10 620 \$

- (1) Comprend la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance.

L'augmentation nette des obligations liées aux polices d'assurance vie par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par l'expansion des activités, en partie contrebalancée par les activités d'appariement des actifs et des passifs et les fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre des polices d'assurance vie. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux polices d'assurance vie, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 135 millions de dollars de ces obligations. Cela comprend principalement une diminution de 170 millions découlant des mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance attribuables en grande partie aux hypothèses liées à la mortalité, partiellement contrebalancée par une augmentation de 15 millions découlant des changements apportés aux modèles d'évaluation et aux données connexes et une augmentation de 14 millions attribuable à une hausse du taux de crédit des polices d'assurance vie universelle.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans cette note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage de chaque variable est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui, dans les faits, est peu susceptible de se produire.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	Incidence sur le bénéfice net pour les exercices clos	
		le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Augmentation des taux d'intérêt du marché (1)	1 %	1 \$	(10)\$
Diminution des taux d'intérêt du marché (1)	1	7	5
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation (2)	10	2	6
Diminution de la valeur de marché des titres de participation (2)	10	(8)	(10)
Augmentation des frais de maintien (3)	5	(32)	(33)
Polices d'assurance vie (3)			
Variation défavorable des taux de mortalité des rentiers	2	(177)	(166)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	(54)	(59)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	(177)	(181)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	(192)	(199)

- (1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée d'une variation de 100 points de base de la courbe de rendement en augmentant le taux de réinvestissement actuel tout en maintenant constants les taux d'intérêt hypothétiques finaux. Les sensibilités se composent à la fois de l'incidence sur les taux de réinvestissements hypothétiques des passifs actuariels et des variations de la juste valeur des actifs et des passifs par rapport à la courbe de rendement.
- (2) Les sensibilités aux variations des valeurs de marché des actions tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée des écarts dans les variations de la juste valeur des placements en actions et de l'effet de compensation partiel sur les passifs actuariels.
- (3) Les sensibilités aux variations des frais de maintien et des hypothèses actuarielles liées à l'assurance vie tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus pour la période considérée de la comptabilisation d'une augmentation des passifs en raison d'une variation défavorable d'une hypothèse donnée pour la durée de vie de toutes les polices en vigueur.

Note 16 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis revient au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du passif des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif des fonds distincts sont présentés dans des postes distincts du bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et les variations de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Trésorerie	40 \$	39 \$
Placement dans des fonds communs de placement	2 719	2 598
Autres actifs (passifs), montant net	1	1
	2 760 \$	2 638 \$

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Actif net au début de la période	2 638 \$	2 666 \$
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	734	859
Profits (pertes) réalisés et latents, montant net	52	(301)
Intérêts et dividendes	76	56
Paiements aux titulaires de police	(668)	(573)
Frais de gestion et d'administration	(72)	(69)
Actif net à la fin de la période	2 760 \$	2 638 \$

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite ou des fiduciaires, qui sont juridiquement distincts de la Banque, ou des dirigeants. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations peut dépendre du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été réalisée le 1^{er} janvier 2023. La prochaine évaluation actuarielle devra être effectuée au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, les cotisations à nos régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 346 millions de dollars et 80 millions (427 millions et 79 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2022), respectivement. Pour 2024, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 408 millions de dollars et à 86 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires à l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. Ces risques diminueront au fil du temps en raison de la fin des nouvelles adhésions à nos principaux régimes de retraite à prestations définies et de la migration vers des régimes à cotisations définies.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux			
	31 octobre 2023		31 octobre 2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	13 704 \$	– \$	14 310 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	11 142	1 348	11 271	1 387
Surplus (déficit), montant net	2 562 \$	(1 348)\$	3 039 \$	(1 387)\$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	664 \$	– \$	716 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	585	69	622	75
Surplus (déficit), montant net	79 \$	(69)\$	94 \$	(75)\$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	14 368 \$	– \$	15 026 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	11 727	1 417	11 893	1 462
Total du surplus (déficit), montant net	2 641 \$	(1 417)\$	3 133 \$	(1 462)\$
Incidence du plafond de l'actif	(9)	–	(8)	–
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	2 632 \$	(1 417)\$	3 125 \$	(1 462)\$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	2 826 \$	– \$	3 331 \$	– \$
Passifs au titre des avantages du personnel	(194)	(1 417)	(206)	(1 462)
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	2 632 \$	(1 417)\$	3 125 \$	(1 462)\$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2023		31 octobre 2022	
	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de la période	15 026 \$	– \$	17 703 \$	– \$
Revenu d'intérêt	786	–	580	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	(895)	–	(2 931)	–
Variation des taux de change	55	–	(62)	–
Cotisations – employeur	23	80	177	79
Cotisations – participant du régime	44	22	45	20
Paiements	(645)	(102)	(610)	(99)
Paiements – montants versés relativement aux liquidations	–	–	3	–
Regroupements/cessions d'entreprises	(17)	–	135	–
Autres	(9)	–	(14)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de la période	14 368 \$	– \$	15 026 \$	– \$
Obligation au titre des prestations au début de la période	11 893 \$	1 462 \$	15 315 \$	1 780 \$
Coûts des services rendus au cours de la période	195	33	308	42
Coûts des services passés	–	(2)	(1)	2
Profits et pertes sur les règlements	–	–	(3)	–
Charges d'intérêt	624	77	496	63
Réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	(2)	(24)	(2)	(1)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	(480)	(46)	(3 797)	(341)
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	70	(1)	83	(9)
Variation des taux de change	45	1	(47)	6
Cotisations – participant du régime	44	22	45	20
Paiements	(645)	(102)	(610)	(99)
Paiements – montants versés relativement aux règlements	–	–	3	–
Regroupements/cessions d'entreprises	(17)	(3)	103	(1)
Obligation au titre des prestations à la fin de la période	11 727 \$	1 417 \$	11 893 \$	1 462 \$
Obligation non capitalisée	18 \$	1 417 \$	23 \$	1 462 \$
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	11 709	–	11 870	–
Total de l'obligation au titre des prestations	11 727 \$	1 417 \$	11 893 \$	1 462 \$

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 300 millions de dollars et à 106 millions au 31 octobre 2023, respectivement (323 millions et 117 millions au 31 octobre 2022, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi relativement aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
(en millions de dollars canadiens)				
Coût des services rendus au cours de la période	195 \$	308 \$	33 \$	42 \$
Coûts des services passés	–	(1)	(2)	2
Profits et pertes sur les règlements	–	(3)	–	–
Charge (revenu) d'intérêt, montant net	(162)	(84)	77	63
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	(1)	(26)
Frais administratifs	9	14	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	42 \$	234 \$	107 \$	81 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	323	250	–	–
	365 \$	484 \$	107 \$	81 \$

Les coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 se sont élevés à 193 millions de dollars (305 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2022) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 2 millions (2 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2022) dans le cas des régimes dans les autres pays. La charge (revenu) d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 a totalisé (157) millions de dollars ((83) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2022) dans le cas des régimes de retraite au Canada et (5) millions ((1) million pour l'exercice clos le 31 octobre 2022) dans le cas des régimes des autres pays.

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses démographiques	(2)\$	(2)\$	(27)\$	(1)\$
Modifications des hypothèses financières	(480)	(3 797)	(45)	(319)
Ajustements liés à l'expérience	70	83	2	(5)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	895	2 931	–	–
Variation du plafond de l'actif (excluant le revenu d'intérêt)	1	2	–	–
	484 \$	(783)\$	(70)\$	(325)\$

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 correspondent à des pertes de 440 millions de dollars (profits de 798 millions au 31 octobre 2022) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à des pertes de 44 millions (pertes de 15 millions au 31 octobre 2022) dans le cas des régimes des autres pays.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi selon un cadre actif/passif puisque l'investissement est mené en portant une attention particulière aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit l'évaluation de la sensibilité aux taux d'intérêt et aux écarts de taux. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- la situation financière des régimes de retraite;
- les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- le rendement prévu de l'actif, y compris les corrélations des actifs et des passifs ainsi que les exigences de liquidité du régime.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres d'emprunt, des titres de participation et des placements non traditionnels. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier du régime. Afin de gérer notre risque de crédit, lorsque les instruments dérivés ne font pas l'objet d'une compensation centrale, les contreparties doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements non traditionnels. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris les titres de participation liés à des projets d'infrastructure, les biens immobiliers, les titres de participation et de créance de sociétés fermées. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, la gestion des placements au titre des régimes à prestations définies était axée sur l'accroissement des placements et des stratégies visant à réduire le risque et l'amélioration de la diversification, et ainsi que les mesures propres à favoriser le maintien du rendement attendu. Au fil du temps, une plus grande exposition aux titres d'emprunt est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies (1), (2)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)
Titres de participation						
Canada	723 \$	5 %	100 %	1 469 \$	10 %	100 %
Autres pays	1 726	12	100	2 799	19	100
Titres d'emprunt						
Obligations d'État – Canada (4)	4 343	30	–	3 489	23	–
Obligations d'État – Autres pays	128	1	–	114	1	–
Obligations de sociétés et autres obligations	3 296	23	–	3 171	21	–
Placements non traditionnels et autres	4 152	29	6	3 984	26	8
	14 368 \$	100 %	19 %	15 026 \$	100 %	30 %

- (1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.
- (2) Représente le total de l'actif des régimes détenu dans nos régimes du Canada et des autres pays.
- (3) Si notre évaluation, à savoir si oui ou non un actif est coté sur un marché actif, était fondée sur des placements directs, 22 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (34 % au 31 octobre 2022).
- (4) Les montants sont présentés déduction faite des titres vendus en vertu de conventions de rachat.

Au 31 octobre 2023, l'actif des régimes comprenait une tranche de 0,3 million de dollars (0,7 million au 31 octobre 2022) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 37 millions (89 millions au 31 octobre 2022) et une tranche de 62 millions (48 millions au 31 octobre 2022) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 3 millions de dollars (4 millions au 31 octobre 2022).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)	Au 31 octobre 2023		
	Canada	Autres pays	Total
Nombre de participants aux régimes	65 890	5 963	71 853
Versements réels de prestations en 2023	604 \$	41 \$	645 \$
Versements de prestations prévus en 2024	670	44	714
Versements de prestations prévus en 2025	694	40	734
Versements de prestations prévus en 2026	717	42	759
Versements de prestations prévus en 2027	738	42	780
Versements de prestations prévus en 2028	757	42	799
Versements de prestations prévus entre 2029 et 2033	4 013	226	4 239
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	12,2 ans	15,1 ans	12,3 ans

Principales hypothèses

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après.

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés canadiennes ayant une notation AA. La courbe dérivée est basée sur les taux réels à court et à moyen terme des obligations de sociétés ayant une notation AA et des taux à plus long terme extrapolés. Les taux d'obligations de sociétés ayant une notation AA extrapolés sont tirés des rendements observés des obligations de sociétés ayant une notation A et AA et des obligations de provinces ayant une notation AA. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les taux au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés locales ayant une notation AA. Les taux au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au taux au comptant à 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future

Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé

Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente du régime et les attentes du marché.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations

	Aux			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Taux d'actualisation	5,7 %	5,4 %	5,8 %	5,5 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,0 %	3,0 %	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé (1)				
– Soins de santé	s.o.	s.o.	3,4 %	3,5 %
– Soins dentaires	s.o.	s.o.	3,1 %	3,1 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.
s.o. sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

	Aux							
	31 octobre 2023				31 octobre 2022			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		45 ans		65 ans		45 ans	
(en années)	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	23,9	24,3	24,8	25,2	23,9	24,2	24,8	25,1
Royaume-Uni	23,5	25,4	24,7	26,8	23,4	25,4	24,7	26,8

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur la valeur des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sont fondées sur l'expérience passée et les données du marché. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée pour les hypothèses clés en présumant que toutes les autres hypothèses demeureraient inchangées. Dans les faits, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2023.

(en millions de dollars canadiens)	Augmentation (diminution) de l'obligation	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux d'actualisation	(1 228)\$	(149)\$
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux d'actualisation	1 536	184
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	23	–
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	(25)	–
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	289	18
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	50
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	(42)

s.o. sans objet

Note 18 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Créditeurs et charges à payer	1 599 \$	1 292 \$
Intérêts courus à payer	10 936	5 019
Garanties en espèces	23 365	26 143
Passifs au titre des marchandises	11 716	10 038
Revenu différé	3 830	3 660
Impôt différé	426	439
Dividendes à payer	1 975	1 856
Passifs au titre des avantages du personnel	1 611	1 668
Passifs détenus en vue de la vente	2 560	–
Passifs liés aux activités d'assurance	342	324
Obligations locatives	4 764	5 110
Instruments négociables	1 684	1 715
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	8 065	10 974
Paie et rémunération connexe	9 088	8 991
Certificats au titre des métaux précieux	775	557
Dotations	644	627
Emprunts à court terme des filiales	4 507	9 609
Impôt à payer	2 959	2 136
Autres	5 324	5 077
	96 170 \$	95 235 \$

Note 19 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans ces débentures, et comprennent l'incidence des couvertures de la juste valeur aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale le plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellés en devises (en millions)	Aux	
				31 octobre 2023	31 octobre 2022
8 juin 2023 (1)		9,30 %		– \$	110 \$
27 janvier 2026 (2)		4,65 %	1 500 \$ US	1 939	1 884
1 ^{er} novembre 2027 (3)	1 ^{er} novembre 2022	4,75 %	300 \$ TT	–	60
25 juillet 2029 (2)	25 juillet 2024	2,74 % (4)		1 459	1 415
23 décembre 2029 (2)	23 décembre 2024	2,88 % (5)		1 442	1 412
1 ^{er} février 2033 (2)	1 ^{er} février 2028	5,01 % (6)		1 418	–
30 juin 2030 (2)	30 juin 2025	2,09 % (7)		1 249	1 250
3 novembre 2031 (2)	3 novembre 2026	2,14 % (8)		1 637	1 637
3 mai 2032 (2)	3 mai 2027	2,94 % (9)		919	932
28 janvier 2033 (2)	28 janvier 2028	1,67 % (10)		868	875
1 ^{er} octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(11)		224	224
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(12)	174 \$ US	241	237
				11 396 \$	10 036 \$
Coûts de financement différés				(10)	(11)
				11 386 \$	10 025 \$

- Le 8 juin 2023, la totalité des débentures subordonnées à 9,30 % en circulation de 110 millions de dollars est venue à échéance. Le capital, majoré des intérêts courus, a été payé aux porteurs de billets à la date d'échéance.
- Les billets sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le prix de conversion, puis en appliquant le multiplicateur.
- Le 1^{er} novembre 2022, nous avons racheté la totalité des 300 millions de dollars de Trinité-et-Tobago de nos débentures subordonnées à 4,75 % en cours échéant le 1^{er} novembre 2027, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,98 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,89 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des opérations de pension à un jour, majoré de 2,12 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 1,31 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,61 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,76 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,55 %.
- Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 0,40 %.
- Portent intérêt au taux LIMEAN (London Interbank Mean Rate) de trois mois en dollars américains majoré de 0,25 % selon une méthode synthétique. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Note 19 Débentures subordonnées (suite)

Tous les rachats, annulations et échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établit comme suit :

	Au 31 octobre 2023
(en millions de dollars canadiens)	
Moins de 1 an	– \$
De 1 à 5 ans	1 939
De 5 à 10 ans	8 992
Par la suite	465
	11 396 \$

Note 20 Titres de participation

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale ne pouvant excéder 30 milliards de dollars pour la totalité des actions privilégiées de premier rang en circulation à tout moment et 5 milliards pour la totalité des actions privilégiées de second rang pouvant être émises.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	Aux et pour les exercices clos les					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises						
Solde au début de la période	1 385 591	17 318 \$		1 425 187	17 728 \$	
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	740	68		1 270	99	
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	16 042	2 012		–	–	
Rachetées aux fins d'annulation (2)	–	–		(40 866)	(509)	
Solde à la fin de la période	1 402 373	19 398 \$	5,34 \$	1 385 591	17 318 \$	4,96 \$
Actions propres – ordinaires						
Solde au début de la période (3)	(2 680)	(334)\$		(662)	(73)\$	
Achats	(30 195)	(3 556)		(48 437)	(5 183)	
Ventes	31 013	3 659		46 419	4 922	
Solde à la fin de la période (3)	(1 862)	(231)\$		(2 680)	(334)\$	
Actions ordinaires en circulation	1 400 511	19 167 \$		1 382 911	16 984 \$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis						
Actions privilégiées de premier rang (4)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH	6 000	150 \$	1,23 \$	6 000	150 \$	1,23 \$
Série BI	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série AZ	20 000	500	0,93	20 000	500	0,93
Série BB	20 000	500	0,91	20 000	500	0,91
Série BD	24 000	600	0,80	24 000	600	0,80
Série BF	12 000	300	0,75	12 000	300	0,75
Série BO	14 000	350	1,20	14 000	350	1,20
Série BT	750	750	4,20 %	750	750	4,20 %
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (5)	15	23	67,50 \$ US	15	23	67,50 \$ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (LRCN) (6)						
Série 1 (7)	1 750	1 750	4,50 %	1 750	1 750	4,50 %
Série 2 (7)	1 250	1 250	4,00 %	1 250	1 250	4,00 %
Série 3 (7)	1 000	1 000	3,65 %	1 000	1 000	3,65 %
	106 765	7 323 \$		106 765	7 323 \$	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres						
Solde au début de la période (3)	(12)	(5)\$		(164)	(39)\$	
Achats	(1 924)	(519)		(2 811)	(518)	
Ventes	1 927	515		2 963	552	
Solde à la fin de la période (3)	(9)	(9)\$		(12)	(5)\$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	106 756	7 314 \$		106 753	7 318 \$	

(1) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 6 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2022).

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous n'avons pas racheté d'actions ordinaires aux fins d'annulation. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires dont la juste valeur totalise 5 426 millions de dollars (coût moyen de 132,80 \$ par action), d'une valeur comptable de 509 millions (valeur comptable de 12,47 \$ par action).

(3) Les montants positifs représentent une position vendeur et les montants négatifs, une position acheteur.

(4) Les actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ par action, à l'exception des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BT (série BT) et des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 (série C-2) qui ont été émises pour un prix de 1 000 \$ et de 1 000 \$ US par action (soit l'équivalent de 25 \$ US par action représentative d'actions étrangères).

(5) Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 émises et en circulation contre une trésorerie pour un prix de 1 000 \$ US par action (l'équivalent de 25 \$ US par action représentative d'actions étrangères).

(6) Chaque série de billets LRCN a été émise au prix de 1 000 \$ par billet. Le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.

(7) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BQ (série BQ); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 2, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BR (série BR); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 3, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BS (série BS). Les actions privilégiées de séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune et en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec leur série de billets LRCN respectives.

Principales modalités des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis

Au 31 octobre 2023	Taux de rendement annuel de la période considérée	Prime	Dividende par action de la période considérée (1)	Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH (4)	4,90 %		0,306250 \$	24 novembre 2020	5 juin 2015	26,00 \$
Série BI (4)	4,90 %		0,306250	24 novembre 2020	22 juillet 2015	26,00
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (5)						
Série AZ (4)	3,70 %	2,21 %	0,231250	24 mai 2019	30 janvier 2014	25,00
Série BB (4)	3,65 %	2,26 %	0,228125	24 août 2019	3 juin 2014	25,00
Série BD (4)	3,20 %	2,74 %	0,200000	24 mai 2020	30 janvier 2015	25,00
Série BF (4)	3,00 %	2,62 %	0,187500	24 novembre 2020	13 mars 2015	25,00
Série BO (4)	4,80 %	2,38 %	0,300000	24 février 2024	2 novembre 2018	25,00
Série BT (4)	4,20 %	2,71 %	21,000000	24 février 2027	5 novembre 2021	1 000,00
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (6)	6,75 %	4,052 %	16,875000 \$ US	7 novembre 2023	2 novembre 2015	1 000,00 \$ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (7)						
Série 1 (8)	4,50 %	4,137 %	s.o.	24 octobre 2025	28 juillet 2020	1 000,00 \$
Série 2 (9)	4,00 %	3,617 %	s.o.	24 janvier 2026	2 novembre 2020	1 000,00
Série 3 (10)	3,65 %	2,665 %	s.o.	24 octobre 2026	8 juin 2021	1 000,00

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries, à l'exception de la série BT, sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 (le 7 pour la série C-2) de chaque mois de février, de mai, d'août et de novembre. Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de la série BT sont payables semestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration.
- (2) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries AZ, BB, BD, BF et BO, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries BH et BI, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 \$ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Les actions de série BT peuvent être rachetées en espèces à un prix de 1 000 \$ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées de série C-2 peuvent être rachetées au prix de 1 000 \$ US l'action à la date de rachat la plus rapprochée et à toute date de versement de dividende par la suite.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un multiplicateur de 1 et à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée par le prix de conversion.
- (5) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.
- (6) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée de manière à correspondre au LIBOR à trois mois majoré de la prime indiquée. Les actions de série C-2 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie. Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 émises et en circulation contre une trésorerie pour un prix de 1 000 \$ US par action (l'équivalent de 25 \$ US par action représentative d'actions étrangères).
- (7) Le taux de rendement annuel de chaque série de billets LRCN correspond au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture. Les paiements d'intérêts et de capital en trésorerie sur les billets LRCN sont effectués à notre gré, et le non-paiement des intérêts et du capital en trésorerie ne constitue pas un cas de défaut. Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du prix du rachat en cas de rachat d'une série de billets LRCN, iii) le non-paiement du capital à l'échéance d'une série de billets LRCN ou iv) un cas de défaut à l'égard de billets LRCN, les porteurs de billets LRCN n'auront de recours qu'à l'égard des actifs (actifs de la fiducie) détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée en lien avec les séries de billets LRCN, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie pour chaque série de billets LRCN épuisera toutes nos obligations à l'égard de chaque série de billets LRCN. Les billets LRCN sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet est automatiquement racheté, et le prix de rachat sera couvert par la livraison des actifs de la fiducie, lesquels se composeront d'actions ordinaires émises par suite d'une conversion automatique de la série d'actions privilégiées qui avaient été émises parallèlement aux billets LRCN. Les modalités de chaque série d'actions privilégiées comprennent une formule de conversion automatique assortie d'un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) le prix plancher de 5 \$ ou ii) le cours de nos actions ordinaires fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions ordinaires émises au titre de chaque série d'actions privilégiées sera déterminé en divisant la valeur par action des actions privilégiées (1 000 \$, plus les dividendes déclarés et non payés) par le prix de conversion. Le nombre d'actions ordinaires remis à chaque porteur de billets sera déterminé en fonction de la quote-part des actifs de la fiducie revenant à ce porteur. Sous réserve du consentement du BSIF, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des billets LRCN à ce prix ou à ces prix et selon les modalités que nous pouvons, à notre entière discrétion, déterminer, sous réserve du respect des lois applicables à l'achat de billets.
- (8) Les billets LRCN de série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,5 % par année jusqu'au 24 novembre 2025 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 4,137 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2080. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 1 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2025 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BQ selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (9) Les billets LRCN de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,0 % par année jusqu'au 24 février 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 3,617 % jusqu'à l'échéance, le 24 février 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de février et d'août. Les billets LRCN de série 2 sont rachetables pendant la période allant du 24 janvier au 24 février, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BR selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (10) Les billets LRCN de série 3 portent intérêt à un taux fixe de 3,65 % par année jusqu'au 24 novembre 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 2,665 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 3 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BS selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).

s.o. sans objet

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La Loi sur les banques (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance des fonds propres et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi sur les banques. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que la totalité des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement des dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2023, les exigences de notre régime ont été remplies au moyen de l'émission d'actions propres. Au cours du premier trimestre de 2023 et de l'exercice clos le 31 octobre 2022, les exigences de notre régime ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2023, 26,9 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la RBC, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Note 21 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de la majorité des options octroyées correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse consécutifs précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Le prix d'exercice des options octroyées restantes correspond au cours de clôture de notre action ordinaire à la Bourse de New York à la date d'octroi. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, à l'égard des régimes d'options sur actions, s'est établie à 11 millions de dollars (8 millions au 31 octobre 2022). Au 31 octobre 2023, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 5 millions de dollars (4 millions au 31 octobre 2022) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,9 an (2,0 ans au 31 octobre 2022).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions et information connexe

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2023		le 31 octobre 2022	
(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
En cours au début de la période	7 509	100,07 \$	7 055	92,27 \$
Octroyées	1 088	131,64	1 184	129,99
Exercées (2), (3)	(740)	84,76	(684)	73,98
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de la période	(90)	113,55	(46)	104,28
En cours à la fin de la période	7 767	106,01 \$	7 509	100,07 \$
Pouvant être exercées à la fin de la période	3 830	91,84 \$	3 502	87,15 \$

- (1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises aux taux de change en vigueur aux 31 octobre 2023 et 2022. En ce qui a trait aux options libellées en devises exercées au cours de l'exercice, les prix d'exercice moyens pondérés sont convertis aux taux de change à la date de règlement.
- (2) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 63 millions de dollars (51 millions au 31 octobre 2022), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 130,94 \$ (134,10 \$ au 31 octobre 2022).
- (3) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2023 et 2022.

Options en cours au 31 octobre 2023 par fourchette de prix d'exercice

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions et d'années)					
64,73 \$ – 79,65 \$	936	74,96 \$	1,58	936	74,96 \$
90,23 \$ – 96,55 \$	1 779	93,48	3,82	1 779	93,48
102,33 \$ – 104,70 \$	1 633	103,81	5,22	1 115	103,39
106,00 \$ – 106,00 \$	1 202	106,00	7,12	–	–
129,99 \$ – 131,64 \$	2 217	130,78	8,60	–	–
	7 767	106,01 \$	5,72	3 830	91,84 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2023.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023 a été estimée à 11,51 \$ (7,80 \$ au 31 octobre 2022). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, et la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action pendant une période historique correspondant à la durée de vie prévue des options. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages et les années)		
Cours de l'action à la date de l'octroi	130,16 \$	128,48 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,89 %	1,25 %
Rendement prévu des actions	3,79 %	3,66 %
Volatilité prévue du cours des actions	14 %	13 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 139 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023 (128 millions au 31 octobre 2022) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2023, un total de 36 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (36 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2022).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ces régimes, les participants peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme, de leur commission ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous offrons également un régime d'attribution d'unités pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. La prime est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à des dates anniversaires précises à chaque année. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions attribué plus les dividendes cumulés évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquerraient après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues.

Nous maintenons des régimes de rémunération différée non admissibles pour certains employés clés aux États-Unis. Ces régimes permettent aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et diverses primes à la productivité et au recrutement et de répartir les reports parmi certains fonds, y compris un fonds d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente les unités attribuées dans le cadre des régimes d'actions différées et des autres régimes pour l'exercice.

Unités attribuées dans le cadre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(unités et montants par unité)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2023		le 31 octobre 2022	
	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité
Régimes d'unités d'actions différées	466	130,61 \$	469	131,49 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	4 231	110,32	3 794	125,22
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	2 362	131,41	2 220	129,65
Régimes de rémunération différée	103	126,81	92	135,44
Autres régimes fondés sur des actions	1 506	130,12	1 083	128,50
	8 668	120,79 \$	7 658	127,48 \$

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires et de certains fonds, s'il y a lieu. Annuellement, notre obligation augmente du nombre d'unités acquises par les participants au régime et est compensée par les renoncations, les annulations et le règlement d'unités acquises. De plus, les fluctuations des cours de nos actions ordinaires et de certains parts de fonds influent sur notre obligation. Dans le cas des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, le résultat estimatif de l'atteinte du rendement cible a également une incidence sur notre obligation.

Les tableaux suivants présentent les unités obtenues par les participants, nos obligations à l'égard de ces unités obtenues au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(en millions de dollars canadiens sauf le nombre d'unités)	Aux			
	31 octobre 2023		31 octobre 2022	
	Unités (en milliers)	Valeur comptable	Unités (en milliers)	Valeur comptable
Régimes d'unités d'actions différées	5 786	641 \$	5 429	684 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	9 934	1 098	9 398	1 182
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	5 808	643	6 006	757
Régimes de rémunération différée (1)	2 654	294	2 537	319
Autres régimes fondés sur des actions	2 135	234	1 772	218
	26 317	2 910 \$	25 142	3 160 \$

(1) Exclut les obligations qui ne sont pas établies en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires.

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
	Régimes d'unités d'actions différées	(51) \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	126	210
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	216	273
Régimes de rémunération différée	213	(261)
Autres régimes fondés sur des actions	104	91
	608 \$	333 \$

Composantes de la charge d'impôt

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net		
Impôt exigible		
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	4 081 \$	4 151 \$
Ajustements au titre des exercices précédents	851	(230)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement	(100)	-
	4 832	3 921
Impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	(1 286)	232
Incidence des modifications des taux d'imposition	(47)	4
Ajustements au titre des exercices précédents	125	231
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement, montant net	(24)	(86)
	(1 232)	381
	3 600	4 302
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres		
Autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(10)	(633)
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	-	(2)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(39)	2
Profits (pertes) de change latents	20	2
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(306)	(478)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	45	6
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	190	628
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	59	70
Réévaluations des profits (pertes) des régimes d'avantages du personnel	(68)	287
Profits nets (pertes nettes) résultant de la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(222)	622
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	24	(3)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	2	10
Distributions sur les autres instruments de capitaux propres et frais d'émission	(59)	(45)
	(364)	466
Total de la charge d'impôt	3 236 \$	4 768 \$

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net et les montants calculés au taux d'imposition canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2023		le 31 octobre 2022	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	5 115 \$	27,7 %	5 269 \$	26,2 %
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit :				
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(2 130)	(11,5)	(428)	(2,1)
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	(337)	(1,8)	(437)	(2,2)
Modification du taux d'imposition	1 050	5,7	4	-
Autres	(98)	(0,6)	(106)	(0,5)
Impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés du résultat net/taux d'imposition effectif	3 600 \$	19,5 %	4 302 \$	21,4 %

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 19,5 %, soit une baisse de 190 p.b., en raison principalement du taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales. Ce facteur a été compensé en partie par l'incidence du dividende pour la relance du Canada (DRC) et la hausse de 1,5 % du taux d'imposition des sociétés au cours de l'exercice considéré.

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt ainsi que des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2023						Actif net à la fin de la période
	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/cessions	Autres	
(en millions de dollars canadiens)							
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Correction de valeur pour pertes de crédit	987 \$	– \$	185 \$	2 \$	– \$	– \$	1 174 \$
Rémunération différée	1 504	(2)	(2)	22	–	–	1 522
Charges liées au réalignement de l'entreprise	12	–	11	–	–	–	23
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	322	–	(57)	1	(5)	–	261
(Revenu) charge différé	6	(3)	661	(11)	(2)	–	651
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(16)	(330)	–	25	–	–	(321)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(1 234)	–	302	(27)	(8)	–	(967)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	(435)	68	37	1	(4)	–	(333)
Autres	(113)	4	95	24	–	–	10
	1 033 \$	(263)\$	1 232 \$	37 \$	(19)\$	– \$	2 020 \$
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	1 472 \$						2 446 \$
Passifs d'impôt différé	(439)						(426)
	1 033 \$						2 020 \$

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2022						Actif net à la fin de la période
	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/cessions	Autres	
(en millions de dollars canadiens)							
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Correction de valeur pour pertes de crédit	974 \$	– \$	2 \$	11 \$	– \$	– \$	987 \$
Rémunération différée	1 614	(10)	(211)	101	10	–	1 504
Charges liées au réalignement de l'entreprise	11	–	1	–	–	–	12
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	242	–	67	2	8	3	322
(Revenu) charge différé	110	(1)	(126)	23	–	–	6
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(19)	(2)	–	5	–	–	(16)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(836)	–	4	(57)	(345)	–	(1 234)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	(163)	(287)	19	4	(8)	–	(435)
Autres	4	22	(137)	(6)	4	–	(113)
	1 937 \$	(278)\$	(381)\$	83 \$	(331)\$	3 \$	1 033 \$
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	2 011 \$						1 472 \$
Passifs d'impôt différé	(74)						(439)
	1 937 \$						1 033 \$

Le montant des reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt lié aux actifs d'impôt différé se rapporte principalement aux pertes et aux crédits d'impôt au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles. Des actifs d'impôt différé de 261 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2023 (322 millions au 31 octobre 2022) à l'égard des pertes fiscales et des crédits d'impôt pour l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction vont dans le sens de l'hypothèse voulant qu'il soit probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2023, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôt de 417 millions de dollars et de 18 millions, respectivement (429 millions et 130 millions, respectivement, au 31 octobre 2022), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Il n'y a pas de pertes fiscales inutilisées qui arriveront à expiration dans un an (néant au 31 octobre 2022) ni dans deux à quatre ans (néant au 31 octobre 2022), et 417 millions arriveront à expiration après quatre ans (429 millions au 31 octobre 2022). Des crédits d'impôt de néant arriveront à expiration dans un an (néant au 31 octobre 2022), ou dans deux à quatre ans (93 millions de dollars au 31 octobre 2022) et de 18 millions arriveront à expiration après quatre ans (37 millions au 31 octobre 2022).

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 22 milliards de dollars au 31 octobre 2023 (26 milliards au 31 octobre 2022).

Budget 2022 du gouvernement du Canada

Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32 sur la *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022* (le projet de loi), déposé par le gouvernement du Canada, a reçu la sanction royale. Le projet de loi modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) pour mettre en œuvre un dividende pour la relance du Canada (DRC) et une augmentation permanente du taux d'imposition des sociétés au Canada applicable aux banques et aux groupes d'assureurs-vie. Le DRC est un impôt ponctuel de 15 %, en 2022, déterminé en fonction du revenu imposable moyen de 2020 et de 2021 supérieur à 1 milliard de dollars et payable en versements égaux sur cinq ans. Le DRC a donné lieu à une augmentation de 1,2 milliard de dollars de l'impôt sur le résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, dont une tranche de 1 milliard a été comptabilisée dans le résultat net et une tranche de 0,2 milliard, dans les autres éléments du résultat global.

L'augmentation permanente du taux d'imposition des sociétés au Canada correspond à un taux de 1,5 % sur le revenu imposable supérieur à 100 millions de dollars qui s'appliquerait aux années d'imposition se terminant après le 7 avril 2022, ce qui a donné lieu à une augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, qui est passé de 26,2 % à 27,7 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours de l'exercice, nous avons reçu des lettres de proposition (les propositions) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de l'année d'imposition 2018, laquelle laissait entendre que la Banque Royale du Canada doit verser à titre d'impôt un montant additionnel d'environ 228 millions de dollars, car l'ARC a refusé la déductibilité de certains dividendes. Le 28 novembre 2023, nous avons reçu un avis de nouvelle cotisation pour l'année d'imposition 2018 qui est conforme aux propositions reçues au cours de l'exercice. L'avis de nouvelle cotisation est conforme aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition 2012 à 2017, lesquels représentent des impôts supplémentaires d'environ 1 628 millions de dollars et aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition de 2009 à 2011, lesquels représentent des impôts et intérêts supplémentaires d'environ 434 millions de dollars en égard aux mêmes questions. Ces montants correspondent au montant maximum supplémentaire d'impôts à payer pour ces années.

Les modifications législatives adoptées dans le budget fédéral canadien de 2015 ont entraîné un refus de déduire les dividendes tirés d'opérations conclues avec des sociétés canadiennes imposables, y compris les dividendes couverts auprès d'investisseurs indifférents relativement à l'impôt, notamment les régimes de retraite et les entités non résidentes, avec application prospective en vigueur le 1^{er} mai 2017. Les dividendes touchés par les avis de nouvelle cotisation comprennent autant les dividendes dans le cadre de transactions semblables à celles visées par les modifications législatives de 2015 que les dividendes qui ne sont pas touchés par ces modifications.

Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Note 23 Bénéfice par action

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)		
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	14 866 \$	15 807 \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(236)	(247)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(13)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	14 623 \$	15 547 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 391 020	1 403 654
Bénéfice de base par action (en dollars)	10,51 \$	11,08 \$
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	14 623 \$	15 547 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 391 020	1 403 654
Options sur actions (1)	1 483	1 918
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	26	462
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 392 529	1 406 034
Bénéfice dilué par action (en dollars)	10,50 \$	11,06 \$

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, en moyenne 2 119 045 options en cours au prix d'exercice moyen de 130,73 \$ ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action.

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes de crédit lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de crédit correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Risque maximal de pertes de crédit	
	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	23 314 \$	20 291 \$
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	51 544	45 336
Rehaussements de crédit	3 226	2 960
Lettres de crédit documentaire et commerciales	291	318
Autres engagements de crédit	301 132	284 602
Autres engagements liés au crédit		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	95 055	90 693
Garanties de bonne fin	7 503	7 333
Garantie des membres parrainés	14 043	1 241
Autres	203	360

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai d'un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai d'un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations de paiement envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. Ces garanties sont généralement assorties d'une durée de cinq à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de PCAA administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures ont acquis ou financés ne sont pas respectées. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités à certaines entités de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux de tiers. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ quatre ans.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux programmes de conduits multicédants financés par des programmes de PCAA que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où des recouvrements des actifs sous-jacents et des rehaussements de crédit lié à la transaction ou des facilités de liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit exigés de la part de tiers vendeurs liés à chaque transaction. La durée restante moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire et commerciales

Les lettres de crédit documentaire et commerciales sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Certaines lettres de crédit documentaire et commerciales sont garanties en vertu de l'entente sous-jacente avec les clients, alors que d'autres le sont par des dépôts en espèces ou d'autres actifs du client.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de conventions de revente, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit pour lesquelles nous ne pouvons pas retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur.

Autres engagements liés au crédit**Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres**

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie, de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE ou d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres de grande qualité.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée de ces garanties peut atteindre de trois à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Garantie des membres parrainés

Nous parrainons des clients admissibles auprès de la Fixed Income Clearing Corporation (FICC) pour certaines opérations de rachat et de revente à un jour aux fins de vérification des transactions. Nous fournissons également à la FICC une garantie quant au paiement rapide et complet des obligations de nos clients qui sont des membres parrainés en vertu des règlements de la FICC. Les garanties sont assurées en totalité par la trésorerie et par des titres émis ou garantis par le gouvernement américain.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services, d'accords de compensation, de participation en tant que membre de bourses ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés

Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur en tout temps. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2023, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 398 milliards de dollars (363 milliards au 31 octobre 2022).

Autres engagements

Nous investissons dans des sociétés à capital fermé soit directement, soit par l'intermédiaire de fonds de placement de tiers, y compris dans des fonds de capital-risque, des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des sociétés d'investissement spécialisées dans les petites entreprises, des fonds de placement immobilier et des fonds liés aux crédits d'impôt pour les logements abordables. Ces fonds sont habituellement structurés en tant que sociétés de personnes à capital fermé dans lesquelles nous détenons une participation de commanditaire. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous avons des engagements non capitalisés de 1 832 millions de dollars (1 421 millions au 31 octobre 2022) qui représentent le montant total que nous devons verser à ces sociétés de personnes aux termes des ententes pertinentes.

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés à nos paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous avons donné en moyenne des actifs de 1 milliard de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (2 milliards au 31 octobre 2022). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente à des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2023 et 2022.

Actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Sources d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Actifs de la Banque		
Prêts	102 944 \$	97 178 \$
Titres	107 122	70 334
Autres actifs	28 953	40 318
	239 019	207 830
Actifs des clients (1)		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	502 109	465 484
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	(6 876)	(9 192)
	495 233	456 292
	734 252 \$	664 122 \$
Utilisations d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Emprunts et prêts de titres	168 681 \$	158 748 \$
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 260	45 288
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	331 784	274 392
Titrisation	38 686	40 438
Obligations sécurisées	69 802	62 905
Transactions sur dérivés	40 352	49 556
Gouvernements étrangers et banques centrales	9 111	9 503
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	10 709	8 263
Autres	18 867	15 029
	734 252 \$	664 122 \$

(1) Correspond essentiellement aux engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, aux titres prêtés et aux transactions sur dérivés.

Note 25 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été partie à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel qu'en droit civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Pour nombre de ces procédures, il est de par nature difficile de déterminer si des pertes sont probables ou d'estimer de manière fiable le montant des pertes. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des dotations courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée, bien que nous estimons que le règlement ultime de ces questions n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous. Selon les faits connus à ce jour, sauf indication contraire, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces procédures ni le moment auquel elles seront réglées.

Litiges relativement au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)

La Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR en dollar américain, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York. Les plaintes dans ces litiges de droit privé font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la *Commodity Exchange Act* des États-Unis et la loi de l'État. Le 30 décembre 2021, la cour d'appel des États-Unis pour le second circuit a publié un avis confirmant partiellement ou infirmant partiellement certaines décisions du tribunal de district ayant rejeté un nombre important de poursuites intentées dans le cadre du recours collectif consolidé pour des motifs de compétence personnelle et d'absence de qualité pour agir. La cour d'appel des États-Unis pour le second circuit a renvoyé l'affaire au tribunal de district pour des procédures supplémentaires, conformément à sa décision.

Le 21 juillet 2023, la Banque Royale du Canada et plusieurs autres parties défenderesses ont signé une entente de règlement réglant un des recours collectifs liés au LIBOR intentés pour le compte de certaines parties plaignantes ayant acheté des instruments fondés sur le LIBOR en dollars américains. Le règlement a été approuvé de manière provisoire le 1^{er} août 2023 et demeure assujéti à l'approbation définitive du tribunal.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour complicité dans des pratiques de fraude fiscale successorale dans le cadre d'actions entreprises relativement à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a contesté l'accusation devant le tribunal français. Le 12 janvier 2017, le tribunal français a acquitté toutes les parties en cause, y compris RBC Bahamas. Le 29 juin 2018, la cour d'appel française a confirmé ces acquittements. Les acquittements ont été portés en appel et, le 6 janvier 2021, la Cour de Cassation française a rendu une décision annulant le jugement de la Cour d'appel et a renvoyé le dossier à la Cour d'appel française pour qu'elle réexamine l'affaire. Le nouveau procès devant la cour d'appel a commencé le 18 septembre 2023 et s'est terminé. La décision de la Cour d'appel devrait être rendue le 5 mars 2024.

Le 28 octobre 2016, la Banque Royale du Canada s'est vu accorder une exemption par le Department of Labor des États-Unis. Cette exemption lui permet, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de se prévaloir de l'exemption « Qualified Professional Asset Manager » (QPAM) en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act*, et ce, malgré un possible verdict de culpabilité visant RBC Bahamas au tribunal français, pour une période temporaire d'un an à compter de la date où RBC Bahamas serait reconnue coupable. Nous nous attendons à ce que le Department of Labor publie une correction technique à l'exemption antérieure d'un an avant la décision de la Cour d'appel. La correction technique prévue tiendra compte du fait que la décision sera rendue par une cour d'appel, et non par un tribunal de district. Par ailleurs, le Department of Labor a proposé des modifications à l'exemption QPAM. Si les modifications sont adoptées telles qu'elles ont été proposées, les effets que celles-ci auraient sur la capacité de la Banque Royale du Canada à obtenir une dispense qui s'appliquerait au-delà de la période d'exemption temporaire de un an sont incertains.

RBC Bahamas continue de réexaminer les obligations juridiques du fiduciaire et de la fiducie, y compris les obligations et les obligations potentielles en vertu de la loi de l'impôt et des autres lois applicables.

Affaires liées aux opérations de change

À partir de 2015, des recours collectifs putatifs ont été intentés contre la Banque Royale du Canada ou RBC Capital Markets, LLC aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et au Brésil. Ces actions ont chacune été intentées contre de multiples courtiers de change, et alléguaient, entre autres, un comportement collusif dans le cadre du commerce des devises à l'échelle mondiale. En mai 2023, toutes les poursuites aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni étaient réglées ou rejetées, et bien que les poursuites au Brésil n'aient pas été réglées, l'exposition de la Banque Royale du Canada à ces poursuites est minime.

Requête sur la conservation des documents en lien avec les communications aux États-Unis

En octobre 2022, notre filiale RBC Capital Markets, LLC a reçu une demande d'information et de documents de la Securities and Exchange Commission (SEC) à propos de la conformité aux exigences de conservation des documents en lien avec les communications d'affaires effectuées par l'intermédiaire de canaux électroniques qui n'ont pas été approuvés par RBC Capital Markets, LLC. Cette dernière coopère avec la SEC dans le cadre de cette requête. Comme il a été publié, la SEC a fait des demandes similaires concernant les pratiques de conservation des documents à plusieurs autres institutions financières.

Enquête de la Competition and Markets Authority au Royaume-Uni

En novembre 2018, la Competition and Markets Authority du Royaume-Uni a lancé une enquête sur la Banque Royale du Canada et RBC Europe Limited relativement à une conduite présumée anticoncurrentielle en lien avec des obligations d'État du Royaume-Uni et des dérivés connexes entre 2009 et 2013. En mai 2023, la Competition and Markets Authority a publié une déclaration d'opposition à la Banque Royale du Canada et à RBC Europe Limited, ainsi qu'à certaines autres institutions financières. La Banque Royale du Canada et RBC Europe Limited contestent l'affaire de la Competition and Markets Authority.

En juin 2023, RBC Europe Limited et RBC Capital Markets, LLC, entre autres institutions financières, ont été nommés parties défenderesses dans un recours collectif putatif intenté aux États-Unis par des parties plaignantes alléguant une conduite anticoncurrentielle dans le marché des obligations d'État du Royaume-Uni. En septembre 2023, les défendeurs ont déposé une requête pour rejeter la plainte.

Recours collectif relatif aux indemnités de vacances

Le 29 décembre 2022, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a certifié un recours collectif contre RBC Dominion valeurs mobilières Limitée et RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (collectivement, RBC DVM). L'action a été intentée en juillet 2020 et fait valoir des réclamations relatives aux indemnités de vacances légales et de jours fériés versées aux conseillers en placement, aux associés et aux adjoints de notre secteur Gestion de patrimoine – Canada, à l'exception de ceux qui travaillent en Alberta et en Colombie-Britannique.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 26 Transactions entre parties liées

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées sur lesquelles nous exerçons un contrôle direct ou indirect ou sur lesquelles nous avons une influence notable, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle ou contrôle conjoint des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction, ainsi que de chefs et de chefs de Groupe qui relèvent directement de lui. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022 (1)
Salaires et autres avantages à court terme du personnel (2)	23 \$	27 \$
Avantages postérieurs à l'emploi (3)	2	2
Paiements fondés sur des actions	39	40
	64 \$	69 \$

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2021 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. La rémunération attribuable aux anciens administrateurs pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, y compris les avantages sociaux et les paiements fondés sur des actions relativement aux attributions octroyées lors des exercices précédents, s'élevait à 14 millions de dollars.
- (2) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 21. Les administrateurs touchent des honoraires, mais aucun salaire ni autres avantages sociaux à court terme.
- (3) Les administrateurs ne reçoivent aucun avantage postérieur à l'emploi.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)	Aux			
	31 octobre 2023 (1)		31 octobre 2022 (2)	
	Nombre d'unités détenues	Valeur	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions (3)	2 805 471	26 \$	2 409 294	59 \$
Attributions de rémunération fondée sur des actions autres que des options (3)	991 909	110	914 496	115
Actions ordinaires et privilégiées de RBC	181 648	20	170 312	22
	3 979 028	156 \$	3 494 102	196 \$

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2022 ont pris leur retraite. Le total des actions et des options détenues à leur retraite était de 32 958 unités d'une valeur de 4 millions de dollars.
- (2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2021 ont quitté la Banque et n'étaient plus des principaux dirigeants. Le total des actions et des options détenues à leur départ était de 569 470 unités d'une valeur de 34 millions de dollars.
- (3) Les administrateurs ne reçoivent aucune option sur actions ni aucune attribution de rémunération fondée sur des actions autre que des options.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2023, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 18 millions de dollars (14 millions au 31 octobre 2022). Aux 31 octobre 2023 et 2022 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avons aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 à l'égard de ces prêts. Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2023, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 217 millions de dollars (251 millions au 31 octobre 2022) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 77 millions (20 millions au 31 octobre 2022). Aux 31 octobre 2023 et 2022 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avons aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 à l'égard des prêts consentis aux coentreprises et aux entreprises associées. Des garanties de 1 million de dollars ont été données aux coentreprises et aux entreprises associées pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (1 million au 31 octobre 2022).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises et des entreprises associées

(en millions de dollars canadiens)	Aux et pour les exercices clos les	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Engagements et autres éventualités	1 089 \$	829 \$
Autres honoraires reçus pour services rendus	55	50
Autres honoraires payés pour services reçus	108	107

Note 27 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances et Marchés des Capitaux. À compter du premier trimestre de 2023, nous avons simplifié notre structure de présentation de l'information en éliminant le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie et en intégrant ses activités et données aux secteurs existants. Ainsi, les Services aux investisseurs ont été intégrés dans le secteur Gestion de patrimoine, et les Services de trésorerie et les Services bancaires transactionnels ont été intégrés dans le secteur Marchés des Capitaux. À compter du quatrième trimestre de 2023, nous avons transféré les opérations de prêts du secteur Services aux investisseurs, auparavant compris dans le secteur Gestion de patrimoine, au secteur Marché des Capitaux. Sur le plan de l'information financière, aucun changement n'a été apporté à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Assurances. Les résultats comparatifs ont été révisés afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers et aux entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs placements et leurs besoins financiers par l'intermédiaire de deux secteurs : les Services bancaires canadiens et les Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires et de services bancaires mobiles. Dans les Antilles et aux États-Unis, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers sur des marchés ciblés. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent principalement des frais bancaires, des revenus tirés des fonds communs de placement et des revenus sur cartes.

Le secteur Gestion de patrimoine offre à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et très fortunés une gamme complète de solutions et stratégies fondées sur les services-conseils, ainsi que des services bancaires personnalisés par l'intermédiaire de nos secteurs au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, notamment Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs, Gestion de patrimoine – International et Services aux investisseurs. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde, des revenus tirés des fonds communs de placement et des commissions de courtage en valeurs mobilières.

Le secteur Assurances exerce ses activités au Canada et à l'échelle mondiale, par l'intermédiaire de deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Il offre un vaste éventail de conseils et de solutions pour les particuliers et les entreprises en matière d'assurance vie, maladie, patrimoine, IARD, voyage, avantages sociaux collectifs, rentes et réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de canaux très variés qui englobent les conseillers mobiles, les centres d'expertise, les boutiques RBC Assurances®, les plateformes numériques ainsi que les courtiers indépendants et les partenaires. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, maladie grave, invalidité et longévité. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Assurances se composent principalement de primes d'assurance et de revenus de placement et d'honoraires.

Le secteur Marchés des Capitaux offre son expertise dans les services-conseils et l'origination, la vente et la négociation, le crédit et le financement et les services bancaires transactionnels au service des sociétés, des investisseurs institutionnels, des gestionnaires d'actifs, des sociétés d'investissement privé et des gouvernements partout dans le monde par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils ainsi que la vente et la négociation. Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres

régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Marchés des Capitaux se composent principalement d'activités de négociation, de commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ainsi que des commissions de crédit.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces quatre secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion de la trésorerie et de la liquidité, y compris les montants liés au capital non attribué, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux, des dividendes imposables de sociétés canadiennes et des investissements liés aux crédits d'impôt aux États-Unis comptabilisés pour les Marchés des Capitaux, au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré et qu'ils accroissent la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevait à 559 millions de dollars (572 millions au 31 octobre 2022). Les profits (pertes) sur les couvertures économiques de nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui sont reflétés dans les revenus, et la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions résultant des variations de la juste valeur des passifs liés à ces régimes, sont également inclus dans le secteur Services de soutien généraux, car ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous envisageons la performance des activités et gérons les risques sous-jacents.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats. Nous effectuons un suivi régulier de ces résultats sectoriels afin de prendre des décisions au sujet de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Ces facteurs n'ont pas d'incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou pour le compte des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités visant l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos quatre secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Note 27 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

Nous revoyons périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses qui sont révisées périodiquement.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023									
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2)	16 074 \$	4 495 \$	– \$	3 379 \$	1 181 \$	25 129 \$	18 752 \$	5 065 \$	1 312 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 046	13 049	5 675	7 672	(1 442)	31 000	14 851	8 563	7 586
Total des revenus	22 120	17 544	5 675	11 051	(261)	56 129	33 603	13 628	8 898
Dotations à la provision pour pertes de crédit	1 579	328	–	561	–	2 468	1 648	784	36
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	4 022	–	–	4 022	2 161	–	1 861
Frais autres que d'intérêt	9 215	14 128	653	6 509	668	31 173	15 319	11 177	4 677
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	11 326	3 088	1 000	3 981	(929)	18 466	14 475	1 667	2 324
Charge (économie) d'impôt	3 060	661	197	(158)	(160)	3 600	4 770	(1 103)	(67)
Bénéfice net	8 266 \$	2 427 \$	803 \$	4 139 \$	(769)\$	14 866 \$	9 705 \$	2 770 \$	2 391 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :									
Amortissement	961 \$	1 234 \$	58 \$	509 \$	– \$	2 762 \$	1 570 \$	836 \$	356 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	13	81	1	2	11	108	28	65	15
Total de l'actif	636 046 \$	179 227 \$	22 591 \$	1 100 172 \$	66 956 \$	2 004 992 \$	1 042 663 \$	639 296 \$	323 033 \$
Le total de l'actif comprend :									
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	463 \$	1 008 \$	53 \$	311 \$	639 \$	2 474 \$	1 334 \$	700 \$	440 \$
Total du passif	635 952 \$	177 389 \$	23 355 \$	1 099 893 \$	(49 357)\$	1 887 232 \$			

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022									
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine (3)	Assurances	Marchés des Capitaux (1), (3)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2)	14 019 \$	3 886 \$	– \$	4 944 \$	(132)\$	22 717 \$	15 761 \$	5 423 \$	1 533 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 124	12 357	3 510	5 005	(728)	26 268	13 508	6 364	6 396
Total des revenus	20 143	16 243	3 510	9 949	(860)	48 985	29 269	11 787	7 929
Dotations à la provision pour pertes de crédit	463	33	–	(13)	1	484	600	60	(176)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 783	–	–	1 783	(466)	–	2 249
Frais autres que d'intérêt	8 437	12 015	588	5 816	(247)	26 609	13 648	9 006	3 955
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	11 243	4 195	1 139	4 146	(614)	20 109	15 487	2 721	1 901
Charge (économie) d'impôt	2 873	985	282	778	(616)	4 302	3 615	452	235
Bénéfice net	8 370 \$	3 210 \$	857 \$	3 368 \$	2 \$	15 807 \$	11 872 \$	2 269 \$	1 666 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :									
Amortissement	942 \$	1 109 \$	57 \$	514 \$	12 \$	2 634 \$	1 617 \$	776 \$	241 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	11	2	2	3	–	18	11	5	2
Total de l'actif	602 824 \$	198 380 \$	21 918 \$	1 033 978 \$	60 119 \$	1 917 219 \$	992 485 \$	570 255 \$	354 479 \$
Le total de l'actif comprend :									
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	394 \$	2 347 \$	49 \$	258 \$	630 \$	3 678 \$	1 263 \$	666 \$	1 749 \$
Total du passif	602 741 \$	198 329 \$	22 588 \$	1 033 689 \$	(48 303)\$	1 809 044 \$			

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des charges d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle.

Note 28 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en

matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les tableaux suivants donnent un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2023								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	798 259 \$	66 %	294 670 \$	24 %	76 637 \$	6 %	50 147 \$	4 %	1 219 713 \$
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	27 221	19 %	36 698	25 %	67 406	46 %	14 470	10 %	145 795
	825 480 \$	60 %	331 368 \$	24 %	144 043 \$	11 %	64 617 \$	5 %	1 365 508 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	427 849 \$	56 %	252 071 \$	33 %	51 393 \$	8 %	23 183 \$	3 %	754 496 \$
Autres	85 222	61 %	30 737	22 %	21 428	15 %	2 731	2 %	140 118
	513 071 \$	57 %	282 808 \$	32 %	72 821 \$	8 %	25 914 \$	3 %	894 614 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	759 037 \$	65 %	263 736 \$	23 %	87 671 \$	8 %	48 991 \$	4 %	1 159 435 \$
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	32 434	20 %	35 921	23 %	72 885	46 %	17 439	11 %	158 679
	791 471 \$	60 %	299 657 \$	23 %	160 556 \$	12 %	66 430 \$	5 %	1 318 114 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	398 719 \$	57 %	223 624 \$	32 %	52 669 \$	8 %	20 857 \$	3 %	695 869 \$
Autres	79 110	66 %	13 847	12 %	24 476	20 %	2 485	2 %	119 918
	477 829 \$	59 %	237 471 \$	29 %	77 145 \$	9 %	23 342 \$	3 %	815 787 \$

- (1) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 57 % (56 % au 31 octobre 2022), dans les provinces des Prairies, 15 % (15 % au 31 octobre 2022), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 14 % (15 % au 31 octobre 2022), et au Québec, 10 % (10 % au 31 octobre 2022). Aucun type d'industrie ne représente plus de 20 % du total des instruments de crédit au bilan (20 % au 31 octobre 2022), à l'exception du secteur des services bancaires, qui représente 25 % (26 % au 31 octobre 2022), et du secteur gouvernemental, qui représente 28 % (32 % au 31 octobre 2022). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.
- (2) Une ventilation plus approfondie de notre exposition sur dérivés par cote d'évaluation du risque et par type de contrepartie est présentée à la note 9.
- (3) Compte non tenu des ajustements de l'évaluation déterminés collectivement.
- (4) Les soldes présentés correspondent aux montants contractuels qui représentent notre exposition maximale au risque de crédit.
- (5) Correspond à notre exposition maximale au risque de crédit. Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 44 % et 56 % (45 % et 55 %, respectivement, au 31 octobre 2022) du total de nos engagements. Les concentrations les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées au secteur des services financiers, 15 % (15 % au 31 octobre 2022), au secteur de l'immobilier et autres, 12 % (12 % au 31 octobre 2022), au secteur des services publics, 11 % (11 % au 31 octobre 2022), au secteur des autres services, 8 % (7 % au 31 octobre 2022) et au secteur des placements, 6 % (6 % au 31 octobre 2022). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Note 29 Gestion des fonds propres

Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des seuils précis en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques, les ratios de levier et les ratios TLAC à l'intention des institutions de dépôt du Canada. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de fonds propres selon le cadre de l'accord de Bâle III. Selon le cadre de l'accord de Bâle III, les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres CET1 se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. Les ajustements réglementaires imposés par l'accord de Bâle III exigent la déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, de certains actifs d'impôt différé, des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, des participations dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance, de l'insuffisance des dotations à la provision pour pertes attendues, des ajustements d'évaluation prudentiels, des actifs d'assurance de portefeuille prépayés non réglés et de la non-livraison de transactions et de placements en actions dans des fonds soumis à l'approche de repli. Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets LRCN répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débiteures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les

instruments de TLAC externe comprennent surtout des créances admissibles à la recapitalisation interne de premier rang, y compris des titres de créance non garanties de premier rang admissibles ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à 400 jours et une durée restante jusqu'à l'échéance supérieure à 365 jours. La TLAC disponible s'entend de la somme du total des fonds propres et des instruments de TLAC externe.

Les ratios de fonds propres réglementaires égalent les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie, le total des fonds propres et la TLAC disponible, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition se compose du total de l'actif (compte non tenu des éléments déduits des fonds propres de première catégorie) et de certains éléments hors bilan convertis en équivalents-risque de crédit. Les dérivés et les transactions de financement garanti font également l'objet d'ajustements afin de refléter le risque de crédit et d'autres risques. Le ratio de levier TLAC est déterminé en divisant la TLAC disponible par l'exposition du ratio de levier.

En 2023 et 2022, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres, de levier et de TLAC applicables, y compris la réserve pour stabilité intérieure, imposées par le BSIF.

	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)</i>		
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	86 611 \$	76 945 \$
Fonds propres de première catégorie	93 904	84 242
Total des fonds propres	104 952	93 850
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	475 842 \$	496 898 \$
Risque de marché	40 498	35 342
Risque opérationnel	79 883	77 639
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	596 223 \$	609 879 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	14,5 %	12,6 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	15,7 %	13,8 %
Ratio du total des fonds propres	17,6 %	15,4 %
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	2 180 \$	1 898 \$
TLAC disponible et ratios (2)		
TLAC disponible	184 916 \$	160 961 \$
Ratio TLAC	31,0 %	26,4 %
Ratio de levier TLAC	8,5 %	8,5 %

- (1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF.
- (2) La TLAC disponible et les ratios TLAC sont calculés au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

Note 30 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans nos bilans consolidés est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de revente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultanément par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association ou certains accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une Bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la revente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties aux conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Instruments financiers assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables

	Au 31 octobre 2023								
	Montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires								
	Montants bruts des instruments financiers comptabilisés	Montants bruts compensés au bilan consolidé	Montants nets présentés au bilan consolidé	Montants liés non compensés au bilan consolidé (1)			Montants nets	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montants nets présentés au bilan consolidé
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières (2)				
(en millions de dollars canadiens)									
Actifs financiers									
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	436 617 \$	96 676 \$	339 941 \$	201 \$	336 112 \$	3 628 \$	250 \$	340 191 \$	
Actifs dérivés	138 318	1 544	136 774	89 889	22 310	24 575	5 676	142 450	
Autres actifs financiers	3 306	443	2 863	19	421	2 423	–	2 863	
	578 241 \$	98 663 \$	479 578 \$	90 109 \$	358 843 \$	30 626 \$	5 926 \$	485 504 \$	
Passifs financiers									
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	427 330 \$	96 676 \$	330 654 \$	201 \$	325 674 \$	4 779 \$	4 584 \$	335 238 \$	
Passifs dérivés	132 770	1 544	131 226	89 889	17 340	23 997	11 403	142 629	
Autres passifs financiers	1 475	443	1 032	19	–	1 013	–	1 032	
	561 575 \$	98 663 \$	462 912 \$	90 109 \$	343 014 \$	29 789 \$	15 987 \$	478 899 \$	

	Au 31 octobre 2022								
	Montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires								
	Montants bruts des instruments financiers comptabilisés	Montants bruts compensés au bilan consolidé	Montants nets présentés au bilan consolidé	Montants liés non compensés au bilan consolidé (1)			Montants nets	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montants nets présentés au bilan consolidé
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières (2)				
(en millions de dollars canadiens)									
Actifs financiers									
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	411 937 \$	94 203 \$	317 734 \$	293 \$	314 602 \$	2 839 \$	111 \$	317 845 \$	
Actifs dérivés	146 479	2 185	144 294	98 610	21 412	24 272	10 145	154 439	
Autres actifs financiers	1 638	304	1 334	11	83	1 240	–	1 334	
	560 054 \$	96 692 \$	463 362 \$	98 914 \$	336 097 \$	28 351 \$	10 256 \$	473 618 \$	
Passifs financiers									
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	360 722 \$	94 203 \$	266 519 \$	293 \$	265 822 \$	404 \$	7 428 \$	273 947 \$	
Passifs dérivés	141 137	2 185	138 952	98 610	19 758	20 584	14 539	153 491	
Autres passifs financiers	825	304	521	11	–	510	–	521	
	502 684 \$	96 692 \$	405 992 \$	98 914 \$	285 580 \$	21 498 \$	21 967 \$	427 959 \$	

- (1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.
- (2) Comprend une garantie en espèces de 17 milliards de dollars (20 milliards au 31 octobre 2022) et des garanties autres qu'en espèces de 342 milliards (316 milliards au 31 octobre 2022) reçues au titre d'actifs financiers ainsi qu'une garantie en espèces de 15 milliards (19 milliards au 31 octobre 2022) et des garanties autres qu'en espèces de 328 milliards (267 milliards au 31 octobre 2022) données en garantie pour les passifs financiers.

Note 31 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouverts ou réglés dans moins d'un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque de liquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période d'un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire notre vision à long terme à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2023			31 octobre 2022		
	Un an ou moins	Après un an	Total	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	59 793 \$	2 196 \$	61 989 \$	71 081 \$	1 316 \$	72 397 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	71 086	–	71 086	108 011	–	108 011
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	180 929	9 222	190 151	139 810	8 395	148 205
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	33 363	186 216	219 579	26 540	143 478	170 018
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	336 437	3 754	340 191	316 714	1 131	317 845
Prêts						
Prêts de détail	120 247	449 704	569 951	113 965	435 786	549 751
Prêts de gros	76 249	211 577	287 826	70 374	203 593	273 967
Correction de valeur pour pertes sur prêts			(5 004)			(3 753)
Actif net des fonds distincts	–	2 760	2 760	–	2 638	2 638
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	21 690	5	21 695	17 827	–	17 827
Dérivés (2)	140 261	2 189	142 450	151 928	2 511	154 439
Locaux et matériel	65	6 684	6 749	59	7 155	7 214
Goodwill	–	12 594	12 594	–	12 277	12 277
Autres immobilisations incorporelles	–	5 907	5 907	–	6 083	6 083
Autres actifs	62 555	14 513	77 068	66 071	14 229	80 300
	1 102 675 \$	907 321 \$	2 004 992 \$	1 082 380 \$	838 592 \$	1 917 219 \$
Passif						
Dépôts (3)	991 484 \$	240 203 \$	1 231 687 \$	1 023 324 \$	185 490 \$	1 208 814 \$
Passif net des fonds distincts	–	2 760	2 760	–	2 638	2 638
Autres						
Acceptations	21 740	5	21 745	17 872	–	17 872
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	32 602	1 049	33 651	34 105	1 406	35 511
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	334 959	279	335 238	273 001	946	273 947
Dérivés (2)	131 352	11 277	142 629	140 808	12 683	153 491
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	1 898	10 068	11 966	1 904	9 607	11 511
Autres passifs	69 187	26 983	96 170	71 689	23 546	95 235
Débitures subordonnées	–	11 386	11 386	110	9 915	10 025
	1 583 222 \$	304 010 \$	1 887 232 \$	1 562 813 \$	246 231 \$	1 809 044 \$

- (1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouverts dans un délai d'un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les titres détenus à des fins de transaction désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont en général présentés en fonction des échéances contractuelles. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de la transaction de couverture.
- (3) Des dépôts à vue de 511 milliards de dollars (562 milliards au 31 octobre 2022) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. Dans les faits, ces dépôts ont trait à un vaste éventail de particuliers et de consommateurs qui constitue une base stable nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité.

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2023	31 octobre 2022
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	41 770 \$	48 062 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	61 256	84 680
Titres	217 490	174 615
Placements dans des filiales bancaires et leurs entreprises associées (1)	55 082	49 841
Placements dans d'autres filiales et leurs entreprises associées	105 070	88 260
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	150 207	132 829
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	709 635	679 580
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	–	7 172
Autres actifs	214 145	227 767
	1 554 655 \$	1 492 806 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	1 006 284 \$	955 978 \$
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	10 132	–
Soldes nets à payer à d'autres filiales	6 866	36 701
Autres passifs	402 326	382 099
	1 425 608	1 374 778
Débitures subordonnées	11 386	9 964
Capitaux propres	117 661	108 064
	1 554 655 \$	1 492 806 \$

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

États résumés du résultat net et du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Revenu d'intérêt et de dividende (1)	56 495 \$	27 791 \$
Charges d'intérêt	44 174	12 846
Revenu net d'intérêt	12 321	14 945
Revenus autres que d'intérêt (2)	5 390	5 425
Total des revenus	17 711	20 370
Dotations à la provision pour pertes de crédit	2 002	579
Frais autres que d'intérêt	11 780	10 175
Bénéfice avant impôt	3 929	9 616
Impôt sur le résultat	1 874	2 276
Bénéfice net avant la quote-part des bénéfices non distribués des filiales	2 055	7 340
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	12 804	8 454
Bénéfice net	14 859 \$	15 794 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	251	5 810
Total du résultat global	15 110 \$	21 604 \$

(1) Comprend le revenu de dividende tiré des placements dans des filiales et des entreprises associées de 25 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2022).

(2) Comprend la quote-part des revenus (pertes) des entreprises associées d'un montant nominal (montant nominal au 31 octobre 2022).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	14 859 \$	15 794 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(12 804)	(8 454)
Variation des dépôts, déduction faite de la titrisation	50 306	101 145
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(30 055)	(78 288)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	(12 832)	(10 348)
Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	21 954	24 133
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(17 378)	(7 239)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(819)	3 024
Autres activités d'exploitation, montant net	5 000	2 385
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	18 231	42 152
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	23 424	(27 784)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	127 965	59 304
Achat de titres de placement	(153 099)	(71 509)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(2 075)	(1 180)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	(3 802)	(2 514)
Variation du financement net fourni à des filiales	(12 531)	(36 981)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(20 118)	(80 664)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	1 500	1 000
Remboursement de débentures subordonnées	(110)	–
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	65	51
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(5 426)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	–	749
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	(155)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(5 549)	(6 960)
Remboursement d'obligations locatives	(311)	(302)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(4 405)	(11 043)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(6 292)	(49 555)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	48 062	97 617
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	41 770 \$	48 062 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	35 104 \$	7 801 \$
Intérêts reçus	49 098	21 332
Dividendes reçus	2 628	2 618
Impôt sur le résultat payé	2 604	4 641

Note 33 Principales filiales

(en millions de dollars canadiens)

		Au 31 octobre 2023
		Valeur comptable des actions à droit de vote détenues par la Banque ⁽³⁾
Principales filiales ⁽¹⁾	Adresse du bureau principal ⁽²⁾	
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	85 823 \$
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. James, La Barbade	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
RBC US Group Holdings LLC ⁽²⁾	Toronto (Ontario), Canada	32 278
RBC USA Holdco Corporation ⁽²⁾	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets, LLC ⁽²⁾	New York (New York), États-Unis	
City National Bank ⁽²⁾	Los Angeles (Californie), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	15 290
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	6 277
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	2 977
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	1 367
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	553

(1) La Banque contrôle chaque filiale directement ou indirectement.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État, de la province ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC US Group Holdings LLC et RBC USA Holdco Corporation, qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, de RBC Capital Markets, LLC, qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis, et de City National Bank, qui est une banque nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis.

(3) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Certaines de nos filiales, coentreprises et entreprises associées sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent pas nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2023, l'actif net restreint de ces filiales, coentreprises et entreprises associées s'élevait à 50 milliards de dollars (44 milliards au 31 octobre 2022).

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens) (1)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	61 989 \$	72 397 \$	113 846 \$	118 888 \$	26 310 \$	30 209 \$	28 407 \$	14 929 \$	12 452 \$	17 421 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	71 086	108 011	79 638	39 013	38 345	36 471	32 662	27 851	22 690	8 399
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (2)	409 730	318 223	284 724	275 814	249 004	222 866	218 379	236 093	215 508	199 148
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	340 191	317 845	307 903	313 015	306 961	294 602	220 977	186 302	174 723	135 580
Prêts, déduction faite de la correction de valeur	852 773	819 965	717 575	660 992	618 856	576 818	542 617	521 604	472 223	435 229
Autres	269 223	280 778	202 637	216 826	189 459	173 768	169 811	193 479	176 612	144 773
Total de l'actif	2 004 992 \$	1 917 219 \$	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$	1 334 734 \$	1 212 853 \$	1 180 258 \$	1 074 208 \$	940 550 \$
Passif										
Dépôts (3)	1 231 687 \$	1 208 814 \$	1 100 831 \$	1 011 885 \$	886 005 \$	836 197 \$	789 036 \$	757 589 \$	697 227 \$	614 100 \$
Autres (3)	644 159	590 205	497 137	516 029	449 490	409 451	340 124	341 295	305 675	264 088
Débitures subordonnées	11 386	10 025	9 593	9 867	9 815	9 131	9 265	9 762	7 362	7 859
Total du passif	1 887 232 \$	1 809 044 \$	1 607 561 \$	1 537 781 \$	1 345 310 \$	1 254 779 \$	1 138 425 \$	1 108 646 \$	1 010 264 \$	886 047 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	117 661	108 064	98 667	86 664	83 523	79 861	73 829	71 017	62 146	52 690
Participations ne donnant pas le contrôle	99	111	95	103	102	94	599	595	1 798	1 813
Total des capitaux propres	117 760	108 175	98 762	86 767	83 625	79 955	74 428	71 612	63 944	54 503
Total du passif et des capitaux propres	2 004 992 \$	1 917 219 \$	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$	1 334 734 \$	1 212 853 \$	1 180 258 \$	1 074 208 \$	940 550 \$

États résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens) (1)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Revenu net d'intérêt (3)	25 129 \$	22 717 \$	20 002 \$	20 835 \$	19 749 \$	17 952 \$	16 926 \$	16 531 \$	14 771 \$	14 116 \$
Revenus autres que d'intérêt (3), (4)	31 000	26 268	29 691	26 346	26 253	24 624	23 743	22 264	20 932	19 992
Total des revenus (4)	56 129	48 985	49 693	47 181	46 002	42 576	40 669	38 795	35 703	34 108
Dotation à la provision pour pertes de crédit (5)	2 468	484	(753)	4 351	1 864	1 307	1 150	1 546	1 097	1 164
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	4 022	1 783	3 891	3 683	4 085	2 676	3 053	3 424	2 963	3 573
Frais autres que d'intérêt (4)	31 173	26 609	25 924	24 758	24 139	22 833	21 794	20 526	19 020	17 661
Bénéfice net	14 866 \$	15 807 \$	16 050 \$	11 437 \$	12 871 \$	12 431 \$	11 469 \$	10 458 \$	10 026 \$	9 004 \$

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action) (1)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
MESURES DE LA RENTABILITÉ										
Bénéfice par action – de base	10,51 \$	11,08 \$	11,08 \$	7,84 \$	8,78 \$	8,39 \$	7,59 \$	6,80 \$	6,75 \$	6,03 \$
– dilué	10,50 \$	11,06 \$	11,06 \$	7,82 \$	8,75 \$	8,36 \$	7,56 \$	6,78 \$	6,73 \$	6,00 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (6), (7)	14,2 %	16,4 %	18,6 %	14,2 %	16,8 %	17,6 %	17,0 %	16,3 %	18,6 %	19,0 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	2,49 %	2,68 %	2,90 %	2,10 %	2,52 %	2,55 %	2,49 %	2,34 %	2,45 %	2,52 %
Ratio d'efficacité (4)	55,5 %	54,3 %	52,2 %	52,5 %	52,5 %	53,6 %	53,6 %	52,9 %	53,3 %	51,8 %
PRINCIPAUX RATIOS										
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (8)	0,21 %	0,10 %	0,10 %	0,24 %	0,27 %	0,20 %	0,21 %	0,28 %	0,24 %	0,27 %
Marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (3), (6)	1,50 %	1,48 %	1,48 %	1,55 %	1,61 %	1,64 %	1,69 %	1,70 %	1,71 %	1,86 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS										
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	1 400 511	1 382 911	1 424 525	1 422 473	1 430 096	1 438 794	1 452 535	1 484 235	1 443 955	1 443 125
Dividendes déclarés par action ordinaire	5,34 \$	4,96 \$	4,32 \$	4,29 \$	4,07 \$	3,77 \$	3,48 \$	3,24 \$	3,08 \$	2,84 \$
Rendement de l'action (9)	4,3 %	3,7 %	3,8 %	4,7 %	4,1 %	3,7 %	3,8 %	4,3 %	4,1 %	3,8 %
Ratio de distribution	51 %	45 %	39 %	55 %	46 %	45 %	46 %	48 %	46 %	47 %
Valeur comptable par action (10)	78,79 \$	72,85 \$	64,57 \$	56,75 \$	54,41 \$	51,12 \$	46,41 \$	43,32 \$	39,51 \$	33,69 \$
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (11)	110,76 \$	126,05 \$	128,82 \$	93,16 \$	106,24 \$	95,92 \$	100,87 \$	83,80 \$	74,77 \$	80,01 \$
Capitalisation boursière (TSX) (11)	155 121	174 316	183 507	132 518	151 933	138 009	146 554	124 476	107 925	115 393
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	1,41	1,73	2,00	1,64	1,95	1,88	2,17	1,93	1,89	2,38
MESURES DES FOND PROPRES CONSOLIDÉS (12)										
Ratio CET1	14,5 %	12,6 %	13,7 %	12,5 %	12,1 %	11,5 %	10,9 %	10,8 %	10,6 %	9,9 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	15,7 %	13,8 %	14,9 %	13,5 %	13,2 %	12,8 %	12,3 %	12,3 %	12,2 %	11,4 %
Ratio du total des fonds propres	17,6 %	15,4 %	16,7 %	15,5 %	15,2 %	14,6 %	14,2 %	14,4 %	14,0 %	13,4 %
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %	4,9 %	4,8 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,3 %	s.o.
Ratio TLAC	31,0 %	26,4 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio de levier TLAC	8,5 %	8,5 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

- (1) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté IFRS 16 *Contrats de location*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2019 sont présentés conformément à IAS 17 *Contrats de location* dans le présent rapport annuel 2023. En date du 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2018 sont présentés conformément à IAS 18 *Produits des activités ordinaires* dans le présent rapport annuel 2023. En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) dans le présent rapport annuel 2023.
- (2) Comprend les titres de placement et les titres de négociation. Selon IFRS 9, les titres de placement englobent les titres d'emprunt et les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la correction de valeur applicable. Selon IAS 39, les titres de placement comprennent les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à leur échéance.
- (3) À partir du quatrième trimestre de 2019, la composante intérêts et les intérêts courus à payer constatés sur certains dépôts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net auparavant présentés dans les revenus tirés des activités de négociation et les dépôts, respectivement, sont présentés dans le revenu net d'intérêt et les autres passifs, respectivement. Au 1^{er} novembre 2016, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (4) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Au 1^{er} novembre 2014, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (5) En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de stades 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39).
- (6) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisés pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.
- (7) Cette mesure pourrait ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.
- (8) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.
- (9) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- (10) Obtenu en divisant le capital-actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires émis et en circulation à la fin de la période.
- (11) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- (12) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF et le ratio de levier TLAC et le ratio TLAC sont établis conformément à la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes du BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier qui sont entrées en vigueur au cours du deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Avenue
North Tower, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis) ou
416-263-9394 (International)
Site Web : computershare.com/ rbc
Courriel :
service@computershare.com

Co-agent des transferts
(États-Unis) :
Computershare Trust
Company, N.A.
150 Royall Street, bureau 101
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor
Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les
actions ordinaires de la
Banque :
Canada – Bourse de Toronto
(TSX)
États-Unis – New York Stock
Exchange (NYSE)

Les actions privilégiées de
séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI et
BO sont inscrites à la TSX.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu
au Canada, l'action ordinaire de
la Banque Royale du Canada
s'établissait à 29,52 \$ par action
au jour d'évaluation
(le 22 décembre 1971). Ce prix
correspond à 7,38 \$ par action,
après ajustement pour tenir
compte des deux divisions
d'actions à raison de deux
actions pour une de mars 1981
et de février 1990. Le dividende
en actions de une action pour
une, versé en octobre 2000 et
en avril 2006, n'a eu aucune
incidence sur le prix du jour
d'évaluation de nos actions
ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements
relatifs aux dividendes, aux
changements au registre des
actionnaires ou aux
changements d'adresse, à la
perte de certificats d'actions,
aux formulaires d'impôts, aux
transferts de succession, aux
inscriptions directes, et au
réinvestissement de dividendes,
les actionnaires sont priés de
communiquer avec :

Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Avenue,
North Tower, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des
renseignements financiers,
veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Courriel : invesrel@rbc.com
ou visitez notre site Web au
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert
électronique de fonds, les
actionnaires du Canada et des
États-Unis peuvent faire
déposer directement dans leur
compte bancaire les
dividendes sur leurs actions
ordinaires, il leur suffit d'en
faire la demande à notre agent
des transferts et agent
comptable des registres, la
Société de fiducie
Computershare du Canada.

Les actionnaires
internationaux (autres que les
porteurs des États-Unis ou du
Canada) peuvent être en
mesure de recevoir leurs
dividendes et/ou leurs
distributions dans la monnaie
de leur choix. Computershare
offre un service de change
international qui permet aux
actionnaires internationaux de
RBC de recevoir leurs
paiements de dividendes et/ou
de distributions dans la devise
de leur choix. Veuillez
consulter le site
investorcentre.com/rbc.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux
fins de la *Loi de l'impôt sur le
revenu (Canada)* et dans toute
législation fiscale provinciale
ou territoriale applicable, tous
les dividendes (ainsi que les
dividendes réputés) que verse
RBC à des résidents du Canada
sur ses actions ordinaires et
privilégiées sont désignés
comme des « dividendes
admissibles ».

Dates de paiement des dividendes pour 2024 Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI et BO	25 janvier	23 février
	25 avril	24 mai
	25 juillet	23 août
	24 octobre	22 novembre
Actions privilégiées de série BT	16 février	23 février
	16 août	23 août

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de
RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en
matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les
entreprises nationales américaines en vertu des conditions
d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site
Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Rachat d'actions ordinaires

Au 31 octobre 2023, nous n'avions
aucune offre publique de rachat
dans le cours normal des activités
en vigueur. Pour plus de détails à
ce sujet, se reporter à la rubrique
Gestion des fonds propres.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2024

Premier trimestre 28 février
Deuxième trimestre 30 mai
Troisième trimestre 28 août
Quatrième trimestre 4 décembre

Assemblée annuelle de 2024

L'assemblée annuelle des
actionnaires ordinaires se tiendra
le jeudi 11 avril 2024.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés dans le présent rapport ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire des sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

® Désignations commerciales déposées de la Banque Royale du Canada. ‡ Toutes les autres désignations commerciales sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

